9e Année. N° 3.

MAR 4 1932
PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

1er FÉVRIER 1932

		Pages.
ré Siegfried	*Amérique latine*	481
en Green	*Epaves.* — II	517
Neveux	*Bibliothèques provinciales*	549
le Mâle	*Les Eglises des Ordres religieux* (fin)	585
rges Suarez	*L'Outillage national et les Partis.*	602
ré Chamson	*Héritages.* — III	632
ré Chaumeix	*La Conférence des Armements*	657
Albert-Petit	*Le Mouvement historique*	668
-Louis Vaudoyer	*L'Art français à Londres* (fin)	681
nçois Leuwen	*Incertitudes politiques*	698
rt Flament	*Tableaux de Paris.*	708

Copyright 1932 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

La REVUE DE PARIS *publiera prochainement* :

Les Origines de la Société des Missions étrangères

par GEORGES GOYAU
de l'Académie française

Esquisse d'une Histoire des Français dans leur volonté d'être une Natio

par JULIEN BENDA

Anna

par ANDRÉ THÉRIVE

Simoïs

par FRANÇOIS DE BONDY

Les Pleureurs de Sion

par MYRIAM HARRY

L'Or ou le Retour aux Discipline

par E. GISCARD D'ESTAING

AMÉRIQUE LATINE

I

L'ASPECT GÉOGRAPHIQUE

Le terme de *North America*, que les impérialistes anglais réprouvent, évoque une personnalité géographique en même temps qu'une civilisation, qui englobe, avec les États-Unis (peut-être pas tout entiers) le dominion du Canada. Peut-on dire la même chose de l'Amérique du sud ou même de l'Amérique latine? Après avoir parcouru, dans un périple rapide, les Antilles, le Vénézuela, l'isthme de Panama, le Pérou, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil, que peut-on trouver, dans tous ces pays, qui permette de les grouper dans une atmosphère sud-américaine commune? Et d'autre part, en quoi les deux sections du continent possèdent-elles, en dépit de leurs différences, des traits qui les apparentent l'une à l'autre? Existe-t-il un « nouveau monde », un panaméricanisme, s'opposant globalement aux vieilles masses géographiques de l'Europe et de l'Asie? La réponse à de semblables questions ne peut se donner que par des impressions, dont la valeur documentaire, forcément, est nulle. On éprouve même le besoin de s'excuser d'un sujet aussi vaste, surtout quand fait défaut, comme dans mon cas, la maîtrise des origines : de même qu'il faut savoir le latin pour bien parler français et avoir pénétré l'Angleterre puritaine pour comprendre les États-Unis, il faudrait posséder à fond l'Espagne et le Portugal pour interpréter les civilisations latines au delà de l'Océan.

Quand on a fait le tour de l'Amérique du sud, un classement relativement simple des régions demeure dans l'esprit; il est en somme basé sur la structure géologique.

Il y a d'abord, sur l'Atlantique, au Brésil, une armature primaire, socle de terres très anciennes, autrefois réunies à l'Afrique : ce sont, par exemple, les incomparables granits noirs ou violacés de la baie de Rio, dont on retrouve la trace, au sud, jusque dans les plaines de l'Uruguay. Sous un climat humide et chaud, il en résulte une nature de coloration riche et sombre, un peu triste, même sous la végétation tropicale, et qui s'apparente, par l'aspect, aux Antilles : de la Guadeloupe à Rio, après l'étape du Pacifique et des Andes, on a l'impression d'avoir bouclé la boucle, d'avoir retrouvé la même nature qu'au début.

D'une individualité entièrement différente est le plissement tertiaire andin, qui borde le Pacifique à la façon d'un mur implacable. Sur cette côte occidentale, refroidie par le courant de Humboldt, l'immense Cordillère surplombe la mer de ses pentes arides aux couleurs de rêve : chaîne de nacre, comme la nageoire d'un poisson flottant dans un azur sans vapeur. En Colombie, la Cordillère se divise en plusieurs chaînes, dont la dernière s'étend jusqu'à Trinidad, au seuil des Antilles; c'est là qu'on prend contact avec les Andes, en tout cas dès la côte vénézuélienne, et on les retrouve ensuite, exactement les mêmes, au Pérou et au Chili : montagnes formidables, d'atmosphère et de végétation désertiques, défiant la comparaison par leurs mesures.

Entre cette double ossature, il n'y a plus que des terres basses : au nord, l'immense alluvion amazonienne, avec sa forêt vierge, ses milliers de cours d'eau; au sud, l'infinie plaine de la Pampa. Quand on passe du Chili à l'Argentine, le changement d'atmosphère est total; puis, très vite, dès les environs de Montevideo, devant de petites montagnes granitiques qui font songer à nos monts d'Arée, on retrouve l'armature primaire brésilienne.

Ajouterai-je maintenant que, de ces trois régions, aucune ne peut apparaître totalement nouvelle au voyageur qui connaît déjà le Mexique ou Cuba, les États-Unis ou le Canada? D'où cette observation, grosse peut-être de conclusions, que

l'Amérique du nord et l'Amérique du sud se ressemblent, au point de ne former, dans cette partie du monde, qu'un seul et même continent, le continent américain. Les Andes et les Rocheuses, ce sont les mêmes montagnes; qu'on replie par hypothèse le sud sur le nord, la correspondance est étonnante : le Chili des îles et la Colombie britannique, terres de forêts, de fiords et de glaciers, se font pendant; puis, la Californie et le Pérou, fauves croupes désertiques entrecoupées d'oasis; enfin, les hauts plateaux de la chaîne péruvienne ou vénézuélienne, étonnamment semblables à ceux de l'Utah, de l'Arizona ou du Mexique.

Moins accentuée peut-être, la même symétrie s'indique cependant à l'est. L'atmosphère tropicale, humide et noire, du Brésil se retrouve et se poursuit, non seulement aux Antilles, à Santiago-de-Cuba, mais jusqu'en Louisiane et même dans l'Alabama ou la Géorgie. La Nouvelle-Orléans, dans sa couleur véritable, est au fond une ville coloniale des tropiques; à plus d'un égard, et notamment par ses problèmes ethniques ou économiques, le sud cotonnier des États-Unis pourrait se classer avec le Brésil. Quant à la Pampa, c'est la prairie américaine ou canadienne, avec les mêmes espaces, le même ciel et les mêmes moissons; c'est le Saskatchewan, le Dakota, le Nébraska, de même que l'approche de la Cordillère évoque le Colorado ou le Montana.

Il y a donc parenté, et le panaméricanisme, corrigé du virus impérialiste que lui injectent les États-Unis, répond sans doute à une réalité continentale. Si les politiques peuvent avoir intérêt à ignorer ce fait ou bien au contraire à en exagérer la portée, le simple voyageur ne saurait perdre de vue pareille impression, qui s'impose.

Du point de vue ethnique, le continent sud-américain se divise également en zones distinctes, correspondant approximativement aux régions ci-dessus indiquées : il y a une zone où le fond de teinte est indien, une autre où il est blanc, une troisième où le blanc se mêle de noir.

La première, c'est *grosso modo*, mais essentiellement, le plissement andin, avec la région amazonienne équatoriale. Sur la côte de l'Argentine, de l'Uruguay, du sud du Brésil, il n'y a pas ou presque pas d'Indiens, mais dès qu'on s'en-

fonce dans la Pampa, surtout dès qu'on s'approche des Andes, la présence indienne se manifeste, s'impose : leur sang est là, dans la race, même quand celle-ci d'abord paraît blanche, c'est évident. La haute montagne, à plus forte raison, leur appartient sans conteste, et de plus en plus. Quant à la côte du Pacifique, exception faite pour quelques cantons chiliens du sud, c'est par erreur, me semble-t-il, qu'on la considère ou qu'on affecte généralement de la considérer comme pays de race blanche. Les classes dominantes sont de type européen, assurément, de même qu'une classe moyenne en formation qui cherche à se libérer de l'hérédité indienne; mais le fond de la population est rouge, soit en Bolivie, dans l'Équateur, le Pérou, le Vénézuela, la Colombie, soit même au Chili, où le *roto* (homme en guenilles) métissé ne saurait en aucune façon être considéré comme appartenant à notre race : le voyageur non prévenu ne s'y trompe pas, c'est bien en présence d'un Indien qu'il se trouve. L'Européen, l'Américain du nord, sur cette côte lointaine, ne peuvent donc se défendre d'une sorte d'inquiétude ethnique que les blancs ressentent instinctivement aux avant-postes les plus éloignés de leur domaine. La race blanche, théoriquement maîtresse de ces régions, pourra-t-elle s'y maintenir à la longue autrement qu'à la façon d'un corps d'occupation, dans les capitales, les ports, les comptoirs ou les mines?

Il y a par contre, au sud-est, une zone où les blancs dominent biologiquement et paraissent devoir l'emporter de plus en plus : elle comprend la plaine argentine, l'Uruguay, les États brésiliens du sud. Une immigration européenne de peuplement, analogue à celle qui a formé les États-Unis, s'est établie là depuis un demi-siècle, trouvant exactement les conditions de climat et d'adaptation sociale qui lui conviennent : son avenir ethnique y est à ce point assuré qu'elle est en train d'éliminer totalement les éléments nègres et indiens qui avaient subsisté jusqu'ici. Le contraste est frappant entre la première immigration espagnole, qui s'était mêlée aux Indiens sans les supprimer, et cette marée d'Italiens, d'Ibériques, d'Allemands, de Suisses, de Slaves, de Syriens. Buenos-Aires, Montevideo, Rio Grande, Sao Paulo sont aujour-

d'hui des agglomérations plus blanches qu'il y a une génération. Le même processus d'assimilation qu'aux États-Unis se produit donc dans cette partie, strictement limitée, de l'Amérique du sud, à ceci près que le ton est méditerranéen et le caractère acquis espagnol. Il y a donc symétrie entre les deux civilisations américaines, l'une étant anglo-saxonne avec un axe puritain et nordique, l'autre espagnole (ou portugaise) avec un axe catholique et méditerranéen.

Mais ces observations ne s'appliquent plus à la troisième région, tropicale ou équatoriale, où les apports noirs de l'esclavage continuent d'être visibles, région qui déborde du reste de beaucoup l'Amérique du sud elle-même. De Rio jusqu'au théâtre nord-américain de la guerre de Sécession, en passant par la côte Caraïbe des Antilles, se dessine toute une zone où le nègre, sans être toujours dominant, constitue cependant toujours un appoint notable. La côte brésilienne, à Rio et au nord de Rio, surtout à Bahia, est toute pénétrée de cette influence de la couleur : avec le nègre règnent la gaieté, la sensualité, le laisser-aller, la bonne humeur facile, ce qui fait une atmosphère bien différente de celle qu'imprègnent la tristesse espagnole ou l'incurable réserve indienne.

Dans cette comparaison, on le voit, c'est la géographie qui unit et l'histoire qui sépare : il y avait partout des Indiens, mais les Espagnols les ont consolidés tandis que les Anglo-saxons les ont détruits; de même, au nord comme au sud, les circonstances de la mise en valeur ont provoqué l'importation d'esclaves noirs, mais au Brésil la fusion a tendu à les assimiler, tandis qu'aux États-Unis un ostracisme, qui cependant n'est pas complet, rejette le nègre et par là le consolide; l'immigration blanche s'est établie aux États-Unis comme en Argentine, mais dans le premier cas elle s'est trouvée attirée vers le type anglo-saxon et dans le second vers le type méditerranéen. Les différences actuelles, les contrastes même des deux sections proviennent plutôt de l'évolution historique des quatre derniers siècles, qui divise et oppose justement ce que la géographie, seule, eût peut-être tendu à unir. La grande différence ici, ce n'est pas la nature, ce sont les hommes. Si, à la longue, la géographie devait l'emporter sur l'histoire, en tant que facteur de la formation

sociale américaine, les deux parties de ce grand continent ne devraient-elles pas tendre à se ressembler de plus en plus?

II

LA VIE ÉCONOMIQUE

Du point de vue économique, les divers pays sud-américains sont fort différents les uns des autres et, à première vue, c'est cette différence qui s'impose à l'esprit; on n'est pas tenté de généraliser. Il faut, en effet, classer d'un côté l'Argentine, l'Uruguay, le sud du Brésil, dont le peuplement et les conditions de mise en valeur rappellent le Canada ou la plaine du Mississipi. Par contre, le Brésil équatorial, le bassin amazonien ne constituent qu'une immensité à peine touchée, à peine repérée. Quant aux ressources des Andes et de la côte Pacifique, si elles sont énormes, elles ne sont pas à portée de la main : il faut de gros capitaux, de puissantes entreprises pour en tirer parti; le colon isolé lutterait le plus souvent en vain et ce serait la plus grande erreur de croire qu'il n'y a qu'à se baisser pour ramasser.

Pourtant, dans ce continent si divers, ce sont les mêmes problèmes économiques, financiers, monétaires que le voyageur retrouve partout; et, parallèlement, les mêmes méthodes dans les affaires, surtout le même rythme de développement dans la prospérité et de dérèglement dans les crises : bref, pour parler comme les Allemands le même « complexe » économique. Il apparaît avec évidence que l'Amérique du sud (disons même l'Amérique latine) possède, dans l'ordre économique, une atmosphère spéciale, un tempérament, des méthodes, des façons de réagir qui lui sont propres.

Réaction latine ou espagnole? Sans doute, car, dès la Havane, à cinq heures des États-Unis, on respire déjà l'air sud-américain; à El Paso del Norte (Texas), il suffit de traverser un pont de trente mètres. Peut-être devrait-on pourtant ajouter, se référant à la singulière unité géographique mentionnée plus haut, que l'Amérique du sud est, non seulement espagnole, mais américaine, de telle sorte que, dans

sa conception des affaires, elle présente en somme plus d'un trait de ressemblance avec les États-Unis. Il y a, bien sûr, le contraste du catholique et du puritain, du conquistador et du *settler* de l'ouest, du financier austral qui emprunte et du financier boréal qui prête... mais le fait qu'on vit, qu'on produit, qu'on dépense, de part et d'autre, dans un continent jeune est, après tout, le plus gros de conséquences, dans la mesure où il détermine l'attitude et les réflexes de l' « homme économique ».

Voici l'un des continents les plus riches du monde, un continent de « possibilités illimitées ». On le dit, peut-être trop; et on le croit, peut-être trop aussi; en tout cas on se le dit. Comme aux États-Unis, on s'est accoutumé depuis plusieurs générations, avec le bref coup d'arrêt de crises périodiques, à vivre dans une sorte de marée montante perpétuelle, et l'attitude de chacun est en conséquence. C'est l'atmosphère bien connue du pays jeune, où l'argent se gagne facilement et vite, où l'on est soulevé, sans mérite, presque sans rien avoir à faire, par la prospérité ambiante. On pense, en le transposant, au mot de La Bruyère : « Jeunesse du prince, source des belles fortunes. » Il se fait en effet de rapides, d'énormes fortunes, soit par la possession de la terre qui hausse de prix, soit par la politique et ses faveurs régaliennes, soit, dans les booms, par l'envolée irrésistible des cours. La folle richesse de quelques-uns fait oublier la médiocrité des autres, ou même leur misère quand il s'agit de la masse indienne. Et en effet, sauf dans le sud-est, la mise en valeur effective n'est encore que sporadique.

Cependant ces fortunes, comme aux États-Unis, ont leur légende et chacun en tire des conclusions personnelles, qui réagissent sur la psychologie commune. Puisque la nature, dans son développement spontané, puisque l'avenir travaillent pour vous, point n'est besoin de mettre de côté. De même, à quoi bon amortir dans les années de prospérité? Le niveau général, qui s'élève et vous soulève, ne fait-il pas le nécessaire à votre place? Nous connaissons pareille attitude : les Américains du nord l'adoptent et même la recommandent depuis un siècle; ce sont les Français, ces pessimistes, qui, vivant dans un pays où la marée ne monte plus,

la réprouvent comme déraisonnable. A cet égard l'Américain du sud, qui dépense tous ses revenus, est donc tout simplement américain, il appartient à son continent. Il y a a toutefois une nuance, car il dépense aussi comme un Espagnol, plus exactement comme un Castillan ou un Andalou. Plus encore que le confort, c'est le luxe qu'il aime, l'élégance, la vie facile; il a le goût de l'ostentation, étranger en somme à la mentalité anglo-saxonne; il se défend mal, quand il est riche, contre le coulage.

Une tentation particulière de dépense existe pour les Sud-américains. On a l'impression que beaucoup d'entre eux sont mal enracinés dans le nouveau monde; qu'ils aiment, et même avec passion, leur patrie, point de doute, et cependant un attrait persistant les appelle en Europe, non pas simplement pour un voyage mais pour de longs, d'interminables séjours. Il existe une élite cultivée, dont la culture est plus proche de l'Europe que de l'Amérique; certains de ses membres finissent par ne plus vivre qu'à Paris ou sur la côte d'Azur; c'est une contre-migration, souvent activée par les persécutions politiques et qui se fait individuellement par groupes, par familles, par tribus : la pension de famille, l'hôtel, le palace sont remplis, débordent de ce reflux. On a pu voir tel ménage venir, avec huit enfants, passer en France, en Suisse, en Italie, un an, deux ans, davantage même; or il ne s'agit pas en l'espèce, quand la famille est riche, de déplacements modestes, mais du train le plus coûteux, dans les palaces, les sleeping, les appartements de luxe. Il y a là une cause chronique de déséquilibre économique, en raison des sorties d'argent persistantes qui en sont la conséquence. Le même phénomène s'observe sans doute aux États-Unis, où une partie de la population demeure également nomade de tempérament; mais, dans l'Amérique du sud, on aboutit ainsi à une véritable hémorragie monétaire.

Ce continent si riche souffre donc d'un déséquilibre permanent de l'économie privée. Souvent la richesse générale est assez grande pour corriger l'imprévoyance de chacun; cependant, dès que l'accroissement spontané de cette richesse n'est plus énorme, il devient insuffisant pour couvrir des dépenses excessives, de telle sorte que le déficit règne à peu près à l'état

chronique. Prenons, dans n'importe quel pays de l'Amérique du sud, un homme de ressources moyennes ou même un homme riche; il est à parier que ses dépenses épuisent et même excèdent ses revenus; mais il trouve la chose naturelle, et chacun avec lui. L'excédent, il l'emprunte à des prêteurs complaisants et faciles, qui ont toujours vécu dans cette atmosphère d'aimable optimisme. Il est fréquent d'hypothéquer un bien pour faire face à des dépenses courantes, pour payer par exemple un voyage en France. Selon la morale des almanachs de bon conseil on ne devrait pas s'en tirer, et de fait, à ce régime, beaucoup de fortunes s'effritent et disparaissent; et pourtant on s'en tire souvent, parce que, depuis plusieurs générations, le prix de la terre a monté; l'hypothèque qui, normalement, aurait dû absorber la totalité d'une propriété, se liquide par la vente d'une partie, et l'optimisme de l'emprunteur se trouve justifié, puisqu'en fin de compte il demeure même plus riche qu'auparavant. L'opinion s'est si bien accoutumée à ces pratiques, à ce recours constant au crédit, qu'elle ne songe plus ni à s'en étonner, ni à les condamner. On voit des gens emprunter sans en avoir besoin, simplement pour prouver qu'ils peuvent trouver des prêteurs; et leur crédit en est consolidé.

Les immigrants, quand ils sont de race rude, conservent un certain temps le goût de la vie simple; ils se restreignent comme dans les vieux pays, et mettent de côté. On distingue ainsi, dans l'immigration sud-américaine, toute une série de gens qui ont de l'économie, de l'épargne, de l'argent, la même conception que les Français. Il ne s'agit naturellement ni des Nordiques (Allemands, Anglais), qui sont au fond dépensiers et sans prudence financière personnelle, ni des Espagnols du sud, qui ont le sens de la magnificence. Je veux parler ici des Basques, des Catalans, des Asturiens, des Galiciens ou des Portugais du nord, des Piémontais, des Suisses, des Français... Toutes ces races ont un sens commun du travail, de la propriété, de la fortune. Il serait bien intéressant de dresser la carte d'origine de ces immigrants, pour chercher ce qui, chez eux, explique cette manière commune d'envisager certaines choses. Est-ce la race (presque tous sont des Celtes, du type dit alpin), est-ce l'origine monta-

gnarde, ou bien simplement la tradition de pays où l'argent se gagne péniblement? Quoi qu'il en soit, l'attitude dont ils font preuve dans la gestion de leurs intérêts privés, dure un certain temps, puis ils font comme tout le monde; du moins les fils, désormais adaptés, cessent invariablement de faire comme leurs parents, dont ils méprisent la mesquine prudence. Les mêmes étapes dans l'assimilation s'observent, avec un parallélisme étonnant, aux États-Unis. L'Italien de Chicago ne se transforme pas moins que l'Italien de Buenos-Aires. Ce qui fait le changement, c'est le passage d'une attitude de méfiance à une attitude de confiance à l'égard de l'avenir. En Europe, on ne comptait guère que sur soi, sur l'argent péniblement accumulé, comme une assurance contre la vie mauvaise, contre l'avenir, dont on n'attend rien de bon. Dans le nouveau monde on ne compte pas moins sur le travail, mais — différence essentielle — on sait ou l'on croit que l'on pourra demain gagner tout aussi facilement ce qu'on a gagné la veille; et l'on se dit, en outre, que tout monte, que par conséquent demain a toute chance d'être meilleur, plus riche qu'aujourd'hui. On se fait donc de la richesse une idée dynamique, et non pas statique comme dans les vieux pays de l'Europe méditerranéenne. Voilà qui nous justifie de parler d'une atmosphère américaine, commune aux deux sections du continent. Toutefois, si nous considérions le nord de l'Europe, nous verrions peut-être que tous les pays qui n'ont pas subi la domination romaine partagent au fond cette conception de la richesse envisagée comme un devenir. N'est-ce pas, par exemple, le cas de l'Angleterre victorienne, de l'Allemagne impériale?

La confiance est ici mère de l'imprudence, si l'on dépasse la mesure. En ce qui concerne l'Amérique latine, la conséquence trop évidente c'est que le capital ne s'accumule pas en quantité suffisante pour les besoins de la mise en valeur. Dans la mesure ou un excédent de capitaux demeure disponible, il s'emploie surtout en placements fonciers; de sa tradition patriarcale toute proche, l'élite de ces pays conserve le goût et le sens de la terre, l'instinct de son exploitation. Mais les investissements se bornent à peu près à cela. Quand il faut des capitaux massifs, pour l'État, les travaux

publics, les mines, c'est presque invariablement à l'extérieur qu'on est obligé de les chercher. Avec ces capitaux, ce sont les cadres des entreprises, les animateurs, le personnel technique qu'on emprunte hors du pays. C'est ainsi que, dans l'ensemble, les chemins de fer sont anglais, les mines anglaises ou américaines, les banques anglaises, américaines, françaises ou italiennes, les services publics (eau, gaz, électricité, etc.), de plus en plus américains. Il en résulte — répercussion dont la portée dépasse de beaucoup le domaine de la finance — que toute une partie de l'activité économique est étrangère par ses capitaux, son personnel, son esprit, ses intérêts. La plupart des étrangers qui dirigent les entreprises, du moins les grandes, ne se naturalisent pas, surtout quand ils sont Américains ou Anglais; ils demeurent dans le pays comme une classe étanche de colonisateurs dans une colonie d'exploitation, On ne s'aperçoit du reste pas que les nationaux fassent un effort pour absorber le capital exotique, en le rachetant. La dette des États demeure une dette étrangère, et de même la majeure partie de la dette contractée pour les mines, les chemins de fer ou l'industrie. Il ne semble même pas que le désir de se libérer de cette emprise extérieure existe : l'opinion locale, à quelques exceptions près, accepte l'endettement envers l'étranger comme un phénomène normal, destiné à demeurer permanent.

Cette attitude à l'égard de la mise en valeur se reflète dans la répartition des activités, qui comporte en quelque sorte une série d'étages. Les descendants des conquérants et des colonisateurs espagnols ou portugais de vieille souche possèdent la terre, les grandes exploitations agricoles; ils constituent, à peu près partout, une aristocratie foncière héréditaire, dont le caractère patriarcal est encore très sensible. Mais une nouvelle couche de colonisation rurale, plus démocratique, a été constituée par les apports, relativement récents, de l'immigration européenne : les Italiens, Allemands, Suisses, Espagnols, Français même, forment, en Argentine, en Uruguay, dans le sud du Brésil, une population relativement homogène socialement, sinon par son origine, qui se rapproche bien davantage des Nord-américains du *Middle West* que de l'ancienne couche de population espagnole ou portugaise.

Quant au moyen et petit commerce, il est surtout entre les mains d'Italiens, de Français, d'Allemands, qui, du moins sur le Pacifique, tendent à être partiellement supplantés par des Japonais, et un peu partout par des Syriens. Les grandes affaires enfin, comme nous l'indiquions, appartiennent aux Anglais, aux Français, aux Belges, aux Allemands, aux Suisses, mais surtout et de plus en plus aux Américains du nord. Dans ce domaine de la haute direction économique et financière, les nationaux ne tiennent qu'exceptionnellement la première place : ils sont sans doute admis dans les conseils d'administration et fournissent la masse du personnel, mais la direction effective leur échappe. Notons cependant que les hommes distingués — ou plus exactement influents — du pays sont pris comme conseils, juridiques ou politiques, dans les grandes entreprises, ce qui leur ménage une position stratégique d'intermédiaires, indispensables entre le capital étranger et les autorités politiques du pays. Tel conseil juridique ne donnera peut-être que peu de conseils juridiques, mais sera appelé à donner beaucoup de renseignements ou de conseils politiques; c'est lui qui parfois interviendra, de manière décisive, quand il s'agira de défendre l'affaire qu'il représente contre telle mesure, douanière ou fiscale, susceptible de lui nuire, éventuellement même de la détruire. A mesure que les vieilles fortunes traditionnelles s'effritent, lentement il est vrai, il devient de plus en plus nécessaire, pour les membres de l'ancienne aristocratie, de trouver des emplois de cette sorte dans les grandes entreprises étrangères.

En résumé, bien que la puissance d'assimilation de l'Amérique du sud soit considérable, à peine moindre que celle des États-Unis, ce continent, qu'il s'agisse de ses capitaux ou de ses dirigeants économiques, demeure largement encore à la période coloniale, c'est-à-dire à la période où l'impulsion financière reste étrangère. Il semblerait, à première vue, que cette étape doive demeurer passagère, faire place à une période de réelle autonomie économique. Or le progrès dans ce sens est peu sensible, la raison principale étant qu'il n'y a formation ni de capital national indépendant, ni de dirigeants ayant la valeur technique suffisante pour conduire effectivement les

opérations compliquées et difficiles de la grande production moderne.

On voit assez clairement, dans ces divers traits, les faiblesses du système, notamment son vice essentiel qui est l'endettement. Considérez la balance des comptes de n'importe quel pays sud-américain, vous la trouverez invariablement menacée de déséquilibre par la charge implacable des paiements à effectuer au dehors : coupons des emprunts d'États, de provinces, de villes souscrits aux États-Unis ou en Europe, dividendes ou intérêts à servir au capital étranger investi dans le pays, versements des immigrants à leurs familles en Europe, rapatriements de fortunes des étrangers qui quittent l'Amérique, enfin — poste difficile à préciser mais formidable, qu'on ne s'y trompe pas — dépenses des Sud-américains voyageant, séjournant ou même vivant de façon permanente en Europe. Il faut naturellement ajouter les importations, forcément importantes dans des sociétés qui achètent au dehors la plus grande partie sinon la totalité des articles manufacturés dont elles ont besoin.

Pour faire face à ces règlements extérieurs, dont la charge est permanente, une contre-partie unique (l'emprunt étant mis à part), l'exportation des produits du sol : maïs, blé, viande, laine, café, ou bien, dans le domaine minier, cuivre, salpêtre, minerais... Il n'y a pas d'exportations « invisibles », ni de « services », pour employer un terme devenu courant dans ce genre de discussions : pas de capital placé au dehors et productif de revenus, pas d'argent gagné au dehors par les nationaux et partiellement rapatrié; les transports maritimes sont assurés par les étrangers, et de même toutes les opérations de banque, de courtage ou d'assurances. Nous sommes donc en présence d'un type, en quelque sorte classique, de pays économiquement jeunes, c'est-à-dire exportateurs de leurs produits bruts et importateurs de leurs articles manufacturés, finançant leur activité par l'emprunt extérieur et dépendant entièrement, du moins tant qu'ils restent à ce stade de développement, du volume et du prix des aliments ou matières premières qu'ils exportent. Les exemples sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister. Rappelons seulement, par exemple, que, dans les expor-

tations chiliennes de l'année 1928 (année de prospérité), les produits bruts entrent pour 86 p. 100, dont le salpêtre pour 47 p. 100 et le cuivre pour 31 p. 100! Au Brésil, la même année, c'est la même chose, le café cette fois constituant 72 p. 100 des exportations, les peaux 7 p. 100. En Argentine c'est encore la même histoire : dans les exportations de 1929 (également une année de prospérité), les produits de l'agriculture figurent pour 66 p. 100, ceux de l'élevage pour 32 p. 100. Dans les exportations du Pérou, les produits bruts (coton, sucre, minerais, pétrole, laine, peaux) entrent pour la totalité.

Il existe dans le monde suffisamment de pays de ce type et nous les voyons vivre depuis assez longtemps sous nos yeux pour avoir, en fin de compte, l'expérience de leur façon de se comporter, soit dans la prospérité soit dans les crises. L'Australie par exemple se classe dans ce groupe et il n'y a pas si longtemps qu'il eût fallu y classer également, du moins dans une certaine mesure, les États-Unis et le Canada. Mais, chose singulière, à la plupart d'entre eux l'expérience du passé semble n'avoir pas beaucoup servi.

Envisageons d'abord les pays sud-américains dans leurs phases de prospérité. Même alors, une condition primordiale s'impose pour qu'ils atteignent l'équilibre économique, c'est que leur balance commerciale soit, non seulement favorable, mais très favorable. Quand les récoltes sont bonnes, les prix élevés, pareille situation se réalise aisément; mais si la balance commerciale devient déficitaire, si même elle n'est plus que modérément favorable, il n'existe plus de contre-partie suffisante pour faire face à la fois au paiement des importations et à la charge des emprunts. On se rend très bien compte, en analysant la position de ces pays neufs, exportateurs de produits bruts, que l'excédent des exportations, signe éventuel de leur prospérité, est en même temps chez eux un signe de leur endettement : ils paient en marchandises. L'Australie et l'Inde, par exemple, sont dans ce cas; il en était de même de la Russie d'avant-guerre, et même des États-Unis du XIXe siècle.

Il arrive cependant, pendant les périodes de prospérité et de hauts prix, que l'excédent des exportations soit suffisamment

élevé pour laisser, même après le paiement des importations et de l'intérêt du capital emprunté, une forte marge créditrice. C'est le moment où l'afflux de la richesse permettrait d'accumuler, d'amortir, de préparer l'indépendance économique de l'avenir. Or il ne semble pas que l'Amérique du Sud ait profité de ces occasions, qui sont cependant revenues périodiquement, pour pratiquer une semblable politique. C'était le moment d'épargner, d'amortir les dettes extérieures, de racheter les entreprises étrangères. Bien au contraire, on profite des vaches grasses pour emprunter encore à des prêteurs, qui, justement alors, viennent vous relancer, vous fatiguent de leur insistance, vous imposent leur argent. La tentation est trop grande : avec ce capital emprunté, qui afflue sans qu'on ait même besoin de le solliciter, les gouvernements embellissent les capitales, construisent des routes cimentées de grand luxe; on dresse dans l'azur des gratte-ciel dont les bureaux ne se loueront pas; des clubs somptueux, des Parlements magnifiques s'élèvent. Et, comme toujours, on croit que la prospérité ne finira jamais; la leçon des crises précédentes est régulièrement oubliée : « Cette fois-ci, dit-on, ce n'est plus comme les autres... » On vous le prouve avec mille bonnes raisons.

L'erreur consiste, on s'en aperçoit plus tard, à établir le train de vie national au niveau le plus élevé des prix d'exportation, comme s'il devait rester normal, ce qui nécessite, ne serait-ce que pour continuer la vie quotidienne sur ce pied, un afflux continu d'emprunts nouveaux. Le système, dès lors, apparaît comme n'étant jamais en état d'équilibre complet, car on ne peut assurer à la fois le règlement des charges extérieures et le rythme de développement exigé que par un apport constant de capitaux, en provenance de l'étranger, dont une large proportion passe en dépenses somptuaires et même en dépenses courantes, à supposer qu'une partie ne se perde pas en route. Il en résulte que, dès que le flux des prêts extérieurs se tarit, l'équilibre économique se trouve compromis.

Or ce flux se tarit justement quand on aurait le plus besoin qu'il se maintienne, c'est-à-dire quand les prix baissent. Les exportations de produits ne suffisant plus à

équilibrer les paiements extérieurs, il devient difficile, voire impossible, de se procurer les moyens internationaux de règlements nécessaires. Inévitablement alors, la monnaie fléchit; si l'on réussit à lui conserver une valeur nominale, ce n'est qu'à l'intérieur des frontières, par des moyens qui tiennent plus de la police que de la finance. Ou bien l'on suspend tout simplement le service des coupons étrangers, ce qui, contrairement à l'illusion des gens qui recourent à pareil expédient, n'est pas une solution. Le pays, naturellement, n'a pas perdu sa richesse naturelle; ses « possibilités », selon la formule, demeurent « infinies »; mais cette richesse est ou bien virtuelle encore ou bien immobilisée, de telle sorte que la main ne peut l'atteindre et que, de ce fait, la circulation de tout le système est purement et simplement bloquée. Cette embolie, qui serait mortelle pour des organismes sociaux plus évolués et par conséquent plus complexes, paraît ne pas l'être pour ces sociétés jeunes et souples; bien au contraire, elle facilite les conditions d'un rétablissement ultérieur. En suspendant ou en ne délivrant plus qu'avec une extrême parcimonie les moyens de change sur l'étranger, le gouvernement aboutit à réduire, du jour au lendemain, dans une mesure draconienne, les importations de produits; de ce fait les nationaux qui vivaient en Europe n'y peuvent plus rester, puisque leurs revenus ne leur y parviennent plus : il faut bien qu'ils rentrent. A l'intérieur du pays les gens riches, comme les gens moins riches, réduisent leur train : on ferme l'hôtel somptueux de la capitale pour se retirer à la campagne, où l'on vit de rien, sur la terre. L'immense avantage de ces pays, c'est que leur sol, après tout, les nourrit; ils retournent à l'économie naturelle de leurs pères, à la *natural wirtschaft* des économistes allemands. Ainsi l'on a cargué les voiles et l'on peut attendre le retour du beau temps.

La conclusion, c'est que, dans les pays qui ont une pareille conception de leur équilibre et de leur rythme d'évolution, l'on ne peut se tirer d'affaire (la suspension des paiements étant exclue) que par une hausse générale et persistante, je serais presque tenté de dire : normale, chronique, statutaire! Il faut que cette hausse, qui se produit indépendamment

de la volonté ou de l'effort des individus, paie leurs légitimes ambitions, mais aussi leurs prétentions et même leurs fautes. Tout le système est basé sur l'hypothèse qu'il en sera ainsi, que cette hausse se produira, continuera toujours de se produire. Autrement, comme tout le monde a emprunté, comme tout le monde a fait crédit, une partie notable des engagements demeurera nécessairement en l'air. On finit, presque normalement, par un concordat ou une forme quelconque de règlement transactionnel, qui n'étonnent tout à fait ni l'emprunteur ni le prêteur. Il est vrai que ce dernier a généralement repassé sa créance à d'autres, de sorte qu'on ne voit pas le perdant étranger, qui est désarmé, silencieux et lointain. Entre gens qui sont sur place, on se comprend à demi-mot. Le fait qu'il en soit ainsi, que les intéressés aient compris et se soient même résignés par avance n'est, au fond, ni réconfortant ni rassurant. Il révèle une psychologie de risque et de jeu, parfaitement compréhensible pour tous ceux qui ont vécu dans les pays nouveaux, aux États-Unis comme ailleurs, mais que le prêteur du vieux monde ne partage pas, parce qu'il ne respire pas, chez lui, l'atmosphère qui l'expliquerait, la justifierait même à ses yeux. Nous nous étonnons du faible dividende que laissent le plus souvent les faillites sud-américaines, mais l'Amérique, elle, ne s'en étonne pas; elle sait bien que la mise en valeur d'un continent nouveau comporte, nécessite même pareils risques. Cette audace, cette confiance, mêlée ici d'une certaine indulgence, que l'on rencontre aussi aux États-Unis, rend les gens sympathiques, charmants et de rapports agréables, mais elle oblige l'homme qui veut survivre à se tirer d'affaire par les moyens que son ingéniosité veut bien lui suggérer. Un Français de la vieille école qui refuse de s'accommoder à cette atmosphère fait aussi bien de s'en aller tout de suite; par ailleurs, s'il s'accommodait trop facilement, ne serait-ce pas au risque de perdre sa vieille et respectable notion du crédit. Les Argentins ont, à cet égard, une expression évocatrice, pour parler de l'homme intelligent qui sait tirer son épingle du jeu : il est, dit-on, *vivo*, mais est-ce complètement un éloge?

L'examen de ces circonstances montre que l'Amérique du sud persiste, du point de vue financier, dans l'attitude

« coloniale », dont les États-Unis se sont maintenant départis. Mais on voit aussi qu'au sud comme au nord le continent américain assied fondamentalement sa conception de la vie économique sur l'hypothèse d'une marée montante continue. Quand la crise vient, il ne reste d'autre moyen que la restriction draconienne et l'arrangement avec les créanciers : ceux-ci n'ont de véritable garantie de remboursement que lorsque la tendance des prix est en hausse; s'ils s'effondrent, il faut revenir brutalement à un niveau plus en rapport avec les possibilités, et de ce fait une fraction du capital emprunté se trouve, de gré ou de force, amorti. Pareille revision apparaît comme une condition, tôt ou tard nécessaire, du progrès et de la mise en valeur des pays nouveaux; le poids, autrement, serait trop lourd pour de jeunes pays, pressés de vivre leur vie.

Si l'on considère la doctrine financière selon laquelle l'Angleterre du XIXe siècle a commandité le monde, on constate qu'elle tenait parfaitement compte de ces circonstances. La Cité savait très bien qu'une partie des prêts consentis par elle ne serait pas remboursée, ne pouvait pas l'être; mais elle savait aussi qu'en équipant des pays nouveaux elle préparait une clientèle nouvelle pour l'exportation britannique. On faisait la part du feu (côté pessimisme), mais au fond c'est l'optimisme qui demeurait le facteur déterminant. La prospérité d'aujourd'hui s'établissait par la préparation de la prospérité de demain. Peut-être est-ce là le rythme de la colonisation des continents nouveaux. Après les mises au point, que nous appelons crises, il ne reste pas que des ruines : les villes ont été magnifiquement équipées (les capitales sud-américaines sont les plus belles du monde), des routes ont été construites, des ports équipés, des mines aménagées; les entreprises sagement gérées survivent, et les nationaux, plus souples que nous parce que plus jeunes, se sont mis au diapason avec une étonnante aisance. On sera bientôt prêt à repartir, avec de nouveaux commanditaires, qui seront certainement là, disponibles, le jour où les prix remonteront.

III

LE RÉGIME POLITIQUE

Le trait essentiel des régimes politiques de l'Amérique latine, c'est la prépondérance du président de la République. Dans les périodes électorales, quand se renouvellent les grands corps ou les hauts postes de l'État, ce n'est pas l'élection des assemblées qui absorbe l'intérêt : toute l'attention, toutes les passions se concentrent sur la désignation du président, non pour qu'il préside mais pour qu'il gouverne. Que ce chef s'impose par la force, qu'il soit plébiscité ou régulièrement élu, peu importe, la conclusion est toujours la même, c'est qu'il ne s'agit que de lui, que de lui seul. Le véritable équivalent français, c'est le consulat : l'Amérique latine est présidentielle au sens de l'an VIII ou de 1852.

Par contraste avec le parlementarisme de l'Europe occidentale, cette conception présidentielle du gouvernement dépasse, à vrai dire, l'Amérique latine : elle s'étend — le Canada excepté — au continent américain tout entier. Le président des États-Unis est en effet, ne nous y trompons pas, un tribun délégué par le peuple. Mais ici le pouvoir exécutif fédéral connaît au moins deux limitations : la résistance locale des États, qui s'exprime dans le Sénat, délégation fédérale plus qu'assemblée législative; puis l'interdiction, non écrite mais décisive, pour le président de solliciter plus d'une fois le renouvellement de son mandat de quatre ans. Une tyrannie virtuelle est ainsi efficacement prévenue.

Dans l'Amérique du sud ou l'Amérique centrale, ces limitations, en dépit d'apparences contraires, ne jouent qu'à peine. L'autonomie des provinces ou des États existe bien en droit, elle peut même, comme au Brésil, comporter de véritables exagérations; mais, en fait, l'autorité centrale viole, comme il lui plaît, cette autonomie par l'envoi d' « interventeurs » arbitraires, qui se substituent d'autorité aux pouvoirs locaux. La défense parlementaire n'est guère plus efficace : dès qu'un président fort se manifeste, l'expérience prouve que c'est lui qui « fait » les assemblées élues ou soi-disant élues, et celles-ci

ne songent même pas ensuite à lui résister. Quant à l'interdiction pour le président de solliciter indéfiniment la réélection ou du moins de ne se représenter qu'après l'interruption d'un terme intermédiaire, la plupart des constitutions l'ont sans doute inscrite dans leurs dispositions, tant le besoin se faisait sentir de limiter, au moins dans le temps, une autorité susceptible de devenir excessive. Mais que de moyens de tourner la loi, surtout quand il n'y a pas d'opinion organisée pour la protestation! On fera par exemple élire un homme de paille, sous le nom duquel on continuera de gouverner et qui ne sera qu'un intérimaire; ou bien l'on détiendra la réalité du pouvoir sous quelque autre titre que celui de président : comme ministre, par exemple, ou chef de l'armée; tout simplement même, par respect rituel pour la majesté des textes, on fera changer les articles constitutionnels gênants par des assemblées aussi serviles que celles qui offraient la couronne à Napoléon. M. Garcia Calderon, ce Tocqueville des démocraties latines, estime à vingt années la période normale des pouvoirs dictatoriaux de fait d'une forte personnalité dans l'Amérique du sud. Nous sommes loin des deux termes de quatre ans, parcimonieusement mesurés aux Grant ou aux Roosevelt.

On voit où réside la ressemblance fondamentale entre les deux sections, anglo-saxonne et latine, du nouveau continent : c'est que, de part et d'autre, l'accent est mis sur l'homme qui gouverne et non sur l'assemblée qui contrôle. La raison est sans doute que, dans une société neuve, les problèmes qui se posent, simples mais brutaux, nécessitent la décision rapide et sans nuance d'un exécutif énergique. L'assemblée répond déjà à une représentation plus complexe. L'Europe libérale du XIXe siècle — car nous changeons — chargeait des assemblées élues de surveiller les gouvernements, dont on voulait réduire l'arbitraire. Aux États-Unis, par un processus contraire, c'est contre des assemblées incompétentes ou corrompues qu'on se défend, en leur opposant la dictature de personnalités vigoureuses — maires, gouverneurs ou présidents — qui s'appuient directement sur la délégation populaire. A l'exception du Canada (et je n'oublie pas ici le Chili du XIXe siècle), il n'y a nulle part de véritable esprit parlementaire en Amérique.

Mais il y a par contre, entre le nord et le sud, une différence essentielle, c'est qu'au sud le pouvoir exécutif ne connaît pas de véritable contrepoids. On pourrait faire des réserves — pour l'Uruguay notamment ou l'Argentine, — mais la réalité de ce fait capital n'en demeure pas moins incontestable. L'histoire du peuplement fournit, semble-t-il, une explication de ce contraste. Il y avait aux États-Unis, dès le XVIIIe siècle, un peuple relativement homogène, issu de l'Europe anglo-saxonne; c'étaient, principalement en Nouvelle-Angleterre, des protestants de formation calviniste, accoutumés à gérer eux-mêmes les affaires de leur église, de leur commune : une opinion publique, un esprit civique devaient naturellement tendre, de la sorte, à se constituer, fondement d'une démocratie, dans le sens anglo-saxon du terme. Les Espagnols catholiques du reste de l'Amérique étaient, au contraire, jalousement écartés par leur clergé de toute intervention dans la conduite de l'Église, et l'Espagne redoutait également de leur part toute aspiration d'autonomie dans le domaine administratif ou politique. Plutôt que d'un peuple il s'agissait, du reste, d'une aristocratie, ou, si l'on veut, d'une minorité conquérante, dominant ou exploitant une masse indienne et métisse. Les hommes, dans ces conditions, demeuraient des individus sans devenir des citoyens; leurs qualités restaient privées, sans s'épanouir en qualités civiques. Dans ce désert social, la force naturellement primait, favorisant l'omnipotence du chef, quel que fût son titre, civil ou militaire, qui savait s'affirmer. Depuis ces origines, la société sud-américaine, du moins dans la région andine, ne s'est en somme que peu modifiée; et là même où elle s'est transformée par l'afflux d'une immigration nouvelle, comme en Argentine, l'impulsion initiale est encore sensible. L'histoire a ici séparé, en deux destinées différentes, ce que l'atmosphère commune d'un même continent eût dû tendre à unifier.

Aux États-Unis, la puissance présidentielle est donc contrebalancée par des institutions légales, dont l'opinion publique ne tolérerait vraisemblablement pas l'annihilation. Il n'en est pas de même, du moins dans la période que nous traversons, en Amérique latine. Nous touchons ici au point réellement malsain de l'organisme politique sud-américain : le manque

de respect pour la légalité. Nulle part, cependant, on ne parle plus abondamment, plus éloquemment du droit, de la loi, de la constitution. La langue espagnole, oratoire et lapidaire, se prête si bien à ces affirmations doctrinales qu'on se demande si le simple plaisir, presque physique, de prononcer des mots sonores ne se suffit pas en l'espèce à lui-même. Victor Hugo, cet Espagnol, créait des noms propres magnifiques qui ne signifiaient rien, pour le plaisir, parce que cela « sonnait » bien. Nous pouvons comprendre cela, nous autres Français, parce que nous avons pied sur la Méditerranée; mais l'Angleterre, ancêtre des pays constitutionnels, n'a même pas de constitution écrite! Je n'ai jamais tant entendu parler de constitution que dans ces pays où la constitution est journellement violée. D'éminents juristes discutent, savamment et consciencieusement, la signification de textes dont les politiciens se moquent. La loi n'a de majesté que dans les mots; avouons-le, c'est en fin de compte la force seule qui pèse.

Pourquoi cette tentation de l'arbitraire, de l'abus de pouvoir, de la tyrannie même, qui paraît irrésistible chez les Latins du nouveau monde? Pourquoi cette extraordinaire âpreté à se maintenir au pouvoir, à s'y perpétuer, même quand les délais légaux sont épuisés? C'est, semble-t-il, que dans ces pays, le gouvernement comporte trop d'avantages personnels pour ceux qui l'exercent et surtout pour leurs amis. Le nouveau chef de l'État nomme librement et sans la moindre restriction, c'est-à-dire arbitrairement, à tous les emplois; il renvoie la clientèle du gouvernement précédent pour la remplacer par la sienne propre, qui a les dents d'autant plus longues qu'elle a plus longtemps attendu; les officiers, les professeurs eux-mêmes sont entraînés dans le tourbillon, car il n'existe pas de corps de fonctionnaires stables, possédant des statuts qui protègent leurs droits. Si le président est sans scrupules, ce ne sont pas seulement des postes qu'il distribue, mais des concessions ou des privilèges financiers de toutes sortes, qui enrichissent leur bénéficiaire. Dès l'instant que toute surveillance devient vaine, on jouit de l'impunité, du moins tant qu'on est puissant. On conçoit dès lors que les occupants du pouvoir tendent à s'y incruster.

L'erreur, ici, serait de chercher des explications trop subtiles : au fond tout cela est, le plus souvent, brutal et sans doctrine. Napoléon disait qu'une révolution c'est une idée qui a trouvé des baïonnettes. Cette définition ne s'appliquerait pas exactement aux révolutions sud-américaines, parce que trop souvent l'idée est absente de ces mouvements, qui visent surtout à la conquête élémentaire du pouvoir ou bien ne sont que la protestation, devenue irrésistible, contre un régime devenu intolérable. Cependant il faut toujours, ici comme ailleurs, trouver des baïonnettes, ou du moins s'assurer que les baïonnettes demeureront neutres et laisseront tomber le tyran. Tout aussi bien que les conjurés, les gouvernements qui se défendent savent cela. Ils ont, dès le début, usé de parades préventives devenues classiques : les remplaçants éventuels, on les a gagnés en les pourvoyant s'ils sont puissants; ou bien des postes d'ambassadeurs ont couvert pour eux un exil doré; d'autres ont été expulsés sans ménagement, ou simplement jetés en prison, presque toujours par mesure de haute police, sans le moindre jugement. Les constitutions revendiquent les libertés imprescriptibles de l'individu, mais, contre celui qui détient l'épée, rien ne saurait prévaloir. Dans ce jeu, les conseils de bon sens de Machiavel, si simples, retrouvent toute leur fraîcheur.

Nous voici donc ramenés, d'une façon en quelque sorte implacable, au rôle de l'armée dans les luttes politiques. En l'absence d'un esprit de légalité vraiment efficace et d'institutions civiles ayant leur vertu propre, il faut bien constater que, presque partout, l'armée est la seule force sociale organisée. L'État est donc à la merci de cette force, qui le défend contre le désordre, mais qui pourrait aussi se retourner contre lui. C'est une vérité d'expérience qu'en Amérique du sud on pourrait à la rigueur gouverner sans l'armée, mais non pas gouverner contre elle.

Les armées sud-américaines sont de qualité fort différente. Certaines d'entre elles ont ou avaient atteint, sous la direction d'instructeurs étrangers, un niveau technique et moral élevé. Les officiers, souvent distingués et capables individuellement, comprennent vite, apprennent intelligemment; l'élite, parmi eux, possède de belles possibilités d'éducation

militaire. Il existe cependant partout un virus intime, la tentation latente de l'intervention politique, et il faut avouer qu'à l'exception de certaines périodes de redressement toute l'atmosphère ambiante y invite. Si, en effet, les chefs militaires sont placés près du pouvoir, l'intrigue les guette; s'ils sont au contraire détachés dans des garnisons lointaines, la politique locale les pénètre comme par endosmose et ils sont tentés de prendre parti, soit pour telle province contre telle autre, soit pour le clan des mécontents contre les satisfaits, ou *vice versa*. Il arrive du reste que leur désir d'action politique soit désintéressé : ils pensent sauver la patrie, défendre l'ordre social, dont ils se sentent responsables, à la place de gouvernements qui ne font pas leur devoir. Grands chefs ou simples commandants d'unités ont du reste fréquemment ce sentiment d'ancien régime que l'unité qu'ils commandent leur appartient, et ils sont d'autant plus enclins à le croire que sous-officiers et soldats les suivent le plus souvent sans discuter. Les hommes, en effet, sont, d'habitude, des illettrés, presque toujours indiens ou métis, qui marchent sans chercher à comprendre, parce qu'on leur commande de le faire. Les sous-officiers, de formation professionnelle plus sérieuse, demeurent également dans la plupart des cas de simples gens de métier, sans tendances politiques indépendantes ou même conscientes. Les uns et les autres sont des instruments entre les mains de leurs chefs. Le jour où il en serait autrement, où par exemple les sous-officiers prendraient, de leur propre aveu, des initiatives politiques (le cas s'est, récemment produit au Chili), une page serait tournée dans l'histoire de l'Amérique du sud et les mouvements militaires risqueraient de tourner à la révolution sociale, selon la formule connue des comités d'ouvriers et de soldats. Mais on n'en est pas là. Jusqu'ici les intrusions militaires dans la politique ont été presque toujours affaires d'officiers, la question étant de savoir au service de quelle politique, de quel parti ou de quel clan la force armée accepterait de marcher.

Nous sommes ici au cœur même des problèmes du gouvernement dans l'Amérique latine. Mais gardons-nous de croire que ces problèmes se posent comme dans notre Europe

occidentale : bien plutôt, sauf quelques exceptions, comme en Turquie ou dans les Balkans. Les pays sud-américains sont énormes et à peine peuplés; les communications y demeurent lentes, parfois rudimentaires; dans certains cas, comme au Pérou, la capitale n'est reliée aux provinces que par mer ou par avion; même quand il y a des chemins de fer, les trajets sont longs, interminables. Dans ces conditions, la pratique du gouvernement se réduit à quelques opérations, à la fois simples et brutales. Il n'y a pas ou guère d'opinion publique, peu de sentiment de l'intérêt général; les étrangers qui viennent exploiter les richesses nationales ne se soucient que de leur exploitation. Dès lors, régner et gouverner sont des notions qui se distinguent mal et tendent à se confondre. L'observateur européen, désaccoutumé de ces propositions simplifiées, retrouve avec étonnement des méthodes de gouvernement élémentaires, que la complication de nos sociétés modernes lui avait fait perdre de vue, mais qui demeurent cependant au fond le secret de tout le jeu. On pourrait résumer ce programme de gouvernement en deux articles essentiels. Article premier : entretenir la force armée (armée et police) et s'assurer sa fidélité en la payant bien; article deux : posséder les ressources financières suffisantes pour appliquer l'article premier. Tout le reste découle de là : occuper solidement la capitale, être représenté dans les provinces par des agents sûrs, disposer de suffisamment d'argent pour alimenter le dévouement des militants du régime... Quand ces conditions primordiales sont réalisées, rester au pouvoir n'est pas vraiment difficile et l'on y fait à peu près ce que l'on veut. Il y a, comme on le voit, un facteur de force, mais aussi un facteur d'opinion : l'armée d'une part, l'enthousiasme des partisans de l'autre. Base prétorienne et base financière! Il arrive aussi qu'il y ait une base de popularité, auprès de la foule. Cependant, quand la finance cède, généralement tout s'écroule.

Le danger de l'appui prétorien est connu, c'est toujours le même : la force armée, dans l'État, n'est qu'un moyen, mais ce moyen, tôt ou tard, est tenté de se considérer comme une fin. Quand les armées sont occupées, absorbées par quelque idéal national, la préparation d'une guerre par exemple, cet idéal suffit à les détourner de l'intrigue politique;

mais que cet idéal disparaisse, la noble profession risque de n'être plus qu'un métier comme un autre, et, dans les esprits devenus vacants des chefs militaires, le virus politicien s'insinue. Puisque l'État dépend en dernier ressort de la force, ce que nul ne peut ignorer, les hommes qui détiennent cette force ne vont-ils pas être tentés de discuter, de marchander les conditions de leur appui? Cet appui, tel gouvernement le méritera, mais tel autre n'en sera pas jugé digne par des officiers enclins à s'ériger en juges. C'est ainsi que sont amenés à se constituer, dans tel ou tel corps de troupe, des centres d'intrigue et de conjuration; on pense malgré soi à une formation de vibrions. Tel colonel ou chef de bataillon tâte le terrain autour de lui, pour chercher à savoir, s'il marchait contre le gouvernement, ce que feraient ses collègues et ses subordonnés immédiats, ou bien (élargissant le mouvement) les officiers du corps voisin : diplomatie subtile, qui vise l'obtention de leur appui, simplement même de leur neutralité, éventuellement suffisante. Dans certains cas il s'agit d'un coup de main militaire : on s'emparera du palais présidentiel, et, par les armes, on imposera un nouveau gouvernement. Si le poste du palais cède sans résistance, l'opération s'achève pacifiquement; mais s'il résiste, on tire, à coups de fusil, de mitrailleuse ou même à coups de canon. C'est alors l'affaire du public ou des curieux de ne pas se trouver dans la trajectoire.

La force, parfois, n'a même pas à s'exercer, elle n'a qu'à faire sentir sa présence. Qu'un groupe d'officiers, en mesure de parler au nom de l'armée, intime à tel président qu'il doit se retirer, parce qu'il n'a plus leur confiance, celui-ci n'aura qu'à s'incliner, à moins qu'il ne soit lui-même en mesure d'opposer d'autres troupes demeurées fidèles. En 1924, un président du Chili a été renversé de la sorte, sur la menace d'une délégation militaire, qui était venue, dans son bureau même, lui présenter un ultimatum. Ce président est parti, dans les quarante-huit heures, non sans avoir reçu du Parlement un congé régulier, de sorte que les formes pouvaient passer pour sauvegardées; mais qui se laisserait tromper par ces apparences? L'armée doit donc être constamment surveillée, surtout les jeunes officiers, car ce sont des capi-

taines, des commandants, ambitieux et impatients, qui s'agitent, plutôt que les généraux ou les colonels, d'ordinaire déjà pourvus, ou du moins calmés par l'âge. Un chef de gouvernement prudent saura choyer l'armée ou bien se constituer, à côté de l'armée, une police solide, bien tenue en main. Si les diverses armes ne sont pas d'accord, une guerre civile peut s'ensuivre, auquel cas le gouvernement se maintiendra s'il a les plus forts avec lui. En 1931, au Chili, le président Montero a eu raison de la mutinerie de la flotte, parce qu'il a pu disposer des aviateurs pour la bombarder. Si les aviateurs n'avaient pas consenti?... Pareille histoire est peut-être au fond celle de plus d'un pays européen, mais ici on voit à nu la pointe du stylet.

Le rôle joué, dans nos sociétés occidentales, par les assemblées n'a pas d'équivalent dans les républiques sud-américaines, parce que le génie du lieu n'est pas parlementaire. Les Chambres n'y tiennent généralement qu'une place secondaire; quand elles prennent la première, ce qui peut arriver à l'occasion, les méfaits du parlementarisme sont sans limites, car en fait d'arbitraire tout est permis. De là le caractère négatif des périodes parlementaires, là même où, comme au Chili, on en a fait l'essai le plus sincère, le plus durable. Après ces périodes, le besoin d'un gouvernement fort, soustrait à l'instabilité ministérielle, reparaît, plus accentué encore : c'est comme une nostalgie présidentielle, qui révèle les besoins politiques profonds de ces pays. On tend alors, comme par une sorte d'instinct, vers une forme quelconque de gouvernement personnel : qu'il s'agisse de présidence légale, avec des chefs régulièrement élus qui se retirent à la fin de leur mandat, ou bien de dictatures arbitraires, avec des présidents de coup d'État, c'est bien là le régime fort que l'Amérique latine préfère, que du moins elle supporte avec le moins d'impatience.

Depuis la guerre, le caractère arbitraire et personnel des dictatures a été particulièrement accentué, et leurs abus, du reste, ont été tels que les principales d'entre elles ont été renversées brutalement, par un concert de protestations irrésistibles. Nous sommes donc à même d'étudier, non seulement les conditions qui ont permis l'établissement de ces

régimes personnels, mais encore les circonstances qui ont précipité leur chute.

Distinguons d'abord les dictatures civiles. Nous avons, par exemple, celles du président Leguia au Pérou, du président Irigoyen en Argentine. Dans le gouvernement de ces chefs, régulièrement issus de la faveur populaire, retenons ce trait essentiel que rien ne compte qu'eux-mêmes. « L'État, c'est moi », pourraient-ils dire : leurs possibilités d'arbitraire sont complètes; et tous ceux, qui gouvernent contre les aristocraties traditionnelles, sont au fond bien vus de la masse. Quant aux dictatures militaires, dont celle du président Ibanez au Chili est le type, elles portent le plus souvent au pouvoir des officiers de rang relativement modeste, colonels ou commandants : ceux-ci apportent au gouvernement l'esprit et la discipline de la caserne, le goût de l'ordre dans la rue, le dédain sincère des idéologues et des avocats. On les voit soigner leur armée avec le même amour que les rois de Prusse du XVIIIe siècle, constituer des polices parfaitement organisées, aussi dangereuses pour le crime que pour la liberté, s'entourer de prétoriens qu'ils comblent de privilèges. Mais, chose curieuse, dans le gouvernement, ces soldats s'entourent volontiers de civils, et ce sont les civils, qui, en fait, gouvernent sous leur nom : le militaire, ne sachant rien du gouvernement des États, fait tout ce que l'expert civil qu'il a choisi lui recommande de faire. C'est même cet expert, qui, se sentant tout-puissant, est le plus porté à abuser du pouvoir. Sous une forme ou sous une autre, l'arbitraire reparaît toujours, et d'autant plus que les contrepoids, ou bien font défaut, ou bien sont systématiquement supprimés par les bénéficiaires du pouvoir.

Que la dictature soit civile ou militaire, on la voit de la sorte suivre un développement presque toujours le même et en quelque manière inéluctable. Tout d'abord, elle se rend compte très vite qu'elle ne peut fonctionner et se maintenir que sans contrôle, car elle ne survivrait pas à la discussion : son essence est de n'être pas discutée. Elle supprime donc, et doit supprimer, la liberté de la parole, de la presse, du Parlement. Comprenons du reste que la presse, la tribune, le Parlement peuvent bien subsister et subsistent en fait : c'est

leur indépendance qui disparaît. Pareille garantie de silence ne paraît même pas suffisante au dictateur : il faut qu'il empêche préventivement la naissance même d'une critique, la formation d'une opposition, le germe, même virtuel, de quelque pouvoir rival. De cette tâche la police se charge : les gens dangereux sont écartés, parfois emprisonnés, parfois même supprimés. Mais ce n'est pas encore assez, car il ne suffit pas, pour durer, de prouver qu'on peut vivre. Un élément de prestige est également indispensable : il faut que les dictateurs fassent une politique somptuaire, pour gagner la faveur populaire, pour montrer qu'ils font quelque chose, pour justifier leur présence. On les voit donc donner des fêtes brillantes, entreprendre des travaux publics, surtout, c'est presque la règle, embellir leur capitale. Il faut, pour cela, beaucoup d'argent. Aussi est-ce surtout pendant les périodes de prospérité qu'on voit les régimes personnels prospérer et s'affermir. L'emprunt extérieur est alors facile, le capital étranger afflue; il se répand comme une pluie bienfaisante sur les amis de la présidence, sur les amis de ces amis, sur les intermédiaires innombrables, et le peuple enfin peut s'imaginer qu'il en profite : c'est rarement auprès des masses que les tyrans sont impopulaires.

L'expérience de nos régimes impériaux nous a enseigné qu'un gouvernement d'autorité, qui renonce aux principes d'autorité qui lui servent de fondement, est perdu : dans son libéralisme l'opinion ne verra que de la faiblesse. Le dictateur ne doit ni permettre qu'on le discute, ni laisser rentrer ses adversaires, ni laisser s'affaiblir le dévouement de l'armée, ni surtout relâcher sa politique de largesses financières. Cette dernière condition est peut-être décisive, et c'est pourquoi les crises économiques sont, pour les dictateurs, une cause directe d'effondrement. L'année 1930-1931 a vu les régimes personnels sud-américains tomber comme des châteaux de carte : ce n'était sans doute pas par hasard.

J'ai vu plusieurs pays sud-américains, au moment où ils sortaient d'une longue période de tyrannie. Les ruines morales que laissent derrière eux de semblables régimes sont impressionnantes. On se rappelle malgré soi, pour le transposer dans le domaine civil, le mot fameux : *Ubi solitudinem faciunt*

pacem appellant. Il ne reste plus d'indépendance, ni d'habitude de l'indépendance, plus de cadres pour les partis, plus de groupes organiques, plus d'hommes même, car l'élite a été systématiquement décimée; c'est le vide effrayant d'un corps politique, d'où la vie supérieure s'est retirée. Tout est à reconstruire, ce qui est une longue entreprise. Et cependant les dictatures se révèlent, en Amérique du Sud, comme des régimes de réalisations matérielles : elles laissent derrière elles des capitales modernisées et superbes, des routes qu'on pourrait qualifier de romaines, des armées équipées et disciplinées, des polices efficaces et techniquement impeccables. Dès que le désordre, l'incertitude reparaissent, avec les gouvernements moins stricts qui leur succèdent, il se trouve des gens pour regretter la sécurité physique, le silence social de la veille.

M. Bryce se refuse à classer les pays latins de l'Amérique parmi les démocraties; il les assimilerait de préférence aux tyrannies de l'antiquité. On conçoit que ce grand Anglo-saxon, formé par la tradition protestante et parlementaire, soit sévère à ces formes de gouvernement que le libéralisme réprouve. Quoi qu'ils fassent, les Anglais et les Américains du nord n'arrivent pas à témoigner la moindre indulgence pour les fantaisies, erratiques je l'avoue, de la Cité néo-latine. Mais une sympathie, au sens étymologique du mot, défend aux Français de se montrer aussi sévères, car ces germes d'arbitraire et de dictature, notre organisme n'est pas sans, lui aussi, les contenir; nous nous rappelons la peine que nous avons eue à les éliminer : certain général Boulanger, certain Napoléon ne sont pas si loin de nous. Si nous sommes guéris, du moins pouvons-nous nous souvenir et comprendre.

Il y aurait lieu d'ajouter que, sans doute, le Mexique de Diaz, le Vénézuela de Gomez, le Pérou de Leguia, le Chili d'Ibanez sont bien évidemment des tyrannies. Mais, durant de longues périodes, l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil, la Colombie, et même en leur temps le Chili ou le Pérou, ont connu des régimes respectueux de la constitution, basés dans une large mesure sur le respect de l'opinion, du moins sur l'acceptation des volontés d'un « pays légal ». L'Amérique du sud vient de traverser, depuis la guerre, une crise politique qui a révélé au grand jour la persistance chez elle

de germes malsains. N'oublions pas que les organismes sociaux, comme les organismes biologiques, ont chacun leur façon propre de réagir. Les tyrans austraux ne trouveront en France aucune complicité, mais oserons-nous suggérer qu'ils étaient après tout représentatifs de quelque chose, ces présidents, si proches parfois du chef de bande, mais si conformes à la tradition espagnole du cacique, au type si profondément américain du *caudillo*? L'Amérique latine s'exprime instinctivement dans des hommes : c'est probablement une des lois profondes de son tempérament politique.

Dans les luttes pour la conquête du pouvoir que nous venons d'évoquer, ce sont les appétits individuels qui expliquent le plus de choses : on risque de se tromper, dès qu'on ne leur fait plus une place très importante; c'est encore l'appétit individuel, quoique sous une forme plus collective, qui se dissimule derrière les rivalités de villes ou de provinces si souvent génératrices de révolutions. Cependant l'opposition des classes sociales, source profonde des luttes politiques, n'est pas absente ici plus qu'ailleurs, même lorsqu'elle demeure cachée derrière les intrigues des aventuriers et des profiteurs. Elle transparaît même avec un caractère élémentaire, qui ne semble pas appartenir à notre temps, et qui rappellerait bien plutôt la simplicité schématique des luttes sociales de l'antiquité. Ne retrouvons-nous pas en effet, dans l'histoire sud-américaine des trois derniers siècles et dans l'ordre même analysé par Aristote, ces étapes classiques : la royauté, la primauté des grandes familles, le démagogue qui soulève le peuple contre les riches, le tyran qui confisque l'État sous prétexte de le défendre, le retour des aristocraties sous la forme évoluée de la ploutocratie? Le parallélisme s'étend jusqu'au métèque et même jusqu'à l'esclave, qui subsiste en fait dans certaines régions lointaines des Andes.

Reprenons ces phases, dont le développement logique est frappant. Au début, c'est l'autorité absolue de la métropole, exercée par les vice-rois de l'époque coloniale. Puis, lors de l'indépendance, c'est, pendant plusieurs générations, l'influence politique des grandes familles, d'ordinaire fabuleusement riches et dont le caractère patriarcal et quasi féodal demeure, même aujourd'hui, visible et persistant. Mais

cette puissance dans l'État, qu'elles avaient si longtemps détenue par une sorte de privilège, est en train de leur échapper : leurs membres continuent sans doute de participer au gouvernement, on les trouve dans les hauts postes, mais c'est à titre individuel; ni au Chili, ni au Pérou ce n'est plus un avantage électoral que de porter un grand nom. Dans la société, les affaires, le domaine de la culture intellectuelle, l'ancienne élite sociale maintient son emprise; en politique, elle est dépassée, une page se tourne. Ce sont des classes moyennes, de formation récente, parfois assez fortement métissées, qui maintenant s'imposent dans l'État, soit à côté de l'ancienne aristocratie, qui les accueille par nécessité, soit contre elle. Ces nouveaux venus se sont poussés par la réussite matérielle, par le succès dans les professions libérales, et ils se consolident socialement par l'autorité que donne l'argent; avec les anciennes familles, auxquelles ils s'allient, on les voit former un commencement de ploutocratie. Par là, comme dans tous les pays, cette classe moyenne qui a réussi se manifeste conservatrice; et, même quand elle est indienne par le sang, elle travaille instinctivement contre l'Indien, pour la suprématie de la race et de la civilisation blanches, dont elle partage la destinée.

Il y a là une première étape de l'avance démocratique, mais une étape tempérée, quelque chose comme l'avènement d'une sorte de tiers. En voici maintenant une nouvelle, où le peuple lui-même apparaît, conduit, excité par des démagogues de la tradition antique. Par-dessus la tête des aristocrates ou des riches, l'agitateur populaire s'adresse directement aux masses, faisant appel à leur instinct de justice, à leur soif d'égalité, à leurs jalousies. Il ne s'agit plus de l'accession d'un tiers-état, déjà socialement évolué, mais du peuple, immense et amorphe. Mais quel peuple? Ici, pas de généralisation possible, car ce n'est pas le même sur la côte sud-atlantique, ethnographiquement renouvelée par l'immigration, et dans cette Amérique andine où, disons-le sans phrase, le peuple c'est l'Indien.

Dans l'Argentine, qui appartient au premier groupe, deux phases successives de colonisation sont visibles, une immigration démocratique moderne s'étant établie à Buenos-Aires et progressivement vers l'intérieur, tandis qu'au fond du pays,

près des montagnes, persiste une civilisation plus proche de la vieille Espagne coloniale et toute pénétrée d'éléments indiens. Le type romantique du *Gaucho* et son esprit ont survécu longtemps dans la Pampa, quand déjà Buenos-Aires n'était plus qu'une capitale cosmopolite. Mais, le pays demeurant agricole et commerçant plutôt qu'il ne devenait industriel, c'est vers le type radical, et non point communiste, que s'est orientée cette démocratie. En dépit de quelques grèves bruyantes, il s'agit moins d'ouvriers organisés dans le cadre du syndicalisme que d'un océan social de petites gens, souvent d'attraction petite-bourgeoise, et dont la démagogie peut bien être désorganisatrice, mais non pas révolutionnaire. Ajoutons que, le pays évoluant vers l'homogénéité ethnique, sans graves rivalités de race, la position de la question politique est relativement simple.

Le président Irigoyen, renversé par la révolution du 6 septembre 1930, a représenté, depuis près de vingt ans, ce radicalisme, dont il est le principal initiateur. De programme, dans sa politique, il n'en faudrait pas trop chercher, sinon celui-ci que les places sont pour tous, ce qui ne va pas après tout de soi dans une société hier encore gouvernée par son aristocratie. Du reste, en fait de programme, c'est entièrement suffisant pour grouper un parti de force irrésistible, car pareil argument exerce sur les masses une action sentimentale énorme, surtout dans un pays où chacun est plus ou moins candidat à toutes sortes de places. Le radicalisme, dans ces conditions, n'est pas une doctrine, c'est plutôt à la fois un état d'esprit et une agence de placement; c'est surtout, pour reprendre le mot de Gambetta, remarquablement exact en la circonstance, l'avènement d'une « couche sociale nouvelle ». Les conservateurs, liés à des intérêts matériels plus anciens et plus organiques, traditionnellement accoutumés au privilège de gouverner, se préoccupent davantage d'une administration efficace, de bonnes finances; c'est contre le désordre, devenu invraisemblable, du régime Irigoyen qu'ils ont suscité et mené à bien une révolution, qu'ils ont ensuite confisquée à leur profit, mais, on ne saurait s'y tromper, ils n'ont pas la masse avec eux. Depuis quand, du reste, dans n'importe quel pays, le peuple se soucie-t-il vraiment d'être

bien gouverné? Ce qu'il préfère, ce sont les satisfactions de l'égalité; il aime que les emplois ne soient pas le monopole ou le privilège d'une classe autre que la sienne; c'est l'erreur de tous les partis conservateurs de n'arriver jamais à comprendre cela. A cet égard, le radicalisme argentin ressemble à la démagogie irlandaise des États-Unis; comme elle il est égalitaire, comme elle démagogique, comme elle catholique; et, comme elle aussi, respectueux de la famille, de la patrie et même de la propriété, sous réserve qu'il s'agisse de petite propriété. Il n'y a pas là de péril social gros de catastrophes, car la démagogie sert, en l'espèce, de vaccin contre la révolution. Le danger serait plutôt dans des rechutes périodiques de désordre administratif et de gaspillage démocratique, tout au plus dans le nivellement de la propriété foncière par une limitation des grands domaines.

Les démagogues du type antique sont plus dangereux sur la côte du Pacifique, parce qu'en éveillant le peuple à des revendications, ce n'est pas seulement une démocratie qu'ils appellent à l'existence, mais, en même temps, le nationalisme obscur de la race rouge, qu'ils dressent contre la race blanche. Derrière la classe moyenne, rivale déjà partiellement satisfaite des vieilles aristocraties foncières, voici qu'apparaît la protestation éventuelle d'une plèbe, séculairement comprimée, qui est indienne. Socialement, ces pays du Pacifique sont encore féodaux, encore coloniaux, au sens de la colonie d'exploitation : quelques grandes familles possèdent le sol, mais c'est une plèbe indigène, parfois en état de demi-servage, qui le travaille. La question sociale se complique donc d'une question de race, et la gravité de la situation c'est qu'elles se superposent : qui dit riche dit blanc; mais le pauvre, le *roto*, c'est toujours un homme de race indienne ou si fortement métissée qu'on ne songerait pas à le classer autrement qu'avec les Indiens. Le développement récent d'un prolétariat minier, qui reflue sur les villes aux heures de crise, concentre, un peu comme en Russie, des protestations anciennes issues du moyen âge et des revendications modernes issues du capitalisme. Quand le démagogue, au nom de la justice, ébranle chez ces primitifs le sentiment de leur droit, c'est un rôle de tribun qu'il joue; mais il déchaîne aussi,

sans le vouloir, des aspirations nationales, disparues de la surface depuis quatre cents ans.

On reconnaît là les deux éléments essentiels du bolchevisme d'exportation : la protestation sociale contre les possédants et la revendication nationale contre le conquérant européen. Cependant, peut-être a-t-on trop parlé récemment de communisme sud-américain. Que l'Indien soit en train de reprendre conscience de son existence en tant que race, c'est certain, et c'est d'autant plus facile à comprendre qu'il n'a jamais aimé ses conquérants. Que ce sentiment coïncide avec le désir instinctif d'évincer la mince élite blanche, soit de son pouvoir politique, soit même de la propriété du sol, c'est encore vraisemblable, au moins virtuellement. Une attitude analogue à celle des populations slaves vis-à-vis des anciens propriétaires allemands, dans les nouveaux États de l'Europe centrale et orientale, pourrait assurément se développer, dans les pays de la région andine. Mais l'Indien est passif, sans initiative; c'est peut-être sous la forme d'une résistance à la Gandhi qu'il serait le plus dangereux; il pourrait même alors être terrible. Il ne semble pas cependant que ce soit pour demain.

L'équilibre politique n'est donc pas réalisé, et l'une des principales raisons semble en être que, selon le mot de Rousseau, « l'État manque de lien ». Géographiquement, les territoires politiques sont trop étendus, les établissements humains trop sporadiques; et socialement le manque de cohésion n'est pas moins frappant. Entre un gouvernement, indépendant du fait de sa force propre, et la masse d'un peuple trop souvent inorganique, il n'y a pas suffisamment d'éléments intermédiaires, sur lesquels une autorité saine et stable puisse normalement s'appuyer : ni classes dirigeantes, ni classes moyennes viables, susceptibles de servir de fondement à la nation. Le mal vient d'une simplicité de structure excessive, qui prolonge en beaucoup d'endroits la période coloniale, alors même que, depuis plus d'un siècle, l'esprit national le plus passionnément indépendant s'est affirmé pour toujours. L'impression qui subsiste est donc celle d'une société encore partiellement amorphe, remarquablement raffinée dans son élite, mais dépourvue des vertèbres indispensables que lui

constituerait une culture vraiment nationale. Il y a bien une culture, espagnole dans sa tradition, française par l'éducation des esprits; mais l'origine en est extérieure, alors que les sources devraient en provenir du sol sud-américain lui-même. Peut-être, dans ces conditions, le problème fondamental est-il la naissance de cette culture autochtone : œuvre immense dont les meilleurs des Sud-américains sentent le besoin et qu'ils souhaiteraient instamment voir se réaliser dans le siècle qui vient.

ANDRÉ SIEGFRIED

ÉPAVES[1]

Il retraversa le pont et marcha résolument vers Passy, un peu plus tranquille à présent. Les quais étaient bien surveillés. Quel besoin de se mêler aux affaires de la police?

Si cette femme avait crié, un agent serait venu aussitôt à son secours. Mais pouvait-elle crier? Question absurde. Une femme qu'on va jeter à l'eau trouve toujours la force de crier. D'ailleurs si cette femme était morte, elle était morte depuis trois heures. Il fallait avoir perdu tout bon sens pour supposer qu'elle avait boité le long du port de sept heures et demie à minuit. Maintenant elle dormait chez elle ou son corps suivait le fil de l'eau vers Saint-Cloud, mais, dans les deux cas, il n'y avait rien à faire.

Elle n'avait pas appelé au secours; non, elle avait simplement appelé : Monsieur! et encore le terme « appeler » paraissait bien fort. Il s'agissait moins d'un appel, d'une voix qui s'élève, que d'un mot presque murmuré. De toute évidence, cette femme ne voulait pas donner l'alarme. Si vraiment elle eût été en danger, elle aurait ouvert la bouche toute grande, elle aurait hurlé. Mais elle avait simplement prononcé ce mot, et comme il avait l'oreille fine, ce mot, ce son était parvenu à lui. Que désirait-elle de lui? Il y était : la charité. Quoi de plus probable? Elle voyait un homme bien mis qui passait sur le quai, elle lui demandait de l'argent. Ce fichu déchiré qui lui couvrait la tête, cette jupe sordide et ces

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier.

savates, tout en elle proclamait la mendiante. Comment n'y pensait-il pas?

Pendant plusieurs minutes, il se sentit soutenu, porté par la joie d'avoir enfin trouvé des réponses aussi naturelles à des questions difficiles. Il respira profondément, goûtant l'air comme une eau fraîche et désaltérante. Ses sens parlaient tout d'un coup, comme si, dans l'apaisement qui suivait une longue inquiétude, sa chair renaissait. Entre les réverbères qui déchiraient la nuit, un léger brouillard se mêlait à l'ombre et circulait autour des arbres; on le sentait avant de le voir, c'était une fine odeur de brûlé, cet étrange parfum de l'automne que l'odorat reconnaît sans pouvoir le saisir et le garder en soi, comme certains thèmes de musique dont l'oreille ne peut distinguer les notes mais qui résonnent indéfiniment dans le souvenir. Il s'arrêta un moment et dirigea sa vue vers le fleuve. Bien des heures de sa vie s'étaient écoulées sur ces quais et pourtant, comme un vrai Parisien qui ne sait se servir de ses yeux, il n'avait jamais remarqué les grandes ombres que les platanes jetaient à la surface de la Seine : elles s'allongeaient obliquement sur l'espèce de buée pâle qui montait des flots. Lorsqu'une brise rabattait les lumières, ces larges raies sombres s'inclinaient avec lenteur de côté et d'autre, puis, dans l'air redevenu calme, elles s'étendaient de nouveau sur l'eau miroitante où la brume se reformait peu à peu.

Il s'accouda au parapet et ôta ses gants pour sentir sous ses paumes le calcaire rugueux, criblé de petits trous; il aimait cette pierre où l'océan avait laissé la marque de ses coquillages; le contact avec cette matière primitive, à peine dégrossie par l'homme, rafraîchissait son corps, sa tête. Le port était vide. Par habitude il y promena son regard entre deux hauts tas de sable à moitié éventrés et un amas de grosses pierres crayeuses tachées de rouille; un peu plus loin, des briques rangées avec une symétrie de hasard simulaient les casemates d'une forteresse en ruines; un long cordage abandonné là semblait ramper autour de ces choses comme une bête issue du fleuve. C'était tout. Plus bas, l'eau clapotait doucement contre la berge.

Ce bruit s'empara de son esprit. Un homme absorbé par

une pensée impérieuse peut devenir la proie d'un son léger, d'un murmure, d'un vol d'insecte qu'une ouïe plus attentive et plus subtile ne saisirait peut-être pas; l'âme se laisse d'autant mieux distraire qu'elle est fortement occupée. Le clapotis à peine perceptible, mais continu, dominait la rumeur inégale de la ville et finit par emplir la nuit. Philippe n'entendait plus que cette sorte de battement métallique où son oreille cherchait en vain une mesure, et l'idée singulière lui vint que sa promenade n'avait d'autre but que d'écouter le bruit de l'eau à cet endroit désert. Ici, la vie du monde paraissait lointaine et la monstrueuse agitation des villes plus vague et plus futile qu'un songe. Lui seul existait vraiment et, avec lui, l'ombre habitée par ce bruit nocturne. Peut-être personne n'avait-il connu de solitude aussi parfaite que cet homme, au cœur d'une capitale surpeuplée. Pendant quelques minutes, il s'abandonna à la pente de cette rêverie et demeura immobile.

Le pas d'une femme, derrière lui, le fit tressauter; il tira sa montre et reprit aussitôt sa marche. La femme s'était arrêtée entre deux arbres, comme pour le guetter. Chez elle, la misère aggravait tellement la vieillesse qu'il était impossible de lui donner un âge; pourtant elle gardait l'inexplicable reste de coquetterie qu'on voit souvent aux très vieilles gens dont la tête se dérange, et ses cheveux d'un gris verdâtre disparaissaient à moitié sous une toque noire où tremblait une plume. Sa petite taille se courbait comme si, sur son dos, elle eût porté un homme dans un sac; elle était vêtue de haillons bleus et noirs et chaussée de savates qu'elle traînait sur la pierre sans jamais lever les pieds. Son visage penché vers le sol demeurait invisible. Elle saisit le moment où Philippe passait près d'elle pour murmurer d'une voix rapide une phrase qu'il ne comprit pas. Il continua sa route, intimidé par une telle détresse comme il l'eût été par un excès de magnificence, puis il revint, un instant plus tard, vers cette femme qui attendait toujours. Elle répéta sa phrase.

— Que dites-vous?

La femme leva vers lui une figure aux chairs grises; ses paupières sans cils retombaient lourdement sur des yeux

qu'elles cachaient. Il lui manquait trop de dents pour qu'elle pût articuler ses mots. Philippe détourna la tête malgré lui. Avant même qu'il fût au monde, cette créature, dont la vie, ni la mort ne semblaient vouloir, connaissait peut-être de grands bonheurs; ce triste corps avait eu sa jeunesse, et il rêva quelques secondes aux paroles d'amour qu'elle avait dû entendre.

— Que voulez-vous?

Dans la poche de son gilet, ses doigts gantés tâtaient les jetons de métal. Elle suivit le geste du regard et murmura une longue histoire en branlant la tête. Mais il ne l'écoutait pas; depuis un instant il la considérait avec plus d'attention. D'où venait-elle? C'était une de ces pauvresses que la faim et le froid chassent le long des trottoirs, dans Paris, jusqu'à ce que la fatigue les abatte sous la voûte d'une porte cochère ou sur un banc. Elles errent d'une rue à l'autre, sans but précis, sans gîte, vieilles innocentes que le jeûne grise et fait tituber au ras des murs.

« Peut-être les a-t-elle vu passer? » pensa-t-il tout à coup, et il s'inclina vers elle :

— Vous n'étiez pas par ici vers huit heures?

Pour toute réponse elle tendit une paume ridée qu'elle creusait en recourbant un peu les doigts. Il y plaça une coupure de cinq francs; les ongles noirs de la mendiante se refermèrent sur le billet qui disparut presque aussitôt dans les profondeurs d'un petit sac informe. Elle fit claquer le fermoir et secoua la tête dans un sens puis dans l'autre.

— Vous n'auriez pas vu passer deux personnes qui se disputaient, un homme et une femme?

Son désir de savoir ce que cette vieille savait peut-être lui inspira un mouvement dont il fut le premier surpris : il posa sa main sur la sienne; alors elle jeta un cri étrange de petite fille et lui tourna le dos, croyant sans doute qu'il voulait lui reprendre son aumône. Puis, avec un geste de dame, dont le comique avait quelque chose d'effrayant, elle souleva un peu sa jupe et s'efforça de courir sur ses jambes incertaines; il la vit appuyer son épaule contre un arbre, s'aventurer sur la chaussée, puis revenir sur le trottoir et courir de nouveau. Au bout d'un moment elle se retourna vers lui,

le cherchant des yeux entre les arbres; lorsqu'elle l'eut trouvé, elle lui cria une injure et s'éloigna.

***

Il continua son chemin jusqu'à un petit escalier de pierre qui menait au port. Là, il hésita. Descendre était absurde, mais il voulait descendre. Cependant une habitude de l'esprit le contraignit de chercher une raison à cet acte. Est-ce que le caprice ne suffisait pas, la simple envie de se promener au bord de l'eau? Mais, se promener au bord de l'eau à une heure du matin, par un temps de brouillard, ressemblait peu au caprice d'une personne sensée. « Admettons donc, se dit-il, que j'agis de la manière la plus déraisonnable. Je n'en mourrai pas, cette fois. »

Maintenant, il était sur le port et au lieu d'en ressentir le malaise qu'il prévoyait, il éprouvait un singulier réconfort. Sa main s'appuyait au tronc d'un platane dont l'écorce tombait, laissant à nu ce bois pâle et luisant. Au-dessus de lui, le grand mur blême en haut duquel il se penchait tout à l'heure, étalait à la lumière du gaz d'immenses taches glauques et noirâtres. Il fit quelques pas sur les pierres inégales et atteignit un tas de sable où le brouillard se posait comme une neige. Derrière ce tas de sable, il y avait le fleuve. Un instant, Philippe s'arrêta, ne comprenant pas pourquoi le cœur lui battait, et tout à coup, la forte odeur de l'eau l'enveloppa, mêlée à celle du brouillard; elle réveilla en lui le souvenir de crimes racontés par les journaux et d'une vieille chanson sinistre que lui chantait sa bonne, autrefois. Dans l'espace de quelques secondes, il revécut son enfance; l'émotion lui fit retenir son souffle, comme pour garder en lui cette odeur qui ressuscitait un monde. Des moments comme ceux-là n'étaient pas rares dans sa vie; sans cesse, son être entier se cherchait ailleurs que dans le présent. Quelqu'un, quelque chose d'immuable résistait aux transformations des années, une personne mystérieuse, sans jeunesse, ni vieillesse, toujours la même, cachée au fond des yeux de l'enfant songeur et de l'homme diminué par l'âge, cette identité, ce moi étrange presque inconnu à lui-même. Ce soir, au bord de

l'eau, il sentit vivement tout ce qu'il pouvait y avoir d'inaccessible au fond de son propre cœur. Comment donc pouvait-il espérer de n'être pas seul, si lui-même à lui-même demeurait étranger? Dans ce monde dont la raison d'être nous échappe, chacun suit obscurément une destinée secrète qu'il ne connaîtra peut-être jamais. Deux pensées se mêlent parfois comme des vols d'oiseaux se croisent dans les airs, mais l'inexorable solitude se reforme aussitôt. Tout homme est roi dans un désert.

***

Il fit le tour du tas de sable, puis demeura immobile au bord du fleuve. Son pied touchait un de ces gros anneaux de fer auxquels on attache des cordages. Tout d'abord il ne sentit pas ce contact. Ses yeux se fixaient à la surface de l'eau d'où le brouillard montait ainsi qu'une vapeur; la Seine fumait, envoyant dans les profondeurs du ciel noir un air blanchâtre et opaque; c'était comme si à l'obscure nuit d'automne se substituait une nuit surnaturelle, aussi pâle que l'autre était noire, mais impénétrable. Elle gagnait les quais, étouffant peu à peu les lumières.

Déjà, il ne voyait plus la rive opposée de la Seine. Le viaduc de Passy, avec ses réverbères de couleur, semblait reculer sous la poussée d'une force irrésistible; la silhouette noire s'effaça d'abord, laissant dans le vide un long trait rose qui s'évanouit lentement.

Il fit un pas en arrière et promena une main sur le sable que le froid avait durci. Le sentiment d'être tout à coup prisonnier du brouillard lui donna un malaise, sans qu'il eût le désir de s'éloigner. Cet étrange instinct qui nous conseille parfois de nous nuire à nous même lui commandait de rester là. Il broya une poignée de sable et la jeta dans la Seine; le bruit fut imperceptible. Il semblait que le brouillard retirât du monde une chose, puis une autre : les lumières, puis les sons. L'eau bougeait à peine; il la voyait se froncer comme une étoffe autour d'une péniche vide amarrée à quelques mètres en aval, mais le clapotis du flot contre la pierre ne s'entendait presque plus. Toute son attention se porta sur

l'espèce de muraille blanche qui tremblait à la surface de la Seine et se refermait autour de lui; il eut l'impression d'être au centre d'une vaste tour brumeuse, d'instant en instant plus étroite. A ses pieds, le fleuve n'était plus qu'un lac noir dont les bords s'effaçaient.

A ce moment, il se déplaça un peu et sentit l'anneau de fer contre son pied. Ce fut comme si, au plus fort d'une hallucination, la réalité lui venait en aide. Il se baissa et toucha l'anneau du bout des doigts, puis, dégantant sa main droite, il le saisit et le souleva; le froid du métal pénétra dans sa chair ainsi qu'une brûlure et il lâcha l'anneau. Tout d'un coup il se retrouvait, mais vieilli et changé à ses propres yeux. Après de longues rêveries sur lui-même, une pensée claire et précise s'empara de son cerveau. Sa promenade sur les quais se résumait en quelques mots, et ces mots résonnaient malgré lui dans sa tête : « Une femme appelait au secours et je me suis sauvé. »

***

Pourquoi? Il n'en savait rien. Sa nature lui avait commandé de fuir et il avait fui. Un autre, plus ferme et plus calme, serait descendu sur le port; mais il venait justement de découvrir qu'il n'était pas cet autre, et en admettant que cette personne hypothétique se fût éloignée comme lui, en courant, elle ne fût certes pas retournée là, trois ou quatre heures plus tard, errer inutilement sur un quai désert. A sa première faiblesse, qui était de s'enfuir, il en ajoutait une autre, qui était de revenir sur ses pas. Il ressemblait au criminel romantique, à qui le remords inspire de visiter la scène de son crime. Cette réflexion où il essayait de mettre un peu d'ironie lui parut fausse. Dans son cas, il ne pouvait s'agir de remords, ni même de honte; le remords, le simple désir de réparer sa faute lui eussent dicté une conduite différente : la seule chose à faire était d'alerter la police, de faire un rapport devant le commissaire et d'attendre ensuite le résultat de l'enquête. Peut-être alors eût-on retrouvé cette femme, mais elle ne l'intéressait pas.

***

« C'est extraordinaire, pensa-t-il, je suis un lâche. »

Il se rappela qu'autrefois il avait eu l'intuition de cette vérité. Ce souvenir datait de sa dix-septième année, alors que, pendant les vacances de Noël, qu'il passait à la campagne, il apprenait à monter à cheval. Déjà il savait se tenir en selle et faisait de courtes promenades dans les environs. Un matin, il s'aventura plus loin que de coutume. La route dure et brillante de verglas résonnait sous les sabots du cheval, un rouan à l'œil tranquille, et, selon le palefrenier, la bête la plus raisonnable de l'écurie. Au bout d'un quart d'heure, Philippe quitta la route pour s'engager dans un bois de bouleaux qui s'inclinait doucement sur le flanc d'une vallée et qu'un sentier jonché de feuilles mortes partageait en deux. Fatigué d'un trot qui le secouait, il lâcha un peu la bride à son cheval et, desserrant les genoux, se laissa aller en arrière. Son poing tremblait légèrement; il s'en aperçut avec surprise, ne pensant pas qu'une inquiétude à peine avouée se communiquât si vite aux mouvements de son corps. La bride glissa rapidement entre ses doigts, tirée en avant tout d'un coup. Il vit la bête chauvir des oreilles, puis allonger le cou. Le cheval sait toujours quelle espèce d'homme le monte, s'il doit lui obéir ou s'il peut, au contraire, faire violence à la main timide, dont il sent la faiblesse dans son mors. Presque au même instant le rouan se lança au galop à travers le bois, passant à fond de train entre les bouleaux dont Philippe évita les branches de justesse. Cette course ne dura pas longtemps, car à force de tirer sur les brides, Philippe réussit à diriger sa monture vers le haut de la colline; sur cette pente peu rapide, mais coupée d'arbres, le cheval perdit son souffle au bout de quelques foulées et tenta de retourner en arrière. La bouche et le poitrail tout fleuris d'écume, il se cabra à moitié, emplissant le silence des bois de sa respiration furieuse, et, pendant plusieurs minutes, il lutta avec son cavalier, à qui la peur rendait sa présence d'esprit, mais Philippe tremblait de tous ses membres; la bête calmée, il mit pied à terre et la conduisit par la bride jusqu'en haut de la côte. Par bonheur, cette

scène ridicule ne fût observée de personne. Il remonta en selle à l'orée du bois, gagna la route et rentra chez lui, au pas.

Après cela, treize ans s'étaient écoulés; pour lui la vie se dispensait aisément d'une vertu aussi primitive que le courage et n'offrait guère d'occasions de la déployer.

A cela près qu'étant riche et sans ambition, il n'attendait rien des gens en place et ne s'exposait pas à leurs impertinences, Philippe se comportait à peu près comme toutes les personnes qu'il connaissait. Dès vingt-cinq ans, il avait cessé de se croire utile à la société et ne conservait sur-lui-même que deux ou trois de ces illusions, sans lesquelles toute vie se désorganise. La plus importante, peut-être, s'évanouissait. Il avait toujours cru que, la part bien faite à l'indécision et à la paresse, il restait en lui quelque chose de solide, une force cachée mais toute puissante, à laquelle il se réservait de faire appel, le jour où il en aurait besoin; depuis une heure il en doutait. Cette force n'existait pas; ainsi la simple vérité prenait la place d'un mythe héroïque et il ne put se retenir de penser qu'il gagnait au change.

« C'est extraordinaire, répéta-t-il tout haut. J'ai eu peur. »

Un autre eût fait un drame d'une telle découverte, mais, pensa-t-il, si l'on était capable de faire un drame à propos d'une découverte aussi humiliante, il y aurait bien des chances pour que la découverte ne se fît pas, le goût du drame allant de pair avec le goût du mensonge. Et puis l'envie d'orner la situation lui manquait. Assurément il ne semblait pas beau de fuir devant l'ombre d'un petit danger et il lui en coûtait de reconnaître qu'il avait fui, mais puisqu'il devait en venir à cette conclusion, à quoi bon regimber?

Pour le moment, il se sentait calme. Il se félicita de n'avoir pas été vu par des amis, ou par sa femme. Qui donc, dans tout Paris, le soupçonnerait d'être au bord de la Seine, par ce temps de brouillard? Et il eut un petit rire triste en pensant à plusieurs personnes que cette histoire étonnerait, s'il leur était donné de l'apprendre. Sans doute, on disait de lui du bien et du mal, mais on ne disait pas cela, cette vérité qu'il connaissait depuis peu et qu'il connaissait seul. Éliane, par exemple, était loin de le croire aussi timide, car, chez lui, au milieu de ce petit salon où il vivait trop et qui devenait

comme son écorce, il lui arrivait de parler avec assurance et dédain de gens qu'il avait vus au cours de la journée. Sa femme ne l'écoutait guère, mais sa belle-sœur ne perdait pas une seule des paroles quelquefois arrogantes qui tombaient de ses lèvres. Si elle savait... Cette pensée lui parut difficilement supportable. La honte, la vraie honte, ce n'était, pas d'être lâche, mais d'être connu tel. Ainsi qu'aurait-il fait, si quelqu'un l'avait giflé dans un salon? Il imagina cette scène. Dans une pièce immense, éclairée *a giorno*, il était là, sous un lustre qui rayonnait comme un soleil; des femmes élégantes passaient près de lui, elles parlaient à des hommes en habit, elles riaient d'un rire mécanique, qui leur ouvrait la bouche sans que la moindre gaieté parût dans leurs yeux. Les hommes répondaient de cette voix polie et un peu niaise qu'ils réservent à l'usage du monde. Et tout d'un coup l'un d'eux venait vers lui. Comme par enchantement ils se trouvaient seuls l'un et l'autre, au milieu d'un cercle, dans un silence qui s'étendait au loin, jusqu'aux limites du salon. L'homme avait un visage hâlé, un peu rouge au-dessous des paupières. Toute la moitié gauche de son plastron recueillait la lumière du lustre et brillait ainsi qu'une cuirasse; sur son gilet trois boutons d'onyx noir cerclés de blanc semblaient des yeux vairons au regard louche. Philippe demeurait immobile. L'homme fit un pas en avant et proféra sèchement plusieurs paroles, mais Philippe n'entendait pas, incapable de porter son attention ailleurs que sur ces boutons d'onyx qui paraissaient regarder dans trois directions différentes. Leur expression, s'il est possible de trouver une expression à un bouton d'onyx, était stupide, mais hostile; à un mouvement que fit l'homme, le premier de ces boutons se déplaça un peu et dirigea son regard aveugle vers Philippe; presque en même temps, la gifle vint brûler sa joue, emplissant le salon d'un bruit énorme. Pendant une ou deux secondes, Philippe eut l'impression que la terre croulait sous ses pieds et que la foule disparaissait dans un torrent de lumière, mais rien n'avait bougé. On attendait qu'à son tour il fît quelque chose. Une phrase banale dansa dans son esprit : « J'ai reçu un affront sanglant, un affront sanglant » et au lieu de riposter, une envie extraordinaire le prit de

saisir les mains de cet homme, de le calmer, de remettre en ordre sa cravate blanche qui s'était relevée d'un côté et de lui dire : « Vous avez de jolis boutons à votre gilet. Est-ce que cela ne s'appelle pas des œil-de-chats? »

Son cœur battit avec force comme si cette scène ignominieuse s'était vraiment produite et les poings sur les yeux, il se mit à gémir tout haut, sur le ton d'une douleur insupportable. « Ce n'est pas possible, murmura-t-il. Je n'agirais pas comme cela. Personne au monde n'agirait comme cela. » Cette pensée le rassura. Le mauvais rêve prenait fin. Brusquement il se sentit comme envahi par une joie désordonnée : la scène qu'il avait imaginée n'était pas vraie, rien de tel ne s'était passé, ne se passerait jamais, et presque sans savoir ce qu'il faisait, il répéta plusieurs fois, avec émotion : « Quel bonheur!... Quel bonheur!... »

A ce moment, il entendit le pas de quelqu'un qui venait vers lui. Il était une heure.

***

Presque au même instant, à dix minutes de là, Éliane fut tirée de son sommeil par un coup de sonnette. Le feu était éteint depuis longtemps et la pièce plongée dans une obscurité profonde. Tout d'abord elle ne comprit pas pourquoi elle était étendue sur le sol; cette sonnerie interrompait brutalement un rêve qu'elle essayait en vain de prolonger. Pendant un court moment, elle demeura hébétée, puis se leva tout à coup, comme la sonnette retentissait de nouveau, et courut à la porte en butant contre les meubles.

— Bonsoir, Éliane. J'ai encore oublié ma clef.

— Tu l'oublies chaque fois. Quelle heure est-il?

Henriette se mit à rire

— Est-ce que je sais? Allume donc.

— Je ne trouve pas le bouton.

— Tu dors encore.

Elle rit de nouveau et tâtonnant dans le noir se laissa tomber dans un fauteuil .

— Figure-toi que j'ai perdu mon sac, — reprit-elle. — Mais allume donc.

La lumière se fit tout à coup. Éliane, debout, dans son peignoir bleu pâle et les cheveux épandus sur ses épaules regarda sa sœur à moitié couchée dans le fauteuil.

— Henriette, qu'est-ce que tu dis? Où as-tu perdu ton sac?

— Si je le savais, j'irais le chercher.

Elle semblait incapable de faire cesser ce rire qui la pliait en deux. Sa cape de velours noir avait glissé derrière son dos, découvrant des épaules minces. Son corps étroit était pris dans sa robe comme dans une gaine de soie blanche. Elle tourna vers sa sœur un visage, dont la jeunesse résistait encore aux méfaits des veilles. Bien qu'elle eût presque atteint la trentaine, elle pouvait, sans invraisemblance, se rajeunir de six ans. D'assez beaux cheveux blonds brossés à plat laissaient à découvert un petit front dur et lisse. Comme pour obliger ses traits à reprendre leur sérieux, elle levait des sourcils qu'on eût dits dessinés à l'encre et passait ses mains sur ses joues. Peu à peu, le regard des yeux gris se fixait, puis elle repartait aussitôt d'un rire qu'elle étouffait mal. Tout à coup, elle se jeta de côté sur un coussin et s'abandonna à un accès de gaieté qui ressemblait à une crise de larmes.

— Je ne peux plus me rappeler où nous sommes allés.

— Il s'agit bien de cela, Henriette. Tu ne sais pas si tu as oublié ton sac dans la voiture des Lebel?

— Non, je ne sais pas.

— Tu l'as peut-être laissé tomber dans l'escalier. Veux-tu que j'aille voir?

— Laisse-moi donc. J'allais me rappeler le nom de cet endroit. Voyons, c'était le...

Éliane ouvrit la porte d'entrée et attendit un instant : pas un son n'arrivait à elle; il n'y avait dans l'antichambre que sa sœur qui riait toute seule comme une écolière, tout le reste de la maison était plongé dans le silence. Elle alluma et fit quelques pas sur le palier, les yeux à terre. Lorsqu'elle fut en haut des marches qui menaient à l'étage inférieur, elle s'arrêta pour s'appuyer à la rampe. Si quelqu'un la surprenait ainsi, en robe de chambre et les cheveux épars? Tout en cherchant le sac sur le tapis rouge, elle trouva comique et sinistre à la fois d'être là, dans cet escalier vide. Sa tête

s'alourdissait; toute une partie d'elle-même retombait dans le sommeil qu'elle venait de quitter. Il lui fallut un effort pour se redresser et descendre quelques marches. A mi-chemin entre les deux étages, elle se pencha de nouveau sur la cage de l'escalier et promena son regard jusqu'au dallage de marbre, mais elle ne vit rien. Elle remonta en courant.

Henriette s'était endormie dans le fauteuil, lorsqu'Éliane referma la porte d'entrée. L'idée de réveiller sa sœur lui traversa l'esprit; elle tenait déjà la main au-dessus d'elle, prête à secouer un peu trop fort l'épaule blanche où la lumière jetait un reflet, quand l'attitude innocente de ce corps replié l'attendrit, et elle se jugea sévèrement. « Elle dort comme une petite fille, pensa-t-elle. Il faut pourtant qu'elle se couche. »

Après quelques secondes de réflexion, elle se pencha sur la dormeuse et la prit dans ses bras, tout de même qu'autrefois lorsque Henriette, une Henriette de cinq ans, s'endormait au dessert et qu'elle-même, déjà parmi les « grandes » de l'Institut Fénelon, la portait jusque dans son lit. Ce soir, une femme que guettaient les rides titubait sous le poids d'un corps frais et souple, et c'étaient les mêmes personnes qu'alors. Quelle injustice!

« Ce n'est pourtant pas sa faute si j'ai trois ans de plus qu'elle », se dit-elle avec cet instinct qui la poussait toujours à modifier une opinion trop dure des choses et des gens. Tout occupée de ces réflexions, elle franchit le seuil de sa chambre et s'aperçut de son erreur lorsqu'elle eut couché Henriette dans le lit. « Tant pis, murmura-t-elle, elle reposera ici tout aussi bien. »

La veilleuse qu'elle alluma ensuite jeta sa lueur rose sur la jeune femme endormie; une respiration égale et profonde soulevait imperceptiblement sa poitrine et gonflait ses lèvres; ainsi étendue de côté, les genoux pliés et la tête jetée en avant, elle semblait sur le point de prendre l'essor. Il arrive que, dans le sommeil, le visage, le corps même revêtent un aspect qui trahit la plus secrète nature de l'âme. Cette petite femme vive et légère qu'Éliane croyait bien connaître, comme, elle paraissait autre, tout à coup! Et elle se pencha au-dessus d'elle, saisie brusquement d'une émotion étrange.

La voyait-elle pour la première fois? Dans ce profil court, dans l'attitude de ces membres délicats, quelle avidité elle découvrait soudain! Ces mains fines à moitié ouvertes étaient faites pour prendre, et ce visage tendu vers toutes les richesses de la vie, de l'amour, de quelle dureté il était empreint! Elle hocha la tête et admira, un peu malgré elle, les traits purs que les années ne touchaient pas. Les paupières sombres abaissaient leurs longs cils noirs sur les joues d'un blanc de marbre; la bouche trop rouge souriait cruellement. La petite fille innocente de tout à l'heure cédait la place à une femme vaniteuse et butée. Quels rêves opéraient cette transformation? Dans l'obscur dédale si voisin de la mort, où l'âme cherchait-elle cette joie qui faisait trembler la pulpe des lèvres? Les dents s'écartèrent pour laisser échapper des mots confus qu'Éliane ne put saisir. Elle n'aimait pas ce lourd sommeil, ni ce sourire. Par un geste où elle voulut mettre de l'affection, elle ôta les peignes qui retenaient les cheveux d'Henriette et lui caressa la tempe; puis elle lui retira sa robe sans brusquerie, mais avec l'espoir que la jeune femme se réveillerait. Un soubresaut détendit les bras d'Henriette et de nouveau elle parla de cette voix indistincte qui inquiétait sa sœur. La robe de soie dans les mains, Éliane regarda encore une fois le corps à moitié nu avant de le recouvrir. Sous les rayons de la veilleuse, la chair pâle et ferme brillait, pareille à une pierre polie. Jeune et belle. Cette expression banale traversa l'esprit d'Éliane et elle la répéta tout haut à plusieurs reprises, hochant de nouveau sa tête dépeignée. Pendant plusieurs minutes elle demeura là, incapable de s'arracher à un spectacle qui la torturait. Son regard se fixa d'abord sur l'oreille qu'elle compara mentalement aux siennes, et elle suivit le dessin de l'ourlet mince et rose qui paraissait s'enrouler sur lui-même pour donner naissance à des courbes d'une complication merveilleuse; ici, la chair dure et luisante éveillait l'idée d'une pierre fine, mais là, à l'endroit où le lobe s'attachait au visage, on songeait au velouté de certains fruits. Sans pitié pour elle-même, elle porta la vue ailleurs et chercha en vain la trace de quelques rides sur le tissu serré de cette peau mate; les traits, vainqueurs de toute fatigue,

respiraient la fraîcheur de l'enfance. « Qu'a-t-elle donc fait, pensa-t-elle, pour mériter cela? » Et elle ajouta intérieurement, avec une satisfaction dont elle-même eut horreur : « Demain, elle aura mal à la tête. »

Son corps maigre se plia en deux et elle déposa un baiser sur le front de sa sœur, puis avec un tranquille geste d'aînée, elle ramena les couvertures sur les épaules qui frissonnaient déjà. Un instant elle prêta l'oreille à ce souffle calme et régulier qui semblait imposer un rythme au silence de la nuit.

Elle ouvrit la fenêtre, éteignit la lumière et quitta la pièce. Dans la chambre où elle allait essayer de dormir, mais qui n'était pas la sienne, elle se prit à pleurer, tout d'un coup.

***

L'homme était mince mais d'aspect vigoureux; un foulard rouge tordu comme un cordon s'enroulait plusieurs fois autour de son cou. Il sifflota doucement un refrain connu et s'avança les mains dans les poches. Brusquement il s'arrêta.

— On s'est déjà vu quelque part.

Philippe secoua la tête pour dire non.

— Pas possible! fit l'homme avec un étonnement comique.

Il était jeune; la visière de sa casquette jetait sur le haut de son visage une ombre triangulaire qui masquait les yeux et le nez, mais les lèvres un peu épaisses découvraient des dents fortes et saines. Philippe essaya de trouver un air honnête à cette bouche d'adolescent et à cette mâchoire résolue. « C'est un gamin, pensa-t-il. Que faut-il faire? » A cette question il lui sembla que la voix raisonnable d'Éliane répondait : « Mais il faut passer devant lui sans même le regarder, gagner le petit escalier là-bas, rejoindre le quai et héler un taxi. » Il demeura immobile. Au fond de sa poche, ses doigts tournaient et retournaient en tout sens une pièce de deux francs. De nouveau, il s'interrogea, comme un malade qui se tâte le pouls : « Est-ce que je vais avoir peur? Peut-être a-t-il une arme dans sa poche. Que dois-je faire? »

L'homme s'éclaircit la gorge et prit un air sérieux comme pour parler affaires.

— Vous habitez par ici? — demanda-t-il.

— Pas loin.

— Moi non plus.

Il se rapprocha de Philippe jusqu'à lui toucher le bras. Tous deux se tenaient face à face. Pourquoi cet homme avait-il répliqué : « Moi non plus »? Si c'était une plaisanterie, le ton dont elle était dite ne convenait guère. Dans le brouillard épais comme une fumée, Philippe distinguait avec peine les traits de ce visage blanc, mais il sentit le regard dur et attentif qui guettait le premier signe de la peur. Quelques secondes s'écoulèrent en silence. Philippe tournait le dos au fleuve; le cœur battant, il fit un pas vers la droite et vit celui qui devenait son adversaire se replacer devant lui par un mouvement simultané.

— Laissez-moi passer, — dit-il d'une voix rauque.

— Oh! nous n'allons pas nous quitter comme ça, — répondit l'inconnu avec douceur.

Il toucha Philippe du coude comme pour le pousser en arrière.

— Monsieur aura bien quelque chose à donner à un sans-travail.

— Combien... voulez-vous?

Cette phrase lui fit l'effet singulier de n'être pas prononcée par lui; les sons aigus et coupés qui lui sortaient de la gorge avec tant de peine, il n'en reconnaissait pas les inflexions. Même dans des instants d'émotion, de colère, il n'avait jamais parlé ainsi. Malgré son trouble, il eut l'impression qu'une partie de lui-même recueillait ce fait nouveau et se penchait dessus avec une curiosité avide. Ainsi c'était cela, la terreur, c'était cette voix, cette façon de crisper les poings, comme pour se retenir à quelque chose, ces battements horribles dans la gorge. Presque aussitôt cessa l'espèce de vertige qui le contraignait à baisser la tête. Distrait pendant une seconde de sa peur par les réflexions mêmes qu'il faisait sur elle, il retrouva sa liberté de jugement. L'homme n'allait pas le jeter à l'eau s'il en voulait à son argent, ou tout au moins il ne le pousserait pas en arrière avant de lui avoir pris son portefeuille. Par conséquent, il n'avait rien à craindre, tant qu'il ne sortait pas son portefeuille de sa poche. Le plus

sérieux désavantage de sa position n'était pas de se trouver si près de fleuve auquel il tournait le dos, mais bien d'avoir trahi son inquiétude. L'homme paraissait méfiant et rusé; il serait difficile de l'obliger à reculer sans employer la force.

— Combien? — répéta-t-il avec plus d'assurance.

— Ce que vous voudrez.

« Peut-être n'avait-il même pas l'idée d'un mauvais coup, pensa Philippe. Il a voulu m'intimider d'abord. Ma frayeur lui inspirera d'aller jusqu'au bout si je ne l'éloigne pas d'ici. »

— Allons là-bas, près du bec de gaz.

L'homme secoua la tête sans détourner la vue et sourit avec mépris.

— Si vous voulez que je vous donne quelque chose, il faut que je puisse y voir, — dit Philippe.

— On y voit bien assez clair ici.

Ils se regardèrent en silence. Philippe soupira.

— Bon, — dit-il enfin.

Sa main gauche plongea lentement dans la poche intérieure de son veston. Il palpa le portefeuille de cuir souple et essaya de se rappeler son contenu : un billet de cinquante francs, plusieurs coupures de dix, sans compter sa carte d'électeur. Un mouvement d'avarice lui fit regretter l'abandon de cette somme, et il sentit la colère le prendre à la pensée qu'il cédait à un homme plus jeune, plus petit et certainement moins fort que lui. Depuis quelques secondes il examinait son adversaire avec une attention dont la peur l'avait rendu incapable jusque-là. C'était sans doute un de ces rôdeurs qui se cachent le jour et que la nuit voit apparaître, prêts à toute besogne, dans les coins déserts de la ville. Sa jeunesse expliquait son indécision. Un malfaiteur plus expérimenté eût dépouillé sa victimes sur-le-champ, sans lui donner le temps de se ressaisir. Celui-ci attendait, laissant passer l'un après l'autre tous les moments favorables, ému peut-être à l'idée que son premier coup pouvait ne pas réussir. Sa peau blanche brillait au menton et aux joues; sa bouche pleine et fraîche comme celle d'un enfant respirait une innocence qui paraissait presque comique. Il n'en était pas moins vrai que, d'un coup de couteau ou simplement d'un coup de poing, il pouvait envoyer dans le fleuve un

homme dans la position critique où se trouvait Philippe. Aussi la seule chance de salut semblait de lui faire tourner la tête, et de profiter de cette distraction. Philippe tira subitement son portefeuille de sa poche et le lança en l'air; l'homme releva le visage comme par un mouvement d'automate.

Un instant plus tard, Philippe avait gravi le petit escalier de pierre et courait sur le quai vers le viaduc. Une voiture qui passait le recueillit.

***

Sur la banquette rouge il s'effondra. Il haletait si fort qu'à peine avait-il pu donner son adresse au chauffeur. Et maintenant que le danger était loin, l'horreur de ce qui aurait pu lui arriver, la peur toute-puissante le brisait. Son grand corps se plia et il heurta de la tête le coin de la voiture.

Étendu à moitié sur le siège il revit la scène non comme elle lui était apparue, mais telle que son voleur avait pu la voir. Il imagina la joie du rôdeur en apercevant dans le brouillard cet homme bien vêtu, en un endroit aussi écarté, cette écharpe blanche qui tirait l'œil. L'homme s'approchait en sifflotant. Le coup était presque trop facile; un monsieur, un original au bord de l'eau, et les mains dans les poches de son pardessus, il n'en croyait pas ses yeux. Et il ne put se retenir de plaisanter un peu avec sa victime, dont l'air d'épouvante le réjouissait; le couteau qu'il portait sur lui ne lui serait pas nécessaire, cette fois : il suffisait de toucher du coude cet homme qui le dépassait d'une tête pour voir ses prunelles s'agrandir, dans le cas peu probable d'une résistance, et ses sourcils se lever; un coup de poing sous le menton de l'original l'enverrait prendre un bain froid dans la Seine. Il se piéta donc devant Philippe et lui posa des questions narquoises avec un accent de faubourg.

Cette voix, il semblait à Philippe qu'elle le suivait jusque dans cette voiture; il mit les poings sur ses oreilles et l'entendit encore. Elle se moquait de lui, comme on peut se moquer d'un inférieur qui ne répondra pas. Depuis son enfance il avait pris soin de lui-même, de son corps, dont il surveillait

le poids, de son cerveau qu'il voulait nourrir, et tout à coup une jeune brute à la voix traînante le faisait trembler en lui adressant la parole. Sans doute était-il déraisonnable de voir les choses sous cet angle. Cependant, il existait une relation entre tant d'efforts, d'une part, et cette défaillance, de l'autre. N'être pas brave réduisait à néant toute science acquise, toute beauté physique ou spirituelle. Ce n'était pas la peine de mesurer chaque mois son tour de biceps ou de poitrine, si cette force minutieusement appréciée ne permettait pas de lever la main pour se défendre. A quoi servaient de même des études sans fin dont il résultait si peu de fermeté d'esprit? L'équilibre qu'il pensait établi à jamais se rompait tout à coup par l'effet d'une cause infime, de quelques paroles échangées au bord de l'eau avec un voleur. Pendant des années il s'était cru supérieur à ceux qu'il appelait mentalement : les autres, avec la somme de dédain que cette expression comporte. Aujourd'hui, depuis quelques heures, une vaille opinion lui paraissait absurde; il n'était même pas l'égal des autres, et le gamin qui l'avait dépouillé valait mieux que lui, car ce gamin payait d'audace; n'importe qui valait mieux, n'importe qui dans un cas semblable au sien, tout à l'heure, ce serait défendu; mais lui, il était né sans courage comme on naît borgne. Sans doute le premier lâche venu eût-il moins souffert, parce qu'il eût composé avec lui-même et cet élément nouveau qu'il découvrait, mais comme tous les grands vaniteux, Philippe préférait la dernière place à l'avant-dernière, quitte à se déchirer pour l'atteindre.

***

La pensée qu'il n'était plus le même l'arrêta au seuil de sa chambre. Un homme avait quitté cette pièce quatre ou cinq heures plus tôt et cet homme y rentrait maintenant. Ne s'agissait-il pas de deux personnes différentes? « Ce n'est pas possible, se dit-il, ce sont de ces idées qui vous viennent à l'aube ». Sa main chercha le bouton sur le mur et le tourna. La chambre surgit de l'ombre. Il la regarda un instant, plus calme à mesure que sa vue se portait d'un point en un autre;

tout était à sa place et le rassurait. Depuis douze ans, il dormait là chaque nuit, dans ce lit d'acajou qu'on avait dû allonger pour qu'il pût s'y étendre. Devant ce miroir il lissait jadis sa chevelure rebelle de collégien. Un irrésistible besoin de se voir le porta près de la cheminée. Où allait-il chercher qu'il n'était plus le même? Son visage anxieux interrogea le visage au fond du miroir. Où même eût-on trouvé les rides que tracent les nuits blanches, les boursouflures de l'alcool? Une vie sage le gardait de cette laideur prématurée qu'il voyait à d'autres. On lui disait qu'il ne paraissait pas son âge, qu'il conservait son visage d'enfant. Un visage d'enfant, c'était vrai, une bouche aux coins creusés, aux contours un peu flous, des pommettes rondes, souvent roses. Le caractère manquait à ses traits, une expression rêveuse adoucissait l'éclat de ses yeux. La vie ne lui infligeait pas de grandes souffrances, elle ne le malmenait guère et semblait l'oublier. Elle l'avait fait riche, assez intelligent, beau, et elle ne pensait plus à lui. C'était cela qu'il lisait dans le miroir. Jamais les soucis, le doute, ni les passions ne trouvaient dans son visage cette régularité un peu terne, image d'une âme qu'un destin singulier a placée à l'abri du monde. La jalousie, les déceptions et ce pressentiment de la ruine qui vient à tant d'hommes aux confins de la jeunesse, il n'en savait rien par lui-même. Il voyait parfois d'anciens camarades de classe, vieillis et comme défigurés par l'amertume de n'être pas arrivés aux premières places, de vivre obscurément, de n'avoir pas d'argent, mais lui, il dépassait la trentaine avec la physionomie lisse et vide d'une statue.

Ce soir, pourtant, à plusieurs reprises, il s'était senti pris à la gorge par quelque chose de vrai. L'horreur de mourir d'abord, l'horreur de lui-même ensuite. Lorsqu'il se tenait au bord de l'eau, un autre, une sorte de double avait dû parler pour lui, discuter avec ce malfaiteur, car à la pensée d'être poussé en arrière, d'étouffer dans la Seine, sous le brouillard, son cœur s'arrêtait de battre. Puis, dans la voiture, il s'était rappelé tous les beaux sentiments dont il se croyait capable autrefois. Souvent il s'était imaginé dans des circonstances difficiles, tragiques, se tirant d'affaire par quelques paroles fermement prononcées. Tout à coup il

s'était revu dans un salon, en train de pérorer, peut-être sur le courage, oui, sur le courage et l'intelligence. Alors la honte lui avait fait enfoncer les doigts dans les oreilles, comme pour ne pas entendre cette voix ridicule, sa voix bavarde et menteuse. Et maintenant, devant le miroir, dans cette chambre où il se sentait redevenir lui-même, il cherchait dans ses yeux, sur sa bouche, les marques d'une émotion aussi vive; un visage tendre et calme répondait « non » à ses questions.

Il jeta son pardessus sur un fauteuil et ôta son veston. Un grand feu de charbon achevait de s'éteindre; quelques cendres, au fond de la grille, répandaient encore une lueur rose sur la pierre de l'âtre, mais une forte et lourde chaleur demeurait dans la pièce. Il reconnut la sollicitude d'Éliane, qui craignait qu'il n'eût froid en se couchant. Cette bonté qui ne se relâchait pas le toucha moins qu'elle ne l'irrita. Etre l'objet de tant de soins lui parut un peu ridicule. A quel homme oserait-il confier qu'une vieille fille, éprise de lui, le servait et veillait sur son bien-être avec un dévouement aussi exact? Il donna un coup de pied à la grille avec un geste de colère enfantine.

Une fatigue subite l'écrasait. Il s'appuya au dos d'un fauteuil, engourdi par la chaleur, et se demanda s'il aurait la force de se déshabiller. Une ou deux fois le sommeil lui ferma les yeux. Ses mains déboutonnèrent son gilet, son col. Une sorte de bourdonnement emplissait le silence. Il se ressaisit et se dirigea vers la fenêtre qu'il entr'ouvrit; un filet d'air coula sur son visage et ses épaules comme une eau froide et le raviva; mais à l'intérieur de la pièce il retrouva la chaleur ainsi qu'une énorme masse tiède que la fraîcheur de la nuit ne parvenait pas à entamer. Ses vêtements, qu'il enlevait au hasard, tombaient ça et là sur le tapis. Il s'assit demi-nu dans un fauteuil et se plia en deux pour se déchausser, mais ses doigts inhabiles resserraient les lacets qu'il voulait défaire. Sur son dos arqué, la lumière jetait un grand reflet courbe, et le sang, chassé vers ses mains, enflait les veines de ses bras. Il se leva enfin, les cheveux sur le front et les paupières à demi-closes. Son grand corps chaste tituba vers le lit, où il s'abattit dans l'aveuglant éclat de la lampe électrique. A présent, il semblait que tout s'anéantît au fond de lui-même. Étendu en

travers de la couche et les jambes pendantes, il s'abandonnait à l'ivresse délicieuse d'un sommeil contre lequel il ne luttait plus. Les événements de la soirée se brouillaient en une confusion grandissante. Il ne se souvenait, ni ne comprenait plus. Les choses perdaient peu à peu ce tranchant que leur donne la réalité. Il sentait seulement la fraîcheur du drap sous sa chair, elle enveloppait son dos, ses cuisses et montait jusqu'à sa nuque mais sans atteindre son front brûlant. Il pensa : « Mon corps... mon corps », et suivit cette pensée comme l'oreille écoute le battement d'une cloche. L'image de l'ampoule électrique resta fixée quelque temps sur sa rétine, tournoya dans sa tête ainsi qu'un astre dans son ciel, puis s'éteignit tout à coup, et il tomba dans le gouffre.

II

Les Cléry occupaient deux étages dans un immeuble dont ils étaient les propriétaires. La maison s'élevait au coin d'une des petites rues qui descendent de biais les hauteurs de Chaillot, dans le voisinage du Musée Galliera. Bâtie aux environs de 1905, elle héritait de ces temps prospères une façade des plus ornées. Il ne fallait pas moins de deux vigoureuses sirènes pour supporter le poids de l'écusson, où le numéro s'inscrivait en blanc sur un fond turquoise. Des hercules, dont on ne voyait que le torse, déployaient une musculature de déménageurs et s'arc-boutaient sous le faix du balcon qu'ils semblaient sur le point d'emporter. Pour ôter à ce spectacle ce qu'il pouvait avoir de morose et de tendu, des guirlandes de fleurs festonnaient la pierre entre les fenêtres.

Ces laideurs, Philippe finissait par ne plus les voir. En rentrant chez lui, chaque jour, il passait sous une voûte de stalactites et s'enfermait dans un ascenseur ogival, mais n'en souffrait guère. Plusieurs fois, Eliane lui avait conseillé la réfection entière de l'immeuble. « Je t'assure que cette entrée est un cauchemar. Te rends-tu compte que le concierge est logé dans une grotte? » Cependant elle parlait en vain. Si faible qu'il fût, Philippe lui opposait avec succès

l'inertie qui brise la volonté des plus forts. Il semblait qu'avec cette maison construite par son père bien des choses d'un ordre moral lui fussent léguées par surcroît, entre autres le désir profond de voir demeurer ce qui était établi.

Pendant la première année de son mariage, il avait cédé à ce qu'il appelait les caprices de sa femme, et le lourd mobilier des parents avait rendu la place à des tables plus légères, et à des fauteuils où l'on pouvait s'asseoir sans se croire dans le bureau d'un agent de change. Cette profanation, qui devait être la dernière, était tout au moins complète. Presque rien ne subsistait de l'appartement, tel que Philippe l'avait connu autrefois. Certes il ne regrettait pas les pièces drapées de velours grenat, où, par les plus beaux jours, il faisait nuit dès trois heures, mais il leur offrait en silence un souvenir craintif comme le tribut d'un cœur qui souhaite de n'avoir pas offensé des divinités sourcilleuses. Aussi jouissait-il de la lumière répandue dans les salons et dans sa chambre avec une mauvaise conscience qui gâtait son plaisir et le changeait quelquefois en irritation violente et subite.

Il avait dix-huit ans à la mort de son père, mais la crainte du vieillard le tenait encore sans qu'il s'en rendît compte. On lui avait appris, dans sa jeunesse, à s'effacer devant cet homme silencieux et droit, qui posait chaque soir une main glacée sur la tête de son fils et lui parlait de devoir et de loyauté; aujourd'hui Philippe s'effaçait devant une ombre à peine moins effrayante. Dans son for intérieur il se jugeait, appelant à ce tribunal un père éternellement désapprobateur. Une rancune inavouée le prenait alors contre le monde en général et d'une façon plus particulière, contre sa belle-sœur. Dans ce débat secret, sa femme trouvait grâce, en raison même de la légèreté qui l'eût condamnée aux yeux d'un homme autre que lui. Eliane savait ce qu'elle faisait; pas une parole ne sortait de sa bouche qui ne fût pesée d'abord et calculée en vue d'un résultat parfois lointain ou insignifiant, mais toujours précis. Sa volonté nette et droite traçait sa voie avec régularité, passant à travers l'existence d'autrui comme l'avenue d'une grande ville coupe la masse enchevêtrée de rues. Peut-être ne le soupçonnait-elle même pas, car elle était bonne. Il y a de ces mystères que le raisonnement

n'explique pas. Elle vivait tranquille, établissant avec sagesse l'équilibre entre de grandes peines et de petites joies, mais ignorante de la force irrésistible qui la poussait en avant. Philippe devinait cette force derrière toutes les pensées d'Eliane. Elle pouvait sourire gaiement avec la tristesse au cœur, revenir sur un jugement sévère et défendre quelqu'un qu'elle n'aimait pas, il y avait au fond d'elle-même une voix impérieuse qu'il entendait presque et qui disait : « Va, va donc! »

Pour comprendre cela, il lui avait fallu près de huit ans passés en compagnie des deux femmes. La personne la moins curieuse et la moins intuitive finit presque toujours par s'intéresser au spectacle d'une âme qui obéit à une passion. Si peu d'attention qu'il donnât aux êtres qu'il voyait chaque jour, Philippe finit par découvrir de quel amour il était l'objet. Ce fut comme si on le lui avait dit tout d'un coup et il se prit à en rire tout seul, tellement la chose lui paraissait évidente.

— Qu'as-tu donc? — lui demanda Éliane qui cousait près de lui.

— Rien; une pensée qui me traversait l'esprit.

Elle leva vers lui un regard, où la méfiance jetait une ombre.

— Peut-on la connaître, cette pensée? — fit-elle d'un air assez peu naturel.

Il cessa de rire aussitôt. « Elle se doute peut-être que j'ai compris », se dit-il avec inquiétude.

— Eh bien! devine, — fit-il tout haut sans réfléchir.

Elle secoua la tête.

— Je ne peux pas, — répondit-elle gravement. — Je ne vaux rien à ce jeu-là.

Philippe se sentit rougir comme un enfant. Elle croyait peut-être qu'il riait de l'amour qu'il inspirait. Ce soupçon lui fut insupportable et il eut envie de prendre les mains de cette femme et de lui parler. Mais que lui dirait-il? Avait-elle jamais proféré un mot ou fait un seul geste qui permît d'affirmer qu'elle était éprise de lui? Lui-même il l'avait priée de partager avec lui et sa femme un appartement beaucoup trop grand pour deux personnes. La pauvre fille n'avait guère de fortune et de plus elle était seule. L'idée,

bonne ou mauvaise, de la recueillir venait d'Henriette, habituée à voir Éliane s'occuper d'elle, lui ranger ses robes, lui écrire ses lettres, mais c'était Philippe qui avait rendu la chose possible.

Cependant, le temps, avec la patience pour ainsi dire monstrueuse qu'il déploie en de pareils cas, opérait de multiples changements dont il ne paraissait presque rien au dehors. Tout gravitait sans hâte vers un ordre différent. C'est un grand sujet d'étonnement qu'un geste accompli trop vite peut sembler intolérable, alors que le même geste emporte l'assentiment général au bout de quelques mois de préparation. A peine un an et demi s'était écoulé depuis le mariage de Philippe qu'Éliane avait pris la place d'Henriette.

Un matin, habillée de bonne heure, elle courut à la salle à manger, de même qu'on court à un rendez-vous. La joie illuminait ses traits à son insu et elle entra en disant :

— Je l'avais prédit.

Philippe lisait son journal, debout, face à la cheminée où flambaient des bûches. L'arrivée d'Éliane le tira brusquement des ses réflexions et il dut faire effort pour paraître aimable.

— Bonjour, Éliane. Qu'est-ce que tu disais?

Ce ton fit retrouver son calme à la vieille fille.

— Henriette est malade. Cela t'étonne? Elle est revenue... devine à quelle heure?

Philippe leva les épaules en signe d'ignorance.

— A deux heures vingt. Et naturellement, ce matin, elle s'est réveillée avec un mal de tête à hurler.

— Il faut lui donner de l'aspirine.

— Tu penses que je n'ai pas eu besoin de le lui conseiller et tout se passe exactement comme je te l'avais dit hier soir.

— Où veux-tu en venir?

— Moi? Nulle part. Si. C'est qu'Henriette se tuera avec toute cette aspirine. Nous en achetons deux tubes par semaine, cela fait quarante comprimés en huit jours. Tu devrais lui parler sérieusement et commencer par lui prendre le tube d'aspirine qu'elle cache sous son oreiller.

— Jamais.

— A ta guise. Mais, si elle sortait moins, elle aurait moins, de névralgies. Encore une bonne chose à lui dire.

— Je le lui ai dit.

— Il faut le lui redire. Elle boit trop. Tu sais ce que le docteur en pense. Elle n'est pas saine; elle a les reins en mauvais état, et dans un corps de vingt-sept ans un foie de... de quarante.

— Mais c'est impossible, avec cette mine.

— Ne t'y trompe pas. Maman était comme elle, et tu sais comment elle est morte.

— Parlons d'autre chose.

— Volontiers. Comment as-tu dormi?

— Pas assez longtemps, mais bien.

— Henriette t'a réveillé? Laisse-moi voir ta mine. Tourne-toi un peu, veux-tu?

L'impatience le fit éclater de rire.

— Éliane, je t'assure que je vais bien. J'ai bonne mine, je me suis regardé. Asseyons-nous et déjeunons.

Elle prit un air affligé et garda le silence pendant quelques minutes, puis le remords la saisit d'avoir parlé d'Henriette d'une manière qui aurait déplu à la jeune femme. Elle passa les doigts sur la nappe, comme pour y trouver un défaut.

— Philippe, — dit-elle tout à coup, — tu ferais plaisir à Henriette en allant la voir.

— Cela m'étonnerait, — répondit-il sans lever les yeux de son journal. — Lorsqu'elle a ses maux de tête, elle veut qu'on la laisse tranquille.

Éliane fit un effort sur elle-même et poursuivit.

— Hier elle m'a parlé de toi avec une gentillesse...

Il y eut un silence. Philippe semblait ne pas entendre. Le cœur battant, elle continua, à peu près comme un pénitent s'enfonce des pointes dans la chair.

— ... avec une gentillesse. Elle t'aime beaucoup, Philippe, profondément.

Il releva la tête.

— Hein? Pourquoi me dis-tu cela?

— J'ai souvent l'impression que tu ne t'en rends pas compte.

— Mais si, elle m'est sûrement très attachée, au fond.

Éliane joignit les mains sous la table et les serra avec force.

— Tu iras bien lui dire un mot, ce matin.

— Je ne vois pas que ce soit nécessaire; elle se lèvera sans doute à midi.

Il tourna la page de son journal et parcourut des yeux la « dernière heure ».

— Ainsi tu n'iras pas, — reprit-elle.

— Mais non.

Éliane soupira de bonheur; sa conscience était en repos. Par-dessus son journal, Philippe la vit sourire en beurrant son pain et se sentit gêné comme s'il l'eût saisie sur le fait d'une mauvaise action.

Tout à coup elle surprit ce regard attaché sur elle et demeura la main en l'air, alors qu'elle portait un morceau de pain à sa bouche; ses yeux perdirent leur gaieté :

— Qu'est-ce que tu as, Philippe?

— Moi? Pourquoi me demandes-tu ça?

Elle posa son pain; ses sourcils se levèrent.

— Tu me regardais d'un air si attentif.

— C'est vrai? Je réfléchissais à quelque chose que je viens de lire.

Et il résuma le compte rendu d'un accident terrible. Le sourire de la vieille fille reparut lentement.

— Quelle horreur! — dit-elle avec calme.

Elle finit placidement sa tasse de café, puis se retira au bout d'un instant.

Lorsqu'il fut seul, Philippe plia son journal et versa le contenu de sa tasse dans la cafetière; il échappait ainsi à l'interrogatoire épouvanté que lui ferait subir sa belle-sœur dans le cas où elle apprendrait qu'il n'avait pas déjeuné. Ce matin, tout appétit lui manquait. Il consulta sa montre, bâilla et alla se placer devant une vitrine, où des livres reliés en rouge et en bleu étaient rangés avec le plus grand soin. Les mains derrière le dos, il lut quelques titres, l'œil ennuyé et attentif. Ces plaintes quotidiennes au sujet de sa femme le démoralisaient. Depuis trois ou quatre mois, il n'était plus question que d'elle, de ses imprudences, de sa légèreté.

Les circonstances dans lesquelles il l'avait connue n'empruntaient rien que de très banal à la vie bourgeoise. Au cours d'une soirée chez des amis, elle avait dansé avec lui et

il s'était épris d'elle. Six mois plus tard, il l'épousait, pour se détacher d'elle à la fin de quelques semaines. Un enfant né de cette union et assez mal accueilli grandissait à présent dans un collège de province et payait de longues heures d'ennui la faute d'être venu au monde. Vue sous cet aspect, l'histoire semblait commune, mais quelques détails la rendaient plus singulière aux yeux de Philippe.

La première fois qu'il avait touché la main d'Henriette, au moment même où on les présentait l'un à l'autre, il avait compris qu'il ne pourrait plus vivre, si le sort le privait de cette femme. C'était le désir impérieux et subit d'un homme chaste. Pendant toute sa jeunesse, les passions de la chair n'avaient eu pour lui qu'une valeur théorique. Il y croyait comme on croit à l'existence d'un pays qu'on n'a jamais visité. Quelques simples et brèves aventures lui tenaient lieu de ce bonheur compliqué qui est le souci le plus profond de la race humaine. Cependant, au contact de cette main si légère et si lisse, il lui sembla que la face de toute chose devenait différente. Les mots changeaient de sens. Ce qui était important et grave, une minute plus tôt, se transformait en quelque chose d'inepte. Vingt-cinq années aboutissaient à une pression de main, et c'était une existence inconnue qui commençait à partir de cette seconde. Toutefois, le sort voulut que, dans des circonstances nouvelles, l'homme demeurât à peu près le même. Aux yeux des êtres qui ne sont point faits pour le recevoir, l'amour représente avant tout un dérangement considérable. Philippe ne savait comment porter le faix de ce désir. La solution la plus simple était de devenir l'amant d'Henriette, mais il eut la maladresse de laisser paraître la violence de ses sentiments, et l'on n'eut pas de scrupule à profiter de cette franchise. Un homme moins épris eût réussi peut-être, mais il tenait trop visiblement à l'accomplissement de ses vœux, pour qu'une femme résistât à la tentation de le faire languir. Et puis, ce garçon, presque aussi beau qu'il était riche, aurait inspiré des calculs à une tête plus innocente que celle d'Henriette. Elle résista un peu contre son gré au début, puis, se piquant au jeu, avec tout l'art et le zèle d'une héroïne de roman. Alors commencèrent de ces complications sans fin, qui ont réjoui

des générations de lecteurs. Elles donnèrent à Philippe le temps d'entrevoir les limites de son désir. Un jour viendrait, il le savait déjà, où Henriette le lasserait, peut-être même au lendemain de la première nuit. Néanmoins, pour coucher ne fût-ce qu'une fois avec une femme que d'autres, sans doute, avaient eue à moins de frais, il eut recours au moyen le plus facile et le plus dangereux, il l'épousa.

Vingt-quatre heures à peine lui furent données pour se repentir de ce geste. Par un de ces mystères dont nous savons peu de chose, il se trouva que le plaisir, si chèrement acheté cependant, ne lui fut point accordé. Peut-être l'excès même de son désir avait-il soufflé à la nature une rébellion aussi mortifiante. Toutefois il est inutile de s'étendre sur la fureur d'un homme atteint au plus vif de sa vanité. Une crainte ancestrale de la justice l'empêcha seule d'égorger le témoin de sa défaite. Cette situation tragi-comique dura peu, mais elle contenait de quoi infecter une vie entière. Renoncer malgré soi à la proie la plus délicieuse, capituler devant un être qu'on juge inférieur et qui se détourne sans doute pour sourire, il dévora comme il put ces ignominies successives.

La revanche qu'il prit, quelques jours plus tard, lui fut dictée par la haine et n'affaiblit en rien le souvenir odieux de son échec. Il n'avait qu'à regarder cette femme, pour voir qu'elle se rappelait les paroles, les gestes, la rage inutile d'un homme hors de lui; tant qu'elle vivrait, il respirerait mal. Cette chair si longtemps convoitée ne lui procurait plus qu'une joie mêlée de rancœur. Il s'apercevait maintenant combien Henriette ressemblait à toutes les femmes qu'il avait connues et se demanda par quelle aberration il avait pu jouer son bonheur et son avenir pour constater ce truisme. « C'est une folie, pensait-il, une folie sans explication possible. Une folie d'homme raisonnable. »

Raisonnable, il l'était trop pour en vouloir à Henriette. Avec son joli visage et sa bonne humeur, ses façons vives et insouciantes de petite fille, elle le touchait quelquefois et faisait naître en lui un sentiment voisin de la tendresse. Il voyait bien qu'elle essayait de l'aimer. Peut-être devinait-elle ce qui se passait en lui. Mais non. Dès qu'elle était nue devant lui, il reconnaissait son ennemie dans ce corps

mince et frais. Cela, elle ne le savait pas. Elle ne savait pas qu'habillée elle représentait aux yeux de Philippe une personne presque séduisante, qui parvenait souvent à faire oublier l'autre. Dans ce cœur prêt à souffrir et à jouir de tout, elle ramenait l'émotion des premières minutes, des premières paroles. Un geste de cette main lui faisait retrouver sans peine une image de lui-même qui lui était chère. Mais la nuit, avec la sereine impudeur des êtres sûrs de leur perfection, elle offrait à sa vue un corps qui renouvelait en lui la mémoire de sa honte. C'était en vain qu'il tâchait de substituer à ce souvenir un autre souvenir plus flatteur; le premier demeurait intact.

En fait, le divorce était accompli. De ce mariage subsistait tout ce qui n'était pas l'essentiel et, pour parler nettement, tout ce que les vêtements représentent. C'est ici qu'Éliane entrait en scène et prenait sa place. Puisque la tragi-comédie ne se jouait plus qu'entre personnes habillées, elle pouvait elle aussi prétendre à un rôle. Elle s'installa donc entre sa sœur et son beau-frère et se mit à pousser doucement Henriette, jusqu'à ce que la jeune femme eût quitté le cercle où s'engageait une nouvelle partie. A cela près qu'elle ne partageait pas le lit de Philippe, elle pouvait presque se croire sa femme. Pour le moment il suffisait à son bonheur de savoir près d'elle et sous son regard cet homme qu'elle enlevait à une autre.

Pour Henriette, loin de se croire une victime, elle s'estimait heureuse d'être, à si bon compte, délivrée d'un homme un peu ennuyeux. Lasse de tout au bout de quelques jours, elle n'eût su que faire d'un mari amoureux, qui l'eût suivie pas à pas et fatiguée de ses attentions. Tel qu'il était, elle l'aimait bien, un peu moins qu'Éliane, beaucoup plus que son fils, et, tout compte fait, si l'on veut juger des choses d'une manière absolue, à peu près autant que Freddy, l'épagneul noir et feu, qui piaulait de joie lorsqu'elle lui chiffonnait l'oreille. Incapable d'observer et de réfléchir, elle ne se doutait guère de ce qui se passait autour d'elle et n'en vivait que mieux. Ses maux de tête mis à part, elle était heureuse, elle ne pouvait pas s'en empêcher. Il lui arrivait de rire toute seule, dans sa chambre ou dans la rue, sans raison

précise et simplement par une sorte d'excès de bonne humeur. De ne voir son mari que le jour ne la souciait pas. Une femme plus orgueilleuse eût souffert comme d'un affront de cette indifférence, alors qu'elle y songeait à peine. C'était Éliane qui lui avait soufflé cette idée d'épouser Philippe, et cela dès le soir de la présentation : Éliane toujours si avisée et qui ne désirait que le bien de sa petite Henriette. De tous les mariages « arrangés », celui-là lui avait paru le moins répugnant du monde, tant par l'amabilité du prétendant que par sa fortune. Il semblait naturel d'en profiter, d'autant que leur père devenait vieux, mais ne s'enrichissait guère. Et puis, cela faisait tant de plaisir à Éliane! Elles quittèrent donc le petit appartement sombre de la rue Monge et s'installèrent toutes les deux dans le somptueux immeuble. « Toutes les deux, disait-elle étourdiment à sa sœur, il nous épouse toutes les deux! » Éliane avait donc eu sa chambre et son petit salon. Elle avait rechigné d'abord, pour la forme, et tremblant qu'on ne la prît au mot. Pendant le voyage de noces, elle avait vécu seule dans cette nouvelle demeure, surveillant les domestiques, méditant sans fin dans une pièce, puis dans l'autre. Henriette avait pleuré comme une enfant en lui disant au revoir; un peu plus et elle aurait demandé à son mari d'emmener Éliane avec eux en Espagne; pour elle, ce mariage n'était qu'un événement à demi-sérieux, une sorte de partie de plaisir, quelque chose comme une promenade en automobile. Mais pour Eliane, la vie commençait. Elle voulait respirer à son aise, sans témoin, dans cette maison dont la porte lui était ouverte, de même qu'un général se recueille un instant dans une forteresse, que ses troupes viennent d'enlever par surprise. Il lui faut le loisir de savourer son propre étonnement. « Je reste avec Papa, naturellement. » Ce n'était pas vrai. Toute sa bonté d'âme ne pouvait la résoudre à quitter la place pour aller tenir compagnie à un vieillard bougon. Elle se sentait trop de joie, trop d'espoir au cœur, pour gâter si sottement de belles journées. Son voyage de noces à elle, c'était cette promenade incessante, qui la menait de salon en salon, et de chambre en chambre, entre les housses blanches des meubles, derrière les volets clos.

Ce matin d'octobre, alors qu'elle venait de refermer der-

rière elle la porte de la bibliothèque, elle se rappela ces heures délicieuses. Le souvenir lui en fut aussi poignant qu'il était doux et elle fut contrainte de s'arrêter un instant dans le long couloir qui rejoignait l'office. Des années s'étaient écoulées. Était-elle plus heureuse qu'alors? Surtout, où en était son rêve, ce rêve qui l'occupait si fort, alors qu'elle se parlait toute seule dans la maison vide? Elle passait avec Philippe plus d'heures que sa femme, elle ravissait à l'épouse le temps qui lui était dû. Ne voulait-elle pas autre chose? Et cette partie d'elle-même qui raisonnait durement et juste, cette voix cynique qu'elle faisait taire si souvent allait lui répondre, mais elle se ressaisit à temps pour se donner le change : « Vraiment, de quoi pourrais-je me plaindre? Je vis à l'abri de tout besoin, avec deux personnes qui me sont également chères, et qui, je crois, me rendent cette affection. Tout changement ne serait-il pas dangereux pour mon bonheur? » « Comment ton bonheur? lui dit aussitôt sa conscience. Et celui d'Henriette? Et celui de Philippe? Tu les vois chaque jour un peu plus désunis et tu songes à ton bonheur. » « C'est vrai, pensa-t-elle en appuyant les doigts sur son front comme si elle eût reçu un coup. Il faut les ramener l'un vers l'autre. Il faut s'efforcer d'être bon. »

JULIEN GREEN

(*A suivre.*)

ORIGINES

DE NOS

BIBLIOTHÈQUES PROVINCIALES

C'est seulement vers la fin du XVIIe siècle que nous voyons s'ouvrir, dans nos provinces, des bibliothèques publiques. Elles doivent leur origine aux donations que prélats ou abbés, jurisconsultes, érudits ou amateurs consentent à des ordres religieux, des couvents, des collèges et des Académies, sous la réserve formelle que les documents légués « seront mis à la disposition des savants et de tous ceux qui en seront curieux ». Elles n'en demeurent pas moins la propriété d'associations privées. Tel est le cas de Besançon, où, dès 1694, Dom Blaisot donne aux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Vincent ses livres, ses manuscrits, ses tableaux, ses antiques et ses médailles, épaves des collections réunies par le cardinal de Granvelle; le cas de Dijon, où, sept ans plus tard, Pierre Fevret, conseiller au Parlement, affecte sa bibliothèque au Collège des Godrans ou des Jésuites, le cas d'Orléans, où, en 1714, Guillaume Prousteau, doyen des régents de l'Université, dispose de ses livres en faveur des Bénédictins de Bonne-Nouvelle.

Mais la grande soif de lecture s'est généralisée et, sous l'influence des conceptions nouvelles, bientôt s'éveille l'idée de donner directement aux personnes morales laïques qui représentent alors la collectivité, aux Parlements, aux Provinces, aux Corps de ville. En 1745, Mgr d'Inguimbert, évêque de Carpentras, ancien bibliothécaire et confesseur du pape Clément XII, crée de toutes pièces, avec les

livres qu'il a rapportés d'Italie et les 20 000 volumes qu'il vient d'acquérir des Mazauges, auxquels il joint les célèbres manuscrits de Peiresc, cette « Inguimbertine » de Carpentras, qui peut être considérée comme la véritable doyenne de nos Municipales. Par son testament en date du 26 mai 1786, Jean-Baptiste Piquet, marquis de Méjanes, ancien premier consul d'Aix et procureur du Pays, lègue à la Province de Provence, « à charge d'entretenir une bibliothèque ouverte dans la ville d'Aix », les collections qui avaient fait de lui le rival souvent heureux des plus célèbres bibliophiles du siècle, des Gaignat, des La Vallière, des Paulmy d'Argenson. Toutefois, la magnifique librairie qui porte si justement son nom ne sera définitivement installée qu'en 1810.

D'autre part, la suppression, en 1762, de l ordre des Jésuites a provoqué sur plusieurs points la dévolution de leurs livres, soit à d'autres établissements, soit aux municipalités. Avec les riches débris de leurs fonds, le cardinal Loménie de Brienne créera la bibliothèque du Collège royal de Toulouse. A Reims, dès 1764, les collections des Jésuites sont transférées à la maison de Ville; à Douai, elles sont réunies aux bibliothèques des facultés d'Université; Dijon entre en possession définitive de celles du Collège des Godrans. En 1765, la bibliothèque du Collège de la Trinité, à Lyon, qui a été constituée à la fin du XVIIe siècle grâce au legs de l'archevêque Camille de Neufville-Villeroy et qui a fusionné avec celle de l'hôtel de Feuchères, est ouverte au public dans les locaux que la Bibliothèque municipale occupera jusqu'en 1912.

Quant à la bibliothèque de Grenoble, les circonstances exceptionnelles qui présidèrent à sa création sont tellement révélatrices de la volonté de s'instruire, de l'intellectualité d'une noble cité à la fin de l'ancien régime, qu'il serait injuste de ne pas les rapporter : en 1772, les Grenoblois, au moyen d'une souscription publique à laquelle participent avec élan les citoyens de toutes conditions, acquièrent, moyennant 45 000 livres, les 34 000 volumes de l'évêque Jean de Caulet parmi lesquels figurent les fonds précieux du président d'Expilly et du conseiller de Pannat, augmentés bientôt des 6 000 volumes donnés par l'Ordre des Avocats. Une bibliothèque encyclopédique était ainsi constituée, d'une incompa-

rable richesse pour l'histoire de l'humanisme, des littératures française et étrangère au temps de la Renaissance, et pour l'histoire delphinale.

Ces événements et ces généreuses initiatives méritent d'être relatés.

Toutefois, en tenant compte des dépôts d'un intérêt secondaire, nous arrivons péniblement à un total de vingt-cinq bibliothèques publiques fonctionnant en France à la veille de la Révolution; mais le principe de la bibliothèque ouverte à tous venants se trouve consacré sur les points les plus divers du territoire. Et c'est là une des premières conquêtes du siècle philosophe.

Il n'en faut cependant pas conclure que les richesses accumulées depuis tant d'années sur notre sol aient été jusqu'alors soustraites aux investigations des travailleurs. Recueillir les textes précieux que les temps barbares avaient dispersés dans le vaste monde fut, dès leur origine, la préoccupation maîtresse de ces grandes abbayes bénédictines et clunisiennes, où, dans la floraison d'une culture latino-chrétienne toute parfumée de rêves d'Orient, allait s'éveiller le génie artistique et littéraire de la France. Les privations imposées par l'ascétisme monacal permettaient à des ordres sans grandes ressources d'envoyer au loin, dans les foires, des émissaires, afin d'y acquérir tant de manuscrits sacrés ou profanes. Et non seulement ces abbayes entretenaient chez elles, pour la création de nouveaux chefs-d'œuvre, des scribes et des peintres incomparables, mais encore elles hébergeaient ceux qui venaient de tous les pays de la chrétienté pour y étudier dans le silence de leurs cloîtres. A Corbie et à Saint-Bertin, à Saint-Wandrille et à Saint-Benoît, à la Grande-Chartreuse comme à Villeneuve-lès-Avignon, à Saint-Guilhem-du-Désert comme à Moissac, partout l'exégète et le grammairien, le scoliaste et le chroniqueur, qu'il fût régulier, clerc ou laïc, trouvait la même hospitalité confiante. Les documents les plus fameux voyageaient eux aussi de couvent en couvent, et ce n'est certes pas nous qui avons inauguré les prêts à long terme entre établissements savants! Les monastères situés, par exception, dans une ville ouvraient volontiers leurs portes aux notables et aux voyageurs. Quand la Révolution éclate,

les célèbres collections de l'abbaye de Saint-Remi, à Reims, sont presque aussi accessibles à l'élite que peuvent l'être actuellement les séries éminentes de nos grands dépôts nationaux.

Mais les prieurés avaient, le plus souvent, cherché le calme et l'oubli du siècle loin des cités, dans les solitudes, propices au recueillement, des vallées et des forêts. Aussi eurent-ils à souffrir cruellement des dévastations et des pillages de l'occupation étrangère, des révoltes paysannes et du banditisme. Ruinées en partie, les librairies bénédictines, clunisiennes et cisterciennes ne retrouvèrent plus leur prospérité. Tandis que les Chapitres métropolitains ainsi que les collèges de nos premières Universités commençaient à réunir des documents, elles perdirent lentement leur hégémonie didactique. Et quand, la guerre de Cent Ans terminée, on put espérer une ère pacifique, les villes françaises, rassurées, se peuplèrent d'une multitude d'ordres studieux, congrégations et couvents, qui, tous, entendirent se créer des bibliothèques conformes à leurs besoins, à leurs préférences, j'oserais presque dire à leurs spécialités. Pour recueillir et amasser des volumes rares, ces communautés rivalisèrent entre elles d'émulation. Et comme elles avaient besoin de la sympathie publique, elles se montrèrent en général aussi accueillantes que les anciennes abbayes et pleines d'empressement vis-à-vis des *socii*, des étudiants pauvres, voire des étrangers. Mais, comme les maîtres et les élèves de ces temps-là manifestaient déjà peu d'empressement dans les restitutions, les sorties d'ouvrages furent soumises à des règles écrites formelles, quoique éminemment variables suivant les établissements. Ici on se contenta de limiter l'importance et la durée des emprunts; là, on exigea le serment d'honneur, le dépôt d'une caution et l'on établit des tarifs d'amendes pour les retardataires. Mais, à la longue, on finit par ne plus autoriser que les communications sur place, les prêts au dehors étant impitoyablement défendus. M. Gabriel Richou nous rappelle qu'au Collège des Bernardins le proviseur et le sous-prieur étaient privés de vin aussi longtemps qu'un livre demeurait absent pour un autre motif que celui de restauration; alors qu'à la Sainte-Chapelle de Bourges, on prescrivait, à l'égard des religieux

responsables, et pour la même cause, la peine plus sérieuse de l'excommunication.

De ces librairies, un petit nombre, celles des chapitres, des collégiales et des premières Universités, remontaient au XIIIe siècle; mais l'immense majorité datait du XVe; celles des Jésuites ne devaient voir le jour que bien plus tard. Délaissées pendant les luttes religieuses, toutes connurent, à partir du ministère de Richelieu, une vitalité extraordinaire. D'autant que l'habitude s'était instaurée, chez les grands amateurs et les princes, de léguer leurs livres aux fondations pieuses. A la fin de l'ancien régime, la France possédait donc en province une quantité singulière de bibliothèques, dont la plupart étaient, selon une expression toute moderne, sinon « ouvertes », du moins « entr'ouvertes » au public.

***

C'est de la Révolution que datent nos bibliothèques municipales actuelles. Le décret du 2 novembre 1789 mit « à la disposition de la nation » tous les biens, meubles et immeubles appartenant aux communautés ecclésiastiques et enseignantes, en spécifiant que les monastères et les chapitres étaient tenus de déposer les catalogues de leurs livres et manuscrits aux greffes des sièges royaux ou des municipalités les plus voisines. Sous l'appellation provisoire de « dépôts littéraires », les volumes s'amoncelèrent aux chefs-lieux de districts qui ne possédaient pas déjà une bibliothèque. Les monuments de notre histoire nationale et provinciale, les merveilles du plus lointain passé héritées des abbayes et des grands seigneurs se trouvèrent noyés dans le flot des ouvrages de théologie et de droit canon inutiles aux laïcs et qui se rencontraient partout en multiples exemplaires. Les religieux, on le conçoit, ne mirent aucune bonne volonté à entreprendre les classements prescrits par une loi qui les dépouillait. Et l'on se heurta à la même inertie, le jour où l'on confia le travail aux édiles et aux assemblées régionales. Après deux années d'incurie et d'abandon, le chaos devait étrangement s'accroître quand les décrets du 27 juillet et du 2 septembre 1792 vinrent ajouter, en une inexprimable confusion, aux formidable

dépôts provenant des maisons ecclésiastiques la masse des livres saisis chez les émigrés. Sauf en certaines villes où s'était exercée, dès l'origine, l'initiative bénévole de quelques rares compétences, aucun effort sérieux ne se manifesta pour procéder à des choix judicieux et dresser le bilan des nouvelles richesses nationales. En sécularisant les bibliothèques ecclésiastiques, la Législative avait entendu marquer une première étape vers son noble rêve d'une éducation nationale. Aussi les assemblées révolutionnaires qui suivirent, témoignèrent-elles pour les dépôts littéraires d'une sollicitude, d'une volonté de sauvetage et d'organisation dont dix-huit décrets et de nombreuses circulaires nous fournissent la preuve. Pour la rédaction des inventaires et l'établissement des fiches qui devaient constituer un catalogue national unique, Grégoire, Chaptal et François de Neufchâteau prescrivirent des directives dont la nouveauté et la valeur technique étonnent encore. Malheureusement, leurs objurgations ne furent pas obéies : les esprits étaient ailleurs. Si ce plan grandiose échoua, si le patrimoine intellectuel du pays sortit diminué de cette crise, ce n'est certes pas à eux, mais aux événements, qu'il faut s'en prendre : « Quand on se représente les circonstances, a écrit Louis Liard, quelques-unes tragiques et terribles, toutes difficiles, le renouvellement simultané des institutions, puis la guerre au dehors, la guerre au dedans, les passions déchaînées, la nécessité presque quotidienne de sauver la patrie et la République également menacées, on s'étonne, non pas que l'œuvre soit restée au-dessous du dessein, mais qu'elle ait pu être conçue, entreprise et qu'un fragment, même imparfait, en ait été réalisé. »

La Convention commit cependant une erreur, dont les conséquences fâcheuses ne semblent pas encore maintenant guérissables. Cédant à des raisons politiques assez médiocres, elle n'osa pas tenter une vaste centralisation provinciale des documents les plus précieux de notre histoire en les groupant, pour garantir leur sécurité et faciliter leur consultation, dans une trentaine de grandes villes, universités ou parlements. Avec l'ivresse des idées nouvelles, tous les chefs-lieux de districts, même les plus pauvres, réclamèrent une bibliothèque, pour laquelle ils étaient hors d'état de trouver un

asile, des ressources et des lecteurs. Aucun ne voulut se dessaisir des collections de ses anciens couvents, et l'on ne sut pas résister à cette vanité de clocher, à ce particularisme jaloux et ombrageux. D'où, à l'heure actuelle, sur notre territoire, cette multiplicité de bibliothèques hybrides, mal appropriées à leurs besoins et languissantes, d'où cet éparpillement si regrettable et si funeste de nos trésors.

Au surplus, le Directoire et le Consulat, sans diminuer le nombre des dépôts, portèrent atteinte à l'intégrité de collections, qui, par leurs origines, s'incorporaient au passé d'une région. Non seulement la Bibliothèque nationale (ce qui pouvait à la rigueur se défendre), s'attribua une quantité de manuscrits provinciaux; mais des émissaires plus ou moins qualifiés, et qui prétendaient agir pour son compte, écumèrent à leur tour les fonds des districts. C'est ainsi qu'en 1801, un bibliographe suspect, mandaté par le Conseil de Conservation des Arts, préleva au Mans et à Chartres, à Dijon et à Auxerre, à Nîmes et à Carpentras, des lots énormes d'ouvrages dont nous avons perdu la trace. Il avait comme collaborateur le citoyen Prunelle, professeur et bibliothécaire de l'Université de Montpellier, lequel se montra relativement scrupuleux, et, avec l'assentiment de Chaptal, ministre de l'Intérieur, réussit à distraire pour la bibliothèque de sa Faculté, outre des exemplaires magnifiques, soixante manuscrits de Clairvaux, quatre-vingts manuscrits de l'Oratoire de Troyes, dix manuscrits de Pontigny, et enfin deux cents manuscrits acquis jadis par le président Bouhier, tout un ensemble n'ayant certes rien à voir avec l'histoire du Languedoc, mais qui fait de la section de médecine de Montpellier le dépôt universitaire le plus précieux de France. Que l'on juge par ce singulier exemple des exodes et des fuites constatés en maints endroits! Grâce aux démarches d'hommes politiques influents, certaines bibliothèques furent copieusement nanties au préjudice d'autres; et c'est ainsi que nous retrouvons à Bourges, à Périgueux, ailleurs encore, des livres provenant des résidences royales, de Versailles notamment.

Le décret du 3 brumaire an IV sur l'organisation de l'instruction publique créa les bibliothèques des Écoles centrales qui recueillirent les collections des dépôts littéraires et furent

autorisées à fouiller les reliquats des couvents parisiens. Elles végétèrent jusqu'en floréal an X. Les Écoles centrales ayant alors fait place aux lycées, leurs documents furent mis à la disposition des villes, « à charge par elles de les entretenir et de payer le traitement des bibliothécaires »; les collections ecclésiastiques et les livres des émigrés leur étant confiés simplement à titre de dépôt pour constituer un fonds d'État qui, selon les principes arrêtés en l'an II par Grégoire, demeurerait propriété nationale. Tel est le régime sous lequel vivent encore les bibliothèques municipales.

Mais ce statut définitif ne fit qu'aggraver leur misère. Si le pouvoir central avait été impuissant à les répartir et à les protéger efficacement, du moins, par son prestige, leur assurait-il un obscur respect. Du jour où elles furent complètement abandonnées à l'indifférence et au caprice des municipalités, leur calvaire commença qui devait se prolonger durant tout le début du XIXe siècle. Alexandre Buchon, inspecteur général des Archives et des Bibliothèques sous le ministère Martignac, après avoir visité des chefs-lieux où il trouve des milliers de volumes et des dizaines de manuscrits non catalogués, entassés pêle-mêle dans un grenier ou exposés sur un parquet à tous venants, écrit en 1837 : « Les petites villes qui avaient demandé des bibliothèques ne les eurent pas plus tôt obtenues qu'elles cessèrent d'y attacher de l'importance et, ne trouvant dans les livres qui leur étaient remis que des ouvrages théologiques ou des ouvrages d'érudition déjà vieillis, elles négligèrent ou oublièrent de faire les dépenses nécessaires au paiement du bibliothécaire et à l'entretien régulier de l'ancien fonds. Quelquefois même, quand cette somme était votée au budget de la commune, les besoins impérieux d'une guerre ou toute autre raison temporaire faisaient supprimer l'allocation par l'autorité départementale ou ministérielle... »

Les maires des sous-préfectures et des bourgades avaient en effet éprouvé une déception profonde : ils s'étaient heurtés, dès le premier abord, à un amas de livres, dans lequel leur bibliothécaire improvisé et ignorant avait été incapable d'opérer des triages. Alors, sans s'inquiéter si des merveilles n'étaient pas ensevelies parmi eux, on relégua tous ces « bou-

quins de dévotion » dans des galetas ou dans des caves. Il advint même fréquemment que le mépris de certaines municipalités se traduisît par des ventes plus ou moins occultes, à l'encan et au poids, sur lesquelles les préfets de l'Empire fermèrent les yeux, — ils avaient bien d'autres soucis! — et où bibliophiles complices, libraires et courtiers marrons trouvaient leur compte. Grâce à l'incurie, à la négligence des conservateurs d'occasion, parfois illettrés ou sans scrupules, toujours mal payés, des vols et des pertes considérables se produisirent et aussi des actes de vandalisme navrants : manuscrits et volumes dépecés, gravures arrachées ou maculées, miniatures soustraites. Les livres les plus rares étaient prêtés à des passants, à des écoliers et s'en allaient périr au loin, chez des inconnus.

Plus tard les restitutions aux émigrés furent, pour les Municipales, une nouvelle cause de troubles et d'appauvrissements. Comme dans bien des cas, faute d'armoiries ou d'ex-libris, on ne put mettre la main sur les livres revendiqués, on laissa les réclamants, malgré des instructions formelles, prendre ce qu'ils voulurent à titre de compensation.

Quand survint la monarchie de Juillet, une notable partie du patrimoine littéraire, artistique et historique de la France était dispersé : pour ne citer qu'un exemple douloureux entre tous, 10 000 des plus beaux volumes de la bibliothèque Méjanes avaient disparu. Si l'on veut s'édifier sur l'importance des pertes, il suffit de comparer certaines bibliothèques avec celles, antérieures à 1789 ou qui, sitôt créées, eurent le bonheur d'avoir à leur tête un érudit, un chef aimant son métier tel ce François Paillet, premier bibliothécaire de Versailles.

Mais la France secoua cet engourdissement, ce parfait dédain des préoccupations intellectuelles et des recherches désintéressées qu'engendrent fatalement les guerres et les bouleversements sociaux. Aux combats qui avaient épuisé le monde succédait maintenant la belle bataille romantique : l'Esprit de nouveau triomphait et régnait. Les ministres du gouvernement de Juillet s'émurent des épreuves de nos bibliothèques provinciales; en 1832, Guizot les rattache au ministère de l'Instruction publique, leur réclame des catalogues

de manuscrits, des listes d'incomplets, d'ouvrages rares, et s'ingénie à réglementer les échanges. Tandis que d'éminents bibliographes, comme Buchon et Ravaisson visitent nos dépôts et les réorganisent, Salvandy songe à ouvrir au ministère le grand livre des bibliothèques et à créer un bureau des doubles. Il règle l'attribution du dépôt légal et des ouvrages édités par l'État, cherche à mettre en harmonie avec les besoins respectifs des villes ces concessions ministérielles qui vont devenir, pour la bonne tenue des municipales, un encouragement et une prime. Enfin, le 18 juillet 1837, Villemain fait signer une ordonnance qui résume et complète toutes ces réformes et dont on a pu écrire qu'elle était la véritable charte des bibliothèques françaises. Des comités d'inspection et d'achats nommés par le ministre sont créés dans toutes les villes; les aliénations sont formellement interdites et les échanges subordonnés à l'approbation ministérielle; les municipalités doivent fournir des rapports sur le fonctionnement du service public, justifier de l'emploi des crédits, transmettre au Ministère et leurs règlements et leurs catalogues imprimés que tiendront à jour des suppléments manuscrits. Elles seront visitées et soumises au contrôle des Inspecteurs généraux, *missi dominici* de l'administration centrale.

Ces prescriptions rencontrèrent des résistances qui parfois se sont prolongées pendant plusieurs lustres. Mais l'anarchie a définitivement pris fin et la situation ne cessera de s'améliorer jusqu'à nos jours. Partout désormais la bibliothèque occupe dans la cité un rang qui ne lui sera plus contesté. C'est une grande dame d'autrefois, un peu pédante et distante, sévère en ses atours et jalouse de docte savoir, que le vulgaire respecte par crainte d'être taxé d'ilotisme et sans trop se demander d'où elle vient. La municipalité en tire un orgueil verbal qui ne saurait toutefois se traduire par des sacrifices budgétaires — car les livres ne votent pas. Bien que l'État lui adresse ses publications (qu'on ne coupe guère), bien qu'on lui ait acquis à grand'peine certains ouvrages classiques, certaines séries courantes, elle n'attire pas encore le public. Sa maison poussiéreuse est considérée par le profane comme un sanctuaire des ancêtres, une sorte de « secrète » royale où dorment les titres qui attestent les fastes de la ville et garantissent

sa gloire dans l'avenir. Elle restera longtemps le domaine privilégié où s'isoleront les membres de ces sociétés savantes, de ces académies régionales qu'un réveil de l'amour du passé et un jeune enthousiasme pour les études d'archéologie viennent de faire fleurir sur toute l'étendue du pays. Rivaux unis dans la passion commune de leurs vieux papiers et de leurs vieilles pierres, antiquaires et bibliophiles, professeurs, magistrats et retraités, prêtres et voltairiens y travailleront dans le discret voisinage du lecteur ponctuel de *la Quotidienne* ou du *Moniteur*, y prolongeront, à voix basse, les séances de leurs compagnies, uniquement troublés, de loin en loin, par la ruée des collégiens vers la copie de leur version. Entre les rayons de cette bibliothèque solennelle, caduque et si éloignée du siècle, s'effectuera, dans l'abnégation, souvent dans l'anonymat, ce formidable labeur provincial, exalté par Renan, qui a révélé l'histoire de notre civilisation, de notre esprit, de notre art et permis l'œuvre d'un Michelet, d'un Fustel de Coulanges. La plus humble a apporté sa pierre à l'édifice.

Les années passent. Au début de la troisième République des bibliographes professionnels, des élèves de l'École des Chartes commencent à s'insinuer dans la légion des bibliothécaires improvisés. Aux répertoires sommaires et fantaisistes succèdent des instruments de recherche plus précis. Les traitements du personnel, les crédits d'entretien et d'achats, tout en restant parcimonieux, deviennent moins illusoires. On s'enhardit à pénétrer dans l'oratoire où les archéologues poursuivent leurs pieuses monographies, à franchir le seuil de la bibliothèque, où l'ordre, la méthode s'installent peu à peu. Et nous voici parvenus à l'époque récente que caractérisent certains événements d'une importance capitale. C'est en 1885 que paraissent, sous l'inspiration de Léopold Delisle et la direction d'Ulysse Robert, par les soins de MM. Henri Omont et Auguste Molinier, les premiers volumes du *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques de France*, œuvre magnifique, aujourd'hui parvenue à son terme. Reprenant l'ordonnance royale du 22 février 1839 et l'abrogeant en partie, le décret du 1er juillet 1897 décide de classer les bibliothèques municipales où le fonds d'État est le plus important et le plus riche.

Les maires en devront désormais choisir les conservateurs parmi les archivistes-paléographes ou les titulaires d'un diplôme technique. A la suite de la loi de séparation des Églises et de l'État, les bibliothèques municipales reçoivent, par voie de dévolution, les livres provenant des évêchés et des séminaires.

La loi dite de « nationalisation », réclamée depuis si longtemps par les intéressés et les travailleurs, est venue le 20 juillet 1931 parfaire et couronner l'édifice. Soucieux de voir confier à des spécialistes avertis la gestion de nos quarante bibliothèques classées et la sauvegarde des fonds d'État qu'elles détiennent, le Parlement a décidé que, dorénavant, leur personnel technique serait choisi par le ministère de l'Instruction publique. Devenus fonctionnaires d'État, comme les archivistes départementaux, et rétribués avec la participation des municipalités, les bibliothécaires jouiront donc des mêmes garanties et des mêmes franchises que les autres serviteurs du pays. Aux incertitudes du lendemain, aux inégalités fatales et aux tracasseries résultant des conditions locales, succède pour eux un régime qui leur assurera, dans la confiance et la dignité, des traitements honorables, des avancements réguliers, des mutations possibles. Une véritable carrière, en un mot, dont le recrutement se trouvera ainsi assuré parmi l'élite.

Depuis le début du siècle, la condition de nos petites bibliothèques (dont quelques-unes détiennent malheureusement des pièces intéressantes) est restée indolente et précaire, faute d'argent et d'initiatives. Tant qu'on voudra maintenir leur caractère actuel et ne pas les aiguiller résolument vers la vulgarisation bien comprise, il est vain de songer à leur résurrection. Par contre, nos grandes bibliothèques classées, comme la plupart de nos bibliothèques moyennes, sont entrées dans une ère parfaitement rassurante et riche d'espoirs. Si leurs dotations demeurent parfois d'une insuffisance regrettable, si, bien souvent, elles ne peuvent faire face aux nécessités intellectuelles de l'heure : en revanche, au point de vue de leur sauvegarde comme de leur mise en valeur, nul ne contestera qu'elles n'aient réalisé d'inestimables progrès. Sans doute il en est encore, logées à l'étroit dans des locaux vétustes et dépourvus de confort, qui sont soumises à des risques divers;

mais elles constituent des exceptions. Je ne saurais énumérer les villes importantes où les municipalités soucieuses de leur bibliothèque, désormais fréquentée par le grand public, s'inquiètent d'aménager de nouvelles salles de lecture, de libérer des magasins par l'exode des inutiles, de prendre contre l'incendie toutes les précautions voulues. Quant aux collections, elles sont, à quelques exceptions près, entièrement inventoriées et cataloguées, selon des règles modernes qui tendent à s'uniformiser. Partout on a renoncé aux classifications désuètes; partout nos documents précieux ont été étudiés et décrits avec une science méticuleuse. Qu'un effort financier, même limité, se produise et les séries-musées comme les fonds modernes de nos Municipales seront en mesure de satisfaire toutes les curiosités de leurs habitués. Ces résultats, que nul n'eût osé prédire voilà quarante ans, nos métropoles françaises les doivent au zèle et à l'esprit de sacrifice, au savoir modeste et à la propagande persuasive d'un personnel qui est au-dessus de tous les éloges. Les étrangers peuvent maintenant explorer nos principaux dépôts de province : ils admireront de quel culte passionné sont servis nos trésors.

***

Les pertes et les dommages subis pendant la Révolution et l'Empire furent compensés, et bien au delà, par des enrichissements, qui, depuis lors, ne cessèrent de se multiplier. D'ordinaire si regardantes pour leurs dépenses normales, les villes ne reculent pas devant un sacrifice extraordinaire, quand s'offre l'occasion d'acquérir d'importantes bibliothèques formées par des concitoyens passionnés d'histoire régionale. C'est ainsi que, dès 1817, Poitiers s'annexe le fonds poitevin de son premier bibliothécaire, dom Mazet; qu'en 1838 Rouen achète la célèbre collection historique réunie avec tant d'éclectisme par Leber; qu'ensuite Lyon acquiert les impressions locales de Coste; Nantes, les éditions rares de M. de Lajarriette; Tours, les livres de Taschereau. De plus, les municipalités mettent volontiers à la disposition des conservateurs, pour leur permettre de participer aux ventes, des crédits que l'on inscrira au budget supplémentaire.

Grâce aux ressources de fondations certains dépôts, comme Avignon, s'assurent en documents précieux des accroissements continuels. Dès qu'il s'agit des antiquités de la cité, la piété, l'amour-propre, le respect humain entrent en jeu chez les édiles et il est bien rare qu'on rencontre auprès d'eux des résistances.

Mais ce sont surtout les libéralités des particuliers qui accrurent nos Municipales dans des proportions inespérées et l'on demeure stupéfait par la quantité de donations et de legs que la plupart d'entre elles ont recueilli depuis cent ans. On en compte seize à Bordeaux; quatorze, d'un intérêt capital, à Dijon; neuf à Besançon, Amiens et Poitiers; l'émulation est la même dans les dépôts secondaires : Évreux hérite sept fois et Carcassonne neuf. Parfois l'apport est tel que les séries d'origine ecclésiastique passent au second rang et que le caractère du dépôt, se trouvant complètement modifié, prend une orientation nouvelle. Au cours du XIXe siècle, Nantes s'accroît ainsi de 75 000 volumes et Rouen de près de 140 000 manuscrits, imprimés, brochures, plaquettes et estampes.

Il va de soi que chacune de ces collections privées reflète les prédilections, l'humeur et la vie du donateur. Tantôt c'est à la philologie, aux institutions, aux coutumes, au folklore, à la topographie et la biographie des différentes régions françaises qu'il a voué ses recherches, et tantôt à des études plus générales, à la philosophie, aux beaux-arts, à l'astronomie, à l'art militaire, aux voyages à travers le vaste monde. De loin en loin, des monomanes légueront des compilations inattendues, profitables néanmoins aux héritiers de leur marotte : la bibliothèque de Grenoble ne s'est-elle pas incorporé ainsi tout un fonds copieux sur le jeu des échecs? Mais, dans l'immense majorité des cas, ces ensembles réunissent des documents inédits, des pièces généalogiques et des papiers de famille, des factums et des libelles, des impressions locales se rapportant à l'histoire de la ville ou de la province, à leurs antiquités comme à leurs beautés émouvantes. Ou bien encore ils résumeront, célébreront magnifiquement, depuis ses origines, l'évolution du livre, de son illustration, de sa reliure, par un choix d'exemplaires irréprochables, souvent habillés par les artisans les plus fameux. Ces splendeurs vont rehausser singu-

lièrement l'éclat des séries conventuelles où les tirages et les états exceptionnels, les livres à figures comme les maroquins fleuris n'abondaient certes pas! surtout dans les dépôts où l'apport des émigrés était limité. La physionomie de nos bibliothèques fut métamorphosée par ces aristocratiques entrées. Grâce à elles, grâce aux curiosités et aux merveilles d'art de l'ancienne France également recueillies dans un temps où les musées provinciaux n'existaient guère, plusieurs de nos Municipales conquirent l'attrait et le lustre des plus célèbres cabinets d'autrefois.

Comment expliquer cet afflux de générosités? C'est qu'au lendemain des Trois Glorieuses, une élite, qui se recrutera jusqu'à la fin du siècle, contracte le goût des études désintéressées. On y rêve de consacrer à l'histoire, à l'archéologie, ses loisirs, son arrière-saison. Chacun a sa monographie en tête. D'autre part, la plus noble des manies, le luxe si français des livres, hante une bourgeoisie humaniste, éprise de beauté. Partout se multiplient ces bibliophiles, dont Sainte-Beuve et Jules Lemaître nous ont célébré les plaisirs si purs. C'est le temps des ardentes convoitises et des longues poursuites. Sans doute bon nombre de nos collectionneurs ne lisent pas jusqu'au bout les volumes réunis avec tant de passion; du moins, dans cette fréquentation continue, dans cette intimité caressante, acquièrent-ils plus de dévotion pour les chefs-d'œuvre et aussi je ne sais quelle élégance d'esprit, quelle distinction souveraine. Pleins d'agréments délicieux, d'originalité, d'indulgence et de droiture, ce sont des honnêtes gens dans toute l'acception du terme. Sans exagérer, on peut dire qu'au XIXe siècle l'amour du livre a engendré et poli chez nous des générations charmantes.

Si, en dehors des fonds d'État, nos Municipales possèdent tant de merveilles, c'est que dans leur attachement à la chère cité natale, la plupart de nos amateurs ont, en réalité, travaillé pour elles. Jamais le mécénat ne s'est exercé en France avec plus de simplicité, de naturel et de prodigalité qu'à leur intention. Je me rappelle que nos parents provinciaux et bourgeois nous enseignaient le culte révérencieux des grands livres. Il n'était guère de maison qui n'en conservât quelques-uns. Aliéner ces trésors où s'exprime le génie de la patrie

était considéré soit comme l'humiliant aveu d'une ruine définitive, soit comme un manque de tenue, de savoir-vivre. Ils se transmettaient de père en fils et ne quittaient les familles — détentrices provisoires — que pour faire retour, dans les dépôts publics, au patrimoine national.

J'aime le souvenir de mes années de jeunesse dans une vieille cité des marches de l'Est. A heure fixe, quand la nuit tombait, des notables se réunissaient, comme en un cercle, dans la boutique du libraire, le seul magasin de la ville où leur dignité de caste leur permît d'entrer, car l'usage interdisait alors de se rendre chez les fournisseurs : on les faisait venir à domicile. Derrière les éventaires chargés des nouveautés de Paris, de fournitures classiques et de livraisons à deux sous, s'ouvrait un réduit que la caissière défendait avec hargne contre les profanes et que l'on dénommait pompeusement « le cabinet des amateurs ». Et là, feuilletant les volumes étalés sur la table que chaque semaine le patron rapportait d'une tournée dans les châteaux, ou dans les foires des environs, nos gens discutaient, épiloguaient à l'infini, chacun s'attribuant de fabuleuses découvertes, sous le bec de gaz qui chantait. Jusqu'au moment où un cartel de vernis Martin sonnait l'heure du dîner. Toutes les conditions, toutes les croyances, tous les partis étaient représentés : des industriels, des magistrats et des notaires, des millionnaires et des retraités, des commerçants et des aristocrates. Entre ces personnages qui, dans la rue, ne se connaissaient pas, ou ne voulaient pas se connaître, il n'y avait plus, une fois le seuil franchi, ni barrières sociales, ni rivalités, ni rancunes. C'était tout un protocole de courtoisie, d'hommages et de compliments réciproques. Et le libraire lui-même, un ancien élève du Collège, participait à cette ferveur. Vivant de la papeterie, des abonnements aux revues, des publications nouvelles, et d'ailleurs peu renseigné sur les « cours », dans un temps où l'on n'imprimait guère de catalogues de ventes, il semblait ne s'occuper d' « ancien » que par récréation et dilettantisme et pour se rehausser d'estime vis-à-vis de ses concitoyens et de lui-même. Ce petit homme timide savait exactement ce que possédait chacun des habitués auxquels il réservait jalousement ses découvertes. Si quelque voyageur, quelque courtier se pré-

sentait, il ne le laissait pas approcher de l'arrière-boutique et lui jetait un : — « Je n'ai rien ! Je ne tiens pas ça ! » sur un ton rogue qui ne permettait pas d'insistance. Mais, pour persuader à ses amateurs d'acquérir les livres que son ami le bibliothécaire souhaitait se faire donner un jour, comme il savait devenir insinuant, mielleux et flatteur ! Il subissait patiemment tous les marchandages, se contentait d'infimes bénéfices et n'envoyait ses factures, avec des excuses, que pour mémoire. Par contre, la moindre infidélité parisienne l'ulcérait comme une injure. Il mettait son orgueil à se rendre parfois à la bibliothèque pour y voir les livres sortis de chez lui et qu'il appelait ses enfants. Les intérêts du dépôt primaient à ses yeux tous les autres. Que de fois l'ai-je entendu dire à un client, d'ailleurs flatté : — « Monsieur, ce volume ne vous intéresse pas, car la Ville le possède déjà. En revanche, admirez celui-ci qu'elle désire tant... » Certains de ses confrères, tel Georges Mancel, à Caen, ont même poussé leur patriotique amour jusqu'à léguer à la Municipale des collections incomparables. Je me rappelle que, tout en feignant de nous absorber, deux ou trois rhétoriciens et moi, dans la contemplation des planches de Gustave Doré, nous tendions l'oreille vers les doctes propos qui s'échangeaient au fond du magasin. Le soir nous rêvions de Hain, de Brunet et de Cohen ; et, le samedi, nous venions dépenser l'argent de notre semaine à l'achat d'incomplets, de « défaits » magnifiques, alors sans valeur, et que le libraire, souriant à notre vocation future, nous cédait pour quelques sous, comme appâts... Telle était la société à laquelle nos bibliothèques provinciales doivent au XIXe siècle leur fortune.

***

On a vu comment, au début du règne de Louis-Philippe, nos Municipales furent peu à peu confiées à des fonctionnaires, sinon expérimentés, du moins scrupuleux et jaloux de bien faire. Dans nos villes de province la profession de bibliothécaire ne naît qu'à cette époque. Mais elle se recrute encore au hasard des vocations parmi des gens de traditions, de formation et de mentalité fort différentes et qui n'ont de

commun que leur goût passionné des livres. Entre eux, aucune unité d'esprit et d'allures. Aussi le type du bibliothécaire provincial, longtemps imprécis et disparate, ne tentera-t-il ni les grands romanciers, un Mérimée ou un Balzac, ni, quoi qu'on en ait dit, les grands caricaturistes du siècle, un Daumier ou un Gavarni. Son image synthétique ne se trouvera même pas dans les *Physiologies* à la mode, ou dans *les Français peints par eux-mêmes.* C'est de nos jours seulement que l'imagination du public, avec une verve naïve, a créé de toutes pièces le personnage en le représentant sous les traits d'un vieil archéologue chimérique, pudibond et grincheux, défendant l'accès de son antre comme une sorte de Fafner en lévite, pantoufles tapissées, chéchia ou calotte grecque. Un bien étrange descendant, en vérité, du noble aïeul Gillet Mallet, châtelain de Pont-Sainte-Maxence, vicomte de Corbeil et bibliothécaire de Charles V, que nous montre sa dalle funéraire de Soisy-sous-Étioles, agenouillé et priant avec tant de majesté dans sa belle armure blasonnée! Cette conception apriorique, nous aurions dû protester contre elle pour rendre justice à des prédécesseurs, qui eurent tout au moins le mérite et la vertu d'être simplement, éperdûment bibliophiles.

Certes on ne saurait nier qu'il se soit rencontré parmi eux des originaux gardant la forte saveur de leur terroir, quelques intrépides fantaisistes, voire certains farceurs. Surtout dans les pauvres sous-préfectures où l'on était bien obligé de faire appel à des retraités civils ou militaires, lesquels apportaient, dans l'exercice de leur nouvelle tâche, les habitudes bureaucratiques, les préventions et les routines de leur fonction première. Dans un article souvent cité, que je lui vis écrire il y a quarante-cinq ans chez le poète Gabriel Vicaire, le délicieux et amer Jules Tellier a évoqué avec humour plusieurs de ces grotesques et, entre autres, ce bibliothécaire de Langres qui, ayant classé *Daphnis et Chloé* parmi les ouvrages immoraux, refusait obstinément de le communiquer à un jeune capitaine de cavalerie. Et aussi ce demi-soldier, bibliothécaire de Constantine, qui entendait ne pas être distrait de ses travaux épigraphiques par des « imbéciles » venant lire des romans ou des vers! Simple « usager », notre cher et douloureux Tellier n'avait

pu connaître des bibliothécaires que leurs rapports avec le public. S'il avait vécu, de quelle joie n'eût-il pas accueilli plus tard le récit de certaines de mes inspections, au début de ma carrière! Tour à tour, je me rappelle un commandant retraité, cataloguant ses volumes — en cinq temps, comme la charge! — sur ses registres « matriculaires » et qui faisait, à tous propos, rectifier la position à son planton, vieil ouvrier relieur bancal qui n'avait jamais été soldat; ce cuistre plaisant, ex-professeur d'histoire, chahuté dans vingt collèges qui, pour en imposer à une clientèle irrévérencieuse, présidait aux séances flanqué de son *famulus*, trônant sur sa « curule » et drapé dans sa robe jaune d'agrégé, toute constellée de taches; ce loustic languedocien, aux cheveux calamistrés, aux longues moustaches teintes qui, à notre premier contact, voulant m'éblouir de son crédit sur la municipalité, m'ouvrit un tiroir plein de discours que, depuis vingt ans, il rédigeait pour le maire, chacun avec deux péroraisons, l'une en cas de pluie, l'autre en cas de « soleil d'or »; et enfin cet ancien juge de paix qui, son violon à la main, vint m'accueillir sur le seuil, me précéda dans l'escalier en jouant *le Temps des Cerises* et voulut ensuite me faire admirer comme initiative géniale le catalogue de son fonds moderne constitué par les couvertures des livres arrachées sans vergogne, puis classées alphabétiquement par noms d'auteurs.

De pareils burlesques, épaves d'un temps révolu, surgissaient de loin en loin pour les besoins de la légende. Mais à la tête de nos grands dépôts on ne faisait jamais de telles rencontres. Là se trouvaient surtout des érudits du cru, des types de chanoines laïques, des phénix d'académies régionales qui exerçaient dans la cité une sorte de dictature honorifique et spirituelle infiniment profitable pour la bibliothèque. Leurs concitoyens les auréolaient d'un savoir universel et les consultaient sur les sujets les plus divers. Aussi tenaient-ils office de renseignements bénévoles dans leur benoît préau rempli d'objets hétéroclites, quelque silencieux logis d'autrefois, à l'ombre de la cathédrale. D'aucuns possédaient une certaine aisance. C'étaient en général de fort bons vivants, enclins à l'ironie et au sarcasme vis-à-vis des profanes, mais toujours heureux de célébrer les beautés de

leur bibliothèque, en faisant déguster aux savants du dehors les jolis vins de leur province.

Certes, ils se montraient fort peu préoccupés d'accroître le nombre des lecteurs; ils estimaient que la jouissance exclusive de la Municipale devait compenser pour eux la médiocrité de leur traitement; aussi considéraient-ils leur dépôt comme un domaine qu'ils exploitaient en viager et devaient défendre contre les ignorants, les importuns et les désœuvrés. Ils savaient dépister les documents précieux et les livres rares avec un instinct de primitifs, avec un flair de limiers, et la considération dont ils jouissaient leur permettait le plus souvent d'obtenir de la municipalité des crédits nécessaires à l'acquisition de leurs découvertes. Mais en cas d'échec, ils faisaient appel à ces amateurs qu'ils s'évertuaient à recruter autour d'eux, à initier et à griser. Et songeant à un avenir qu'ils ne verraient pas, ils constituaient, pour le compte de particuliers, ces belles collections dont la Ville hériterait certainement un jour. Grâce à leur désintéressement et à leur opiniâtreté, presque tout ce qui avait été éparpillé, vendu, dérobé pendant la tourmente révolutionnaire, l'Empire et la Restauration, revint ainsi prendre place sur les rayons de la Municipale, héritière des anciennes librairies conventuelles. A la fois passionnés et discrets, ces bons serviteurs du pays sont volontairement demeurés obscurs. L'incorporation de quelques nobles recrues comblaient leur orgueil et le coup d'œil qu'ils jetaient le soir sur leurs volumes bien alignés dont les fers luisaient dans l'ombre leur suffisait comme récompense.

Il serait pourtant bien injuste de ne pas rappeler ici ce que Besançon doit à Charles Weiss, l'ami de Nodier, et à Castan; ce que Versailles doit à Baillet; ce que Clermont doit à Gonod; Nantes, à Émile Péhaut; et Tours, à ce Chauveau, qui, avec tant d'ardeur, dirigea les recherches de Balzac, notamment sur le règne de Louis XIII. Et comment ne pas saluer la mémoire de ce modeste et parfait écrivain, de ce Jacques Trébutien qui fut, à Caen, l'adjoint de Georges Mancel et de Julien Travers aux appointements de neuf cents francs par an! Non content de s'adonner à son apostolat de bibliophile normand, il s'imposa tous les sacrifices pour

éditer, en beaux caractères gothiques, sur papier de luxe, ses transcriptions minutieuses de textes médiévaux. Du même enthousiasme qu'il avait milité pour nos plus anciens poètes, il mit au service des écrivains de son temps les ressources de sa belle imagination et de son infini savoir. C'est lui qui, par sa documentation, permit à son ami fraternel Barbey d'Aurevilly d'écrire *le Chevalier Destouches* et *l'Ensorcelée.* Et c'est lui encore qui s'acquit un si beau titre de gloire en sauvant de la destruction les écrits admirables de Maurice et d'Eugénie de Guérin.

A coup sûr, les premiers bibliothécaires provinciaux ont été plus hantés d'augmenter leurs fonds et surtout les séries locales que de les ordonner. N'oublions pas que, chez eux, c'est l'amour du livre, du sol natal et de l'étude, et non le goût des inventaires scientifiques qui avait déterminé leur vocation. Les circonstances leur commandaient de recueillir d'extrême urgence les richesses éparses et menacées; ils ont obéi avec volupté à une mission conforme à leurs préférences, laissant aux successeurs le soin de réaliser les classements. Et cependant quelques-uns d'entre eux, tout en se livrant à des chasses fructueuses, se sont efforcés de mettre à jour leur dépôt selon des méthodes qui répondaient aux exigences du temps. Tel ce Louis Paris, frère de Paulin Paris et oncle de Gaston Paris, qui ressemble si peu à la charge que le vulgaire s'est dessinée du rat de bibliothèque. Pittoresque, turbulent et combatif, exhalant avec crânerie sa verve moqueuse de polémiste, tour à tour libraire à Paris, précepteur en Russie, exilé à Memel, bibliothécaire de Reims, professeur de littérature à l'École polonaise, il mena une existence errante, à la Gérard de Nerval, jusqu'au jour ou ses compatriotes d'Épernay lui offrirent, comme suprême havre, la direction de leur bibliothèque. Il a laissé une œuvre prodigieusement touffue, car son érudition s'est exercée sur bien des sujets, bien des pays, bien des époques. Doué d'un sens critique remarquable, il a édité des mémoires, fondé le *Cabinet historique,* traité de la Russie, de la Champagne et de Reims, du temps du peuple de Dieu, du moyen âge, de la Fronde et de la Révolution, prodiguant ses études d'archéologie et d'héraldique. En dépit de sa véracité, la biographie

qu'il nous a laissée de Maucroix, l'ami de La Fontaine, le spirituel chanoine toujours occupé de petits vers et d'un grand amour, est peut-être un des premiers modèles de ce que nous appelons aujourd'hui les « vies romancées ». Et au milieu de tant d'aventures et d'entreprises, il a trouvé le moyen de rédiger pour les deux établissements, au destin desquels il présida, des catalogues qui ne sont pas très loin de valoir les nôtres.

Lors de mes premières inspections, j'ai eu l'heureuse fortune de visiter les survivants de ces âges héroïques. Parés des manières et des grâces polies d'autrefois, libres de tout pédantisme et fertiles en anecdotes, ces vieillards qui avaient derrière eux toute une existence de travail, de simplicité et d'honneur gardaient la belle jeunesse de la pensée, l'élégant atticisme, la discipline des sentiments qui sont les fruits de la culture classique. L'horreur de la vulgarité et de la platitude les inclinait vers une préciosité qui avait le charme dolent des vieux parfums. Et ils vous recevaient avec des compliments bien tournés, à la fois solennels et cordiaux, mais d'où toute servilité était bannie. Ainsi ai-je été accueilli successivement par M. Taffanel à Versailles, M. Alcius Ledieu à Abbeville, M. Lavallée à Caen, M. Céleste à Bordeaux, et à Nancy par M. Favier, lequel venait de publier ce remarquable catalogue des imprimés du fonds lorrain, véritable bibliographie de sa province, bien digne d'être imitée par toutes les grandes régions de France et qui, hélas n'a encore servi d'exemple qu'à M. Joseph Girard, pour le Comtat.

Lorsque je parcours une de nos belles Municipales, il m'arrive de contempler avec émotion les portraits de leurs premiers bibliothécaires décorant le cabinet de travail du successeur : mines de plomb attentives et laborieuses, exécutées par quelque professeur de dessin, gouaches piquées dans leurs cadres d'ébène, lithographies que soulignent des signatures à paraphe, daguerréotypes embrumés et à peine distincts. De beaux visages glabres et accusés reposant sur de hautes cravates, de longs cheveux, de grands nez malicieux, des bouches minces où voltige au coin des lèvres un bon petit sourire français du temps de la bourgeoisie voltairienne. Peut-être ces régionalistes n'eussent-ils rien compris à

nos rêves de bibliothèques encyclopédiques et vivantes, équipées à la moderne et largement ouvertes à tous. Qu'importe! puisque c'est grâce à eux que nous les édifierons sur les seules fondations durables qui soient : les nobles et solides assises du passé.

***

Alors que pour des raisons qui tombent sous le sens, nos modernes dépôts universitaires — Montpellier excepté — se ressemblent tous dans leur composition, le caractère dominant de nos Municipales réside dans leur diversité. Certes, elles ont des traits communs; chacune possède un fonds local toujours augmenté avec amour. Chacune aussi, de par son origine, renferme des séries illimitées de théologie, de droit canon et d'histoire ecclésiastique. Et partout la même atmosphère, la même ambiance, ces mêmes magasins où se prolongent et s'étagent les folios, les quartos, les octavos, ces alignements de fauves reliures,

Ces vastes rendez-vous de volumes qui semblent
Les légions du faux et du vrai s'avançant
En bon ordre, sous l'œil trouble du temps présent
Pour se livrer combat au fond des hypogées...

Partout également cette engourdissante odeur du passé, cette fraîcheur et cette ténèbre de bois sacré, et aussi ce vieux silence de la province qui se réfugie là, mieux défendu contre le tumulte du siècle par les murailles d'imprimés que par une enceinte de granit. Enfin il n'en est pas une où n'erre le long des travées le fantôme de quelque auguste visiteur...

Le décor, le mobilier, eux aussi, offrent parfois certaines ressemblances. Car, avec les livres des religieux et des émigrés, nos Municipales ont fréquemment hérité de bureaux, d'armoires, de consoles et aussi de boiseries sculptées : volutes fleuries de la Régence, rocailles mousseuses de Louis XV, profils classiques de Louis XVI, transportées et remontées à la bibliothèque. Presque toujours les péristyles, les galeries s'ornent de tableaux, de bustes, de statues qui rappellent soit les protecteurs de la cité soit les célébrités de la région; œuvres

signées, pour la plupart, de grands noms et dont la réunion constituerait une magnifique iconographie nationale. Dans la salle de lecture, sur les grandes surfaces, se déroulent des portulans, des cartes anciennes telles que les aimait Vermeer de Delft et aussi des plans cavaliers où se dressent les tours, les flèches, les frontispices d'une ville aux lointains précis, avec des moulins à vent, des chasses à courre, des carrosses et des bombardes, sous des nuages peuplés d'anges sonnant de la trompette. Souvent enfin, au milieu des vestibules, devant les fenêtres, se dresse une belle sphère dont le pied de bois doré ou de fer forgé est une merveille d'équilibre et de goût.

Mais ces similitudes secondaires et, si j'ose dire, anecdotiques, n'empêchent point d'affirmer qu'aucune de nos Municipales ne ressemble à la voisine par sa demeure, ses trésors, ses classements, ses ressources ou sa clientèle. Cette variété, qui fait leur faiblesse éducatrice, constitue leur prodigieuse splendeur.

Au XVIIe siècle, dans nos provinces du Nord, certaines grandes maisons religieuses avaient somptueusement installé leurs livres. C'étaient de longues salles que bordaient des casiers de chêne grillagés et surchargés de motifs au-dessus desquels se lisaient en lettres d'or, dans des cartouches, les noms des différentes séries : *Patrologia, Historia Profana, Graeci scriptores...* Sur une petite porte pleine, dissimulée dans un angle obscur, se distinguait à peine le mot *Infernum.* Chargées d'in-folios, des crédences s'alignaient au centre, sous le plafond à caissons et à pendentifs, tandis que des tables où s'isolaient les travailleurs étaient placées dans le retrait des fenêtres par lesquelles se découvrait la mer miroitante des toits d'ardoises, toute hérissée de clochetons et de tourelles. Un ensemble dans le style de l'époque, un peu trop fastueux et pesant, mais où les bois bien astiqués des meubles et des parquets en damier luisaient heureusement à la lumière avec une patine uniforme, une couleur claire, délicieuse. Les deux modèles les plus parfaits de ce type se trouvaient chez les Jésuites de Reims et à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. La bibliothèque des Jésuites de Reims sert maintenant de lingerie à l'Hôpital Général; après avoir longtemps abrité les collections municipalisées, celle d'Arras a été malheureuse-

ment anéantie par les bombardements de la dernière guerre.

Nous n'avons pas la certitude que l'hôtel occupé dès 1778, c'est-à-dire dès l'origine, par la bibliothèque de Nancy ait été construit à son intention. Nous devons donc croire que la première bibliothèque publique édifiée en province avec une affectation déterminée est celle d'Amiens. Elle date de la Restauration et a été conçue, exécutée et décorée dans le style néo-grec. L'exemple fut suivi par d'aimables sous-préfectures où la bibliothèque, tantôt précédée d'une colonnade et tantôt ornée d'un fronton, s'essaie à la gravité du Palais de Justice, à la tristesse du Temple protestant.

Mais c'est surtout au début de la troisième République que nombre de cités construisirent des édifices abritant la Municipale sous le même toit que le musée, l'école des beaux-arts, la bibliothèque universitaire. Les conservateurs bibliophiles de ce temps-là ont laissé le champ libre à d'ennuyeuses bâtisses officielles, à d'étranges aménagements, où il apparaît bien qu'on s'est médiocrement préoccupé des nécessités du service, du confort et de l'agrément des lecteurs. N'ayant, pour la plupart, jamais fait usage de bibliothèques, les architectes, hantés de façades et d'escaliers, d'ordres et d'entablements, ont obéi aux vieilles conceptions pédantes de leurs maîtres. En descendant les malheureux travailleurs au fond de silos inaérables, simplement éclairés par le haut, ils leur ont interdit de se reposer dans la contemplation du ciel ou des arbres. Ne nous plaignons pas trop, puisque ces Municipales, à deux ou trois exceptions près, sont de tenue modeste et que les documents semblent ne pas s'y mal porter. Seule la bibliothèque de Marseille, prétentieux concours d'École, me paraît avoir dépassé les limites permises de l'emphase et de l'incompréhension. D'ailleurs, nous n'étions pas, à cette époque, les seuls à nous tromper : l'ostentatoire bibliothèque de Strasbourg, construite sous la domination allemande et si peu pratique, le démontre suffisamment.

Il y a une trentaine d'années, certains de nos confrères français se sont enfin inquiétés de bibliothéconomie et les améliorations réalisées aux États-Unis, en Allemagne, et plus particulièrement en Suisse ont sollicité leur attention. Bien que sa salle de travail soit, elle aussi hélas! uniquement

éclairée, par un plafond vitré, l'universitaire-municipale de Clermont-Ferrand a marqué chez nous un premier progrès. Depuis la guerre, la somptueuse bibliothèque que Reims doit à la générosité américaine et, la bibliothèque de Pau, bien que soulevant l'une et l'autre certaines critiques, ont témoigné de louables initiatives et d'études approfondies. Espérons que la bibliothèque de Toulouse, pour la construction de laquelle la cité palladienne vient de voter près de neuf millions de crédits, va réaliser encore de nouveaux avantages qui replaceront notre pays au rang qu'il n'aurait jamais dû perdre. Toutefois, de ces bibliothèques-usines, de ces magasins en gratte-ciel, nous ne pouvons souhaiter l'édification que pour nos dix ou douze dépôts les plus importants et les mieux achalandés. Partout ailleurs, la bibliothèque moderne, telle que nous la concevons, serait à la fois inutile, prétentieuse et sûrement offensante pour l'harmonie du décor provincial.

Presque toujours, les Municipales habitent de nobles bâtiments de France, évêchés et couvents désaffectés, anciennes maisons de Ville ou hôtels aristocratiques. Il en est aussi, dans les petites cités, qu'abritent de simples logis d'autrefois précédés d'un perron de pierre et n'ayant pour tout luxe qu'une rampe d'escalier à balustres, des cheminées de brèche rouge, de solides moulures poussées par quelque artisan de campagne amoureux de son métier. Logis faits d'équilibre, de mesure et de sagesse, où nous découvrons les traits singuliers des vieilles sociétés provinciales, le reflet de leurs vertus traditionnelles.

Et ces résidences, les fastueuses, les sculptées, les lambrissées d'or comme les plus timides et ingénues, sont pleines de pittoresque et de charme discret. On a su les approprier tant bien que mal à leur destination nouvelle avec l'économie et le sens pratique de la race. Grâce à l'ingéniosité de M. Richard Cantinelli, la bibliothèque de Lyon, installée dans l'ancien archevêché, n'a rien à envier aux établissements les plus récents. Certes, la place manque parfois, mais si l'on avait le courage d'exiler les inutiles dans quelque grenier d'école ou d'hospice, on libérerait aisément de quoi loger les acquisitions d'un demi-siècle. Quand toutes les mesures sont prises pour éviter un sinistre ou un vol, il faut avouer que, somme toute, nos collec-

tions se trouvent bien chez elles au sein de ces antiques demeures. Les lecteurs ne se sentent pas dépaysés entre ces murailles vétustes; ils y retrouvent, pour bercer et stimuler leur esprit, les lignes, la lumière, les odeurs qui éveillèrent leurs sensations d'enfance. L'atmosphère semble baignée de songes et de regrets, de ce léger, de cet ineffable ennui de la province qui fait les heures de travail et de méditation à la fois si paisibles, si sereines et si lentes. Pour la tâche quotidienne, pour le recueillement et l'enthousiasme, je ne sais pas d'asile plus béni que certaines de nos vieilles municipales. En quel décor, par exemple, peut-on mieux découvrir un chef-d'œuvre et s'exalter que dans cette petite bibliothèque de Dieppe, dont les fenêtres regardent la mer septentrionale, que sur cette terrasse de Rochegude, à Albi, où, par les chaudes journées d'automne, les habitués s'installent sur des bancs, à l'ombre amère et grésillante des vieux buis, devant les grands arbres pâmés de soleil?

Je ne saurais décrire ici toutes nos chères librairies provinciales et je n'insisterai même pas sur la splendeur unique de cet ancien ministère de la Marine et des Affaires Étrangères, sur cet hôtel de Choiseul qu'habite la bibliothèque de Versailles. Chacun connaît ce palais embaumé d'histoire, cette altière galerie des Traités, maintenant toute tapissée de reliures où les ors des lambris qui s'éteignent paraissent sonner à la majesté du passé une suprême et mélancolique fanfare. Mais à ceux qui ignorent les enchantements plus discrets et pensifs de nos autres dépôts, je conseillerai un voyage capable de leur en résumer les aspects multiples.

Ils s'arrêteront tout d'abord à Reims qui leur donnera une idée des installations modernes, des recherches bibliothéconomiques actuellement poursuivies chez nous. A Châlons-sur-Marne, ils visiteront la sage maison champenoise des Dubois-Crancé, type des intérieurs bourgeois au XVIIIe siècle dans les pays d'Est, avec ses vastes salons blancs, brodés selon le style marnais de sculptures à très faible relief, sa fontaine de plomb doré au-dessus d'une vasque en marbre de Lorraine, et, festonnée de guirlandes, son alcôve où coucha madame de Staël. A Dijon, on admirera la salle de lecture, la plus belle de France, aménagée dans l'ancienne chapelle

des Godrans : les harmonieuses tribunes entourent dans toute sa longueur la nef sans ogives, et s'ornent d'un balcon qui est un chef-d'œuvre de la ferronnerie au XVIIe siècle; sous la voûte en berceau du chœur et présidant aux séances de travail, s'alignent les bustes de l'ancienne Académie bourguignonne : ceux de Piron par Caffieri, de Crébillon et de Charles de Brosses par Lemoyne, de Chamilly, de Bossuet, de Vauban, des présidents Jeannin et Bouhier, de Charles Fevret et de Voltaire par Attiret, et enfin celui si parlant et si intelligent de Buffon par Pajou. Nouveau changement de décor à Lyon; l'antique bibliothèque y occupe, depuis vingt ans, au chevet de la cathédrale Saint-Jean, l'archevêché désaffecté qui s'accoude sur la Saône : un bâtiment sévère à l'extérieur, mais dont les salons, décorés par Soufflot et garnis des meubles du cardinal Fesch, ont une ampleur et une prestance pleines de noblesse. On descendra le Rhône et l'on gagnera Avignon où l'aristocratique hôtel construit au XVIIIe siècle par J.-B. Franque pour Joseph-Ignace de Villeneuve, marquis de Martignan, et Henriette de Sade, son épouse, abrite, depuis 1835, la bibliothèque-musée Calvet. Rien n'égale l'élégance et la pureté de cette façade couronnée de balustres, la simplicité de son ordonnance classique, la suave couleur de ses pierres blondes dont l'émail, par endroits, s'empourpre comme un beau crépuscule. Les fenêtres donnent sur un jardin solitaire où se dressent des platanes et des pawlonias, des lauriers et des cyprès. « Il règne en ce lieu, a écrit Stendhal, une tranquillité profonde qui m'a rappelé les belles églises d'Italie : l'âme déjà à demi séparée des vains intérêts de ce monde est disposée à sentir la beauté sublime. » A l'intérieur, un escalier qui se déroule et s'élance avec une souplesse audacieuse, une de ces voûtes plates qui firent la célébrité de Franque, et partout des moulures, des frises, des stucages d'un goût exquis. Quelles puissantes évocations se dégagent du rythme de ces lignes comme de ce grand calme méridional! On songe à tous ceux qui, depuis un siècle, méditèrent ici : à Mérimée, à Stuart Mill, au divin Corot, à Mistral, à Mallarmé. Et même à ces héros de la fiction qui hantent tendrement notre mémoire. Quand Beyle, en 1838, s'est promené le long de ces massifs, déjà frémis-

saient, pensaient, agissaient en son cerveau les personnages de cette *Chartreuse de Parme*, qui paraîtra six mois plus tard. Ici, il a confessé leurs secrets, ici il leur a versé le philtre redoutable. Est-il téméraire d'imaginer que les créatures brûlantes de sa passion, que Fabrice del Dongo, la Sanseverina et Clelia Conti reviennent parfois s'entretenir sur ces bancs, tout en cueillant à leurs pieds les violiers et les pervenches?...

La bibliothèque de Carpentras contraste avec ces pompes altières. C'est que l'Inguimbertine est une vieille érudite dont le cœur ne bat que pour Peiresc et qui n'a nul souci de tympans triangulaires et de colonnes toscanes. Elle se plaît dans son austère logis, avec sa cour où des fragments romains reposent parmi les touffes d'acanthe, son escalier blanchi à la chaux et couvert de lithographies, ses salles dallées de carreaux rouges, où, dans la torpeur des étés, il fait si bon, derrière les volets mi-clos, se délecter au déchiffrage d'un vieux texte tandis que sur la petite cité sommeillante s'égrènent les sonneries des cloches comtadines! Rien n'a bougé ici depuis la mort du doux évêque qui légua à ses concitoyens tant d'inestimables documents. Son grand canapé paysan, recouvert de paille dorée est toujours là, qui s'adosse à l'*Histoire des Conciles*. Et l'emblème qu'il affectionnait pend toujours en bonne place au-dessus de la table du public, un de ces emblèmes si fréquents dans les couvents et les collèges d'autrefois : la naïve peinture allégorique de quelque humaniste où l'on voit trois génies éveillant un enfant endormi près d'une mappemonde, d'une palette, d'une équerre et d'un compas, alors que sur le paysage se déroule un phylactère dont je ne puis résister à citer l'inscription bien faite pour séduire les amis des livres et de l'étude :

Vivunt in libris homines
Superstites sibi,
Impresserunt se operibus suis.
Loquuntur et tacent.
Audiuntur et silent,
Loquuntur dum leguntur,
Et muti respondent.

Dans l'étude pleine de talent, de piété et d'humour qu'il consacra naguère à nos Municipales, mon ami Henri Michel, hier encore conservateur d'Amiens, remarque très judicieusement combien les bibliothèques du Comtat, de la Provence et du Languedoc méditerranéen gardent un reflet de cette culture latine dont elles ont recueilli les vestiges. Ce qui est vrai du contenu l'est aussi du contenant : je ne sais pas d'aspect plus italien que celui de cet hôtel de ville d'Aix-en-Provence, où demeure — assez dangereusement, en raison des risques d'incendie résultant de la cohabitation avec les services communaux — ce merveilleux musée du livre qu'est la bibliothèque Méjanes. Un « municipe » datant du XVIIe siècle, mais plein du souvenir de Palladio, des palais de Côme, de la Brenta et de Vicence, qui est flanqué d'un fier campanile à horloge et dont les baies à fronton s'étirent avec une harmonie si pleine. Il domine une *piazzetta* ombragée de platanes, où s'érige un de ces petits obélisques commémoratifs jaillis d'une vasque si fréquents en Provence. C'est là que se tient le marché et qu'au milieu des groupes paysans s'entassent tous les produits odorants d'une terre de fleurs et de fruits, les œillets et les jasmins, les aulx, les poivrons, les piments, les alberges, les melons tout en or de la Durance, rutilants entre les parasols pourpres, et nous sommes sur la place aux Herbes de Vérone, de Pistoïa ou d'Arezzo. On pénètre dans la cour intérieure et, au pied de l'escalier de pierre, c'est la statue par Coustou du protecteur de la Provence, de Villars qui vous accueille, guerrier triomphant dans ses draperies flottantes, épanoui par la victoire :

Hic novus Hector adest quem contra nullus Achilles.

Parvenu à l'étage, on traverse une salle, où, sous les parois tapissées de cuir de Cordoue à fond d'or, les incunables, les recueils de plaquettes rarissimes du XVe et du XVIe siècle qui foisonnent sont rangés dans les pompeuses armoires de tilleul que sculpta Routier, disciple et émule de Toro. Enfin dans la grande galerie, au creux d'une niche, le buste du marquis de Méjanes, chef-d'œuvre de Houdon, règne du haut de sa gaine sur l'infini déroulement des rayons, sur cette plaine de maroquins aux armes que limitent les vitrines.

Avec son nez aquilin, ses lèvres spirituelles, son large front nuancé, quelle figure parée de toutes les délicatesses aristocratiques, de toutes les grâces unies de Paris et de Provence! Ce grand seigneur qui consacra son intelligence et sa fortune à former un des plus opulents cabinets du monde pour en doter sa ville préférée, économisant, rognant sur tout, au point que sa femme se plaignait de n'avoir point d'argent pour porter des cierges à l'église, semble toujours, avec une autorité amoureuse, surveiller, par delà le tombeau, ses enfants, les admirables livres qu'il a tant chéris. La rumeur qui, les matins d'été, par les fenêtres ouvertes, monte de la place ne trouble pas l'historien au travail : comme une mélopée confuse et berceuse, elle lui atteste simplement que la vie de la Provence continue. Une atmosphère d'intimité à la fois élégante et cordiale règne dans ce sanctuaire de la bibliophilie. Tout l'atticisme aixois se respire à la Méjanes...

Nos voyageurs remonteront ensuite vers Arles, où les livres de la ville sont depuis peu installés dans l'ancien palais des archevêques, reconstruit au XVIIe siècle par Mgr Adhémar de Grignan. C'est là encore une fière bâtisse toscane qui, au dehors, n'a pas d'autre apparat que l'heureux équilibre des pleins et des vides, mais dont les grandes salles s'ornent de plafonds peints et aussi de dessus de portes et de trumeaux représentant des scènes mythologiques : spécimens de ces décorations païennes que l'on rencontre si souvent dans les édifices religieux du Midi.

Puis ils visiteront la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier pour y saluer les manuscrits prélevés à Dijon et à Troyes par Prunelle, les actes scolaires de Rabelais, les célèbres dessins de la collection Atger. L'ancien évêché qui contient ces merveilles, et qui fut restauré au XVIIe siècle par Giral, dépasse en prestige celui d'Arles. Le grand escalier est un des plus imposants et des plus sveltes qui soient. Décorées par les élèves de Pajou, les salles sont ornées de corniches et de médaillons, de trophées, de superfétations pleines de redondances folâtres et d'emphase galante. Là, comme à Arles, comme dans les villes du golfe du Lion, persistèrent longtemps l'influence, l'hégémonie de l'Italie.

Je persuaderai de s'arrêter au retour dans ce pathétique Albi, où la bibliothèque Rochegude est une petite villa Louis XVI en briques roses, d'une simplicité et d'une nudité délicieuses, qui rappellent ces maisons des champs que Fragonard dessina à la sanguine durant son séjour dans la bastide huguenote, toute proche, de Nègrepelisse. Mes lecteurs poursuivront leur périple en passant par Tours, où la Municipale, toute parée de vieux meubles, occupe un ancien hôtel de ville non dépourvu d'allure et qui, sous la caresse du ciel cher à Jean Fouquet, se mire dans la Loire paresseuse. Ils feront leur dernière halte à Troyes et là ils s'étonneront de la plus archaïque installation dans l'immense vaisseau de l'abbaye de Saint-Loup qu'éclairent les célèbres vitraux exécutés au début du XVIIe siècle pour les Chevaliers de l'Arquebuse. On s'est plu, avec raison, à y conserver certaines épaves du mobilier des vieilles librairies conventuelles. Et les douze rayons de livres qui se superposent sont desservis par une échelle roulante qui a les proportions et l'appareil d'une machine de guerre, d'une catapulte ou d'une tour mouvante.

Ainsi l'on connaîtra nos bibliothèques provinciales sous leurs aspects les plus attachants; tour à tour on aura hanté ces châteaux dormants si divers, ces asiles privilégiés, ces refuges uniques pour la pensée et l'érudition, le rêve et le lyrisme.

***

Après ce que j'ai dit de la naissance de nos Municipales est-il vraiment besoin d'ajouter que l'excellence d'un dépôt n'a aucun rapport ni avec son importance numérique, ni avec les ressources et la population de la ville? Pour l'historien et l'artiste la bibliothèque de Saint-Omer, par exemple, avec ses vingt-quatre mille volumes, la plupart hérités de l'abbaye de Saint-Bertin, l'emporte sans peine sur celle de Limoges qui en conserve plus de cent mille. Et nul ne met en doute que, par la rareté ou la splendeur de leurs manuscrits, de petites villes comme Laon ou Carpentras ne soient infiniment plus favorisées que Saint-Étienne ou Marseille.

Je ne cesserai de le répéter : nos Municipales n'ont entre

elles qu'un caractère commun, et c'est l'extraordinaire abondance de leur cabinet provincial. Toutes possèdent leurs spécialités, leur originalité éminente engendrée par la cité ou la région. Parce que tels documents foisonnent dans une localité, il ne s'ensuit nullement qu'on ait la chance d'en trouver d'analogues à quelques kilomètres de distance.

Parmi les séries uniques de ces vieilles librairies, est-il besoin d'énumérer les plus fameuses? Les volumes et les reliures de provenances royales de Versailles, le fonds de Granvelle à Besançon, les admirables manuscrits cisterciens de Dijon, les monuments paléographiques d'Autun, les impressions lyonnaises et les manuscrits précarolingiens de Lyon, les trésors de la Grande-Chartreuse à Grenoble, les autographes et les collections provençales et félibréennes d'Avignon, les beaux textes et les plaquettes du xve siècle de la Méjanes, les fonds languedociens, bretons et normands de Montpellier, de Toulouse, de Rennes et de Rouen, les manuscrits des écoles calligraphiques de la Loire à Tours, et ceux des écoles d'Hincmar à Reims. Et enfin tous ces manuscrits à peintures de nos ateliers du Nord, répartis entre Boulogne, Saint-Omer, Valenciennes, Cambrai, Amiens et Laon, sans lesquels on ne saurait avoir sur les origines de notre art français que des notions si incomplètes. Et faut-il rappeler aussi des particularités, moins fameuses peut-être, mais quand même d'un puissant intérêt? Les premières impressions populaires et l'ensemble de la *Bibliothèque Bleue* à Troyes, les documents musicaux de Montpellier et de Cambrai, les séries relatives aux sacres de Reims, les liasses énormes de pamphlets de Rouen, capitale de la chicanière Normandie, la réunion des pastorales basques de Bayonne, l'ensemble viticole et vinicole d'Épernay, le plus complet peut-être du monde. Ce ne sont là que des exemples pris au hasard, mais que l'on pourrait multiplier à l'infini.

D'autre part, nos villes conservent avec une pieuse ferveur les reliques de leurs glorieux enfants : manuscrits originaux, autographes, mémoranda, correspondances, éditions princeps, iconographie, titres de familles, etc... Grenoble veille jalousement sur les quarante manuscrits connus de Stendhal; Bordeaux, sur la première édition des *Essais*,

revue et augmentée de la main de Montaigne et sur le manuscrit de l'*Esprit des lois* de Montesquieu. A Montpellier, les fonds rabelaisiens rappellent que le père de Gargantua fut étudiant de la Faculté. Carpentras réunit toutes les notes et tous les papiers subsistants de Peiresc. En même temps que des documents uniques sur Pierre Corneille, Rouen montre avec fierté les manuscrits de *Madame Bovary* et de *Bouvard et Pécuchet*. Mâcon garde les premières copies de *Jocelyn* et des *Girondins*, et Douai, tant de lettres, et de billets de Marceline Desbordes-Valmore. Sans posséder de vestiges aussi pathétiques, les fonds Pascal et Massillon à Clermont-Ferrand, Vauvenargues à la Méjanes, Lavoisier à Perpignan, Vernet et Mistral à Avignon n'en renferment pas moins des épaves singulièrement émouvantes. Le souvenir de Duquesne est honoré à Dieppe; celui de Dumont d'Urville, à Condé-sur-Noireau; Reims a réuni l'œuvre gravé de son enfant Robert Nanteuil; Nancy, celui de Callot; et Dijon est entré naguère en possession des illustrations complètes de Marillier, le charmant vignettiste du XVIIIe siècle. Il convient de s'arrêter. On peut dire que chaque cité possède son sanctuaire et que l'ensemble des bibliothèques françaises constitue un musée, une sorte de Panthéon de nos gloires nationales. Mais, à côté de tant de raretés et de merveilles attendues et de ces rencontres — si j'ose dire fatales, — que de trésors venus on ne sait d'où et à chaque pas que de découvertes inopinées! Car le hasard, lui aussi, a joué dans la vie et la fortune de nos Municipales un rôle considérable.

Le visiteur peut se demander par quels étranges destins les livres de Jean Racine, tous copieusement annotés de sa main, se sont réfugiés à Toulouse et le manuscrit de *Flamenca* à Carcassonne. Comment la correspondance de Christine de Suède et celle de la comtesse d'Albany, veuve de Charles-Édouard Stuart, parvinrent-elles à Montpellier? Après quelles longues erreurs, le recueil d'Évangiles en caractères cyrilliens du IXe siècle, à tort dénommé l'*Évangéliaire du Sacre*, s'arrêta-t-il à Reims? Et comment les adieux à ses enfants, qu'en quittant la Conciergerie pour l'échafaud, Marie-Antoinette griffonna sur un livre de prières, sont-ils venus échouer à Châlons-sur-Marne? Enfin, par quel pro-

dige se trouve-t-on tout à coup, à l' « Inguimbertine » de Carpentras, en présence du manuscrit autographe de onze variations pour orgue de Sébastien Bach? Évidemment, tous ces petits mystères, grâce aux recherches des bibliographes, sont prompts à éclaircir; mais pas une Municipale où ne se produisent de pareilles surprises, témoignant de quelles alluvions infinies et répétées se sont accrues nos librairies provinciales. *Habent sua fata libelli!*

Mêmes étonnements en ce qui concerne les œuvres d'art, les curiosités archéologiques, la sigillographie, la numismatique. Car nos Municipales ne se contentent pas de renfermer des manuscrits et des imprimés, et l'on y trouve de tout, depuis des silex taillés jusqu'à des horloges astronomiques, depuis des vases grecs et des miniatures persanes jusqu'à des bêtes empaillées! C'est que beaucoup, comme je l'ai dit, ont gardé ce caractère quasi universel des cabinets de l'ancien régime, où, dans une réunion hétéroclite, mais toujours bien ordonnée et rythmée, on voyait s'assembler les productions les plus diverses du génie des hommes. Le XIXe siècle est survenu, l'époque heureuse où les curieux, au gré de leurs fantaisies passagères achetaient tout ce qui les séduisait. Les collections formaient alors des ensembles qu'un préjugé égoïste, très bourgeois, interdisait de disperser. En léguant ses volumes à la Municipale, le bibliophile ne voulait pas qu'ils fussent séparés des objets avec lesquels ils avaient, chez lui, si fraternellement vécus. D'où la présence, dans nos librairies, de tant de pièces de musées. Certes, nul amateur n'ignore les portefeuilles d'estampes et les médailles admirables que possèdent nos plus importants dépôts, les antiques de Grenoble, la célèbre tapisserie de Bayeux, les orfèvreries, les émaux champlevés, les ivoires du moyen âge des donations Cavalier et L'Escalopier à Montpellier et à Amiens, les marbres et les plâtres de Tours et de Rouen, les beaux dessins de Lyon, et enfin cette incomparable collection Pâris, à Besançon, qui ne contient pas moins de onze cents crayons, aquarelles, gouaches, lavis, sanguines et contre-épreuves de Fragonard, d'Hubert Robert, de Boucher et de beaucoup d'autres maîtres et petits maîtres du XVIIIe siècle. Mais en dehors de ces nobles assemblées on peut se ménager avec

l'art, dans maintes municipales, des entrevues aussi captivantes qu'avec les documents. Tous les curieux ont visité ce charmant musée annexe de la bibliothèque de Versailles, où, rayonnants d'intelligence et de grâce, les bustes, signés Houdon et Caffieri, semblent fêtés par un cortège de bibelots contemporains, frivoles et délicieux. Mais qui se doute qu'au fond d'un magasin de livres du vieil hôtel brillent doucement dans l'ombre deux merveilles de l'orfèvrerie française, la crosse d'abbesse, en cristal de roche et vermeil, donnée par Blanche de Castille à l'abbaye du Lys, et celle, également en cristal de roche, datant de la fin du xve, et provenant de Maubuisson? Et qui, en dehors des spécialistes, a jusqu'ici lié connaissance avec l'étoffe sassanide recouvrant un missel de Reims, la reliure d'argent à plaques d'ivoire d'Épinal et celle de Sens, ornée d'émaux en taille d'épargne, le portrait enluminé de Charles le Téméraire qu'on voit à Montpellier, les médailles florentines de Nantes, les xylographies de Colmar, le livre enrichi de croquis de Gabriel de Saint-Aubin, authentifié cet été à Albi?

Après avoir raconté la genèse de nos bibliothèques provinciales j'ai cru nécessaire d'esquisser leurs portraits et de détailler leurs splendeurs.

Filles trop nombreuses de trop vieux parents, peut-être eussent-elles été plus vivantes, si on les avait groupées dès le début et si l'on avait moins tardé à leur infuser un sang nouveau. Toutefois, en maints endroits, leur vieillesse précoce, leur indifférence du présent et de l'avenir les ont attachées plus encore aux temps révolus. Celui qui ne les connaît pas n'a qu'une image incomplète de la France et de sa lointaine histoire. Diverses et nuancées, toutes sont les fidèles miroirs de leurs provinces. Toutes gardent le souvenir, le secret et le sens de ces coutumes et de ces traditions, de ce caractère et de cet esprit du terroir, de ces joies et de ces souffrances ancestrales qui, d'une force obscure, vivent si tenacement en nous. Entre leurs murs silencieux dort, comme dans une Brocéliande, notre passé légendaire et magnifique, ce passé haï des ignorants et des vandales, mais où s'exaltent ceux qui chérissent le sol et le génie de la patrie.

POL NEVEUX

LA DÉCORATION DES ÉGLISES DES GRANDS ORDRES RELIGIEUX AU XVIIE SIÈCLE[1]

VI

Les Franciscains formaient une famille nombreuse, dont les membres, qu'ils fussent conventuels, observantins, récollets ou capucins, se réclamaient tous de saint François. Ils ne manquaient pas de faire représenter leur fondateur dans leurs églises, mais, au XVIIe siècle, ils l'imaginaient sous l'aspect d'un saint de la Contre-Réforme. Le poète qui chantait les louanges de Dieu, qui admirait dans chaque créature une étincelle de son intelligence et de son amour, qui parlait à la mort avec tendresse et l'appelait « ma sœur », fut représenté sous les traits d'un maigre ascète méditant sur un crâne. Il n'y a rien de plus typique que le saint François, gravé par Villamena, rude pénitent courbé sur son grand crucifix et sa tête de mort. Le saint, qui fut tout amour, porte maintenant sur son visage brûlé par la fièvre l'empreinte de l'angoisse et de la douleur.

Ce furent ses extases que l'on représenta le plus volontiers, et surtout cette scène merveilleuse de l'empreinte des stigmates. Les Franciscains y reconnaissaient le signe de l'élection divine : c'était pour l'Ordre une gloire sans égale d'avoir eu un fondateur qui avait ressemblé au Christ au point de porter

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 janvier.

sur ses membres l'image de ses plaies. Deux autres scènes furent en possesssion d'exprimer le rôle providentiel de saint François dans l'économie de l'histoire du monde : ce sont deux visions.

La première est ce fameux songe de saint Dominique voyant la Vierge détourner les traits de la colère divine en montrant à son fils les fondateurs des deux Ordres nouveaux, saint François et saint Dominique agenouillés à ses pieds : scène que les Franciscains représentaient aussi volontiers que les Dominicains. Cette image rappelait aux fidèles la grandeur de la mission de saint François et de saint Dominique, suscités en même temps pour le salut du monde.

L'autre scène est l'apparition de Jésus-Christ et de la Vierge dans l'église de la Portioncule; récit célèbre, mais qui ne se rencontre pas dans les textes primitifs[1]. Voici comment le présentent les historiens de l'Ordre. Saint François entra un jour pour prier dans la petite église de la Portioncule, au pied de la colline d'Assise. Il y vit Jésus-Christ et la Vierge assis sur l'autel au milieu des anges. « Demande-moi une grâce », lui dit le Christ. Le saint, qui ne pensait jamais à lui-même, pria Jésus d'accorder une indulgence plénière à tous les fidèles qui viendraient dans cette église après avoir reçu le pardon de leurs péchés. Le Christ le lui promit. Deux ans après, par une froide nuit d'hiver, saint François revint à la Portioncule, mais, avant d'entrer dans l'église, il fut assailli par une violente tentation. Pour en triompher, il se jeta au milieu des épines; or, en se relevant, il s'aperçut avec surprise qu'elles étaient couvertes de roses. Il cueillit douze roses rouges et douze roses blanches, puis il pénétra dans l'église. Jésus et la Vierge l'y accueillirent de nouveau : « Montre ces roses au pape, lui dit le Christ, et annonce-lui que l'indulgence de la Portioncule sera accordée aux fidèles le jour de la délivrance de saint Pierre. » Ce fut au palais du Latran que saint François présenta au pape les roses miraculeuses et obtint la fameuse indulgence du 1er et du 2 août.

Ce sujet, que l'art du moyen âge n'a pas connu, est fréquemment représenté à partir de la fin du XVIe siècle. Baroche

1. Suivant Sabatier, *Saint François d'Assise*, la légende ne se serait définitivement constituée qu'entre 1330 et 1340.

le peignit pour l'église Saint-François d'Urbin, en 1581. A l'Ara Cœli, la grande église franciscaine de Rome, la chapelle du bras droit du transept est consacrée à saint François. Trois tableaux la décorent : sur l'autel, le saint écoute dans l'extase la musique d'un ange; à droite il reçoit les stigmates; à gauche il s'agenouille devant le Christ et la Vierge dans l'église de la Portioncule, tandis que des anges, du haut du ciel, jettent des roses à ses pieds. Ainsi, le miracle de la Portioncule était mis sur le même rang que le miracle des stigmates. C'est que l'indulgence du mois d'août était devenue extrêmement populaire, et attirait un grand concours de fidèles. Aussi la vision de saint François était-elle souvent représentée dans les églises de l'Ordre. Michel Corneille l'avait peinte à Paris dans le chœur de l'église des Capucins du Marais, Murillo la peignit pour les Capucins de Séville. Schut fit pour les Franciscains d'Anvers le tableau que l'on voit aujourd'hui au musée : là, par un raffinement de dévotion, c'est la Vierge, et non son Fils, qui présente à saint François l'indulgence plénière. Dans les suites d'estampes consacrées à saint François, que les Franciscains faisaient graver au XVIIe siècle, la vision de la Portioncule n'est pas oubliée.

Ainsi, chaque Ordre apportait aux fidèles un trésor d'indulgences qu'il tenait du ciel : les Carmes avaient le scapulaire, les Dominicains le rosaire, les Ermites la ceinture de saint Augustin et le pain de saint Nicolas de Tolentino, les Franciscains, eux, avaient le grand pardon du mois d'août. Ils y ajoutaient le cordon de saint François, cette corde à trois nœuds, que les laïques portaient autour des reins comme une protection contre le péché; de nombreuses indulgences, accordées par Sixte-Quint et Paul V, y étaient attachées. Augustin Carrache avait fait une gravure symbolique représentant saint François jetant les cordons du haut du ciel, tandis que le pape puisait dans un trésor les indulgences accordées aux confrères.

Ainsi l'art du XVIIe siècle n'avait retenu de la vie de saint François que ce qu'elle avait de plus merveilleux : des extases, des visions, des messages du ciel. Toutes ces scènes surnaturelles emportaient l'imagination hors de ce monde.

Bientôt on vit s'y ajouter un épisode extraordinaire. Saint François avait été enseveli dans l'église inférieure d'Assise,

mais le souvenir de l'endroit précis où se trouvait son corps se perdit. L'Ordre franciscain, qui eut toujours en partage le génie poétique, ne tarda pas à imaginer, à ce sujet, une fantastique légende. Il fut admis parmi les frères que sous l'église inférieure d'Assise il y en avait une autre qui était le tombeau de saint François : le saint y était debout, les yeux ouverts, tel qu'il était pendant sa vie, et le sang de ses blessures continuait à couler. Un merveilleux récit parut bientôt, qui se répandit dans l'Ordre et y accrédita la tradition. On y apprenait qu'en 1449, le pape Nicolas V voulut descendre dans l'église souterraine d'Assise. A la cinquième heure de la nuit, accompagné de quelques personnes de sa suite, il fit ouvrir une entrée murée et pénétra par une porte de fer dans un sanctuaire à trois nefs. A la lueur des torches il aperçut saint François debout sur une dalle de marbre, les yeux levés au ciel, les mains jointes et couvertes par les manches de son froc, suivant la coutume franciscaine. Le saint semblait vivre, tant il y avait de lumière dans ses yeux. Une suave odeur emplissait l'église. Le pape, s'agenouillant, souleva le bas de la robe monastique et découvrit un des pieds; tous les assistants purent voir, alors, de leurs yeux et admirer la plaie sacrée d'où le sang coulait encore, comme si la blessure eût été toute récente. Ce récit était attribué au cardinal Austergius, qui avait accompagné le pape dans sa visite; il l'avait écrit le lendemain et était mort la nuit suivante[1].

Nous ne savons quand les Franciscains demandèrent pour la première fois aux artistes de représenter ce sujet; ce qui est certain, c'est qu'il était déjà entré dans l'art au commencement du XVIIe siècle, comme le prouve la *Vie de saint François d'Assise*, gravée par Thomas de Leu; une des planches, en effet, représente la visite de Nicolas V à la crypte d'Assise.

1. Wadding, *Annales*, t. III, p. 236 et suiv., et *Acta Sanct.*, Oct. t. II, p. 928 et suiv. Des recherches faites à Assise en 1818, sur l'ordre de Pie VII, amenèrent la découverte, non pas d'une église souterraine, mais d'un simple sarcophage, dans lequel se trouvait un squelette. Une commission, composée d'évêques et de médecins, déclara « que le corps trouvé sous le maître-autel de la basilique d'Assise était véritablement le corps du patriarche saint François » (Bulle de Pie VII). Il faut voir, à ce sujet : *De invento corpore divi Francisci, Romæ*, 1819, in-4°, Imprimerie de la chambre apostolique.

Il semble que les *Annales ordinis Minorum*, le grand livre de Wadding, qui commença à paraître en 1628, ait particulièrement contribué à accréditer et à répandre la légende; le récit du cardinal Austergius y est donné tout entier et présenté comme authentique. En 1630, La Hyre peignit pour les Capucins du Marais le tableau qui est au Louvre. L'ombre de l'église souterraine, l'aspect du saint, qui semble à la fois mort et vivant, le geste du pape soulevant le bas de la robe et découvrant le pied stigmatisé, tout est conforme au texte désormais consacré. La Hyre a eu le mérite de sentir vivement l'étrangeté du récit et de l'interpréter avec un poétique mystère.

Au XVIIe siècle, les Ordres qui se rattachaient à saint François firent représenter assez souvent ce sujet par les artistes. Louis Boullogne, le père, le peignit pour les Capucins de Caen, Jean Restout pour les Capucins de Rouen, Snelle pour les Capucins d'Orléans, Douffet pour ceux de Liège. Les Franciscains de Leiria, en Portugal, firent faire pour leur couvent, où Wadding séjourna quelque temps, un bas-relief représentant la visite du pape à la crypte d'Assise. Domenico Piola peignit le même sujet dans l'église Saint-Philippe-de-Néri à Gênes. Toutes ces œuvres d'art, inspirées par le même récit, se ressemblent.

L'étrange figure de saint François, qui contemple et qui adore par delà la mort, était faite pour séduire les artistes. En Espagne, les sculpteurs l'isolèrent et en firent une merveille. Les historiens de l'art ne se sont jamais demandé ce que signifiait cette surprenante figure de saint François, qui se voit dans le trésor de la cathédrale de Tolède. On l'a longtemps attribuée à Alonzo Cano, mais elle est de Pedro de Mena[1]. Les bras croisés dans les manches, la robe cachant les pieds, immobile, rigide comme un cadavre, saint François lève au ciel des yeux extasiés. Il paraît à la fois mort et vivant; et c'est bien cela, en effet, car ce saint François est le saint qui rêve dans l'église souterraine d'Assise. C'est le saint François de

1. C'est ce qu'a établi Orueta, *Pedro de Mena*, p. 162 et suiv. La statue de Pedro de Mena est probablement de 1663. Un saint François analogue, mais plus ancien, attribué à Hernandez, est au musée de Valladolid. Il en faut citer deux autres qui paraissent dériver de celui de Tolède : celui de la collection Zuloaga et celui du musée de Copenhague.

Thomas de Leu, de La Hyre, de nos artistes français, mais touché par la main du génie. S'il pouvait y avoir quelques doutes à ce sujet, l'examen du saint François d'Assise de Zurbaran, au musée de Lyon, les ferait disparaître : dans cet étrange tableau, le corps rigide, la bouche légèrement entr'ouverte, les yeux levés au ciel, mais un peu vitreux, indiquent que le saint a traversé la mort, et contemple l'éternité du fond du tombeau. Interprétés comme ils doivent l'être, entourés de leur atmosphère de légende, les chefs-d'œuvre de Pedro de Mena et de Zurbaran paraîtront encore plus émouvants.

Saint François, comme il est naturel, tenait la première place dans les églises de son Ordre : les saints franciscains lui faisaient cortège. Ces saints étaient nombreux et leur vie remplissait des livres entiers; mais il se fit un choix au XVIIe siècle, et ce furent cinq ou six figures seulement qui représentèrent les grandeurs morales et spirituelles de l'Ordre. Ce sont elles que les artistes nous montrent sans cesse.

Les Franciscains avaient un théologien digne d'être opposé à saint Thomas lui-même, c'était le docteur séraphique, saint Bonaventure, figure séduisante par sa haute noblesse. Il y avait chez ce jeune homme quelque chose de si pur, qu'Alexandre de Halès, son maître, disait qu'il semblait n'avoir pas péché en Adam. Cette candeur angélique s'unissait à un ardent amour : de là, le caractère unique de ses livres. Sixte-Quint, dans la bulle où il l'élève à la dignité de docteur de l'Église, dit de lui qu'il n'éclairait pas seulement l'intelligence, mais qu'il touchait le cœur. Il veut que ses ouvrages soient sans cesse commentés par un collège de théologiens, dans l'église franciscaine des Saints-Apôtres, à Rome. C'est pourquoi saint Bonaventure apparaît au premier plan à la voûte de cette église des Saints-Apôtres où le Baciccia peignit le triomphe de l'Ordre de saint François.

L'œuvre la plus remarquable qui ait été consacrée à saint Bonaventure se voyait à Séville, dans le couvent franciscain qui porte son nom. La vie du saint docteur y avait été résumée en huit tableaux, dont trois étaient de Herrera le Vieux et cinq de Zurbaran; ils sont dispersés aujourd'hui dans plusieurs musées ou collections de l'Europe. Herrera a représenté les scènes de l'enfance et de la jeunesse du saint. Il nous

montre Bonaventure enfant guéri par saint François d'Assise, puis reçu dans l'Ordre, enfin communiant de la main d'un ange. Zurbaran a peint la maturité et la mort du saint : on voit, tour à tour, l'entrevue avec saint Thomas d'Aquin, l'apparition de l'ange désignant au saint le nouveau pape Grégoire X, le concile de Lyon, où brille une dernière fois son éloquence, la suprême communion du saint et l'hostie pénétrant, non dans sa bouche, mais dans son cœur, enfin l'exposition de son corps, que Grégoire X, l'empereur Michel Paléologue et les pères du Concile de Lyon viennent vénérer[1]. Aucun de ces tableaux ne donnait de saint Bonaventure une idée plus haute que celui où Zurbaran avait représenté saint Thomas d'Aquin rendant visite au saint dans sa cellule[2]. Le grand Dominicain demande au Franciscain dans quels livres il a puisé sa profonde connaissance de Dieu : saint Bonaventure, tirant un rideau, découvre un crucifix et lui répond que toute sa science lui vient du Christ souffrant et mourant pour les hommes. Parole digne de saint François d'Assise lui-même, qui opposait la divination du cœur à la science des livres. L'Ordre, qu'on accusait parfois d'ignorance, aimait ce récit, où le plus profond de ses théologiens élevait l'amour au-dessus du savoir. Les Franciscains étaient fiers du respect que saint Thomas avait professé pour leur grand docteur. Ils racontaient qu'un autre jour, saint Thomas étant venu rendre visite à saint Bonaventure au couvent des Cordeliers de Paris, il l'aperçut par l'ouverture de la porte, écrivant, soulevé par l'extase, la vie de saint François d'Assise. « Laissons, dit-il, en se retirant, un saint travailler pour un saint. » Sujet que Le Brun avait représenté à Paris, probablement pour les Cordeliers, et que les Franciscains de Sicile firent peindre à Rome par Puccini, dans leur église San Paolino alla Regola, où on peut le voir encore.

Quelques-uns des grands saints franciscains, saint Antoine de Padoue, saint Bernardin de Sienne, saint Jean de Capistran, furent des apôtres.

Saint Antoine de Padoue ne se contenta pas d'être un contemplatif, comme pourraient le faire croire les innombrables

1. Au Louvre.
2. Au musée de Berlin.

œuvres d'art où il est représenté portant l'Enfant Jésus dans ses bras; il fut, de plus, un des plus rudes adversaires du manichéisme, *malleus haereticorum*, comme on l'appelait. Il peut sembler surprenant de voir, à Rome, les chapelles de saint Antoine de Padoue, à l'Ara Cœli et à Saint-Barthélemy-en-Ile, décorées de fresques du XVIIe siècle, inspirées par deux récits pareils à ceux de la *Légende dorée*. L'une représente le miracle des poissons écoutant le sermon de saint Antoine; l'autre le miracle du mulet révérant le Christ sous les Saintes Espèces. Pourquoi avoir remis en lumière ces antiques merveilles? C'est parce que l'on pensait que des prodiges, qui avaient converti les hérétiques du XIIIe siècle, pourraient convertir ceux du XVIIe. Le miracle du mulet semblait particulièrement propre à les émouvoir. On racontait qu'un hérétique avait promis de croire à la présence réelle, si un mulet s'inclinait devant l'eucharistie. Saint Antoine de Padoue, assuré de l'intervention divine, n'hésita pas à présenter le Saint-Sacrement au mulet, qui, se détournant de l'avoine qu'on lui offrait, vint s'agenouiller devant l'ostensoir. Les protestants, qui lisaient la Bible, savaient que l'ânesse de Balaam avait aperçu l'ange invisible à l'œil du prophète; ils pouvaient donc être ébranlés en songeant que Dieu se dérobait parfois à l'orgueil de l'homme pour se manifester à la simplicité de l'animal. Les Franciscains avaient fait représenter assez souvent cette scène : on la voyait dans l'église des Cordeliers, à Paris; Van Dyck et ses élèves l'avaient peinte jusqu'à trois fois pour les Franciscains des Flandres.

Saint Bernardin de Sienne n'avait pas converti les hérétiques, mais, ce qui était presque aussi difficile, il avait touché le cœur de ces tièdes chrétiens, que Dante daigne à peine regarder en traversant l'Enfer. Il montrait aux foules un blason imaginé par lui, où l'on voyait les trois lettres du nom du Christ rayonnant comme le soleil. L'IHS de saint Bernardin a précédé d'un siècle celui des Jésuites. C'est le nom du Christ à la main qu'on le représente presque toujours, et c'est ainsi que nous le montre la statue de l'Ara Cœli placée près de l'autel. Au Dôme de Sienne, dans sa ville natale, il a été peint par Mattia Preti présentant à ses auditeurs le blason du Christ soutenu par un ange.

Ces trois lettres du nom de Jésus-Christ reparaissent sur l'étendard de saint Jean de Capistran, disciple de saint Bernardin de Sienne, et, comme lui, prédicateur irrésistible. En 1456, le pape, connaissant sa merveilleuse puissance sur les âmes, l'envoya à Jean Hunyade, au moment où il défendait Belgrade contre Mahomet II. Saint Jean de Capistran s'y montra intrépide et soutint le courage des soldats avec son crucifix et son drapeau marqué du signe mystique; il eut sa part dans la grande victoire remportée par les chrétiens sur les Turcs. Son héroïque figure séduisit toujours les peintres du XVIIe siècle : ils la représentèrent à l'Ara Cœli, à San Francesco a Ripa, comme chez les Cordeliers de Toulouse, déployant son grand étendard et dominant la bataille.

Mais, à côté de ces saints franciscains, qui furent grands par le savoir et l'éloquence, il y eut ceux qui ne furent grands que par la foi et la charité, les vrais disciples de saint François, pauvres, humbles, chastes, n'ayant rien appris et étonnant les théologiens par la profondeur de leurs intuitions. Tel fut san Diego d'Alcala, pauvre frère convers, qui surveillait la cuisine et taillait des écuelles de bois. Sixte-Quint le canonisa en 1588. Le pape choisit son humilité pour l'opposer à l'orgueil de son siècle. Le vieux franciscain qu'était Sixte-Quint parle, dans sa bulle de canonisation, avec une sorte de tendresse, de ces hommes méprisés, sans fortune, sans aïeux, sans lettres, sans aucun appui sur cette terre, vrai néant aux yeux du monde, mais grands au regard de Dieu. Ce sont, ajoute-t-il, les pierres du chemin qui entrent dans un édifice éternel.

De grands artistes ont célébré san Diego. Un gentilhomme espagnol, Errera, pour remercier le saint de la guérison de son fils, fit peindre quelques traits de son histoire par Annibal Carrache dans l'église Saint-Jacques de la place Navone, à Rome. Ces fresques ont été emportées à Madrid et à Barcelone; elles représentent surtout des miracles : enfant arraché par le saint à un four brûlant, jeune aveugle guéri avec la lampe du sanctuaire, malades recouvrant la santé à son tombeau. Ce sont des miracles aussi que les Franciscains de Séville demandèrent à Murillo, mais des miracles que le ciel fait pour san Diego, sans qu'il paraisse s'en apercevoir. Il tombe en

extase à l'heure où il devrait préparer la table pour le repas des moines et les anges prennent sa place[1]. Il donne du pain aux pauvres, malgré la défense du supérieur, et le frère portier, en ouvrant son tablier, n'y trouve que des roses. Il est soulevé de terre en priant devant la croix et il ne voit ni le général de l'Ordre, ni l'évêque de Pampelune qui l'admirent[2]. Cette union constante avec Dieu faisait sa grandeur aux yeux des Franciscains de Séville. Les Franciscains de Rome, eux, voulurent perpétuer le souvenir du courage dont il fit preuve en soignant les frères au couvent de l'Ara Cœli pendant une épidémie de peste : c'est dans une des chapelles de cette église de l'Ara Cœli qu'ils le firent représenter au milieu des malades.

Saint Pascal Baylon, espagnol comme san Diego, appartint à la même famille d'âmes. Ce fut le petit berger qui apprend à lire en gardant ses brebis et qui sent la présence de Dieu dans la solitude. Devenu franciscain, il se contenta toujours des humbles fonctions de portier ou de jardinier. Sa vie ne fut que prière, méditation, extase. Il vit un jour les anges descendre du ciel et lui présenter l'eucharistie dans une monstrance : ce fut la scène qui fut adoptée pour le caractériser le jour même de sa béatification; désormais, il fut toujours représenté dans les églises franciscaines en extase devant l'hostie ou devant le calice que lui présente un ange du haut du ciel. Béatifié en 1618, canonisé en 1690, son culte se répandit avec rapidité et gagna l'Amérique, où ses images doivent être nombreuses. De singulières croyances s'y attachaient : on croyait entendre palpiter les tableaux qui le représentaient, et on venait leur demander le secret de l'avenir. Les églises franciscaines de Rome nous le montrent souvent : il est à l'Ara Cœli, à San Francesco a Ripa, dans l'église des Quarante-martyrs, qui lui est également dédiée. A San Francesco a Ripa, il contemple le calice dans le ciel, en même temps que saint Pierre d'Alcantara, le réformateur de l'Ordre. A l'Annunziata de Gênes, une statue et un bas-relief, éclairés par le haut et encadrés de belles colonnes torses, nous montrent l'ange présentant l'ostensoir à saint Pascal Baylon. Le saint a inspiré une fois un grand

1. Le tableau est au Louvre.
2. Au musée de Toulouse.

artiste : Tiepolo le peignit pour le couvent franciscain de San Pasquale d'Aranjuez. L'œuvre, aujourd'hui mutilée, nous est connue par une belle gravure du fils du peintre[1] : le saint jardinier a abandonné son hoyau, sa corbeille et ses roses trémières et est tombé à genoux devant la vision; l'ange portant la monstrance remonte au ciel et saint Pascal semble vouloir l'y suivre.

Les saintes franciscaines, sainte Claire, sainte Marguerite de Cortone, sainte Élisabeth, formaient une gracieuse assemblée.

Chose curieuse, la séraphique sainte Claire fut représentée dans un épisode de sa vie où elle avait fait preuve d'un courage viril. On racontait qu'au temps de l'empereur Frédéric II, les Sarrasins avaient fait irruption à Assise. Déjà ils envahissaient le cloître de saint Damien, lorsque sainte Claire, intrépide au milieu de ses religieuses tremblantes, s'avança à la rencontre des ennemis, l'ostensoir à la main. A cette vue, les infidèles, saisis d'une terreur panique, abandonnèrent le couvent et la ville. L'ostensoir aux mains de sainte Claire, que l'on voit apparaître à la fin du moyen âge, devint, au XVIIe siècle, son attribut constant; l'Ordre lui-même l'avait choisi. Elle l'a dans le plafond du Baciccia aux Saintes-Apôtres de Rome; elle l'a à l'église San Antonio de Grenade; elle l'avait dans le tableau que Michel Serre peignit pour les Clarisses de Marseille. Le choix de l'attribut est significatif : on sent une fois de plus le désir de prouver à l'hérésie la vertu divine du Saint-Sacrement.

Sainte Marguerite de Cortone, elle, était comme l'image même du repentir. C'était une autre sainte Madeleine. Trois beaux tableaux résument sa vie dans une des chapelles de l'Ara Cœli. Jeune, elle éblouissait l'Ombrie par sa beauté, et, comme dit Wadding, devançant nos classiques, « traînait tous les cœurs après elle ». Un jour, guidée par un petit chien, elle découvrit dans un lieu solitaire le corps d'un de ses amants, mort depuis peu, mais déjà en proie aux vers. Ce spectacle la remplit d'horreur, et elle sentit soudain le néant de sa vie. Dans le tableau de l'Ara Cœli, la belle pécheresse, magnifiquement vêtue, recule de terreur devant le cadavre. Mais la

1. Le musée du Prado ne possède que le haut du tableau, l'ange portant la monstrance. Ce tableau est le dernier qu'ait peint Tiepolo.

voici, dans le tableau suivant, revêtue de la robe de bure du Tiers Ordre de saint François : défaillante, à moitié morte, abandonnée de tous, sauf de son fidèle petit chien, elle s'appuie à un piédestal, et sa profonde détresse serre le cœur. C'est le commencement de sa vie nouvelle, de cette vie héroïque où elle égala par ses austérités les pénitentes les plus célèbres. L'artiste ne l'a pas racontée; il n'a peint que sa mort. Un prêtre lui administre l'Extrême-Onction et touche avec le saint chrême ses yeux, jadis trop beaux, et maintenant fermés : scène pleine de vérité, comme celles du Caravage, mais spiritualisée par la douceur de la mourante.

Les deux saintes Élisabeth, sainte Élisabeth de Thuringe et sainte Élisabeth de Portugal, toutes les deux du Tiers Ordre de saint François, se confondent quelquefois, car leur vie, leur tendresse pour les pauvres, leur dévouement aux malades, leurs miracles, sont presque identiques. Toutes les deux portent des roses miraculeuses dans le pan de leur robe. Toutefois, sainte Élisabeth de Portugal, canonisée par Urbain VIII en 1625, avec une solennité toute particulière, en présence des innombrables pèlerins venus à Rome pour les fêtes du jubilé, fit un peu oublier, au XVIIe siècle, sainte Élisabeth de Thuringe. Le fameux tableau de Murillo, qui était jadis à la Caridad de Séville et qui est aujourd'hui au musée du Prado, ne représente pas, comme on le dit d'ordinaire, sainte Élisabeth de Thuringe, mais sainte Élisabeth de Portugal, soignant les malades. La couronne qu'elle porte sur le front suffirait à prouver qu'il s'agit bien, ici, de la reine de Portugal et non de la femme du landgrave de Thuringe. Au XVIIIe siècle, on savait encore en Espagne le nom véritable de l'héroïne du tableau, car Cean Bermudez écrit que Murillo représenta à l'hôpital de la Caridad de Séville « sainte Élisabeth, reine de Portugal, soignant les pauvres infirmes ».

Voilà quelques-unes des pures figures que l'on rencontre le plus fréquemment dans les églises franciscaines. D'autres encore s'y montrent parfois : saint Louis, évêque de Toulouse, d'une angélique beauté, saint Louis, roi de France, qu'une poétique tradition agrégeait au Tiers Ordre de saint François, saint Pierre d'Alcantara, le grand réformateur, l'ardent mystique, l'ami de sainte Thérèse, qui contemple la croix, ou

qui, avant d'écrire son Traité de la paix de l'âme, semble chercher Dieu dans les profondeurs du ciel; enfin, le vieux capucin, saint Félix de Cantalice, portant l'Enfant Jésus dans ses bras.

Quand, dans une église, on aperçoit quelques-uns de ces saints, on peut être assuré qu'elle a appartenu aux Franciscains. Mais une église franciscaine se reconnaît à d'autres traits encore. On y rencontre fréquemment un tableau consacré à saint Michel. A Rome, on en voit un à l'Ara Cœli, un autre à San Francesco a Ripa, un autre à l'église des Stigmates de saint François. Le célèbre saint Michel de Guido Reni, cet élégant adolescent, qui met le pied sur la tête de Satan, sans qu'un muscle de son beau visage tressaille, orne, à Rome, une des chapelles de Sainte-Marie-de-la-Conception, l'église des Capucins. Murillo, lui aussi, avait fait un saint Michel pour l'église des Capucins de Séville. C'est que le culte de saint Michel était une des traditions de l'Ordre. Ce culte remontait à saint François lui-même, qui professa toujours une respectueuse dévotion pour l'archange; il l'aimait tout particulièrement parce qu'il emportait les âmes sauvées dans le ciel et que rien ne touchait plus saint François que le salut des âmes. On assurait qu'il était allé au Mont Gargano pour prier dans le sanctuaire de l'archange, et l'on montrait aux pèlerins l'endroit où il s'était agenouillé. Lorsqu'il reçut les stigmates dans la solitude de l'Alverne, il jeûnait depuis plusieurs jours en l'honneur de saint Michel. C'est pourquoi l'Ordre tout entier honora l'archange, et, dès le XIIIe siècle, le fit peindre dans l'église haute d'Assise.

Les Franciscains avaient une autre dévotion, à laquelle ils restèrent fidèles à travers les siècles, celle de la Conception de la Vierge. Dans un temps où l'Église se demandait encore si Marie avait échappé au péché originel, les disciples de saint François n'hésitèrent jamais à proclamer son Immaculée Conception, et un des leurs, Duns Scot, s'en fit le champion à l'Université de Paris. De tout temps l'Ordre se représenta la Vierge comme une création particulière de Dieu, comme un chef-d'œuvre de pureté voulu de toute éternité, comme une Ève qui n'aurait pas péché. Aussi rencontrons-nous souvent dans les églises franciscaines une chapelle consacrée à la Con-

ception : à Rome, il y en a une à l'Ara Cœli, aussi bien qu'à San Francesco a Ripa, à Saint-Isidore, aux Quarante-Martyrs, aux Stigmates de Saint-François, à Saint-Bonaventure. L'église des Capucins s'appelle Sainte-Marie-de-la-Conception. Toujours une œuvre d'art, tableau, fresque ou statue, y rappelle le mystère : la Vierge y apparaît, avant les siècles, comme une pure pensée de Dieu. Nous avons étudié ce beau thème ailleurs. Rappelons seulement, ici, que la plus grandiose des *Conceptions* de Murillo a été peinte pour les Capucins de Séville.

Chez les fils de saint François l'amour pour la Vierge prenait parfois des formes singulières. On est surpris de rencontrer assez fréquemment dans les églises de l'Andalousie, à Séville, à Cadix, une statue ou un tableau représentant la Vierge vêtue en bergère. Un chapeau fleuri sur la tête, une houlette à la main, elle rassemble autour d'elle ses brebis. Ce fut un capucin de Séville, le Frère Isidore, qui créa et propagea, au commencement du XVIIIe siècle, cette forme nouvelle du culte de Notre-Dame. Ces brebis, ce sont les âmes pures, qui veulent vivre près d'elle, s'abandonner à elle, n'obéir qu'à elle. Cette dévotion séduisit par son charme idyllique, non seulement les Capucins espagnols, mais beaucoup de fidèles. Un artiste de Séville, German Llorente, peignit tant de Vierges en bergère et avec un talent si remarquable qu'on l'avait surnommé « el pintor de las Pastoras ». Ces images pénétrèrent jusque dans l'Amérique espagnole, mais elles demeurèrent, je crois, inconnues au reste de l'Europe catholique.

Une autre dévotion franciscaine fut le culte de la Passion. Saint François s'était associé avec une ardeur toujours nouvelle aux souffrances de Jésus-Christ, aussi ses disciples l'ont-ils fait souvent représenter assistant aux scènes du Calvaire. Les Franciscains de San Francesco a Ripa avaient dans une de leurs chapelles un beau tableau qui montrait saint François en contemplation devant le Christ mort, étendu à terre, la tête appuyée sur les genoux de sa mère. Cette œuvre d'un grand style, que la tradition attribue à Annibal Carrache, mais qu'on a voulu donner au Dominiquin, est aujourd'hui au Louvre. Parfois saint François semble écouter la parole du Christ en croix. On se rappelait que le Christ de Saint-Damien

lui avait parlé; mais ces œuvres d'un sens profond ne représentaient pas un fait particulier, elles résumaient, en quelque sorte, toute la vie de saint François. Les peintres espagnols donnèrent à cette sorte de dialogue mystique une singulière beauté. Ribalta représenta pour les Capucins de Valence Jésus à moitié détaché de la croix; saint François le soutient, comme Joseph d'Arimathie sur le Calvaire, pendant que le Christ, de sa main déclouée, pose sur le front du saint sa couronne d'épines. Il exauce sa prière en l'associant à ses souffrances; mais, en même temps, un ange l'associe à la gloire du ciel en tenant suspendue au-dessus de sa tête une couronne de lumière[1]. Ce beau thème du Christ se détachant de la croix pour se donner apparaît à la fin du moyen âge : c'est pour rappeler un trait de la vie de saint Bernard que fut créée cette touchante image. L'art espagnol n'a donc pas inventé les grandes lignes du sujet, mais il y a mis plus d'âme. Rien n'est plus beau que le saint François soutenant le Christ peint par Murillo pour les Capucins de Séville[2]. De ses deux bras, de son regard, de tout son être, le saint s'empare de son Dieu; mais un profond respect se mêle à son amour. En cette minute, il a réalisé son rêve; d'un de ses pieds il repousse un globe, qui est le monde, renonçant à la terre, puisqu'il possède le ciel. Le Christ répond à l'amour par l'amour : il abaisse vers le saint son visage plein de tendresse et met la main sur son épaule avec l'affectueuse bonté d'un ami. Jamais peut-être on n'a mieux exprimé l'éternel désir du christianisme : l'union de l'homme avec Dieu.

Saint François légua à la famille franciscaine sa tendresse pour le Christ souffrant. Le culte de la Passion prit, dans l'Ordre, avec le temps, une forme très originale. Les Franciscains étaient, depuis le XIIIe siècle, les gardiens du Saint-Sépulcre : les Musulmans, redevenus les maîtres de Jérusalem, leur avaient accordé ce privilège, qu'ils leur enlevaient et leur rendaient au gré de leur caprice. Habitués à ces orages, les Franciscains restèrent toujours inébranlablement attachés au sol sacré. C'étaient eux qui accueillaient les pèlerins et leur servaient de guides à travers la ville sainte. Ils les

1. Au musée de Valence en Espagne.
2. Au musée de Séville.

conduisaient de la maison de Pilate au Calvaire, en leur montrant les stations de la Voie douloureuse : le lieu où Jésus avait rencontré sa mère, celui où Véronique lui avait essuyé le visage, cet autre où il avait parlé aux filles de Jérusalem, enfin les trois endroits où il était tombé sous le poids de la croix. Ils créèrent à Jérusalem la *Via crucis*. Dès la fin du XVe siècle, les pèlerins, au retour de la Terre-Sainte, faisaient parfois représenter quelques-unes de ces stations. Les sept stations sculptées par Adam Krafft, à Nuremberg, comptent parmi les plus anciennes. Le nombre de ces stations fut d'abord assez variable, mais deux livres de piété du XVIe siècle, celui de Pascha[1] et celui d'Andrichomius[2], établirent une tradition demeurée, depuis lors, à peu près immuable.

Ce ne fut pourtant qu'au XVIIIe siècle que le Chemin de la Croix, avec ses quatorze stations, entra définitivement dans la piété chrétienne et dans l'art. L'humble fidèle, qui ne pouvait espérer voir de ses yeux la Ville Sainte, s'y transportait en imagination ; dans son église, en allant de tableau en tableau, il croyait suivre les rues de Sion, accompagner le Christ et s'arrêter avec lui à chacune des stations douloureuses. Ici, encore, le rôle des Franciscains fut décisif : ce Chemin de la Croix, qu'ils avaient créé à Jérusalem, ils le firent adopter par toute l'Europe catholique. Personne n'y contribua plus que le grand prédicateur italien du XVIIIe siècle, saint Léonard de Port-Maurice, de l'Ordre de Saint-François. Lorsqu'on monte sur le Palatin pour visiter l'église Saint-Bonaventure, qui possède ses reliques, on suit, en longeant les ruines du Palais des Césars, un sentier solitaire, bordé par les quatorze stations du Chemin de la Croix. C'est saint Léonard qui le fit élever en 1731, avec l'assentiment de Clément XII. Tous les vendredis, il entraînait le peuple au Colisée, où se voyaient les chapelles d'un autre Chemin de la Croix, et il commentait, avec un pathétique toujours nouveau, la douloureuse montée au Calvaire. Il tenait à la main le grand crucifix qu'on voit

1. Jean Pascha, *La pérégrination spirituelle*, Louvain, 1563.

2. Andrichomius, *Jerusalem sicut Christi tempore floruit*, 1584. Il faut lire l'intéressant livre du R. P. Thurston, S. J., *Étude historique sur le chemin de la croix*, traduit par monseigneur Boudinhon, Paris, 1907.

dans l'église Saint-Bonaventure, ce Christ espagnol aux genoux déchirés et sanglants. Subleyras, son contemporain, l'a représenté montrant d'une main le ciel et tenant de l'autre une tête de mort, pendant qu'un pénitent en cagoule lève la croix où s'entrelace la couronne d'épines. Les Franciscains furent partout les propagateurs d'une dévotion que le pape encourageait par ses indulgences. La rude montée qui serpente au flanc du Janicule jusqu'à l'église franciscaine de San Pietro in Montorio a son Chemin de la Croix, dont les peintures s'effacent. Les Récollets de Toulouse élevèrent les quatorze stations dans le jardin de leur couvent.

ÉMILE MÂLE,
de l'Académie française.

L'OUTILLAGE NATIONAL ET LES PARTIS

Le projet d'outillage national, dont une tranche de trois milliards a été votée le mois dernier par les Chambres, est un exemple typique des difficultés auxquelles se heurte une politique de réalisation quand elle met en cause les positions électorales et les ambitions personnelles.

Nul n'a songé, — pas même M. Lamoureux dans son rapport — à rappeler dans quelles conditions, pour la première fois en France, un président du Conseil avait osé proposer au Parlement, dans sa déclaration de principe, autre chose que les leit-motiv berceurs sur l'école unique, la réduction du service militaire, la laïcité, ou encore ce que l'on appelle, bien à tort du reste, la démocratisation de l'impôt; si l'on avait dit à M. Tardieu, quand il prit le pouvoir le 7 novembre 1929 : « Attention ! Votre programme exclut toute politique, mais le fait même que vous en soyez l'auteur va transformer l'outillage national en une arme de combat entre les mains des partis », peut-être l'eût-il cru ! car il connaît assez le maniement des assemblées pour redouter d'elles à la fois le pire et le meilleur; mais il n'eût certes pas supposé que la richesse d'imagination de ses adversaires, en même temps que la routine des institutions, fussent parvenues à retarder, pendant deux années, le vote d'une loi, que ceux qui avaient commencé par en combattre le principe reconnaissent aujourd'hui, sous la pression des circonstances, urgente et presque trop tardive.

Les prétextes n'ont pas manqué à l'opposition pour aboutir au résultat qu'elle souhaitait; on ne peut imaginer ce que nos habitudes et nos rites parlementaires offrent de moyens pour entraver l'action ministérielle. Ces moyens, en ce qui concerne le plan d'outillage, furent de sept sortes : 1° les retards; 2° les chicanes; 3° les additions; 4° le vidage de la trésorerie; 5° la discussion sur l'existence des ressources; 6° l'alibi militaire; 7° le contre-projet.

On connaît l'adage fameux, presque toujours inexact du reste : gouverner, c'est prévoir; pour une fois qu'un gouvernement avait prévu, réellement prévu la crise économique et sa naturelle conséquence, le chômage, on affecta de ne pas prendre au sérieux son mépris affiché pour les métaphysiques surannées et contradictoires dont certains partis s'obstinaient à vivre; on s'amusa de cette déclaration ministérielle où les chiffres tenaient lieu de principes : un sénateur, survenant à la Chambre pendant que M. Tardieu lisait à la tribune son programme gouvernemental, lui trouva un petit air de commissaire-priseur. Un peu effarés d'abord, les partis de gauche prirent, comme Figaro, le parti d'en rire, de peur d'être obligés d'en pleurer. Tout de même, ils se doutaient bien que le nouveau président du Conseil, réputé homme d'action, ne se contenterait pas de l'effet de surprise qu'avait pu produire sur eux l'énumération des millions qu'il entendait consacrer à la restauration économique du pays. Rappelons-en tout de suite le détail :

Électrification des campagnes : 300 millions; adduction d'eau potable : 300 millions; reboisement et achat de forêts : 130 millions; dotation de l'Institut des recherches agronomiques : 50 millions; dotation de la Caisse nationale des assurances agricoles : 300 millions; dotation de la Caisse d'avances aux communes : 300 millions; désenclavement des communes isolées dans les montagnes : 50 millions; téléphone automatique rural : 250 millions; création d'un réseau de radiodiffusion pour les campagnes : 70 millions.

Organisation de la lutte contre la tuberculose par les sanatoria et les préventoria : 425 millions; construction d'hôpitaux : 300 millions; constructions scolaires : 500 millions; dotation des laboratoires et des établissements d'enseigne-

ment supérieur : 175 millions; dotation des ateliers de l'enseignement technique : 50 millions.

Réfection du réseau routier : 600 millions; suppression des passages à niveau les plus dangereux : 200 millions; navigation intérieure : 100 millions; amélioration des ports maritimes et des phares : 670 millions; pêche maritime : 22 millions; dotation du crédit maritime mutuel : 5 millions; forces hydrauliques et transports d'énergie.

Dans le désarroi où cette lecture plongeait les adversaires du gouvernement, il ne se trouva parmi eux que deux hommes pour discerner spontanément comment ils pourraient paralyser, dans l'avenir, l'exécution du programme ministériel; le premier, un radical inconnu, M. Colomb, s'était écrié : « Mais c'est notre programme! », le second, un socialiste, M. Évrard, auquel ses interruptions répétées ont valu une réputation de terreur que dément la bonhomie hilare de sa silhouette, avait aussitôt ajouté : « C'est de la prestidigitation! » Les socialistes s'efforçaient de tourner en farce une politique où les radicaux croyaient reconnaître leur enfant. Cette opposition dans l'opposition suffirait à juger la qualité des objections qui ont pu être énumérées par la suite; mais elle révèle déjà que, dans le moment, la nouveauté du système gouvernemental avait dérouté les vieilles disciplines cartellistes. Elles se reformèrent le lendemain 8 novembre, au cours de la discussion des interpellations; M. Frossard ouvrit le feu, en soulignant ironiquement « que tant de millions était tombés de cette tribune qu'il se sentait abondamment et généreusement gouverné ».

M. François-Albert se méfiait de ce programme copieux de générosités; avec M. de Chappedelaine, on revint à l'interruption de M. Colomb sur la paternité du projet. Mais toute cette argumentation fantaisiste, cette débauche d'esprit et de bons mots n'avaient jusque-là intéressée que les galeries du public, qui se flattait d'être « tombé sur un bon jour ». Les arguments de poids, dans la mesure où ils se réclamaient de la technique, n'apparurent dans le débat qu'avec M. Palmade. Inconsciemment, sans doute, il va aggraver l'équivoque qui flotte entre les deux partis de l'opposition. Après M. Évrard, socialiste, M. Frossard, son collègue dans le parti, est venu

dire que tout cela ne lui paraissait pas très sérieux. Au contraire, M. Palmade, radical, témoigne d'une certaine considération pour le projet; mais il n'est pas épaté; on pouvait faire beaucoup mieux; le programme global évidemment est de 5 milliards, mais annuel pour un milliard. M. Tardieu proteste. La chicane commence. Est-ce que M. Herriot n'avait pas proposé 800 millions pour les écoles? Et que vont devenir les prestations promises aux ports? Les 670 millions que la déclaration leur attribue sont insuffisants.

M. Palmade, tout en se promenant dans le détail du programme, trace pour ses amis de l'opposition un plan d'obstruction scientifique et rationnel.

« Le financement, dira-t-il, nous préoccupe plus que les chiffres; nous voulons des méthodes précises, des projets de lois! »

Cependant, il arrive que certains orateurs de gauche se fassent de temps en temps l'écho impartial de la raison et de la logique; tel M. Bedouce, socialiste, qui déclare que ce serait une controverse infinie et inutile « que de chercher à savoir si c'est le gouvernement qui a emprunté son programme aux partis de l'opposition ou si ce sont eux qui cherchent à s'attribuer le sien ». Il esquisse objectivement un plan de financement auquel il se garde de chicaner la puissance et les moyens. Son contre-projet du 24 décembre témoignera de ce souci de grandeur. Mais le mal du parti le reprend tout à coup et, le voici qui réplique au ministre des Finances: « Le programme est d'initiative parlementaire; on ne finance pas un pareil programme avec 1 500 millions d'entrée de jeu pour remplacer les prestations, c'est un trompe-l'œil! »

C'est tout. Désormais, l'opposition socialiste s'en tiendra à cette appréciation sommaire que controuve totalement le plan ministériel de financement; le voici :

1 milliard et demi sur les excédents de 1929;

2 milliards et demi sur le compte courant du Trésor à la Banque de France (qui était alors de 7 milliards);

1 milliard sur les avoirs en devises.

Était-ce un trompe-l'œil? comme l'avait dit le socialiste M. Bedouce. Voyons plutôt: à la date du 16 novembre, les disponibilités de l'exercice 1929, sur lesquelles le Gouvernement

se proposait de prélever les 1 500 millions pour l'outillage, se montaient à 2 432 millions, et le Gouvernement n'était pas tenu de verser cet excédent budgétaire à la caisse d'amortissement, puisque l'article 6 de la loi du 7 août 1926 ne lui en fait une obligation que lorsque les comptes définitifs sont arrêtés. Mais retenons, pour éclairer le débat, la singulière ferveur avec laquelle les socialistes s'improvisaient si opportunément les gardiens des textes sacrés qu'ils avaient si âprement combattus, trois ans auparavant.

La campagne d'injures et de récriminations s'intensifie. On y retrouve les lignes directrices que M. Palmade a tracées dans son discours : d'une part, les cinq milliards sont insuffisants; d'autre part, c'est un panneau-réclame; M. Léon Blum qui lance le mot revendique en même temps la paternité de l'idée initiale; quand on fait le bilan de ce déchaînement de fureurs, on cherche en vain l'argument qui, dans tout débat, honore autant l'opposition que le Gouvernement. Rien de semblable dans le conflit sur l'outillage, on n'y distingue que le désir exaspéré de gêner le ministère dans une œuvre qui laisse à l'écart et intacte toute lutte d'idées.

La commission des finances a naturellement repris à son usage les critiques du 8 novembre; il faut convenir qu'elle saura mieux que l'Assemblée camoufler son travail d'obstruction. Elle y apportera un souci méthodique, professionnel, des arguments techniques, des raisonnements spécieux et complexes. On verra ses émissaires solliciter des avis dans les autres commissions, errer de porte en porte à la recherche d'un ministre ou d'un document, recueillir des opinions qualifiées, provoquer des auditions superflues, en un mot disperser les responsabilités. Ce n'est qu'un jeu pour une commission, adroitement manœuvrée, que de retarder le moment, où tous les éléments techniques étant rassemblés, il faut passer à la discussion détaillée des articles du projet. Mais quelle que soit l'habileté ou la force des prétextes fournis par le règlement à l'obstruction, celle-ci ne peut se développer sans laisser derrière elle des points de repère; par exemple, la date de nomination des rapporteurs pour avis des grandes commissions et celle du dépôt de ces avis, sont des faits que l'on ne peut cacher à personne; si l'on confronte les

unes avec les autres, on a la vraie mesure de l'intérêt que porte la commission au vote d'une loi ou à son rejet; à cet égard, les dates auxquelles furent désignés les rapporteurs et celles auxquelles ils déposèrent leurs avis nous offrent plus d'un sujet de réflexion; voyons plutôt :

	Désignation.	Dépôt.
	—	—
Agriculture	4 décembre 1929	20 novembre 1930.
Marine marchande.	4 décembre 1929	8 juillet 1930
Travaux publics.	18 décembre 1929	(le rapporteur fait des exposés les 5 février, 2, 16 avril, 18 juin 1930, mais ne dépose pas son rapport).
Administration générale . .	10 avril 1930	4 juillet 1930.
Commerce	11 avril 1930	10 juillet 1930.
Enseignement	26 juin 1930	3 juillet 1930.

Ajoutons que le rapporteur de la Commission des Finances, à qui le projet avait été renvoyé, ne fut désigné que le 26 mars 1930. Le compte rendu officiel de la Commission, en date de ce jour, dit en effet : « La Commission, en ce qui concerne l'outillage, a donné mandat à ses rapporteurs spéciaux de se joindre au rapporteur général chargé de l'étude de ce projet, afin que M. de Chappedelaine, coordonnant les travaux de ses collègues, puisse présenter ses conclusions dans un délai aussi rapproché que possible. »

Ceci se passait environ cinq mois après la lecture de la déclaration ministérielle. Vraisemblablement, l'inertie volontaire de la Commission eût duré encore de longues semaines, si le Président du Conseil n'avait adressé à la Commission des finances, au cours d'une allocution prononcé à l'Assemblée annuelle des Présidents de Chambres d'agriculture (18 mars 1930), le rappel suivant :

« Je dirai simplement pour le moment, avec la réserve qui convient, sans amour-propre d'auteur blessé, que pour ce projet d'outillage national déposé en novembre dernier, je n'ai pas encore pu obtenir que la Commission des finances nommât un rapporteur! »

***

Cet état d'esprit de la Commission devient surtout évident lorsqu'elle fixe son horaire de travail; elle ne fait venir l'examen du compte spécial qu'en troisième lieu et M. Vincent Auriol obtient même qu'il cède la place aux dégrèvements.

Avant que le projet de loi fut déposé, les Commissaires avaient déjà accumulé les obstacles. Dès le 15 novembre 1929, le rapporteur général demandait au ministre des Finances si le crédit de 670 millions prévus pour les ports se substituait aux prestations, et demandait, en outre, des précisions sur les contrats en cours.

Le 25 novembre, le projet est distribué; il ne diffère des termes de la déclaration ministérielle que par quelques modifications dans l'attribution des crédits et par une augmentation de 10 millions du chiffre total. Il comprenait six articles.

Article premier. — Établissement d'un compte spécial qui ne sera jamais débiteur : « ses dépenses budgétaires seront couvertes par des ressources annuelles et permanentes, et les dépenses non renouvelables, gagées sur des disponibilités exceptionnelles ».

Article 2. — Fixation de la dotation de 5 milliards, dont 1 500 millions pris sur les excédents de 1929 et le reste sur la trésorerie.

Article 3. — Tableau des sections et des chapitres : les crédits seront limitatifs tant pour l'engagement que pour le paiement des dépenses.

Article 4. — Le ministre des Finances arrête chaque année le montant maximum des engagements et des dépenses sur le compte spécial. Cet échelonnement sur cinq années évitera la hausse des prix, les inconvénients pour la circulation monétaire.

Article 5. — Les engagements de dépenses seront soumis au contrôle créé par la loi du 10 août 1922.

Article 6. — Chaque année, les ministres présenteront, avec le budget, un compte d'emploi des dotations allouées.

Le 27 novembre, le débat s'engage devant la Commission : le plus véhément dans ses critiques est le rapporteur général qui soulève des objections procédurières de la nature de celle-ci : il y a une règle de l'universalité budgétaire et le gouvernement la transgresse par la création d'un compte spécial du Trésor. Conséquences : les dépenses échapperont à la règle de l'annualité; le gouvernement sera maître de

répartir, comme il l'entendra, pendant ces cinq années, un crédit global, dont le chiffre ne pourra être connu par les Chambres qu'après son affectation.

On croit rêver! de Bonald préférait la supériorité des talents à l'universalité des connaissances. Notre rapporteur, lui, soumet à l'universalité du budget, le sort d'une loi, qui, deux ans plus tard, sauvera le pays du chômage, et l'aidera à traverser la crise mondiale sans trop de dommages. Bref, il apparaît indispensable à certains commissaires d'insérer dans la loi de finances les autorisations de dépenses nécessaires à la réalisation du programme ministériel et d'obtenir le détail des affectations des 1 500 millions prévus sur l'exercice de 1929.

Les interventions qui se produisent alors perdent en originalité ce qu'elles gagnent en convenu; M. Lamoureux invoque la doctrine pour refuser de dessaisir le Parlement de son droit de contrôle; M. Alexandre Varenne ne voit, en somme, dans tout cela qu'un accroissement des dotations budgétaires; donc, le compte spécial ne s'impose pas. M. Nogaro s'élève contre une procédure exceptionnelle et M. Vincent Auriol se retranche derrière le calendrier bugdétaire. Le rapporteur général a donné le ton; le chœur suit avec ensemble. Enfin, M. Palmade se distingue de cette unanimité et exécute un petit solo en exigeant le détachement immédiat de certains travaux : électrification des campagnes et constructions scolaires; par 16 voix contre 12, le compte spécial est rejeté; l'audition du gouvernement s'impose.

Le 29 novembre, le ministre des Finances vient devant la Commission; de longues explications seraient superflues; il tient à la main son projet de loi qui est d'une netteté transparente; l'article premier déclare en effet que le compte spécial ne pourra jamais être débiteur; l'article 4 prévoit que le ministre des Finances arrêtera chaque année le montant maximum des engagements et des dépenses sur le compte spécial.

Toutefois, le ministre consent, pour répondre au vœu de la Commission, à accepter, par une modification de l'article 4, le contrôle *a priori* du Parlement. Or, cet apaisement figurait déjà en toutes lettres dans l'article 6 qui imposait

aux ministres de présenter, chaque année, avec le budget, un compte d'emploi des dotations allouées.

La discussion du budget à la Chambre, va offrir aux obstructeurs de nouvelles ressources tactiques. Tandis qu'à la commission on combattait le compte spécial, en séance publique, l'opposition s'efforçait de l'ignorer et organisait contre lui la conspiration du silence.

C'est une autre phase, décisive celle-là, du plan de mutilation du projet : mise en goût par les millions qui s'annoncent, l'opposition va s'efforcer de satisfaire à la fois les appétits électoraux et son désir de soustraire au gouvernement le bénéfice moral de l'opération; le vidage de la Trésorerie répondait assez bien à ces deux objets. En pillant les caisses du Trésor, l'opposition se fabriquait un argument de poids pour contester les possibilités d'exécution du plan, mais en attendant, elle s'offrait, au moyen du budget, des accomptes immédiats qui ne manqueraient pas de produire leur effet dans la circonscription.

Le 2 décembre, au cours de la discussion des articles 97 et 98 du budget du Travail concernant les préventoria et les sanatoria, les socialistes demandent pour ces établissements une augmentation de crédits de 140 millions, alors que 425 millions étaient déjà inscrits pour le même objet dans le projet d'outillage national. Le 7 décembre, le ministre prévoyant la même opération sur le chapitre 74 concernant l'électrification des campagnes dans le projet de l'agriculture le fait réserver, mais, il ne put empêcher qu'aucun orateur ne se souvînt du compte spécial dans le débat sur l'article 98, relatif aux forêts.

Le 8 décembre, on discute le chapitre 66 des Travaux publics qui concerne l'entretien ordinaire des routes; 611 millions de crédits avaient été votés sans qu'on soupçonnât même l'existence du projet ministériel; mais à propos de l'article 66 *bis*, par lequel la Commission des Finances prévoyait 100 millions pour le transfert à la voirie nationale et l'entretien de routes et de ponts, le Président du Conseil fit remarquer que cette « somme faisait double emploi avec les crédits importants proposés dans le compte spécial et n'avait que faire dans la discussion du bugdet ». Un député radical s'insurgea,

exigea le vote immédiat des 100 millions. M. Tardieu proposa alors 300 millions qui seraient prélevés tout de suite sur le compte spécial. « Mais le projet d'outillage, s'écrie un autre radical, dans un mouvement de franchise involontaire, ne sera pas voté avant le 1er janvier 1930! »

C'est l'aveu. Le socialiste Bedouce renchérit. Il reproche au gouvernement de placer le débat sur le terrain politique; il feint même de donner sa démission pour protester contre ce programme « précaire, incomplet, insuffisant, dont le Président du Conseil, ajoute-t-il, veut additionner les chiffres avec ceux du budget ».

M. Tardieu répond. Il rappelle comment la Commission du Travail a accepté le compte spécial et les crédits d'engagement; à son tour, le gouvernement a admis que les crédits figurassent dans la loi de finances. Il espérait qu'on suivrait la même méthode dans la discussion du budget des Travaux Publics. Le rapporteur, plus fidèle à l'opposition qu'à la logique, s'élève à la fois contre la hausse des prix qui va être l'effet des grandes dépenses et contre toute tentative qui consisterait à réduire les 16 milliards dont les travaux publics ont un besoin urgent; chacun, en définitive, reste sur ses positions, en acceptant que le chapitre soit réservé, que le mot *amélioration* soit introduit et que les crédits d'amélioration soient imputés au compte spécial. Mais la querelle renaissait le lendemain, à propos du chapitre 89 concernant la dotation des ports.

Jusqu'au 30 décembre, il n'est plus question du projet d'outillage national, sauf à la commission de la marine marchande, qui émet le vœu que la construction des grands bateaux pour l'Algérie soit prévue dans le programme ministériel.

Le 5 février 1930, le ministre des Finances vient devant la commission des finances et explique que le gouvernement a fait réserver certains chapitres du budget parce que les augmentations de dépenses proposées par la commission faisaient double emploi avec les crédits demandés par le gouvernement pour l'exécution du programme national; il ajoute, à propos de la situation de la trésorerie, que toutes les dépenses de l'exercice 1929 étaient loin d'être liquidées; la commission publie, à l'issue de cette audition, un commu-

niqué qui prête au ministre des Finances les propos suivants : « Des projets comme celui de l'outillage national, dont 1 500 millions pèsent sur l'exercice 1929 — millions auxquels il faudra ajouter 3 500 millions pour compléter les 5 milliards du projet — alourdiront certainement la situation de la trésorerie. » Deux ans plus tard, M. Lamoureux, reconnaîtra dans son rapport qu'il résultait des explications du ministre des Finances que l'actif du Trésor s'élevait à 18 milliards.

Quoi qu'il en soit, le résultat de cette audition fut que par 16 voix contre 16, la commission rejeta le projet d'équilibre gouvernemental.

Le 11 février, le même ministre revenait devant la Commission. Celle-ci n'avait pas lâché les 100 millions de l'article 66 *bis* des Travaux publics, en outre, elle voulait prélever 1 150 millions sur la trésorerie pour certaines dépenses, car, n'est-ce pas, tant qu'il restait de l'argent dans les caisses, le projet Tardieu gardait quelques chances d'être exécuté. Les dotations introduites dans le budget, au mépris de celles qui existaient déjà dans le compte spécial, ne diminuaient pas assez vite, au gré des obstructeurs, les disponibilités du Trésor; il fallait donc frapper un grand coup, et rapidement. Les 1 150 millions que la Commission voulait prélever, répondaient à cette intention. Le ministre protesta, mais la Commission s'obstina et augmenta d'autant le prélèvement budgétaire sur les versements de l'Allemagne; le 17 février, le ministère Tardieu était renversé.

***

Le cabinet Chautemps qui lui succède « se propose de reprendre avec des modalités nouvelles le projet d'équipement national». On ne lui en laisse pas le temps, puisqu'il est désavoué le jour même par la majorité.

Le 5 mars, un deuxième ministère Tardieu est constitué; il annonce, dans sa déclaration, dès le budget voté : « Le gouvernement abordera le plan d'équipement national, qui comprend aussi bien l'outillage intellectuel que l'outillage économique de la nation. *Un texte, susceptible de recevoir des amendements vous a déjà été soumis.* »

C'est un appel conciliant à la bonne volonté de la Commission. L'entendra-t-elle? Non pas. Elle continue à puiser dans les caisses du Trésor et élève le chiffre des prélèvements qu'elle y effectue à 1 840 millions; parallèlement, car elle n'est en peine ni d'un système, ni de formules, elle s'obstine à vider le projet de loi de ces postes par des démarches dans le genre de celle-ci; sur la demande de M. Bedouce, on priera les ministres des Travaux Publics et de l'Agriculture d'examiner s'il n'y aurait pas moyen de disjoindre de l'ensemble du projet d'outillage les crédits relatifs au reboisement, dont le vote est, paraît-il, devenu urgent (26 et 27 mars 1930). Il était cynique à force d'évidence que l'on s'efforçait de paralyser le vote du projet en diminuant, par le grignotage des postes, son importance au point de vue national, et en rendant précaires, par le vidage de la Trésorerie, les possibilités de réalisation.

Les traces visibles de la politique d'obstruction de la commission des finances, les preuves palpables de sa mauvaise foi, les signes certains qu'un organisme parlementaire de cette importance s'était mué soudain en une arme de partisan contre l'intérêt public, abondent et débordent le cadre de cette étude. En cette période critique que traversa le projet d'outillage, il devient impossible de les noter tous. Cependant, voudra-t-on comprendre que le mal du parlementarisme ne réside pas, malgré tout, dans les principes, mais dans l'usage que l'on s'obstine à faire des principes; qu'il n'est pas dans les institutions, mais dans l'emploi auquel on les soumet. Les uns et les autres ne valent que par les hommes. Faut-il donc conclure à l'abaissement du niveau moyen des parlementaires? Quand on confronte certains grands débats publics d'avant-guerre, où nos aînés se flattaient de servir leur idéal, à la fois par la sincérité de l'argumentation et la dignité de l'attitude, avec certaines chicanes misérables d'aujourd'hui, on est en droit de se demander si c'est bien, comme jadis, une élite de la nation qui se voue à la chose publique.

Le 2 avril 1930, M. Gourdeau lit son rapport sur le projet; il est nettement défavorable au plan de financement proposé par le gouvernement. L'équivoque initiale continue. La

déclaration ministérielle du 7 novembre avait paru fantaisiste à l'opposition, par l'ampleur même de ses propositions. Aujourd'hui, la même opposition la juge insuffisante. M. Gourdeau se flatte, du reste, d'apporter personnellement des suggestions.

Le gouvernement fait distribuer, après les vacances de Pâques, une lettre rectificative au projet qui comprend 25 articles nouveaux (7 à 31). Ceux-ci prévoient de nouvelles attributions de crédits qui seront prélevés pour 5 milliards, soit sur les dotations budgétaires, soit sur les fonds spéciaux (pari mutuel, cercles, jeux). D'autre part, 6 milliards seront fournis par les collectivités locales (départements, communes, chambres de commerce, ports autonomes) à titre de contributions aux dépenses d'État; le total des attributions prévues par la déclaration ministérielle du 7 novembre 1929 et par la lettre rectificative au projet oscille donc maintenant entre 16 milliards et 17 milliards et demi, non comprises les dépenses hors cadre des P. T. T. (5 milliards), des emprunts coloniaux (3 800 millions), des habitations à bon marché.

Le gouvernement suggère la création d'un Comité consultatif, et précise le fonctionnement de la Caisse d'avances aux communes. Aussitôt, la Commission des finances se réunit (2 juin 1930), et alors que le nouveau texte gouvernemental n'est pas encore distribué, elle entend un long exposé de son rapporteur sur l'ensemble du projet, mais surtout sur les trois amendements ou contre-projets déposés par MM. Bedouce, Chabrun et Palmade. Elle ne se hâtera pourtant pas de conclure plus sur le plan ministériel que sur ceux qu'on lui oppose; un débat sur le fond des trois contre-projets l'eût entraîné à prendre position sur le programme du cabinet. MM. Bedouce, Chabrun et Palmade ne seront fixés sur le sort de leurs petites manœuvres qu'après la rentrée d'octobre.

Le 3 juin, la commission, qui est maintenant en possession du texte récent, ouvre un nouveau débat sur le financement du projet, les disponibilités de la Trésorerie et sa propre collaboration avec les commissions intéressées.

Le 5 juin, M. Tardieu est convoqué; il repousse l'idée du recours à l'emprunt, qui a pris corps dans les trois contre-projets, sous prétexte que les cinq milliards que le projet

gouvernemental prélève dans les caisses de la Trésorerie ne sont pas réalisables tout de suite. Le Président du Conseil déclare « qu'il est dans sa politique d'amortir la dette et non de l'alourdir »; les contre-projets proposaient un total de crédits de 35 et 65 milliards; M. Tardieu estime « que ce serait créer un supplément trop brusque d'activité industrielle, et que ce faisant, on courrait le risque de l'augmentation du prix des matières et de la main-d'œuvre »; c'est, du reste, pour adapter ce projet à l'économie qu'a été créé le Comité consultatif; les contre-projets étendaient la durée d'exécution à sept et dix ans. Le Président du Conseil pense qu'une prévision à trop longue échéance serait imprudente.

Le plus édifiant, dans cette controverse, c'est que tandis que la Commission des finances contestait les disponibilités du trésor, d'autres commissions continuaient à puiser dans les coffres; la veille du jour où M. André Tardieu s'était fait entendre, la Commission de la Marine marchande, avait autorisé certains de ses membres à demander, par voie d'amendement, 100 millions pour les petits ports de pêche. Ce n'était qu'une goutte d'eau dans l'océan des dépenses; du 10 décembre 1929 au 26 mars 1931, 124 amendements avaient été déposés qui représentaient un supplément de crédits de 3 410 millions.

L'obstruction suivit son évolution logique; ayant pris d'assaut les disponibilités du Trésor, elle feignit de se préoccuper des ressources qui lui restaient; on verra M. Léon Blum et ses amis qui refusent systématiquement leurs voix aux crédits militaires, manifester un intérêt subit pour la protection de nos frontières et le renouvellement de nos stocks d'armement. Restera-t-il assez d'argent dans les caisses pour pourvoir à notre sécurité? Ce patriotisme chatouilleux, et pour le moins inattendu chez les socialistes nous ramenait aux plus beaux temps de l'union sacrée; malheureusement, la proposition de M. Léon Blum qui en fut le corollaire laissait passer le bout de l'oreille. Ne suggérait-il pas une enquête éventuelle des commissions des finances et de l'armée sur les disponibilités du Trésor. Tel fut le sens de la campagne de l'alibi militaire menée par la presse de gauche, jusqu'au 8 juillet 1930, date à laquelle s'ouvrit devant la Chambre la

discussion générale du projet de loi sur l'outillage national.

En attendant le grand débat, rien n'est épargné pour saboter le plan de financement du gouvernement. La Commission des finances, conquise par la subtilité de l'argumentation militaire, fait demander par son rapporteur au ministre des Finances si l'on peut encore prélever 5 milliards pour l'outillage; réponse : oui, puisqu'il y a un solde de 5 465 millions. La Commission exige alors une note écrite sur le passif et l'actif de la Trésorerie. Le gouvernement refuse. Le rapporteur enregistre le refus, mais reconnaît tout de même dans sa conclusion que le disponible est d'environ 5 milliards. La sous-commission de la défense nationale intervient à ce moment, et par l'intermédiaire de M. Mandel, insiste pour que des crédits soient réservés sur ces 5 milliards à la protection du territoire; M. Denais en fait accepter le principe et c'est au moins ceci de bon que nous aura valu le réveil si opportun et si désintéressé du sentiment national chez les socialistes.

Tout en discutant les articles du projet gouvernemental et les caractéristiques des contre-projets, la Commission des finances entretient le pessimisme soulevé par la prétendue précarité des ressources de la Trésorerie. Le 20 juin, le chef du gouvernement et ses deux ministres des Finances et du Budget sont de nouveau appelés devant la Commission; son président déclare que ses collègues et lui ont été « arrêtés dans l'étude du projet d'équipement par le problème de la Trésorerie ». Et il pose les deux questions rituelles :

1° Un prélèvement de 5 milliards est-il toujours possible?

2° Les projets de la Défense nationale n'auront-ils pas une répercussion fâcheuse sur le projet d'outillage, en ce qui concerne à la fois la Trésorerie et le Budget?

Le ministre des Finances répond pour la septième fois « oui » à la fameuse question.

Et le Président du Conseil ajoute : « Depuis huit mois, il y a cinq milliards. » Il insiste sur l'urgence de la discussion de la loi, « si l'on veut éviter une crise de chômage », annonce son intention d'en demander le vote avant la fin du mois, et, en conséquence, prie la Commission de statuer sur le projet de résolution de M. Léon Blum concernant l'état de la Trésorerie.

Certains milieux hostiles au gouvernement comprennent qu'ils ne pourront pas indéfiniment prolonger ce jeu, et que leurs capacités d'invention vont se trouver bientôt épuisées. Ils décident de tenter un grand coup. Dans sa séance du 24 juin 1930, la Commission des finances décide, sur la proposition de M. Nogaro, que les 3 200 millions d'avances légales de la Banque de France ne pourront être comptées dans les disponibilités à affecter au programme d'outillage; mais, en même temps, elle reconnaît, par 12 voix contre 10, que les 5 milliards sont indispensables. Donc, il faudra recourir à l'emprunt suggéré par les trois contre-projets. Ainsi, ce ne sera plus le plan de financement de M. Tardieu, mais celui de l'opposition tout entière qui triomphera au regard de l'électeur; la théorie de l'emprunt était appuyée, dans l'esprit de ses défenseurs, par l'abondance des disponibilités sur le marché des capitaux; M. Lamoureux lui-même le reconnaît dans son rapport; une telle erreur d'appréciation à distance devenait logique chez ceux qui avaient accumulé tous les obstacles pour retarder le vote d'un projet, dont, pour une part, l'efficacité résidait dans sa réalisation immédiate.

En effet, pour le gouvernement, le projet d'outillage national répondait, en même temps qu'à des besoins réels et immédiats, au souci de parer aux effet d'une crise dont les symptômes étaient déjà visibles; le gouvernement n'ignorait pas que les disponibilités momentanées des capitalistes sur les marchés n'allaient pas y faire long feu et que ces mêmes disponibilités ne tarderaient pas à devenir insuffisantes pour boucher les trous qui se creusaient déjà. Mais le conflit de deux années, entre l'opposition et le gouvernement, sur un programme qui aurait dû exclure toute passion politique, avait pour cause principale l'antagonisme originel des conceptions. Toute l'attitude de l'opposition étant dictée par des considérations de parti, on s'explique qu'elle se soit attachée à opposer aux solutions sages et à longue échéance du gouvernement, des solutions immédiates et inopérantes pour l'avenir. Elle courait au plus pressé, dans sa hâte de substituer sa progéniture à celle du ministère qu'elle combattait.

Le 26 juin, s'ouvrit le débat public sur la motion Blum,

qui demandait une enquête sur l'état de la trésorerie. De nouveau, sont remis en question l'existence des cinq milliards et l'affectation qu'on entend leur donner.

M. Vincent Auriol se fait fort de prouver que les 5 milliards n'existent plus et qu'il n'y a plus guère de disponible que 2 433 millions.

Dans sa réponse, hachée d'interruptions, le Président du Conseil oppose les textes aux insinuations : le 30 novembre 1929, il y avait dans les caisses du Trésor, 19 250 millions; le 31 mai 1930 : 11 306 millions; la Commission a pu, constater elle-même qu'il reste aujourd'hui 5 058 millions non grevés; en passant, il décoche aux socialistes quelques compliments ironiques pour l'intérêt qu'ils ont tout à coup témoigné aux problèmes de la défense nationale et à la reconstitution des stocks d'armements; tourné vers M. Léon Blum, dont il vient de lire l'article du jour, M. Tardieu ajoute :

Il me semble bien que vous proposez de prendre les cinq milliards de l'outillage pour en faire une masse d'armement. Vous avez proposé cela au nom du parti socialiste S. F. I. O., n'est-ce pas?

D'autres, proposent un emprunt. Dans les deux cas, on ferait une masse. Eh bien! je voudrais vous dire pourquoi nous nous y refusons.

Nous nous y refusons techniquement pour des raisons industrielles que j'ai indiquées tout à l'heure.

Nous nous y refusons financièrement, parce que, pour un pays qui a 50 milliards de budget, la ressource du pays, c'est le budget, c'est le contribuable.

Vous me dites : « C'est ce que vous faites pour l'outillage national. » Savez-vous pourquoi je peux le faire pour l'outillage national?

C'est parce que les dépenses d'outillage — et quand je ne le disais pas, vous le disiez à ma place — sont productives et que, de plus, elles sont couvertes dans notre plan par des excédents budgétaires. Elles ont de ce fait un caractère de restitution de trop perçus à la collectivité.

Il y a une autre raison moins sentimentale, c'est que cette dotation de l'État met en mouvement tout un jeu de dépenses des collectivités, départements, communes, chambres de commerce, et ainsi naît autour de ce système toute une vie financière à laquelle il est important de conserver son indépendance (*J. O.*, 27 déc.).

Au sujet des 3 200 millions d'avances légales de la Banque de France, M. Tardieu déclare que son gouvernement peut en disposer comme il l'entend. Le texte socialiste de 1929 à cet

égard lui dicte son attitude puisqu'il puisait 3 milliards dans le compte ouvert par la Banque de France à l'État.

« L'outillage, poursuivit le Président du Conseil, est nécessaire d'abord dans sa substance même, ensuite parce qu'à mesure que s'étend et que dure la crise mondiale, des dangers plus nombreux assaillent notre peuple; il y a 6 millions de chômeurs aux E.-U., 2 millions et demi en Angleterre, 2 millions en Allemagne. Quand ces dangers existent, nous devons être tous d'accord pour voter un projet que nous avons tous demandé... (*J. O.*, p. 2714).

MM. Palmade et Nogaro reparaissent à la tribune pour contester à nouveau la disponibilité des 5 milliards et suggérer « un appel à des ressources de caractère analogue à celles que fourniraient les bons du Trésor », autrement dit, à l'emprunt.

Le gouvernement obtint 68 voix en faveur de la question préalable.

Le lendemain, la Commission semblait se soumettre à l'inévitable et adoptait le projet en deuxième lecture.

Le 8 juillet, le débat sur l'ensemble du projet de loi s'ouvrait devant la Chambre; le rapporteur fit l'exposé du projet rectifié par le gouvernement et amendé par la Commission : le total des crédits s'élèvera à 17 milliards et demi; la durée sera de cinq années; la cadence de 3 milliards et demi par an; le financement prévoit : un prélèvement de 5 milliards sur la trésorerie, de 5 950 millions sur les crédits budgétaires, de 6 milliards et demi sur les collectivités.

Seront mises à la charge de l'État les dépenses pour les laboratoires, les bibliothèques, les forêts, les terrains en montagne, les routes, les canaux et les paquebots.

Seront mises à la charge de l'État et des collectivités, les dépenses pour les écoles (750 millions seront déboursés par les collectivités, 1 500 millions par l'État); les dépenses pour les chemins ruraux et le désenclavement (610 millions par les collectivités, 1 075 par l'État); les dépenses pour l'électrification des campagnes (1 860 millions par les collectivités, 930 par l'État).

Le rapporteur rappelle ensuite que le maximum des paiements fixés par la foi des finances de 1930-1931, s'élève à 1 500 millions; puis il passe aux considérations d'ordre

général; quelques-unes sont savoureuses : « Je ne crains pas, dit-il notamment, *une crise de chômage car il y a trois millions d'étrangers qu'on pourra toujours faire partir.* » Est-ce que cet aveu candide, à qui les mois suivants devaient apporter un si rude démenti, ne suffit pas à expliquer toutes les suggestions d'imprévoyance, toutes les solutions au jour le jour, tous les retards volontaires que l'opposition accumulait dans un souci d'électoralisme aigu, mais pas toujours judicieux.

Le débat devait en rester là jusqu'au 18 novembre; les Chambres avaient laissé venir la date normale des vacances, sans donner une solution au problème de l'outillage national : le 11 juillet, le gouvernement lut le décret de clôture.

***

La date de rentrée du Parlement était fixée au 4 novembre. Jusqu'au 18, la Commission des Finances aborde tous les sujets, sauf celui de l'outillage. Le 16 octobre, le rapporteur déclare *qu'il n'y a pas de chômage en France et fixe à un millier environ, et au plus, le nombre des sans-travail*[1]; l'absence d'informations, d'une part, et la volonté d'inertie d'autre part, se conjuguaient pour empêcher qu'on poursuivît la discussion du projet. Cependant, le 21 octobre, M. Lamoureux se fait une vraie joie d'affirmer que l'équilibre budgétaire n'est pas du tout assuré et que, dans ce cas, il vaudrait mieux que le gouvernement renonçât à son projet; mais, le 23 octobre, la Commission apprend de la bouche du ministre des Finances que le gouvernement est décidé à demander à la Chambre de poursuivre la discussion.

Elle reprend le 18 avec un discours de M. Bedouce qui expose son contre-projet : 40 milliards de dotations, à répartir sur une durée de sept ans et dont 21 milliards seraient fournis par l'emprunt. Il est piquant de noter que les suggestions de M. Bedouce et de ses deux collègues n'empruntaient une signification qu'à la contradiction pleine de saveur où les circonstances les forçaient à se produire. Ainsi, ce programme

1. A cette date, rien que dans le département de la Seine, le nombre des chômeurs inscrits aux fonds de secours, d'après les statistiques publiées tous les vendredis par le *J. O.*, s'élevait à 4 340!

si follement dispendieux avait pour auteur un ami politique de M. Léon Blum qui avait traité le plan Tardieu de panneau-réclame, de M. L.-O. Frossard, qui avait raillé l'abondance des générosités gouvernementales, de M. Évrard, qui avait donné la mesure de son incrédulité en parlant de prestidigitation. Néanmoins, le contre-projet de M. Bedouce avait l'excuse d'être à sa place dans la discussion. M. Vincent Auriol s'en rendit compte. Si l'on commençait à discuter les contre-projets, on pouvait craindre que le gouvernement ne finît par aboutir; il fallait donc, à toutes forces, ramener le débat à sa phase de tâtonnements et de chicanes. L'idée lui vint alors, que l'on semblait oublier les 1 500 millions d'excédents du budget de 1929. Étaient-ils toujours là? Pouvait-on toujours compter sur eux? questionna-t-il.

Le Président du Conseil intervint pour faire remarquer une nouvelle fois que le projet était déposé depuis un an, et qu'il fallait se hâter. On assistait à une ultime tentative pour déplacer les responsabilités et faire endosser au gouvernement, devant l'opinion, celles d'un échec éventuel.

A l'adresse de M. Vincent Auriol, le Président du Conseil jette l'adjuration de ne plus « recommencer la comédie des milliards subtilisés à la Trésorerie ».

Il ne fut pas entendu; la Commission avait accueilli comme une intervention providentielle les inquiétudes insidieuses de M. Auriol au sujet des 1 500 millions. Dès le lendemain, le rapporteur revenait sur la question de la Trésorerie; il voulut bien reconnaître, cependant, qu'à la date du 30 septembre 1930 « la situation s'était plutôt *améliorée* » « et qu'il ne voyait pas de raisons pour surseoir à l'examen et au vote du rapport sur l'outillage ». Il recommandait « de ne pas oublier que l'exécution du programme d'outillage national, *excellente garantie contre l'éventualité du chômage*, était attendue par le pays tout entier auquel tout nouveau retard risquait d'apporter une profonde déception... ». Ces paroles sensées, quoique bien tardives, et qui nous changeaient un peu de ce qui avait été dit jusque-là, n'empêchèrent pas la Commission d'ouvrir un nouveau débat sur les 1 500 millions et de provoquer la double audition des ministres des Finances et du Budget; l'incident se termina par le dépôt d'un deuxième rapport

(28 novembre) pour proposer un texte qui autorisait le gouvernement par dérogation à l'article 6 de la loi du 7 août 1926 (reversement des excédents budgétaires à la caisse d'amortissement) à disposer non seulement des 1 500 millions, mais encore, par précaution et en attendant les comptes définitifs, de la somme globale de 5 milliards, dotation initiale du projet.

Le 20 novembre, M. Chabrun avait exposé son contre-projet : 65 milliards de dotations (dont 25 fournis par l'emprunt) à répartir sur dix ans. Le même jour, M. Palmade présente son enfant : 35 milliards de dotations (dont 20 fournis par l'emprunt) toujours à répartir sur dix ans. Le 26, le rapporteur donne son avis sur les contre-projets; il reprend, pour les critiquer, les termes mêmes dont s'est servi le gouvernement pour défendre ses conceptions : l'abondance des travaux à exécuter raréfierait la main-d'œuvre et ferait hausser les prix. Toutefois, son optimisme persiste en ce qui concerne la durée de la crise : il croit qu'elle sera courte et sans gravité.

Le ministre des Finances M. Paul Reynaud répond, dans un discours étincelant, où il refait l'historique de la question, avec la sérénité du recul. Il a divisé son exposé en deux temps : querelle de printemps et querelle d'automne; querelle de printemps que l'opposition cherche au gouvernement pour de prétendues dépenses occultes, lorsqu'elle se fut aperçue que sur les 19 millions disponibles, il n'en restait plus que 11; querelle d'automne : la défense paradoxale par les socialistes de la Caisse d'amortissement créée par M. Poincaré; le ministre rappela tous les débats, évoqués plus haut, puis réprouva l'emprunt contraire à la politique d'amortissement du gouvernement (*J. O.*, p. 3598).

Le contre-projet Chabrun est repoussé à 78 voix de majorité; le lendemain, le contre-projet Bedouce est rejeté à 79 voix de majorité et le contre-prjoet Plamade subit le même sort, avec 47 voix de majorité.

Entre temps, la Commission, pour la sixième fois, confirme les 5 milliards de ressources du compte spécial et maintient pour la quatrième fois les 500 millions attribués à la Caisse d'avances aux Communes. Puis, elle rejette en bloc l'étude des 104 amendements qui avaient déjà été déposés.

Enfin, la Chambre aborde, le 28 novembre, la discussion de l'article premier portant ouverture de compte pour perfectionnement de l'outillage national. Le rapporteur de la Commission des Finances explique que celle-ci a attribué 500 millions à la Caisse d'avances en rognant 4 à 5 p. 100 sur les autres chapitres, afin de marquer son effort en faveur des campagnes et pour obtenir du même coup une décentralisation des crédits. C'est une explication qu'au cours d'un débat précédent un membre du cabinet avait jugée plausible. Mais nous retombons dans la haute fantaisie avec M. Daladier. Les arguments qu'il invoquera contre le projet d'outillage, personne encore n'avait osé s'en servir : « Il est impossible, s'écriera-t-il, qu'un plan d'outillage remédie à une crise économique ! »

Il laissera encore tomber de ses lèvres quelques axiomes de cette qualité.

— Les crises sont des cycles périodiques.

Ou encore :

— Le programme arrive trop tard; la crise sera surmontée... On amortit le passé et on emprunte pour l'avenir.

Ces perles donnent le ton de sa critique sévère; le lendemain, M. Queuille déplore que les excédents de 1929 n'aient pas été versés à la Caisse d'amortissement. Il proteste contre l'insuffisance du pouvoir de décision des ministres dans les organismes autonomes. Il oublie le texte initial du premier gouvernement Tardieu et attribue tout le mérite de la création de la Caisse d'avances à la Commission; sa critique acerbe n'épargne rien; ici, les crédits sont nuls; là, ils sont insuffisants; ailleurs, ils sont excessifs. Derrière M. Queuille, M. Gourdeau, après avoir fait l'apologie de M. de Freycinet, prétend démontrer, lui aussi, que le programme n'est pas suffisant; à quoi M. André François-Poncet répond : « Le plan Freycinet fut fait pour les chemins de fer; nous ne pouvons guère nous occuper que des chemins ruraux. » Et à l'argument de pauvreté du plan, il réplique : « Notre idée est surtout de parer à la crise; et non de la guérir. » (*J. O.*, p. 3682.)

Le débat continue le 4 décembre avec l'article 2 (financement des 5 milliards et dérogation à l'article 6 de la loi du 7 août 1926). La tribune est prise d'assaut par les interpellateurs : MM. Roy, Uhry, des Lyons, l'inévitable M. Bedouce,

et enfin M. Loucheur qui propose l'addition suivante à l'article discuté :

« Le gouvernement est autorisé, si les besoins du Trésor le nécessitent, à se faire rembourser, en tout ou partie, les dites avances, au moyen du produit de l'émission d'obligations faites par les collectivités intéressées, l'État supportant alors les charges d'intérêt et d'amortissement correspondantes. »

M. Loucheur explique qu'il veut ainsi éviter la création de Bons du Trésor et le retour à la situation de 1926.

Il ajoute que si le ministère pose la question de confiance, il retirera son additif.

Le ministre invoque, pour demander le rejet, l'article 4 qui oblige les membres du gouvernement à revenir tous les ans devant le Parlement pour les crédits de paiement; mais il ne pose pas la question de confiance; l'article additionnel est voté à 3 voix de majorité; le système de l'emprunt est désormais introduit dans le plan du financement.

Mais le même jour (4 décembre 1930) le cabinet Tardieu était renversé au Sénat.

***

La politique d'emprunts allait trouver un appui solide dans le cabinet Steeg. Sa déclaration n'avait fait qu'une vague allusion au projet d'outillage; ses actes auront pour objet d'en rendre la réalisation précaire en détachant du plan global, au hasard des besoins et des prétextes, les crédits qui lui étaient réservés. Pendant un an, on avait gardé dans le Trésor, précieusement et à l'abri des convoitises, les ressources nécessaires à une œuvre de restauration nationale. Le cabinet Steeg les dispersera au gré des sollicitations et se soumettra sans résistance à la tentation de les remplacer par des emprunts.

Le 19 décembre, la Commission des Finances décide d'appuyer un projet de loi (n° 4272) déposé le jour même, autorisant la réalisation de certaines dépenses; pour les routes, ports et voies navigables *par anticipation aux dotations à ouvrir...* sur l'outillage national.

Le rapport qui concluait à un crédit de 190 millions est

distribué le jour même à la Chambre. On dispose des crédits réservés par le gouvernement précédent à certains chapitres de l'outillage national; 100 millions sont votés pour l'électrification des campagnes; ils s'ajoutent aux 250 millions engagés à cet effet par la loi des finances du 15 avril 1930 et le texte de la loi votée porte cette phrase : « Cette *autorisation supplémentaire* se confondra, le cas échéant, avec celle qui serait accordée au ministre de l'Agriculture par la loi relative *au perfectionnement de l'outillage national.* »

Le vote de ce crédit aussitôt obtenu, le cabinet mit brusquement fin à la session, le 19 décembre 1930; on se souvient que l'opposition, devenue depuis la majorité du ministère Steeg, avait reproché au ministère Tardieu d'avoir prématurément congédié les Chambres en lisant, le 11 juillet, le décret de clôture; or, il est peu d'exemples, sauf dans les périodes critiques ou exceptionnelles, que la session ordinaire de l'année aille au delà de la première quinzaine de juillet; mais on n'avait encore jamais vu la session dite extraordinaire, celle du budget, interrompue en plein débat, dans le moment même où s'accentuait le marasme des affaires, dans l'instant précis où la crise économique accompagniat une nouvelle et décisive étape de son « cycle », comme eût dit M. Daladier

Les Chambres rentrèrent le 17 janvier 1931. Préalablement, le 8 janvier, M. Germain-Martin, ministre des Finances, avait déclaré qu'il voyait « un remède efficace aux difficultés actuelles dans l'exécution du plan d'outillage national de l'ancien gouvernement »; le 12 janvier, il écrivait à la Commission des Finances pour modifier le projet qu'il avait fait voter le 19 décembre, lequel, on s'en souvient, autorisait certaines dépenses par anticipation; ces modifications portaient sur : 1° la méthode de financement; 2° la procédure d'utilisation des crédits; 3° les ressources et modalités de fonctionnement de la Caisse d'avances.

Le 16 janvier, le rapporteur de la Commission des finances accepte avec une rare souplesse toutes les suggestions du gouvernement; il met, à les accueillir, le même zèle que celui dont il avait témoigné pour chicaner le projet Tardieu : le principe qui substituera au recours à la Trésorerie le recours

à l'emprunt; diminution de 200 millions pour la dotation de la Caisse; suppression des 80 millions de dotation annuelle fournie par le budget; compensation de cette suppression par la perception d'un pourcentage sur le produit des jeux et des cercles. Il accepte de nouveau de détacher de l'ensemble 670 millions de dépenses et ajoute : « Il faut continuer les travaux commencés, sous peine d'aggraver la crise du chômage. »

Ainsi, l'opposition niait la crise sous le cabinet Tardieu, pour ne pas être contrainte de reconnaître l'urgence du projet de loi; mais, devenue la majorité, elle l'invoquait pour légitimer l'éparpillement hâtif des crédits et la désagrégation du plan d'outillage. La comédie se poursuivra au cours de la séance du 17 janvier, où le même rapporteur qui, le 16 octobre, avait évalué à pas plus d'un millier le nombre des chômeurs en France : qui le 26 novembre avait achevé son exposé par l'affirmation que, si la crise existait, elle était vraiment peu grave et serait de courte durée : le même rapporteur, disons-nous, allait évoquer le spectre de la misère pour presser la Chambre de voter le projet présenté par M. Germain Martin. Son adjuration était pathétique. « Il faut voter, disait-il, car depuis mai 1930, les travaux sont commencés et 1 200 millions de crédits budgétaires sont amorcés!... On nous dit : « C'est l'enterrement du programme d'outillage national. Je réponds : « Non! » car nous vous demanderons un second « train » plus important pour les communes rurales! »

Et il s'écrie!

« Hâtons-nous, il y va de l'intérêt supérieur du pays. Faisons-le, afin de pallier à la crise qui se prépare! » (*J. O.*, p. 87.)

C'est un rapporteur qui sait adapter son langage aux circonstances. Pour vider le plan d'outillage de sa substance, le ministère Steeg, qui n'ignore pas que ses jours sont comptés, utilise l'affolement que la crise, maintenant plus apparente, commence à semer dans les esprits. On est en présence d'un morcellement organisé, d'un éparpillement minutieusement préparé du plan d'outillage. On se demande ce que ce cabinet eût fait, si un autre avant lui n'avait pas pris la précaution de constituer un programme et une caisse. Ces remèdes hâtifs, inefficaces pour l'ensemble, empêchèrent-ils l'incendie

de s'éteindre là pour reprendre ici? Alors qu'en 1929, l'économie française pouvait être protégée d'un coup par un plan général qui eût freiné le mal partout où il était susceptible d'apparaître, on en est réduit aujourd'hui à abandonner à l'évolution capricieuse de la crise l'emploi des crédits et le sort du projet.

A une question posée par M. André François-Poncet sur l'utilisation des 5 milliards, le gouvernement répliqua qu'il n'en prélèvera pas pratiquement plus de 2 et que, pour le reste, il recourra à l'emprunt; la vérité est que le gouvernement Steeg est affreusement gêné de reprendre le programme de son prédécesseur, parce que certains de ses membres l'ont âprement combattu. Il n'ose plus présenter qu' « un lambeau détaché de l'ensemble ». C'est la mort du plan d'outillage. On vote le crédit de 670 millions, mais cinq jours plus tard, le cabinet Steeg est renversé.

***

Avec M. Pierre Laval, on retrouve nettement et hardiment exprimé, le désir d'en finir une fois pour toutes avec le fameux projet.

« Il est clair, dit-il, dans sa déclaration du 30 janvier 1931, qu'il faut en finir avec ce plan d'outillage national, dont le principe a été sanctionné par tous les gouvernements depuis un an et demi, et qui doit favoriser, dans une large mesure, l'effort de l'économie française. »

Et tout de suite, il se met à la tâche; la commission des Finances, poursuivant sa tactique d'émiettement des crédits, prélève 200 nouveaux millions sur les dotations de l'outillage, afin de les ajouter aux 100 millions prévus dans le budget pour les routes. Dans ces conditions, le gouvernement préfère disjoindre du projet les articles relatifs au Comité consultatif et à la Caisse d'avances, pour en obtenir le vote séparé par la Chambre. La Commission se déclare favorable à la disjonction et M. Lamoureux est chargé de la soutenir.

Le 26 mars, la Chambre discute et vote les articles suivants distraits du projet : l'article 7 qui crée un Comité consultatif de perfectionnement de l'outillage; l'article 9 relatif à la

Caisse d'avances et les articles 12, 12 *bis*, 20, 22, 24 et 31 qui prévoient des dispositions diverses. Puis, jusqu'au 4 juin 1931, il n'est plus question de rien; soudain, M. Léon Meyer surgit pour reprocher avec véhémence au gouvernement « de ne pas procurer du travail aux industries et aux salariés de tous ordres. 900 millions seulement ont été dépensés, dit-il. Que la Chambre ne se sépare pas avant de voter un projet qui dort dans les cartons depuis plus d'un an ». « Regrets bien tardifs » ne peut s'empêcher de dire M. Peissel. Et de fait, il avait fallu que la crise entrât dans sa phase aiguë pour que l'on comprît l'utilité du plan Tardieu. M. Léon Meyer, toutefois, commettait une légère erreur; 900 millions avaient bien été votés par la Chambre, mais le Sénat n'avait ratifié que le vote des 670 millions demandés par le Cabinet Steeg le 17 janvier; les 300 millions, attribués le 26 mars à la Caisse d'avances, étaient toujours en suspens.

M. Pierre Laval évoque ce retard dans sa réponse; et comme il insistait, en concluant, sur la nécessité de voter une troisième tranche de travaux, M. François Albert lui jette le fameux « Panneau-réclame » qui avait si puissamment servi à étayer la critique socialiste et mis en relief les desseins cachés du contre-projet Bedouce.

Le 9 juin, M. Chassaigne-Goyon traduit sa crainte que le chiffre trop élevé des crédits supplémentaires gêne l'exécution du plan d'outillage, si nécessaire et si séduisant. Il rappela que le Président du Conseil, dans sa réponse à M. Léon Meyer, a admis la possibilité d'une troisième tranche, mais redoute qu'il ne faille recourir à l'emprunt.

Cette éventualité n'est pas pour effrayer M. Georges Bonnet. Elle l'enchante, au contraire; il faudra des bons! Le 11 juin, M. P.-E. Flandin expose que l'on a inscrit au passif un milliard pour les « deux trains » (les 670 millions du 17 janvier et les 300 millions du 26 mars) votés par la Chambre et dont un seul a été voté par le Sénat: où trouvera-t-on les ressources pour réaliser la troisième tranche? Dans le projet de la Caisse d'avances aux Communes voté par la Chambre et que le Sénat doit voter (6 milliards)? Si l'on n'a pas prévu le vote des autres « trains », c'est qu'il y a un problème de prestations à résoudre d'abord.

Le lendemain, 12 juin, M. Yvon Delbos, radical-socialiste, déclare que l'on attend toujours le vote de l'outillage, toujours ajourné, et, pendant ce temps, la misère de nos routes s'accroît.

Il est certain que le temps et les événements ont fait leur œuvre; c'est maintenant sur les bancs d'où est partie, pendant dix-huit mois, la critique passionnée du projet, que l'on s'indigne des lenteurs où ce même projet se traîne. Le 29 juin, le président de la Commission des Finances insiste auprès du gouvernement, en séance publique, pour qu'il presse le Sénat de voter le plus rapidement possible le projet de loi qui crée une caisse d'avances aux communes. Dans le cas où le gouvernement serait impuissant à obtenir le vote du Sénat, le Président de la Commission des Finances espère que les crédits indispensables à la réfection des routes seront introduits dans le collectif de novembre. Ce sera tout jusqu'au 1er novembre 1931.

Mais le gouvernement mettra à profit ces vacances parlementaires pour reprendre sérieusement l'étude du fameux projet. Le conseil des ministres qui se tient le 15 octobre et le 22, met au point une nouvelle tranche de crédits pour l'équipement national; le total atteint 3 milliards et se répartit entre les Travaux Publics, l'Agriculture, la Marine Marchande, la Santé Publique, l'Instruction Publique et l'Air; le financement est prévu sous forme d'emprunt.

Tous ces chapitres ont enfin été votés par les Chambres, dans le courant de décembre, après la distribution du rapport de M. Lamoureux; il est bon de mettre sous les yeux le raccourci extrêmement éloquent dans lequel le rapporteur a résumé les phases diverses qui ont marqué la troisième étape du projet d'outillage national.

C. — *Troisième étape. — Le présent projet de loi.*

Il s'inspire de la préoccupation, non plus d'employer les actifs du Trésor, ni de préparer l'enrichissement général du pays en le dotant d'un outillage perfectionné, mais de parer au danger d'une crise de chômage.

C'est du moins la raison essentielle que fait valoir le Gouvernement et d'où résultent les caractéristiques principales du projet.

1° Le choix des dépenses dépendra de l'importance de la main-

d'œuvre qu'elles sont susceptibles de faire utiliser. On doit donc retenir les travaux :

a) Qui exigent une main-d'œuvre non spécialisée;

b) Qui ne nécessitent pas des fournitures d'origine étrangère;

c) Qui peuvent être entrepris immédiatement sans études préalables;

2° La répartition géographique des travaux; ceux-ci doivent pouvoir être exécutés dans les régions où le chômage est le plus menaçant;

3° Le rythme d'exécution; il ne s'agit plus de dresser un programme d'avenir, mais de faire face à des nécessités immédiates. Par conséquent, on prévoit que les engagements de dépenses pourront être effectués intégralement dès le début de l'année prochaine.

4° Le financement. *On pouvait naguère faire dépendre l'outillage national de la situation du Trésor. Aujourd'hui, s'agissant de réduire le chômage, la nécessité du lui opposer une barrière justifie le recours, au moins partiel, à l'emprunt.*

On peut dire, en résumé, que le Gouvernement accepte aujourd'hui, sous la pression des circonstances, *le principe même des solutions proposées dans les contre-projets avec cette double différence que* :

Ces solutions sont beaucoup plus limitées dans leur objet et leur durée;

Elles sont tardives, car si elles peuvent être appliquées pendant que le marché des capitaux jouit encore de disponibilités considérables, elles ne peuvent plus éviter le chômage, mais seulement le résorber en partie.

Sous son apparente objectivité, le rapport de M. Lamoureux reconnaît, d'une part, que l'on aurait pu mettre en œuvre le plan d'outillage sans recourir à l'emprunt, si on l'avait voté en temps voulu, et d'autre part, il décerne aux contre-projets une sorte d'hommage rétrospectif, en soulignant que le gouvernement a fini par accepter le principe de l'emprunt proposé par MM. Bedouce, Palmade et Chabrun. M. Lamoureux devait bien cette compensation à ses compagnons de lutte.

Mais il néglige toute fois, deux facteurs importants du débat : les circonstances qui en ont modifié l'aspect, à mesure que se faisait attendre le vote du projet et que s'effectuait le vidage de la Trésorerie; et l'efficacité préventive dont le vote du plan initial au moment opportun, eût été la garantie, en même temps que l'esprit même de la loi. Lorsque les trois contre-projets recourant à l'emprunt, avaient été déposés, les caisses du Trésor étaient pleines, ainsi que le reconnaît M. Lamou-

reux lui-même, et en dépit des contestations accumulées à l'époque par les gauches. Si l'on a dû, plus tard, accepter le principe de l'emprunt, la faute en retombe sur les obstructeurs qui s'efforçaient de satisfaire à la fois les appétits électoraux et leur désir que le gouvernement de M. Tardieu ne recueillît pas le bénéfice moral de l'opération; les amendements qui dépouillaient le Trésor servaient donc un double but : l'obstruction d'abord et les positions électorales de l'obstructeur, ensuite.

De même, comme l'indique M. Lamoureux, c'est bien sous la pression des circonstances que le récent projet d'outillage a été voté; il aurait pu l'être en toute sérénité, si l'on avait essayé de comprendre, il y a deux ans, le caractère d'efficacité préventive qui l'imprégnait; il n'est plus aujourd'hui qu'un remède hâtif à une crise qui a marché plus vite que le Parlement. Et le financement par l'emprunt, dont le gouvernement a dû se contenter, n'est pas de nature à restituer au projet sa virilité première.

Le plan initial, avec ses ressources personnelles, ses crédits particuliers et sûrs, était un signe de santé; le dernier, avec l'emprunt qui reste une forme de l'inflation et avec la réduction de ses possibilités créatrices, n'est plus qu'un symptôme de malaise.

GEORGES SUAREZ

HÉRITAGES[1]

III

Dans cette ville, au milieu de ces hommes, toujours seul, étranger à ce qui faisait la vie quotidienne des quartiers, des maisons, des familles, Georges en était venu à ne plus penser qu'à ses projets.

A plusieurs reprises, il avait ainsi dépouillé sa vie de tout ce qui pouvait le distraire ou le disperser. Son déracinement, les difficultés qui, après la mort de son père, l'avaient contraint à une jeunesse studieuse, lui avaient rendu facile cette âpreté. Comme au temps où il préparait un examen, il avait pu, dès son retour à Saint-André, ramener toutes choses à son désir et vivre uniquement pour la nouvelle usine. Définitivement arrêtés, ses plans avaient été approuvés par sa Compagnie et la cession du terrain communal retardait seule le commencement des travaux.

Cette bande de terre, en bordure de la voie, à la sortie de la ville, servait alors de parc des sports. La Société locale, les « Rouge et Noir » de Saint-André, y avait installé un terrain de rugby, un sautoir et une piste. Tous les dimanches, pendant la saison, ce parc des sports donnait un but aux promenades des petites gens, ouvriers et boutiquiers, qui venaient crier au long des palissades, en mimant le jeu, en sifflant l'arbitre :

— En avant, Saint-André!

L'équipe première de la ville avait enlevé le championnat

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 janvier.

régional, s'était classée plusieurs fois au championnat de France. Les mécaniciens des garages, les ouvriers de filatures, les petits apprentis aux bras minces se passionnaient pour elle. Avec ses couleurs symboliques, granit et sapin, rouge et noir, elle était devenue un des liens de la vie collective et rapprochait plus les jeunes hommes que les classes de mobilisation ou les souvenirs de l'école.

Georges ne pouvait pas comprendre l'importance de ce groupement. Il se sentait bien une sympathie d'homme jeune pour cette équipe, presque célèbre, qui emplissait les journaux du nom de Saint-André et, s'il n'avait pas été aussi entièrement absorbé par ses travaux, il aurait sans doute partagé l'enthousiasme des gens de la ville pour les victoires de ces petits employés de même race que lui. Mais c'est avec d'autres associations, d'autres organismes, plus directement liés à la vie publique, qu'il aurait voulu pouvoir prendre contact. M. Davin, interrogé par lui à plusieurs reprises, avait semblé étonné et, peut-être, peu désireux de le renseigner. Aussi, malgré ses efforts, Georges n'avait pu se mettre en rapport avec aucun organisme corporatif ou économique, et la ville restait toujours pour lui une réunion d'hommes, anonyme et difficile à pénétrer, où chaque amitié devait se nouer par une action directe et personnelle.

Au milieu de l'automne, M. Tissot revint s'installer à Saint-André avec sa femme et sa fille. Georges accepta quelques invitations à dîner, par ennui, par peur des soirées qui devenaient longues et prenaient sa maison solitaire dans un grand remous d'arbres et de feuilles. Entre sa femme, silencieuse et attentive, et sa fille, qui fumait des cigarettes en étirant ses longues jambes devant les feux de bois, M. Tissot reprit ses plaintes sur les gens de Saint-André. Par ces soirs de vent, par ces nuits de hautes bourrasques, il se vengeait ainsi de sa solitude, de la séparation qu'il avait mise entre lui et le monde. Ses outrances de langage, son pessimisme méprisant agaçaient souvent Georges, qui, au milieu de la conversation, relevait brusquement la tête. Ses yeux croisaient alors ceux d'Alice, des yeux mats, d'une indifférence calculée, attentifs pourtant à suivre tous les mouvements du visage du jeune homme. Alice souriait,

retenait son sourire, pinçait ses narines sur un jet de fumée et son visage entier prenait une fixité attirante. Georges comprenait alors qu'elle réduisait à rien, au fond d'elle-même, toutes les redites de son père. Sans doute était-elle si profondément détachée de la petite ville, que les rancœurs de M. Tissot n'avaient aucune importance à ses yeux. Elle ne regrettait même pas d'être si éloignée de tout, si étrangère à ceux qui l'entouraient. Rien n'existait pour elle que ce qui touchait à sa famille, à son petit groupe d'amis, aux gens de son rang. Pendant quelques secondes, Georges sentait dans son regard fixe l'offre d'une autre existence, une provocation, le don précieux d'une âme méprisante. A plusieurs reprises, il se sentit tenté par ce regard, attiré par ce silence. Mais il comprenait qu'en se rapprochant d'Alice il ne pouvait que s'éloigner des hommes de la ville. La plus mince aventure aurait suffi à l'attirer dans cette solitude et dans ce mépris. Mais M. Tissot changeait de ton, l'attention de Georges basculait à nouveau et la conversation reprenait.

Pourtant, dans ses bavardages sur le passé et sur le présent, M. Tissot laissait entendre que, malgré son détachement, nul ne connaissait le pays aussi bien que lui. Georges s'animait alors, l'interrogeait sur la ville, essayait de savoir si l'on pouvait y trouver une vie collective, des activités de groupes.

— Des sociétés? Des associations? Mais non, mon cher ami, il n'y a rien. Les gens ne pensent ici qu'à leur intérêt. On ne pourrait pas réunir quatre hommes pour une bonne œuvre. Dans le temps nous avions des Clubs, des Comités, des Amicales. Chacun faisait partie d'un groupe, acceptait des étiquettes corporatives, philanthropiques, politiques... Les gens du peuple comme les autres... Ils étaient quand même un peu mieux qu'aujourd'hui... Pensez que tous les cafés de la ville ont été, à l'origine, le siège d'un de ces groupements... Mais oui, ils portaient tous enseigne ou panonceau, c'était même assez pittoresque... Tenez, le café Puech a été longtemps le « Cercle des Messieurs ». Tous les gens bien venaient là, dans la salle du premier étage, celle qui a des fenêtres à rideaux rouges et des petites tables de bois vernis... Votre père y venait, comme les autres.

Il a même présidé le cercle pendant longtemps... Oh! On y avait des opinions assez bizarres! A cette époque, les gens bien pouvaient être républicains, anticléricaux, mais, au moins, ils étaient suivis par le peuple. Ils pouvaient l'empêcher de faire des sottises... Le cercle a été fermé une dizaine d'années avant la guerre. Tous les groupements populaires ont fait de même, les cercles de la jeunesse, les associations progressistes... que sais-je encore?.. Maintenant, il n'y a que les élections qui fassent sortir les gens de leur trou... L'intérêt... Les modérés vont au café Puech, les socialistes au Continental. Mais cela ne dure pas. Les gens auraient peur de perdre leur temps pour les autres... Vous n'avez plus que la Société des Sports, une bande de galopins et de brutes...

Malgré ses outrances habituelles, M. Tissot avait raison : toute vie publique avait disparu de la ville. Mais ce n'était pas l'âpreté des gens qui les empêchait de se réunir. Saint-André n'avait ni syndicat, ni parti. Chacun se sentait vivre, dans cette vieille ville, au milieu d'un organisme qui perdait chaque jour de sa puissance. A chaque recensement, la population devenait moins nombreuse; l'industrie avait peine à se défendre contre la concurrence des centres mondiaux de la soie, et le commerce local suivait cette décadence insensible. Cette dégradation de toutes les activités paralysait les éléments populaires, jadis si bruyants, toujours aussi robustes, mais sans puissance et sans moyens d'action. Tout les ramenait à leur inquiétude et, pourtant, rien n'arrivait à les arracher à leur indifférence. Un siècle entier avait fait pénétrer cette indifférence comme une poussière dans les moindres détails de la vie quotidienne. Elle avait lentement ruiné toute activité publique, asservi les plus forts à la hantise de la sécurité, fait sentir à chacun qu'il vivait dans un équilibre, toujours menacé.

Nul ne pensait plus, à Saint-André, à diriger son destin. Une immense force, accrue encore d'être inoccupée, animait pourtant ces hommes rudes, contents de peu, toujours laborieux, auxquels ne manquait que la confiance. Dans son cirque de montagnes, au milieu de ce haut canton de pâturages, de forêts, de fermes isolées, Saint-André s'était

ainsi mis au rythme même de la France : chacun y craignait sa propre force et, pensant au lendemain, s'efforçait à ne rien aventurer de sa vie.

C'est ainsi que les sports avaient pu remplacer la vie publique, politique, communale. Ils permettaient aux hommes de se retrouver, de se sentir ensemble, sans mettre en question les problèmes qui pesaient sur eux. Les « Rouge et Noir », fondés depuis la guerre, avaient bénéficié de cet état de choses et, en quelques années, sans que les anciens eussent eu le temps de les prendre au sérieux, ils étaient devenus le seul groupement actif et puissant de la ville.

En réalité, sous ce dernier sursaut de la vie publique affleurait une masse d'intérêts et d'espérances, une trame invisible qui liait entre eux les hommes de Saint-André. Toutes les activités dépendaient ici les unes des autres, toutes les familles cousinaient plus ou moins, et, sous l'anarchie apparente, informe, mystérieuse, une unité souterraine faisait un bloc compact de toutes les petites gens de la ville.

***

M. Davin connaissait ces forces. S'il n'avait pas répondu aux questions de Georges, c'était par ruse et par économie d'homme sans moyens qui croyait devoir garder pour lui ce qu'une longue expérience lui avait appris. Mais il savait exactement à quoi s'en tenir. Il ne voulait avoir contre lui ni l'opinion frondeuse de l'équipe et les coups de gueule de ses demis, batailleurs râblés, ni la révolte sourde des intérêts menacés, des petits destins affolés, des vies timides devenues furieuses d'avoir à craindre pour leur lendemain.

Georges avait beau le presser d'en finir, chaque fois qu'il le rencontrait, il manœuvrait avec prudence et s'efforçait de convaincre, l'un après l'autre, chaque conseiller municipal.

Il mit d'abord au courant son premier adjoint, Prinet, vieux garçon craintif et méticuleux, retraité des postes, respecté à cause de sa retraite. Celui-ci n'avait aucun intérêt commun avec les hommes de Saint-André et se mêlait peu à la vie locale. Son seul souci d'ancien fonctionnaire était de ne s'aliéner personne et d'être réélu dans l'indifférence géné-

rale. Habillé de lustrine, propre de linge et sale de corps, la barbiche en pointe, un œil éteint, un bras lourd, il passait ses journées à la mairie, plus assidu que le secrétaire. M. Davin était sûr de lui et de quelques autres conseillers, étrangers aussi à l'industrie de la soie et au commerce local. Il les informa les premiers et, s'ils s'effrayèrent tous d'avoir à déplaire à l'équipe, ils n'élevèrent aucune autre objection.

— Il faudra trouver un autre parc des sports, ce n'est pas commode, mais on ne peut pas tuer le commerce pour quinze garnements.

— Oui, oui, quinze gaillards qui crient plus fort que toute la ville, au moment des élections... Pourvu qu'on ne se les mette pas à dos, je suis d'accord...

Mais il restait à convaincre ceux que les projets de Georges intéressaient plus directement, ouvriers de filatures, bonnetiers, sériciculteurs et, d'abord, le second adjoint, Mège, dont l'autorité était grande. C'est lui qui, tous les quatre ans, avec son titre d'ouvrier de filature, faisait triompher la liste de M. Davin. Plus avancé que ses colistiers, presque rouge, il permettait au maire de dire qu'il faisait l'union de tous les hommes de bonne volonté. En revanche, au conseil, il formait aussitôt, avec quelques amis, une opposition permanente et acharnée.

Le maire essaya de le prendre par la vanité. Un dimanche matin, il le fit venir chez lui, s'entoura de précautions et de mystères :

— Alors, Mège, ça va, ce matin? J'ai voulu vous voir seul, aujourd'hui que vous êtes libre. C'est pour une histoire embêtante. Nous en porterons la charge tous les deux, comme toujours, naturellement. Ce n'est pas sur Prinet que nous pouvons compter... Il y a des objections, mais je crois que l'intérêt de la ville l'exige. Voilà...

Mais le père Mège était obstiné. Il secouait sa petite tête ronde, aux cheveux ras, taillés en demi-cercle sur le front, il fermait ses yeux bleus, à pupilles noires, couvrait de sa voix, rien qu'avec des monosyllabes, la voix prudente de M. Davin. C'est vainement que celui-ci cherchait à l'entourer dans un réseau de confidences.

— Ta, ta, ta... Ce n'est pas à moi seul qu'il faut raconter

ça. Mettez tout le conseil au courant et traitez l'affaire au grand jour, cartes sur table. Houhouhou, des tissages de soie artificielle? C'est pour nous ruiner complètement? Nous portons ombrage aux sociétés? Ces messieurs pensent bien que nous allons nous défendre!

M. Davin craignait Mège, petit homme agile, maître de lui, habile à parler, seul capable peut-être de lui tenir tête dans toute la ville. Pour se faire écouter de lui, il dut lui promettre de ne rien faire en secret. La promesse donnée, il crut prudent de la tenir tout de suite et mit au courant les autres conseillers municipaux.

Moins scrupuleux que Mège qui ne se confiait à personne, ceux-ci racontèrent à leurs proches ce qu'ils venaient d'apprendre. A mots couverts, par allusions discrètes, les gens se mirent à parler de la cession du terrain et de l'usine. En quelques jours, la nouvelle se répandit à travers toute la ville. Elle faisait balle, atteignait chacun au cœur même de ses soucis, anéantissait toute autre préoccupation, toute autre pensée.

Les femmes questionnaient leurs maris, se heurtaient à leur mauvaise humeur, à leur désir de garder pour eux ces choses importantes, apprises en confidences et dont ils avaient pourtant un impérieux besoin de parler. De maison à maison, des beaux-frères, des cousins, venaient passer la veillée pour tâcher d'apprendre quelque chose.

— Qu'est-ce que c'est que cette histoire? Les usines de Lyon, de Roanne et d'Alsace ne nous font pas assez de concurrence? Ils veulent venir chez nous, maintenant?

— Si on le dit, il doit bien y avoir du vrai.

Sans y prendre garde, entraînés par leur propre souci, ceux qui étaient dans le secret finissaient par en dire plus long qu'ils n'en savaient eux-mêmes. Dans les petits intérieurs bien fermés, le soir, autour des grosses tasses de café, leurs mains rouges posées sur la toile cirée où se réfléchissait le halo de la lampe, hommes et femmes ne parlaient plus que de cette nouvelle.

— S'ils la faisaient, cette usine...

— On n'est déjà pas si tranquille... S'ils donnaient du travail à tout le monde, encore.

Ils te donneront bien une place de manœuvre, à douze

francs par jour. Ça marche comme ça, dans ces industries. Un homme surveille dix machines. Le reste n'est bon qu'à pousser des brouettes.

— Alors, tout ce que tu sais, tout ce que tu as pu apprendre sur des dix ans, le coup d'œil, le coup de main, ça ne vaudra plus un clou?

— Ce n'est pas encore fait... Ils ont besoin du parc des sports.

— Les « Rouge et Noir » doivent avoir un bail. On ne va pas mettre les gens du pays à la porte, pour faire plaisir à ces matadors.

— C'est ce Cavérac qui mène la danse. Il veut vendre son pays aux hommes d'affaires.

— Son pays... Tu crois qu'il est d'ici, peut-être? Ces gens là n'ont pas de pays.

Ainsi, dans le dédale des hautes maisons entassées, au fond des couloirs sombres où des portes s'ouvraient lentement, où des mains s'attardaient sur les serrures, la nouvelle passait de bouche en bouche. Du premier coup, chacun voyait en elle une menace, les propos échangés la rendaient plus menaçante encore et, derrière elle, les plus résignés commençaient déjà à imaginer la présence d'une puissance ennemie, volontaire, attentive comme un homme sans amis dont la vie est secrète et solitaire.

— Ils veulent nous ruiner...

***

A la fin de la semaine, le journal local publia deux entrefilets en petits caractères, au bas de la seconde page : « On dit que... »

« On dit que le trust de la soie artificielle est décidé à ruiner notre vieille industrie locale et que celle-ci est résolue à se défendre.

» On dit que notre vaillante équipe des Rouge et Noir serait menacée. Toujours mordant, le quinze local est prêt à la riposte. »

Ces six lignes suffirent à mettre fin au mystère. Dès dix

heures du matin, ce samedi-là, sur la grande place, les gens ne parlaient que de l'usine. Tous les ateliers chômaient du vendredi soir au mardi, à cause de la crise, et les ouvriers, au lieu de bricoler chez eux, ou de jardiner dans les potagers de la Condamine, étaient venus faire un tour de quai comme le dimanche, mais en habits de travail, et sans entrer dans les cafés.

Au milieu d'un groupe, Hercule Pons, gérant de la petite filature Carle, élevait la voix, rassemblant ceux qui passaient, les mains aux poches, inquiets et craintifs.

— Moi, moi, moi... Je vous fous mon billet que les choses n'iront pas toutes seules...

Démesuré en tout, haut de deux mètres, barbu comme une source, à moitié déconsidéré par des extravagances de langage et d'attitude, Pons amusait pourtant par ses outrances. Ses grands gestes, ses éclats de voix, faisaient oublier les soucis du moment. Sa violence semblait n'avoir aucun rapport avec eux et devenait pour chacun une sorte de spectacle.

— Qu'est-ce que tu feras, Hercule?

— Moi? Je mets tout en bombe. Et d'abord, qu'est-ce que c'est que ça? La mairie n'a pas le droit de céder le terrain. Les conseillers ne sont que nos domestiques, c'est nous autres qui les nommons.

Hercule Pons était un des plus vieux adversaires de la municipalité, la tête de liste de ceux qui, tous les quatre ans, se faisaient battre par M. Davin. A l'entendre parler ainsi, mis en joie, les gens le poussaient à parler encore, le contredisaient ou l'accusaient de ménager ses adversaires.

— Vous rigolez, vous autres? Attendez un peu... Si ça prend tournure, on fait un comité de défense, avec sa police. Pas vrai, les amis? Police rouge et noire.

— En avant, Saint-André! Vive Hercule!

Le demi d'ouverture de l'équipe s'asseyait à la terrasse du Continental, commandait une « tomate » et disait, avec un flegme affecté qui lui venait de la lecture des journaux sportifs :

— Moi, j'irai jouer au ballon sur les toits de leur usine, si jamais ils la bâtissent... Et en godasses à pointes, encore.

Épanoui, Hercule Pons regardait autour de lui avec son

port de tête de géant, le cou gonflé d'un air de triomphe et de reproche :

— Voilà les jeunes!

— Prenez-en de la graine, — disait le demi d'ouverture, en crachant avec précision.

Mais ces plaisanteries ne calmaient pas l'inquiétude générale. Au milieu même des éclats de rire et des bourrades ironiques, chacun restait préoccupé et, le soir, dans les familles, les conversations reprenaient, anxieuses, interminables.

A cette inquiétude, s'ajoutait déjà une hostilité sourde contre Georges Cavérac.

— Si son père vivait, il lui tirerait les oreilles.

— Des gens qui ont abandonné le pays, qui ont mis à la porte de chez eux ceux qui travaillaient depuis cinquante ans à les rendre riches.

— Crapule et compagnie, — disait Hercule Pons. — Celui-là...

Mais les esprits n'étaient pas encore assez passionnés pour lui faire écho. Un vieux respect gardait sa force. Les gens jetaient un coup d'œil sur Hercule Pons, hésitaient à répondre, parlaient d'autre chose.

Ainsi, dans un désordre parfois comique, mal renseignée, anxieuse, méfiante dans l'avenir, la population de Saint-André se préparait à la colère.

***

Georges ne se doutait de rien. Malgré son désir et ses efforts, il avait dû se résoudre à vivre si loin des hommes du pays qu'il ignorait ce qui se passait en ville. Il n'allait plus guère s'y promener, gêné d'être toujours seul au milieu de la foule et, quand il avait une heure de liberté, il poussait sur la limite des prés de Molières jusqu'à un terre-plein qui dominait la vallée et la ville, ou bien, par-delà le Buscaillou, il allait se promener dans les premières châtaigneraies des montagnes de Roquedur.

Ainsi, jour après jour, déçu par les hommes, absorbé par ses travaux, il s'était confirmé dans ses habitudes de solitaire, séparé de tout, uniquement occupé de ses projets. Le lende-

main du jour où, par les deux entrefilets du journal local, la ville entière avait brusquement fait front à l'événement qui se préparait pour elle, Georges, fatigué d'avoir repris cent fois les mêmes calculs, rendu nerveux par la correspondance qu'il lui fallait échanger avec les services de sa compagnie, voulut se détendre un peu et courir librement la montagne. Après avoir déjeuné, il gagna les maisons hautes de la Condamine, franchit la passerelle et, remontant sur la rive droite, s'engagea dans un chemin de terre, alerte, insouciant, décidé à marcher droit devant lui, pour échapper à ses soucis, pour oublier ce qui, pendant ces dernières semaines, avait occupé toutes ses heures.

Le ciel était bas, les cailloux sonores sous le gel, les buissons noirs, la montagne découverte. Au débouché du chemin, sur la crête, Georges aperçut tout le massif de Saint-André, le Bout de Côte, les fonds dénudés de Grimals, le col du Minier et le pic de la Chèvre.

Sous cet immense horizon, il découvrait, devant la ville, au long de la voie du chemin de fer, la longue bande de terrain sur laquelle devait s'élever l'usine. Il allait être repris par ses soucis et suivait déjà des yeux le futur tracé des voies de raccordement quand il aperçut sur le terrain dur, bistre, coupé de taches jaunes, des petites silhouettes agiles. Quelques jeunes gens, avant d'aller au travail, se tenaient en haleine et couraient après la balle, invisible de l'endroit où était Georges, mais qui dirigeait tous leurs mouvements.

Sans même y prendre garde, Georges ralentit le pas pour contempler ces jeux et suivre les volte-face et les départs brusques des petites taches noires. Mais, quand un mouvement de terrain, une ondulation de la crête, les lui fit perdre de vue, il reprit sa marche d'un pas rapide, escaladant la pente grise, plantée de mûriers aux troncs creusés par la foudre.

Pendant toute l'après-midi, il rôda dans les vallons et sur les croupes, oubliant l'heure, oubliant ses soucis. Il découvrait maintenant, du tranchant de la crête qu'il suivait, tout le pays de Saint-André, tout ce canton de hautes terres et de vallées dont la ville était le centre. Les chemins, les ruisseaux, les arêtes de la montagne, convergeaient vers elle. Tout semblait devenir plus vivant et plus riche en se rapprochant de

ses murs et la terre même des longues pentes, aride et blanche vers les sommets, se chargeait de couleurs profondes en se rapprochant des taches d'eaux et de feuillages qui l'entouraient. Marchant toujours, Georges ne s'attardait pas à contempler cette harmonie naturelle, cette grande architecture humaine intimement mêlée à celle de la terre, mais il sentait se confirmer en lui les liens qui l'attachaient à ce pays et qui lui donnaient confiance pour agir.

Il passa près de Roquedur sans voir les maisons du village, il les dépassa, tourna sur les crêtes et revint sur ses pas par un sentier de traverse. Quand le jour commença de baisser, il voulut regagner la ville et, coupant court par les châtaigneraies, retrouvant les collines plantées de mûriers, il rattrapa le chemin du retour.

A peine sur la route, il entendit un pas dans son pas. En se retournant, il aperçut un homme qui marchait dans le même sens que lui et le rattrapait. En quelques minutes, l'homme fut à sa hauteur.

— Monsieur Cavérac?

— Tiens, mais c'est vous, Albert... Le fils de Combes! Quelle rencontre. Je suis content de ce hasard. Depuis que je suis ici, j'ai souvent pensé à vous. Je vous savais dans le pays. Vous êtes instituteur? A Roquedur? C'est bien ça. Je me disais toujours qu'il me faudrait vous faire signe. Mais les jours vont si vite. J'ai eu tant à faire... Ça ne fait rien, c'est bizarre de se rencontrer à cette heure.

— Je descends à Saint-André pour une réunion pédagogique. Toutes les semaines. Mais vous-même?

— Je me promène... Je suis resté enfermé tous ces temps-ci. J'ai voulu courir un peu la montagne.

— Je savais que vous étiez à Saint-André. Un moment, j'ai pensé à vous rendre visite... Mais j'ai eu peur de vous déranger. J'attendais un peu un signe de vous. Si je m'écoutais, je vous ferais des reproches... Si vous revenez jamais de ce côté, poussez donc jusqu'à la maison. Je serai content de vous voir, de parler un peu avec vous.

— C'est promis... Mais ce soir, au moins, nous pouvons faire route ensemble?

— Je ralentis le pas. J'ai le temps du reste.

— Mais je vous tiendrai pied. Nous sommes de même race, vous savez.

Du coin de l'œil, Georges regardait Albert. Il ne voyait que le profil de son visage, semblable au visage des hommes de la montagne, anguleux, à trois plans durement heurtés — front, nez, menton — égaux, coupants. D'instinct, il prenait la même cadence de marche que lui, la cadence des gens des hautes terres, allongée, fléchissante un peu, largement ouverte et monotone.

— Vous n'avez jamais quitté le pays? Quand nous sommes partis, vous étiez déjà à Roquedur?

— Oui, c'est mon poste de début. Je suis resté là. Ma femme a quelque bien sous le village, je suis devenu une espèce de paysan... Quand on connaît tout le monde dans son pays, on ne s'en détache pas comme ça. J'ai mes amis, j'ai mieux que des amis, des gens qui m'ont vu naître, que j'ai toujours connus.

— Vous n'avez plus aucun intérêt à Saint-André? Vous avez complètement...

— Mais non, au contraire. J'y fais un cours complémentaire, je viens y suivre les réunions pédagogiques. J'ai même gardé les deux pièces de mon père, à la Condamine. En réalité, je suis plus de Saint-André que de Roquedur. C'est là-bas que j'ai mes amis, que je connais tout le monde.

— Il y a bien peu de gens à voir... Vous connaissez M. Davin?

— Le maire? Oui. Pas trop. Ce n'est pas tout à fait mon bord.

— Et M. Tissot?

— Mais non, mais non... Je connais des gens à la Condamine, des travailleurs de terre, des ouvriers de filature... Vous ne pouvez pas les connaître. Des amis de mon père, des camarades de classe, pas des hommes importants. M. Tissot? Vous voulez parler de celui qui habite la ville haute? Il voit bien peu de monde, personne ne le connaît. Nous ne sommes plus au temps où les messieurs venaient bavarder sur la place.

Marchant de front, d'un pas égal, les deux hommes restèrent silencieux pendant quelques minutes. Heureux de cette rencontre, de ce ton amical, Georges cherchait en vain

ce qu'il pouvait dire encore à son compagnon. Mais cet instituteur de village lui semblait vivre dans un autre monde que lui, être étranger à tout ce qui pouvait l'intéresser, sauf à ses souvenirs.

— Ce que nous avons souvent parlé de votre père, à Paris. Il était pour nous quelque chose comme le roi de la montagne. Quand j'étais enfant, je l'aimais comme s'il avait été mon oncle, ou...

— Je sais, je sais quelle amitié unissait mon père à votre famille. Moi-même... Pour moi aussi, ces choses-là ont eu une valeur, une valeur exceptionnelle. Vous savez quelle reconnaissance je garde à Monsieur votre père. Je lui dois d'être ce que je suis. C'est lui qui m'a permis d'aller à l'école normale. Quand j'étais enfant, il prenait plaisir à me voir courir les grottes, à me faire parler de mes fouilles, à regarder les silex et les poteries que je rapportais. Il me prêtait des livres, m'encourageait, me poussait à poursuivre mes études. Le plus grand plaisir de ma vie est encore de faire de la préhistoire. Sans lui... Je dois tout à son désintéressement, à son amitié. C'était un homme comme on n'en voit plus aujourd'hui.

Pendant un moment encore, les deux hommes marchèrent en silence. Sous le parapet de la route, des petites prairies coupées de canaux descendaient jusqu'à la lèvre rocheuse du ruisseau de Roquedur, tandis que, de l'autre côté, des plants de mûriers se découpaient sur le ciel.

— On m'a souvent dit cela... Mais vous, du moins, vous avez bien connu mon père. Plus qu'il ne m'a été donné de le connaître, puisque vous êtes mon aîné de plus de quinze ans... C'est pour moi... Vous sentez bien que je comprends mieux que personne la vénération qui entoure encore sa mémoire. Mais, pourtant, quand vous me dites qu'il n'y a plus d'homme comme lui..., c'est une chose... Je ne peux pas croire.

— Mais si. Je ne parlais pas au hasard. Voyez-vous, un homme comme monsieur votre père n'était pas ce qu'il était seulement à cause de son caractère et de sa bonté. Il y avait autre chose... M. Cavérac vivait au milieu des hommes, des gens de ce pays, il avait fait sa vie avec eux.

— Qui peut en empêcher d'autres de vivre de la même manière? De reprendre...

— Ils ne le pourraient plus. Trop de choses sont changées... Vous verrez, puisque vous allez rester dans le pays. Vous sentirez vite ce qu'il y a de différent. Une usine comme celle que vous allez faire ne sera jamais...

Georges sursauta. Cet instituteur de village, qui n'habitait même pas Saint-André, qui n'avait rien à voir dans toutes ses affaires, était donc au courant de ses projets. Brusquement arrêté, faisant face, les mains ouvertes, la voix brève, altérée, comme pris au dépourvu :

— Vous êtes au courant?

— Mais... Comme tout le monde.

— Comme tout le monde?

— Je ne vous apprends rien, je pense. Il n'est question, dans le pays, que de votre intention de créer une nouvelle usine, des textiles artificiels, je crois.

— Ah... Je n'en avais parlé qu'en confidence, à peu de monde. Rien n'est encore arrêté, ni décidé... Je m'étonne. C'est extraordinaire.

— Que voulez-vous, les gens ont bien le droit de s'intéresser à ce qui peut changer leur vie, la bouleverser même... Un projet comme le vôtre...

Mais Georges ne répondait pas. Insensiblement, il forçait son allure, se repliait sur lui-même, oubliait Albert. Maintenant, les deux hommes marchaient vite. Leurs pas égaux sonnaient sur la terre dure, prise par l'hiver et par le soir. Déjà, au bas d'une côte, les premières maisons de la Condamine se dressaient au-dessus de la rivière. Des feux rougeâtres se dissolvaient dans les brouillards froids, autour des fenêtres étroites.

— Je vais quand même être en retard.

Le dos d'âne du pont se dressait devant eux. La nuit masquait leurs deux visages. Ils se serrèrent la main, sans se voir, en se promettant de se rendre visite, sans fixer de date, la voix indifférente. Albert, traversant le pont, se hâta vers les écoles, tandis que Georges, par le sentier de la rive droite, regagnait la passerelle des prés de Molières.

— Drôle d'homme, — pensait-il en glissant sur les herbes grésillantes, — quelle bizarre rencontre!... Mais enfin, rien de tout cela ne le regarde.

***

Accourue au-devant de Georges, Noëlie avait brusquement perdu le souffle en le voyant venir sur elle, nerveux, répétant la même question :

— Dites-moi, vous n'avez rien entendu dire à mon sujet, ces derniers temps, par les gens de la ville?

Elle s'efforçait de répondre avec calme, mais sa respiration était courte et la forçait à s'arrêter au milieu de ses phrases. Debout devant elle, Georges claquait des doigts.

— Je n'osais rien dire à monsieur... Ce n'était pas la peine. Mais depuis quelques, jours on me cherche querelle dans les boutiques. On me dit des choses qui n'ont pas de raison. Que vous voulez ruiner la ville et jeter le pauvre monde dans la misère.

— Il aurait fallu me le dire tout de suite.

— Mais ce n'est pas la peine que Monsieur se préoccupe de ces racontars. J'ai répondu qu'avec le nom que vous portez vous ne pouviez faire que le bien... C'est manquer de respect à la mémoire de M. Cavérac, et ceux qui crient le plus fort...

— Mais que disent-ils, de quoi parlent-ils?

— Des histoires de filatures. On dit que des étrangers voudraient acheter la ville entière et ruiner les campagnes.

— C'est insensé... Depuis quelques jours?

Le premier mouvement de Georges fut d'aller voir M. Davin. C'est par lui seul qu'il se sentait en contact avec la ville. C'est à lui seul qu'il avait fait part de ses projets. C'est par lui qu'il pouvait être renseigné sur ce qui s'y passait. Il reprit son chapeau, entr'ouvrit la porte. La nuit roulait, avec le bruit de la rivière, vers la Condamine et vers Saint-André. Un grand calme passait sur elle, comme un immense navire chargé de mâts et de branches. A peine Georges eut-il fait trois pas sur le perron, qu'il imagina son arrivée tardive chez le maire, son coup de sonnette, l'affolement de la famille entendu à travers les cloisons, la conversation hâtive et gênée dans le petit salon, M. Davin, sans faux-col, tenant la main ouverte devant le bouton de sa chemise... Il se retourna, referma la porte, rentra dans la maison et se mit à marcher à grands pas dans les pièces désertes, en cherchant à vaincre son énervement.

Il ne comprenait pas comment les gens de Saint-André avaient pu être mis si vite au courant de ses projets. Il aurait voulu que quelqu'un lui expliquât l'origine de ce mouvement d'opinion qu'il découvrait brusquement. Il rappelait Noëlie, recommençait à l'interroger, essayait de surprendre, à travers ses paroles, l'hostilité que des inconnus avaient pour lui. Mais la vieille bonne était prudente, et, chaque fois, elle revenait un peu sur ce qu'elle avait pu dire sous le coup de l'émotion et de la surprise.

— Mais, enfin, de quoi m'accusent-ils? Qu'est-ce qu'ils prétendent?

— Mais rien, monsieur Georges, rien du tout. Ils disent seulement... Cette histoire de filature... Ce serait la ruine du pays.

— La ruine du pays? Mais c'est imbécile. Il n'est pas assez ruiné comme ça? Ils ont peur qu'on leur apporte un peu de travail, une activité nouvelle?

— Mais je n'en sais rien... Comment voulez-vous... Ils le disent.

Resté seul, Georges en venait à douter de l'existence de ce mouvement d'opinion, « fantômes de vieille femme. Noëlie doit avoir des jaloux. Elle a peut-être blessé quelqu'un. Il me faudra lui dire... ». Mais, aussitôt, il se souvenait des propos d'Albert. Il ne pouvait douter de cet homme sec, sûr de lui, si bien informé de toutes les choses de la région, si intimement lié à la vie des homme de ce pays. C'était donc de la bouche même du fils du meilleur ami de son père qu'il avait appris que l'on épiait ses actes, que l'on contrôlait ses projets. Il essayait de croire que cette curiosité n'avait rien d'hostile. Mais les paroles de Noëlie lui revenaient aussitôt à la mémoire. Il ne pouvait plus douter de cette hostilité inexplicable, presque mystérieuse. Il s'en prenait alors à lui-même, se reprochait d'avoir voulu trop tenir compte de l'opinion des gens, d'avoir trop cherché leur approbation.

— Il doit y avoir des raisons politiques.

Il répétait cette phrase en s'arrêtant brusquement, en bloquant sa marche, comme s'il avait voulu saisir quelque chose de fugace, de mouvant. Il restait immobile une seconde, balançant sur ses jambes, puis se remettait à marcher, traversant les pièces, montant les étages, homme perdu dans cette grande

maison de famille, où nul ne lui tenait plus compagnie, où personne ne pouvait l'aider à comprendre les événements qui pesaient sur lui.

La nuit fut longue. Il essaya de s'arracher à ses pensées, en reprenant les dossiers de l'usine, les devis et les plans depuis longtemps terminés. Mais rien de tout cela ne l'intéressait et, suivant des yeux des colonnes de chiffres, il pensait aux hommes, aux ouvriers de la Condamine qu'il croisait matin et soir, qu'il retrouvait chaque jour, sans jamais pouvoir se rapprocher d'eux.

Il attendit d'être brisé de fatigue pour monter dans sa chambre et, déjà à moitié endormi, il pensait encore à ces hommes inconnus qui le considéraient comme un ennemi, il entendait encore la voix d'Albert qui, sans doute, le considérait aussi comme l'adversaire des petites gens de la Condamine.

Depuis des semaines, il s'était souvent heurté à ce mur, à cette barrière mystérieuse, qui faisait de lui un étranger, un homme avec lequel les autres hommes, les gens d'ici, ne pouvaient rien avoir de commun. Il n'arrivait pas à comprendre ce qui levait devant lui cette barrière, si c'était la différence de fortune et d'éducation ou le fait d'avoir quitté pendant trop longtemps la région, d'avoir déjà vécu une autre vie. Il cherchait vainement le chemin d'une fraternité facile et, brusquement, comme il allait commencer à agir, il retrouvait cette barrière devant lui. La nuit la lui rendait réelle et sensible et pesante à son souffle et lourde à tous ses membres.

Au plus profond de son sommeil, il rêva de Combes. Il retrouva, au delà de ses soucis du moment, les histoires qu'on lui racontait, quand il était enfant, sur ce vieil homme simple, descendu de la montagne à Saint-André, et pour lequel, jusqu'à sa mort, son père avait eu une amitié fidèle.

***

Après cette nuit, Georges croyait retrouver Saint-André plein d'une atmosphère hostile, agressive. Mais, à dix heures du matin, la place du quai était paisible, comme à l'habitude. Les rares passants qui allaient de boutique en boutique ne faisaient pas attention à lui. Parfois, seulement, une jeune femme, ployant le cou sous sa chevelure ébouriffée,

le suivait des yeux et lui donnait l'impression étrange d'être nue et craintive à l'abri de ses volets à peine écartés. La ville entière était ainsi, pareille à elle-même, écoutant les murmures secrets de ses profondeurs, indifférente.

Cette solitude rassurait Georges : aussi, quand, après avoir traversé la ville, il se trouva seul avec M. Davin, il se mit à le questionner en plaisantant. Mais celui-ci, préoccupé depuis quelques jours de ce qui se passait en ville, eut tôt fait de lui rendre ses inquiétudes.

— Je n'en sais pas plus que vous... Des racontars aussi. Ma femme m'a répété quelques propos, qu'elle a entendus à droite et à gauche. J'ai vu le journal local, comme vous sans doute... Non? Tenez, dans l'*Écho de Saint-André*, seconde page : On dit que... Je vois bien comment on a fait passer cet article. L'imprimeur est intime avec... Ou, plus simplement, la Société sportive est une grosse cliente. Il n'y a rien de mystérieux dans tout cela.

C'est en vain que Georges essayait de se faire donner des renseignements plus précis. M. Davin ne semblait pas disposé à le diriger au milieu des remous de l'opinion publique, à lui expliquer les intérêts et les passions de chacun.

— Ne vous inquiétez pas outre mesure... Je connais mon monde. Tout cela ne durera pas. Les gens se montent les uns les autres. Ils n'en oublieront que plus vite. Cependant, il faut y mettre du sien... Je ne peux pourtant pas faire barre à l'opinion publique. Ce n'est pas mon rôle, ce n'est même pas votre intérêt... Voyez-vous, monsieur Cavérac, en ces sortes d'affaires, il faut savoir tourner les difficultés, comme toujours du reste. C'est un feu de paille. Il faut le laisser s'éteindre de lui-même, le priver de combustible... Vous disparaîtriez un peu, pendant quelque temps seulement, que les choses en seraient facilitées.

— La direction me presse. Quand je suis venu ici, il n'était question que d'études, de rapports; maintenant, tout est au point et la société semble résolue à réaliser l'affaire au plus vite... Il va falloir que je m'absente quelques jours. Les lettres n'y suffisent plus. Je dois voir mon directeur, les services techniques, afin d'arrêter les dispositions à prendre pour commencer les travaux.

— Tout cela vous regarde... Moi, je vous donne un conseil d'ordre politique... Je vois votre affaire un peu comme une élection. Il n'est question, du reste, que d'une courte absence : une semaine, dix jours... Voyez-vous, il n'est pas de résistance qu'on ne puisse vaincre, en se dérobant à elle aussitôt qu'elle commence à se former. Vous comprenez ce que je veux dire? Croyez-moi. J'ai quelque expérience... Je n'ai jamais tenu tête à personne et personne n'a jamais pu avoir prise sur moi.

Comme si sa réponse n'avait eu aucun rapport avec ce que venait de dire M. Davin, Georges répondit, d'un ton de voix changé, en feignant d'oublier l'objet même de sa visite.

— Oui, je vais partir pendant quelques jours. Je compte sur vous pendant ce temps-là...

Devant la mairie, entre les arbres noirs à l'écorce grasse, Georges retrouva la petite place déserte, les ruelles désertes aussi et le quai, sur lequel s'abattait la lumière froide de l'hiver. A nouveau, cette solitude lui semblait rassurante. Qui, dans cette ville inanimée, dans ce pays perdu, muet, sans force apparente, pouvait songer à s'opposer à de grands desseins? Qui pouvait penser faire barre à ce qui était le mouvement même du monde, l'irrésistible poussée des besoins, l'immense appel des vastes agglomérations d'hommes, seules vivantes? Tout était mort ici, sans volonté, sans désir, tout était inerte comme les éléments essentiels qui composaient cet horizon de terre, d'air et d'eau, à peine modifié au long des siècles par la main de l'homme et toujours dominé par la puissance de ces éléments.

IV

Vide, saturé d'odeurs d'huile et de poussière, soufflant sur les courtes rampes, le train local mettait trois heures pour descendre de Saint-André au chef-lieu du département. A travers les gorges étroites, suivant les eaux, il quittait la montagne et gagnait la plaine en s'arrêtant à toutes les petites villes qui sortaient brusquement d'une ondulation des collines ou d'un détour des vallées. Pendant tout ce temps, indifférent

au paysage connu que la nuit commençait à envahir, Georges somnola, la tête appuyée contre le rideau de la portière qui battait au vent et découvrait un lambeau d'espace blafard.

Les lueurs blanches d'un grand hall vitré, à charpente de fer, le tirèrent brusquement de sa torpeur. Il n'avait que quelques minutes pour sauter dans le rapide de Paris. La valeur du temps changeait ici, dans un mouvement de foule, dans un brusque tumulte.

Allègre, ragaillardi, Georges courut sur le quai, immédiatement adapté à cette nouvelle vitesse du temps, comme si quelque chose avait brisé en lui la cadence monotone sur laquelle, à Saint-André, depuis des semaines, il avait pris l'habitude de vivre.

Sous cette haute verrière où s'engouffrait le vent, où se rabattaient des fumées chargées d'étincelles, le réseau des petites voies locales se nouait à la grande ligne et, par le rapide de nuit, un pays vaste, immobile, muet, échappait à la solitude et prenait contact avec la France et avec le monde.

Précédant les quelques voyageurs venus de la montagne, sa valise à bout de bras, marchant vite, Georges traversa les couloirs souterrains et gagna le quai de départ qu'encombrait déjà une foule anxieuse et docile. Il se retrouvait, brusquement, tel qu'il avait été pendant des années, depuis sa sortie de Centrale jusqu'à son retour à Saint-André et, sans qu'il sût pourquoi, tout lui semblait être devenu facile.

Au fond du quai, des petits employés en pardessus gris, des permissionnaires somnolents, des paysans taciturnes, se serraient les uns contre les autres, foule nocturne, déjà ensommeillée, arrêtant les hommes d'équipe pour leur demander si le train partait toujours à cinquante et s'il allait bien jusqu'à Paris. Cette foule était profonde, uniforme et nul ne cherchait à s'arracher à sa masse.

Après elle, par petits groupes séparés les uns des autres, hargneux et droits, des personnages au visage raide arrêtaient le contrôleur à casquette cerclée de rouge :

— Les voitures de seconde s'arrêtent bien toujours devant la bibliothèque?

Enfin, suivis de porteurs, quelques hommes importants, industriels, commerçants, officiers en civil, hauts fonction-

naires, attendaient tranquillement. Silencieux, ils regardaient au loin la courbe de la voie en dénombrant d'un œil les petits feux rouges et blancs qui jalonnaient la nuit, au delà du porche de fer de la gare.

— Quel monde, c'est archiplein...

Une voix railleuse et satisfaite répondit :

— Toute la France. C'est-à-dire des gens qui attendent un train pour Paris, sagement rangés en trois classes.

Dans la nuit, sous des flocons blancs, le rapide prenait la grande courbe et sifflait devant les signaux. Déjà, retenant sa force, il entrait en gare et faisait reculer les groupes entassés au long des trottoirs.

Georges souriait encore de la boutade qu'il venait d'entendre et, agile, sautait sur le marchepied d'une voiture, au milieu d'un nuage de vapeur grise, quand la même voix reprit, derrière lui, presque contre son épaule :

— Tiens, monsieur Cavérac, vous montez donc à Paris, vous aussi?

Georges dévisagea l'inconnu, s'arrêta, voulut répondre.

— Allez, allez, prenez votre place... Nous faisons route ensemble, rien n'est perdu.

En même temps, une main grasse le poussait vers le couloir. Dans la bousculade, il reconnut le sénateur Sosier, qu'il avait autrefois rencontré chez des parents, salua de la tête, suivit la file et s'installa dans un compartiment.

Il revint aussitôt dans le couloir, le train partait, sautant sur les aiguilles. Au bout de la voiture, sorti comme lui de son compartiment, M. Sosier lui faisait signe.

— Vous ne m'avez pas reconnu... Non, non. Vous m'avez regardé trois fois, sur le quai, sans me reconnaître. Ça fait toujours quelque chose. Mais je comprends ça. Je n'appartiens pas à votre temps, mais à celui de votre père.

Les dernières maisons des faubourgs, encore entourées de lumière, défilaient sous le viaduc, et, déjà, une immensité anonyme et sombre s'enfonçait sous le ciel.

— Moi, je vous ai tout de suite reconnu. C'est une espèce de seconde nature. Une habitude professionnelle. Je vous savais dans le pays, du reste. Mais vous ne sortez pas de vos montagnes.

Sans y faire attention, ils étaient entrés dans le compartiment :

— Ah, vous n'êtes pas encore tout à fait du pays. Vous ne connaissez peut-être pas ces messieurs?

Deux hommes, déjà installés, se tournèrent vers Georges, sans empressement, comme retenus par une incertitude.

— Monsieur Séraut, industriel... Vous savez, les tôles pour la marine?

L'homme était puissant de buste, haut d'épaules. Son visage rasé, jeté en avant par des bajoues, était ferme et comme musclé à gros nœuds.

— Docteur Hodat, Monsieur Cavérac fils... Vous savez, Séraut, les filatures de Saint-André. Vous avez bien connu Cavérac...

Séraut enfonça son menton large dans son col, dit « oui », tendit la main.

— Alors, retour à Paris?

— Quelques jours seulement, je dois revenir à Saint-André dans une semaine.

— C'est du courage... Votre bonne ville n'est pas drôle.

— C'est d'une tristesse, — dit le docteur qui regardait Georges avec une minutie indifférente, — je suis allé là-bas quelquefois, en consultation.

— N'ajoutez rien, docteur, nous comprenons. Et vous n'êtes pas du pays! Moi qui sors de là-haut, comme on dit, qui suis même un peu cousin avec M. Cavérac, dans la nuit des temps, j'en ai pour trois jours à me remettre, après chaque visite. (Mais oui, ma grand'tante maternelle avait épousé un Cavérac...) J'ai pourtant des souvenirs, à Saint-André. Un morceau de mon enfance; mais c'est effrayant de retrouver cette immobilité...

— La région s'appauvrit? — demanda le docteur.

— S'appauvrit? Non, pas exactement. Elle se déséquilibre, plutôt. La même histoire dans les deux tiers de la France. On dit que la campagne se vide, que la petite ville se dépeuple au profit de la grande! C'est entendu. Un train en partance pour Paris... Dix voitures de troisième, deux de seconde et une de première. Mais ce n'est que l'aspect extérieur, apparent, grossier, du problème. La vérité, c'est que nous vivons sur

un système compliqué, savant, qui lie agriculture, artisanat, petite industrie, commerce. Qu'un des facteurs de l'alliance se transforme ou disparaisse, et tout fiche le camp.

M. Séraut avait déplié un journal et le tenait grand ouvert devant lui; il l'abaissa à hauteur de ses yeux, regarda M. Sosier en dodelinant de la tête :

— Bien pessimiste : on perd ici, on gagne là.

— Exactement... On fabrique un autre monde, où la vie n'est plus la même. Ford contre Homère, si vous voulez : le boulon et le pas de vis contre la maison faite du dallage à la poutre par le même homme.

— Je comprends bien, mais on peut essayer de faire la soudure, de contrebuter ces deux mondes, de les étayer l'un par l'autre.

— Ah, monsieur Cavérac! Allez-y voir. Le nouveau aspire l'autre. Sur terrain neuf, ça va... Russie, Amérique. Mais, chez nous, les ruines restent. Les dégâts passent le profit... Ne me faites pas faire un cours de lieux communs d'économie politique. Je connais l'affaire, j'ai passé ma vie au milieu de ses remous, à faire barre. Je le dis, malgré les mille ou deux mille types que j'ai fait filer à Paris, à Marseille, à Lyon, employés, postiers, cheminots, ouvreurs de portes et gratte-papier. Ça, c'est la servitude. Je lâche un homme à la grande ville, mais je cherche une loi qui maintienne quelque activité dans la petite. Je peux le dire tout cru, à mon âge, avec ce qui me reste de mandat. Vous souriez, Séraut? Dites donc, l'amitié mise à part, je suis pour vous un ancien démagogue, un agent de désorganisation? Eh bien, s'il y a une chose à laquelle se ramène toute mon action, c'est ce que j'ai fait dans le sens de ce que je viens de dire. Car, enfin, défendre les petits bougres, dégrever, augmenter le salaire de base du cantonnier, du facteur rural, se battre à chaque budget pour des amendements à la Pécuchet, c'est faire la seule œuvre de conservation qui tienne... Et les gens comme vous appellent ça la révolution sociale

Ancien universitaire, ballotté par trente ans de luttes politiques, fort d'une intransigeante fidélité à sa ligne, M. Sosier prenait avec plaisir, dans le privé, cette attitude critique et détachée. « Il faut toujours essayer au moins de comprendre »,

disait-il en clignant de l'œil, et, pour cet ancien normalien, comprendre c'était construire deux ou trois paradoxes contradictoires sur le même sujet. Rigide dans son action, mais timide physiquement, resté provincial devant les puissants qui l'avaient toujours déconcerté, il prenait, en bavardant ainsi, un ton d'assurance et de certitude qu'il n'avait pas lorsque, plus sûr de lui cependant, il restait doctrinaire.

— Les destructeurs de la vie locale, c'est vous, mon cher Séraut et tous vos pareils, avec vos machines modernes.

M. Séraut faisait toujours monter et descendre son journal devant ses yeux. Par moments, il le posait sur ses genoux et souriait, avec l'air de dire qu'il connaissait ce thème, qu'il refusait de le discuter une fois de plus.

— Je m'explique... Monsieur Cavérac, faites à Saint-André ou ailleurs, dans une sous-préfecture ou un chef-lieu de canton du même type (une des huit mille communes entre cinq et dix mille habitants) quelque chose de neuf, une entreprise d'allure moderne, sans analogie avec les activités existantes... C'est possible, vous entendez, c'est possible, malgré les difficultés. Eh bien, vous aurez fabriqué un corps étranger, vous n'aurez pas créé quelque chose qui puisse devenir partie vivante de la région, de la ville, parce que la région, la ville, existent déjà en cercles fermés, depuis des siècles. Les difficultés viennent de là, du reste. Mais supposons-les surmontées, vaincues, je dis bien vaincues... Le corps étranger va vivre pour lui-même, déséquilibrer les autres activités.

M. Sosier insistait, regardait Georges attentivement. Celui-ci comprit, choisit de sourire :

— Je défraye donc la chronique?

— Nous y sommes. Non, pas encore. La chronique de Saint-André seulement. Mais je suis quelque peu renseigné. Vous êtes dans ma paroisse. Voilà donc mon avis, que vous n'êtes pas venu me demander. Vous avez eu tort, du reste : vingt-quatre heures y suffisaient, qui n'auraient peut-être pas été perdues... Les difficultés premières résolues, vous ne pourrez pas empêcher que votre affaire ne soit un corps étranger, et le problème général restera le même.

ANDRÉ CHAMSON

(*A suivre.*)

LA
CONFÉRENCE DES ARMEMENTS

Le désarmement est un vieux rêve des peuples. Il reparaît de temps en temps dans l'histoire des idées. Il n'a jamais cessé de rester dans le domaine des songes. En 1831, il y a cent ans, il a été annoncé comme très prochain et la nouvelle en fut même affichée à la Bourse de Paris. En 1899, la Conférence de la Haye, réunie sur l'initiative du tsar Nicolas, eut pour mission de s'occuper de toutes les questions touchant l'établissement de la paix universelle. En 1932, une Conférence se tient à Genève, après avoir été précédée de plusieurs années de controverses et de propagande à grand fracas.

L'originalité de la Conférence de 1932 est d'avoir, comme principaux partisans, deux pays très militaires : les États-Unis, qui, depuis dix ans, ont construit une flotte à coups de dollars, et l'Allemagne, qui, après avoir bouleversé le monde par son agression de 1914, proclame publiquement son intention de déchirer les traités. En d'autres temps, on pourrait s'étonner de ce paradoxe. Mais depuis que l'internationalisme est à la mode et depuis que la politique de liquidation de la guerre a accumulé tant de folles erreurs, on est invité à n'être plus surpris de rien.

Sur l'universelle extravagance, l'idée du désarmement a poussé et sa floraison a été miraculeuse. Comment n'aurait-elle pas séduit les peuples, à qui les orateurs promettaient la diminution des impôts et la suppression de la guerre? Puisque rêve il y avait, il était naturel qu'on cherchât l'absolu. Les dirigeants, débordés, ont bien essayé de prendre quelques

précautions tardives. Ils ont parlé d'organisation, d'arbitrage, de sécurité. Leur prudence est apparue comme un obstacle au plus beau des rêves. Pour les peuples, la Conférence est devenue simplement la Conférence du désarmement. Elle n'a jamais été telle dans l'esprit de ceux même qui en sont partisans avec le plus de zèle : elle ne pouvait pas l'être. Et ce n'est pas le moindre inconvénient de la réunion de Genève que d'être environnée d'espérances excessives et de préparer bien des déceptions à tous ceux qui attendent avec une généreuse étourderie un événement historique, une merveille surhumaine.

La Conférence de Genève a plus modestement pour objet, d'après les termes de l'article 8 du Pacte de la Société des Nations, d'étudier « la réduction des armements au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune ». Le même article ajoute que, dans cette étude, il faut tenir compte « de la situation géographique et des conditions spéciales » de chaque État. C'est déjà fort compliqué. On imagine cependant, avec un petit effort d'imagination, quelles étaient il y a douze ans les dispositions d'esprit des rédacteurs de cet article. Après une guerre terrible, tout le monde aspirait à un univers meilleur. Tout le monde souhaitait que ce conflit fut le dernier des conflits. Sous l'influence du Président Wilson et du puritanisme américain, on a donc réglé l'avenir, comme si désormais la raison gouvernait tous les continents et comme si la politique, trop soumise aux passions humaines, disparaissait devant l'autorité juridique qui ne connaît que le droit.

Si l'on suppose, en effet, que toutes les nations sont devenues sages par enchantement, qu'il n'y a plus de rivalités entre les peuples, qu'il n'y a plus ni rancunes, ni ambitions, que tout le monde est content de son sort, on peut supposer aussi que les États, solennellement assemblés, règlent tranquillement la question de leurs armements. Chacun explique ses besoins, et, la bonne foi régnant, personne ne fait d'objection. Aucun peuple ne s'improvise plus juge des besoins d'autrui. Aucun peuple n'a l'arrière-pensée de se servir des moyens matériels dont il dispose. Tous les gouvernements, d'ailleurs,

sont prêts à mettre leurs forces, comme l'indique le Pacte, à la disposition de la Société des Nations, pour arrêter le délinquant dans son entreprise, si, par un hasard inconcevable, il s'en trouvait un. C'est parfait. Si la Conférence de Genève devait ressembler à ce tableau, elle serait comme une assemblée de bons notaires internationaux, qui présenteraient des comptes impeccables et qui sortiraient de la réunion absolument satisfaits les uns des autres.

Le destin de l'humanité réserve peut-être à nos arrière-neveux des spectacles aussi nobles. Nous ne sommes qu'en 1932, et dans la nécessité de raisonner selon les réalités de notre époque. La Conférence s'ouvre en un moment où les nationalismes sont plus vifs que jamais, et où les pays démocratiques ne sont nullement dépourvus d'esprit impérialiste. Entre les peuples, il y a de la défiance. La crise économique, en outre, a beaucoup ajouté à la nervosité. L'opinion publique, en de nombreux points du monde, est surexcitée et injuste. Il y a une nation dont tous les habitants sont pacifiques, qui a donné depuis douze ans des preuves multiples de son esprit de conciliation, qui a poussé les concessions jusqu'aux faiblesses et aux imprudences : c'est la France, et c'est elle la plus calomniée, la plus communément soupçonnée de passions qu'elle n'a pas, d'ambition qu'elle n'a pas, de surabondance de forces qu'elle n'a pas. C'est dire que les discussions de Genève, si elles sont poussées à fond, deviendront très véhémentes. Dans les conditions où elle se présente, et à la date où elle se tient, la Conférence risque beaucoup plus d'accroître les désaccords que de servir la cause du rapprochement des peuples et de la paix.

La France y va, cependant, le cœur candide, parce qu'elle n'a rien à se reprocher, et qu'elle est sûre de sa bonne foi. Elle a fait par avance, quand elle n'y était pas obligée, tout ce qui était possible pour réduire ses armements. Beaucoup pensent même qu'elle a fait plus qu'il n'était raisonnable. Elle a adopté le service d'un an. Elle n'a pas plus d'hommes instruits pouvant servir immédiatement que l'Allemagne, et elle en a moins que l'Italie. Elle n'a pas, dans la Manche et dans l'Atlantique, un tonnage supérieur à celui de l'Allemagne ; et elle a dans la Méditerranée un tonnage légèrement

inférieur à celui de l'Italie. Elle a, en ce qui concerne l'aviation, moins d'appareils de chasse que l'Italie, et il est difficile de savoir de quoi dispose l'Allemagne, parce que son aviation civile est, en réalité, une aviation militaire. Enfin la France a toujours soutenu, et encore récemment dans le mémorandum adressé à Genève, que le seul moyen d'organiser la paix était d'organiser l'assistance mutuelle prévue par le Pacte et d'assurer ainsi aux puissances soucieuses d'une action commune une supériorité décourageant tout agresseur. Elle est encore allée plus loin : elle a fait des propositions réelles sur les forces qu'il conviendrait de mettre à la disposition des nations. Mais les grandes puissances, l'Angleterre et les États-Unis, se sont toujours refusées à prendre le moindre engagement. Nous n'y pouvons rien. Nous avons seulement le droit de dire que si la Société des Nations n'a aucun outil matériel d'autorité, ce n'est pas notre pays qui en est responsable.

Pour ne pas laisser, d'ailleurs, dans une complète obscurité un problème considérable, il faut noter tout de suite que l'adhésion des grandes puissances au projet de donner une force matérielle à la Société des Nations ne suffirait pas à tout régler. L'organisation de la puissance militaire de la Société des Nations exigerait une longue étude. Qui la commanderait? Où seraient ses résidences? Sur quel ordre se mettrait-elle en mouvement, et comment serait établie la procédure qui lui permettrait d'agir vite? Autant d'incertitudes. Tant que ces questions n'ont pas été examinées à fond et n'ont pas reçu de solution, la Société des Nations est une puissance morale, et c'est certainement beaucoup, mais elle n'est pas davantage, et ce n'est pas assez pour garantir la sécurité.

Hors de ce système, il n'en existe qu'un pour prévenir ou repousser les tentations d'un peuple qui voudrait troubler la paix. C'est de confier la garde de la paix de tous à une seule nation très forte, qui accepte la mission et qui ait la force de la remplir. Système plein de risques, parce qu'il aboutit rapidement à l'hégémonie de la nation qui est la gardienne des autres. Les démocraties grecques qui ont fait toutes les expériences, y compris celle de leur décadence, avaient imaginé quelque chose d'analogue. Elles ont réussi à se donner un maître, le roi de Macédoine. C'est un exemple à ne pas suivre.

Enfin, on peut imaginer une troisième combinaison qui n'est qu'une variante du système précédent. La paix peut être garantie, non plus par une, mais par plusieurs puissances fortes. Encore faut-il qu'elles se mettent d'accord, qu'elles soient bien résolues à agir et à ne pas user leur temps, qui ne serait pas perdu pour le délinquant, à un examen juridique, qu'elles ne s'égarent pas dans des distinctions longues et subtiles pour désigner quel est l'agresseur. Rien n'a été pratiquement trouvé. L'expérience a montré par un exemple illustre combien une pareille combinaison était précaire. Le fameux traité de garantie de 1919, par lequel les États-Unis et l'Angleterre s'engageaient à faire respecter avec la France la frontière du Rhin, considérée comme la frontière de l'Europe nouvelle, a été abandonné, après avoir été solennellement signé par les chefs de gouvernement. L'Angleterre, cependant, il faut le rappeler à son honneur, l'avait ratifié à l'unanimité des voix de la Chambre des Communes. L'Amérique n'en a pas voulu. C'est ce qui rend la position des États-Unis assez fausse dans tous les débats relatifs au désarmement. Cette grande nation, pour sa part, arme, ce qui rend ses réclamations sur les réductions d'armement d'autrui inopérantes. Et, d'autre part, elle a une large part de responsabilité dans le trouble de l'Europe, puisque le Sénat américain, par une application audacieuse de la liberté et de la souveraineté démocratiques, a renié les engagements du Président et refusé de maintenir l'ordre de l'Europe nouvelle.

On est donc fort loin d'une organisation juridique et internationale de la paix. La France a cent fois raison de faire remarquer que tant que cette organisation n'existe pas, ce serait une folie pour un peuple de réduire ses armements au delà des chiffres indispensables.

***

Un débat sur l'article 8, c'est-à-dire sur la réduction des armements telle qu'elle a été visée par le traité, serait cependant concevable, s'il n'y avait pas l'Allemagne. Mais il y a l'Allemagne. Par une audacieuse fantaisie du destin, c'est elle qui a pris la direction de la Conférence. Pourquoi? Pour

des fins toutes particulières. Et c'est là-dessus qu'il faut s'expliquer avec franchise, si l'on ne veut pas risquer d'aller à l'aventure.

On peut parler de l'Allemagne, quoiqu'en disent les internationalistes, sans parti pris. On peut mentionner ce qu'elle a de fort et ce qu'elle a de coupable. On peut porter un jugement sur la manière dont elle a conduit ses affaires depuis dix ans. La propagande germanophile a été si bien faite en ces derniers temps qu'il était devenu impossible d'avoir une pensée indépendante et de tenir compte des faits les plus certains sans passer pour un esprit arriéré, incapable de comprendre les promesses de la politique nouvelle. Plus M. Briand se trompait, plus ses partisans devenaient affirmatifs. Ce temps est fini, et il est inutile aujourd'hui d'insister. L'échec de M. Briand à Versailles a marqué l'échec de sa politique devant le Parlement. Les événements avaient déjà prononcé. Sans renouveler des controverses qui appartiennent déjà au passé, ce qu'on peut dire, c'est qu'une expérience imprudente a été faite et qu'elle a échoué. Il faut une autre politique.

Mais l'Allemagne garde le principal avantage qu'elle a retiré de nos erreurs, et elle en profite. C'est naturel. A moins d'ignorer complètement ce qu'est l'esprit germanique, comment peut-on imaginer qu'une nation, fière d'elle-même, orgueilleuse, travailleuse, méthodique, consciente de ce qu'elle vaut et ambitieuse, ne tire pas tout le parti qu'elle peut d'adversaires divisés, rêveurs et faibles? Toute la politique depuis sept ans a consisté à faire des concessions à l'Allemagne pour qu'elle nous fasse le plaisir de reconnaître l'Europe nouvelle et de collaborer à une œuvre internationale et pacifique. L'Allemagne a accepté toutes nos concessions, mais pour être plus forte et mieux lutter contre les traités, contre l'Europe nouvelle, contre l'œuvre de détente universelle. Elle a fait preuve d'un esprit public très ferme, elle a été patriote, patiente, adroite. Ses procédés, moralement, peuvent être réprouvés. Politiquement, ils lui ont procuré des avantages certains. Nous l'avons encouragée par notre aveuglement. La limite à l'admiration qu'elle mérite est fournie par l'incompréhension des anciens alliés. On est allé jusqu'à faire passer Stresemann, excellent Allemand, élève de Bismarck, pour

un pacifiste européen! Tout a été résumé par le mot célèbre d'un sénateur radical, grand dignitaire de la maçonnerie, qui a écrit un jour : « Dans une grande mesure, nous avons été trompés ».

L'Allemagne, pensant, non sans quelque apparence de raison, qu'elle pouvait tout oser, a donc imaginé d'invoquer, en le détournant un peu de son sens, un article du traité pour exiger la diminution des armements des autres puissances. On s'explique très bien pourquoi. Le statut militaire de l'Allemagne est fixé par le traité. Elle n'est donc pas personnellement intéressée à la Conférence, qui est sans effet direct sur elle. Mais si, en invoquant le traité, elle arrive à contraindre les autres puissances à une réduction de leurs armements, c'est tout bénéfice pour elle. Présentement, elle n'est pas dans l'état d'infériorité qu'elle dit : elle a, en chiffres ronds, 165 000 hommes instruits, alors que l'Italie en a plus de 200 000 et la France 175 000. Toute diminution d'autrui lui est favorable. De plus, comme elle a toute une organisation d'armements secrets, la réglementation appliquée à la France, à la Pologne, à la Yougoslavie aboutirait à ce résultat immoral et imprévu : les peuples qui seraient de bonne foi et qui rendraient des comptes exacts seraient soumis à une réduction de leur puissance militaire. Les peuples qui auraient moins de bonne foi et qui ne rendraient pas de comptes exacts seraient privilégiés. La Conférence aurait pour conséquence merveilleuse de donner un encouragement aux armements clandestins.

L'Allemagne est-elle fondée en droit à réclamer la diminution des armements? C'est sa thèse, mais c'est une thèse qui n'est pas recevable. Elle a fait campagne, habilement, pour répandre l'idée qu'il n'y avait pas de paix sans égalité de traitement. Elle a même converti à cette théorie quelques doctrinaires inattendus en Italie et en Angleterre. Or toute cette argumentation ne repose sur rien. Il faut même un certain oubli des traités et des idées qui les ont inspirés pour soutenir un système que rien ne justifie. 1° L'Allemagne ne tient pas compte d'un fait important : le statut militaire qui est le sien a été réglé par le traité, parce qu'elle avait provoqué la guerre, parce qu'elle avait été battue, parce que

les alliés ont eu le désir d'user de leur victoire pour empêcher le retour d'une agression germanique et d'une nouvelle catastrophe européenne; 2° Il n'y a rien dans le traité, ni dans le Pacte, qui prévoit une égalité des armements! Au contraire l'article 8 prévoit seulement une réduction compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales; 3° Le traité ne contient aucune promesse à l'égard des États désarmés par les pactes de Versailles, aucune obligation de désarmement : il indique seulement « que pour rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements », l'Allemagne observera les clauses militaires stipulées. En somme, l'Allemagne prétend que les États ont le devoir de limiter leurs armements, parce que les siens sont limités. Argumentation hardie, mais entièrement inexacte.

Il est probable, d'ailleurs, que l'Allemagne n'a aucune illusion sur la valeur de ses prétentions et sur la réponse qui y sera faite. Mais ce n'est pas, en réalité, le désarmement des autres qui l'intéresse le plus : c'est son propre armement. Tout son jeu est de réclamer énergiquement ce qui ne lui sera pas accordé et de prendre prétexte du refus qui lui sera opposé pour soutenir qu'elle a le droit de ne plus tenir compte du traité et de s'armer comme elle voudra. Dans la question des armements comme dans celle des réparations, son objet constant est d'échapper à toutes les obligations qui lui ont été imposées par les vainqueurs de 1918.

***

Mais il y a plus, et l'adresse de l'Allemagne pour utiliser les Conférences va beaucoup plus loin encore. Alors qu'elle rappelle les autres au respect du désarmement, est-elle en règle elle-même avec le traité? Les délégués français à Genève ont une belle réplique à lui faire. Ils sont en droit de montrer qu'elle n'a pas observé ses engagements et qu'elle doit être soumise à une enquête. Dans le texte que nous avons cité (pacte V du traité) il est écrit : « En vue de rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements de toutes les nations, l'Allemagne s'engage à observer strictement les clauses militaires, navales et aériennes ci-après stipulées. »

Toute la question est donc de savoir si l'Allemagne a « strictement » observé ou non les promesses qu'elle a dû faire et qu'elle a faites.

Sur ce sujet, la délégation française est très renseignée. Les récentes révélations du général Bourgeois et de M. Eccard à la commission sénatoriale ont achevé, s'il en était besoin, son instruction. Beaucoup de faits sont d'ores et déjà établis. On a signalé depuis longtemps l'alliance militaire de l'Allemagne avec les Soviets. Ce ne sont pas seulement des armes qui sont fabriquées en Russie. L'Allemagne collabore avec l'armée rouge et se sert d'elle pour se procurer ce que le traité lui défend de posséder régulièrement. Des rapports entre les états-majors sont constants. Chaque année, des officiers allemands assistent aux manœuvres russes et même aux exercices de camp. Des officiers allemands sont constamment détachés en mission dans les corps de troupe russes : ils effectuent des stages de longue durée dans ces armes dont l'emploi est interdit à l'Allemagne, en particulier dans l'aviation. Il y a un peu plus d'un an, un capitaine allemand s'est tué en tombant d'avion, alors qu'il servait dans l'armée rouge. Aux questions de la presse, le ministre de la Reichswehr a répliqué qu'il n'avait plus aucune action sur le capitaine, mis à la retraite en 1929. Mais personne ne peut se laisser prendre à des réponses de cette sorte : la retraite de l'officier n'a nullement un caractère définitif. En 1927 et 1928, cinquante jeunes officiers, capitaines ou lieutenants, sont rayés de l'annuaire de l'armée allemande parce qu'ils ont pris leur retraite; ils y figurent à nouveau en 1930, et, dans le nombre, vingt-trois sont pourvus de l'insigne d'aviateur. On sait fort bien où ils ont passé le temps de leur absence de l'armée allemande; ils ont repris et perfectionné leur instruction, ou ils ont passé leur brevet de pilote. L'auteur fort renseigné, à qui ces renseignements sont empruntés, ajoute qu'en réalité, le grand état-major allemand s'efforce de préparer l'armée russe en vue d'un conflit avec la Pologne. Il l'utilise pour l'instruction de ses cadres, pour l'étude des engins qui lui sont interdits.

Il faut ajouter que la plupart des projets allemands sont annoncés et commentés publiquement. Si le public anglais

et français est dans l'ignorance, c'est que les gouvernements l'ont bien voulu. Les Allemands n'ont fait mystère ni de leur volonté formelle de se dégager du statut militaire, ni des conceptions de l'état-major allemand. Le général von Seeckt, affirme à ses compatriotes la supériorité de l'armée de métier, en face de l'armée française tombée au rang d'une milice; il leur représente l'armée professionnelle, libre de sa manœuvre en face d'un adversaire inapte à l'attaque ou à la contra-attaque, faisant voler en éclats la couverture française composée de miliciens inexpérimentés; il leur dépeint « l'adversaire désavantagé, déjà perdu peut-être, qui ne peut opposer à l'irruption d'une armée forte et à la fois mobile que la machinerie à travail retardé de l'armée du service à court terme ». Peu à peu le système envisagé par l'état-major allemand est exposé, sa valeur démontrée; il a été expliqué tout au long dans le dernier livre du général von Seeckt : *Défense du pays*. La nouvelle armée sera forte de 200 000 hommes, constituée par des engagés volontaires pour six ans, libre de s'organiser, s'instruire, s'armer à son gré, instantanément mobilisable, particulièrement forte en cavalerie, aviation, moyens automobiles, supérieurement apte à mener des opérations de guerre rapides et décisives. Avec cette armée, coexisteront, en temps de paix : un cadre d'instruction, officiers et sous-officiers de métier destinés à instruire militairement la nation et à en préparer la mobilisation; une « armée du peuple », constituée par la nation tout entière, instruite d'abord physiquement et moralement dans les écoles, collèges, lycées, universités, puis, militairement, dans des écoles de recrues, au cours d'un séjour de trois mois, enfin, au cours de périodes de réserves.

Ces projets existaient avant même l'évacuation de Mayence. On peut affirmer que, après que nous avons commis cette faute irréparable, l'Allemagne n'a pas perdu de temps. Elle n'avait pas attendu d'ailleurs pour préparer son armement. Tout était prévu : matériel nécessaire pour un début de campagne, artillerie légère et lourde, aviation, armes de défense contre chars, chars d'assaut, automobiles blindées aptes à circuler sur tous les terrains; appareils à émission de fumée, engins automobiles propres à constituer rapidement de vastes zones

infectées par les gaz à effet durable. Le ministère de la Reichswehr a accumulé tout le matériel qui manque, en temps de paix à l'armée. En 1924, le budget de la défense nationale s'élevait à 458 644 220 marks et les experts de la commission Dawes affirmaient qu'il pouvait être considérablement réduit. En 1930, ce même budget s'élève à 693 777 150 marks, alors que les effectifs sont restés immuables et que les conditions de prix n'ont pas sensiblement changé. Certains des chapitres du budget sont particulièrement instructifs : en 1929, pour ses dépenses d'armement, de munitions, et de matériel d'artillerie, 77 millions de marks ou 471 millions de francs; pour ces mêmes besoins, l'armée française disposait de 359 millions de francs seulement. Avec les seuls crédits qui lui ont été alloués de 1925 à 1930, pour entretenir et renouveler les 1 926 mitrailleuses qu'elle est autorisée à posséder, l'Allemagne a pu en fabriquer plus de 20 000. « Le grand état-major allemand a, écrit un auteur informé, stocke le matériel moderne nécessaire aux premiers besoins d'une mobilisation, subventionne les usines qui étudient les matériels nouveaux et les fabriqueraient en temps de guerre, aide de son argent les associations de droite qui lui fourniraient des volontaires. »

Il est possible qu'à Genève l'Allemagne commence par une déclaration qui découvre tout de suite ses arrière-pensées. Le gouvernement français est documenté et peut faire une réplique immédiate et irréfutable. Si la Conférence se met en train, elle sera sage de réserver l'avenir, et de se tenir à de prudentes études techniques. Si elle se développe, elle n'aboutira qu'au gâchis. Tout ce qu'on peut souhaiter c'est que de cette réunion officielle, inspirée par des intentions pacifiques, les peuples ne sortent pas plus divisés et la paix plus fragile. Il est encore temps, dans l'intérêt de l'Europe et de la sécurité de la vie internationale, d'arrêter l'entreprise germanique. Mais les événements vont vite. La politique française et la politique anglaise ont besoin d'un redressement sérieux. Si les gouvernements laissent passer l'heure par faiblesse, ils feront courir à tous les pays de grands risques.

ANDRÉ CHAUMEIX,
de l'Académie Française.

LE MOUVEMENT HISTORIQUE

La belle époque de la Grèce. — Que penser de Sylla? Napoléon pouvait-il s'arrêter?

La Grèce du ve siècle, c'est l'apogée de la Grèce et surtout d'Athènes. C'est l'époque des Guerres Médiques, c'est l'époque de Périclès, c'est l'époque de Phidias, c'est l'époque de Socrate. Une poignée d'hommes triomphe à Marathon, David arrête Goliath, l'esprit triomphe de la matière, encore que les Perses fussent d'une matière singulièrement moins grossière que ne le pense Eschyle. Tout cela est grand et pourtant, quand on finit le livre de M. Glotz, *la Grèce au ve siècle* (Les Presses universitaires), on reste sur une impression très mélancolique. C'est que le volume se termine par la Guerre du Péloponèse. Il n'a fallu à la Grèce qu'un demi-siècle pour manquer son destin, pour se détruire. Les Propylées n'ont pas été achevées. Pourquoi?

Pour une seule raison : la Grèce n'a pas compris la nécessité, la beauté de l'union nationale. Ce peuple merveilleux, « petit par le nombre, le plus grand par la pensée, dont l'action éducative sur les hommes de toujours durera éternellement, n'a pas eu, disait un jour Clemenceau, le sens supérieur de la patrie hellénique ». Sans doute, sous le coup du danger, quelques hommes clairvoyants ont proclamé qu'il fallait, au moins momentanément, faire cause commune pour conjurer une commune catastrophe. Tel Thémistocle, en face de l'agression médique. Périclès a même vu plus loin; il a eu l'idée, sinon d'un organisme national superposé aux cités, tout au moins d'une action nationale dominant les préoccupations de clocher, si l'on peut se permettre

un pareil anachronisme. Mais tout cela n'est pas sorti du rêve. Jamais la masse, même la masse cultivée, n'a étendu son horizon au delà des murs de la petite patrie. De ce particularisme jaloux viennent ces guerres perpétuelles entre fils de la même famille, dont la guerre du Péloponèse est l'exemple le plus navrant, parce que, pour ce microcosme, c'est la Grande Guerre, celle à laquelle tout le monde a pris part.

Il y a là un phénomène qui peut paraître inexplicable : nul peuple n'a poussé plus loin que celui-ci la hardiesse de la pensée spéculative, et nul ne s'est montré plus étriqué dans les idées politiques. Quand Platon parle politique, il nous paraît aussi enfant qu'un héros d'Homère. Sa République idéale ne devait compter que 5 040 citoyens, car il suffit qu'elle en ait assez pour se défendre, et il n'en faut pas trop pour qu'ils puissent tous se connaître, se juger les uns les autres à bon escient. La cité antique est bornée par la religion et par la loi. Elle ne s'élargit pas même par la naturalisation, qui est et restera toujours exceptionnelle. On croit qu'un grand État ne pourrait être une démocratie se gouvernant elle-même directement, et on n'a pas la conception d'un régime représentatif. Un grand État paraît donc fatalement voué à la monarchie absolue, et les Grecs de tous les partis sont d'accord pour abhorrer ce mode de gouvernement, qui caractérise à leurs yeux les races inférieures.

On peut même dire que leur hostilité contre le Grand Roi n'a pas d'autre cause profonde. L'empire perse n'était ni barbare au sens moderne du mot, ni persécuteur. Les cités grecques qu'il possède sur le littoral de la mer Égée conservent leurs coutumes, leurs dieux, leur langue. Elles sont souvent gouvernées par des tyrans, mais pas obligatoirement, et ce n'était pas, en tout cas, une nouveauté pour elles. Elles paient un tribut qui n'a rien d'excessif, les satrapes dont elles dépendent ne sont pas tracassiers, ils sont encouragés à faire œuvre utile et agréable. Darius en félicite un pour avoir acclimaté en Asie Mineure des espèces d'arbres qui y étaient inconnues. C'est en Perse que tous les exilés de marque cherchent et trouvent un asile; des mercenaires grecs combattent dans l'armée du Grand Roi, comme des artistes grecs embellissent

ses palais et des femmes grecques son harem. Les médecins grecs sont en faveur : un d'eux guérit d'une tumeur au sein la reine Atossa, la mère de Xerxès. La grande barrière entre les deux peuples, ce qui en fait deux mondes incompatibles, c'est la fierté civique du Grec opposée au prosternement servile de l'Oriental. Alexandre perdra l'amitié de ses fidèles le jour où il adoptera les formes extérieures du despotisme asiatique.

Nous n'apprendrons rien à personne en constatant, une fois de plus, que M. Glotz est aujourd'hui un des maîtres incontestés de l'histoire grecque, cruellement éprouvée par la perte de Fougères et de Jardé. Sa documentation est effarante, elle a la même solidité, quel que soit l'objet traité. Plus de la moitié du volume est consacrée à la vie politique, sociale, économique, religieuse, intellectuelle, artistique et domestique de la démocratie athénienne. C'est une mine.

A ceux qui regretteraient ici l'absence d'illustrations, c'est le cas d'indiquer une luxueuse et savante publication : *La vie publique et privée des anciens Grecs* (Les Belles-Lettres), dirigée par M. Jacques Léon-Heuzey. Deux volumes viennent de paraître, qui donnent de la collection une haute idée. Le dernier, *Les classes, les métiers, le trafic*, est de M. Paul Cloché, professeur à l'Université de Besançon. Le texte, encore qu'important et d'une minutieuse précision, est un peu éteint par la richesse de l'illustration. Les quarante planches en phototypie ne sont pas de celles qui traînent partout. Toutes les grandes collections des deux continents ont apporté leur concours « très attentif et diligent » à cette œuvre pour le moment sans égale.

Les objets reproduits sont la vérité même. L'amateur en apprécie la beauté; le technicien y retrouve la facture originale, l'aspect même de la matière, il peut étudier comme sur la pièce même. Il y a là de tout : des scènes de parade, de combat, de chasse, de pêche, de funérailles, de mariages princiers ou divins (Thétis et Pélée). C'est la vie aristocratique, la vie à la mode avec de jeunes élégants, le bel Erothémis, le beau Leagros, aux manteaux bariolés, des chars de guerre ou de gala à deux ou quatre chevaux. Mais voici, à côté, la vie du paysan et de l'ouvrier: le laboureur derrière sa charrue primitive, le pâtre et son troupeau, le fondeur,

le forgeron, le potier dans leur atelier, le cordonnier dans son échoppe, le marchand dans sa boutique ou en plein vent. Bien entendu, rien d'imaginaire ni même de retouché n'altère la valeur de l'ensemble; l'original est toujours indiqué. Ce n'est pas un album pour distraire les enfants ou les désœuvrés, et pourtant que de silhouettes, les unes fines, les autres caricaturales, amusent et retiennent le regard! Zeus et Héra sont majestueux aux noces de Thétis et de Pélée. Pénélope est surprise par un des prétendants en train de ne pas travailler à son monumental métier à tisser; Nausicaa non plus ne lave pas en personne : sa robe longue ne lui permet pas de fouler d'un pied agile le linge royal, comme fait sa suivante, sur les galets. Voici un roi de Cyrène qui, en bon roi d'Yvetot, surveille d'un trône terre à terre la pesée d'une marchandise précieuse. « Faut-il en retirer? » demande le préposé à la balance... Mais la scène la plus touchante, celle qui donne le plus à penser, c'est l'Aurore (Eôs) ramassant le corps de son fils Memnon, où se retrouve à un degré impressionnant, dit si bien M. Pottier, « le sentiment poignant d'une *pieta* conçue par un artiste chrétien ». Douris a fait le dessin, Kalliadès a fabriqué la coupe, ils ont signé tous deux. On le comprend.

***

Pour trouver du nouveau, il suffit de soumettre à la critique les idées qui passent pour indiscutables. C'est ce que vient de faire pour le dictateur Sylla M. Jérôme Carcopino. Le titre spirituellement archaïque de son volume : *Sylla ou la monarchie manquée* (l'Artisan du Livre) pique l'attention, l'ouvrage la satisfait.

Comment se figure-t-on communément Sylla? Comme un patricien de vieille roche qui a voulu restaurer sur son ancienne base aristocratique la République en décomposition. Il a noyé dans le sang le parti populaire, celui de Marius, rétabli le Sénat dans ses antiques prérogatives, réduit les tribuns de la plèbe au rôle ingrat et borné de protecteurs des plébéiens individuellement molestés, subordonné le pouvoir législatif des Assemblées du peuple à l'approbation préalable de la Curie, confiné les chevaliers dans leur métier d'hommes

d'argent, traduits en cas de prévarication devant des tribunaux où ils ne seront plus à la fois juges et parties. Et après avoir ainsi remis la maison en ordre, il aurait abdiqué pour laisser ses réformes fonctionner librement.

Telle est l'opinion classique — au moins dans les temps modernes, car les auteurs anciens sont beaucoup moins affirmatifs. « Le jugement à porter sur Sylla, constate Sénèque, reste au nombre des questions encore en suspens. » M. Carcopino la résout à sa manière. Sylla n'est pas du tout un fauteur de réaction sénatoriale, il n'a à aucun degré la superstition nobiliaire, il ne croit pas que l'aristocratie décadente de son temps, orgueilleuse, corrompue, vénale, incapable d'élargir l'horizon de la cité aux frontières de ce qui est devenu un empire, soit de taille à gouverner le monde ou même à concevoir la grandeur de la tâche imminente. Mais comme il est encore plus évident à ses yeux que la populace ignare et composite, qu'on appelle avec emphase « le peuple romain des Quirites », est au-dessous de tout et prête à tout, il a commencé par abattre les ambitieux, les charlatans, les tyranneaux qui vivent de la démagogie, qui gravitent autour de Marius, ou qui pataugent dans son sillage sanglant, quand le chef lui-même a sombré dans la basse ivrognerie. Pour n'avoir vu que cette première partie de son œuvre, on a rangé Sylla dans les rangs de la réaction sénatoriale. Il rêvait en réalité tout autre chose; il envisageait un régime nouveau où l'autorité d'un maître appuyé sur l'armée, une armée à lui, s'imposerait à la Curie comme au Forum et instaurerait, sous les formes de la phraséologie républicaine, une autorité civile et militaire sans contrepoids, nécessaire à la paix publique et à l'administration d'un empire sans précédent.

Ce régime encore innommé, mais déjà concevable et peut-être conçu, nous le verrons naître moins d'un demi-siècle plus tard avec César et se consolider avec Auguste. Sylla est un précurseur, un précurseur du régime impérial. Mais il est venu trop tôt et c'est pourquoi il n'a pas poussé l'expérience jusqu'au bout. L'aristocratie sénatoriale, malgré les proscriptions de Marius et les siennes, n'était pas encore assez mutilée, assez découragée, assez saignée à blanc pour renoncer à ses prétentions. Si elle a pu encore, au temps de

Cicéron, conspirer contre le maître et l'assassiner en plein Sénat, à plus forte raison est-elle en état, au temps de Sylla, de lui mettre des bâtons dans les roues. Il s'est servi d'elle, s'est allié à elle, a paru d'accord avec elle pour faire table rase des démagogues, mais cette action commune reposait sur un malentendu. Pour aller jusqu'au terme de son programme, Sylla aurait eu besoin de nouvelles hécatombes, il lui aurait fallu proscrire beaucoup de ses partisans de la veille. A-t-il eu la nausée de l'éternel recommencement? A-t-il reculé devant le nouveau fleuve de sang à traverser? A-t-il estimé qu'on n'a plus assez de temps à vivre pour se donner la peine de fonder quelque chose de durable à soixante ans? Le fait est qu'il a abdiqué et que l'explication de cette résolution par le besoin de repos, chez un homme de sa trempe et de son passé, n'est satisfaisante que si l'on admet entre le Sénat et lui le désaccord fondamental que M. Carcopino croit avoir démêlé.

Il ne suffit pas d'affirmer. Il faut au moins donner des indices. Il y en a. D'abord, on a tort de se figurer Sylla comme le descendant prédestiné aux honneurs d'une de ces grandes familles où l'on était consul en herbe dès le berceau. La « gens » Cornelia est bien une des plus illustres de Rome, mais la branche à laquelle il appartient est déchue. Elle est pauvre, très médiocrement famée. Pour trouver un consul dans ses ascendants, Sylla doit remonter à un quadrisaïeul. Et encore ce personnage est-il peu recommandable. Le censeur Fabricius, l'homme intègre par excellence, qui n'a que de la vaisselle de terre, l'a rayé du Sénat parce qn'il avait trop de vaisselle d'argent, et acquise autrement que sur ses économies. Son bisaïeul et son grand-père n'avaient pu dépasser la préture, son père n'avait été rien du tout. Quand on s'étonne qu'il ne soit lui-même entré dans la carrière politique que très tard, on pense trop au patricien, pas assez au patricien ruiné et déclassé. Il est de haut lignage, mais de petite condition. Il habite un logement très mesquin dans une maison de rapport. Il est sorti de son milieu, il n'y rentrera jamais tout à fait. Il n'est questeur qu'à trente-deux ans, édile à quarante. Il n'appartient à aucun parti défini. Il ne se brouille avec Marius qu'au début de la Guerre Sociale.

Quand il est nommé consul, il passe encore, dit Plutarque, pour également ami de l'aristocratie et de la plèbe. C'est seulement alors, pour obtenir la direction de la guerre contre Mithridate, qu'il songe à se ménager l'appui des grandes familles dirigeantes. Il réalise un coup de maître. Déjà marié trois fois, à des femmes qui lui avaient apporté plus d'argent que de considération, il épouse Cæcilia Metella, veuve d'un prince du Sénat, apparentée à tout ce qu'il y a de plus glorieux dans l'« album » sénatorial. C'est un mariage heureux à tous égards. Les Metellus y ont consenti parce qu'ils n'ont pas pardonné à Marius son attitude à l'égard de Metellus le Numidique, son chef dans la guerre de Jugurtha.

Grâce à eux, un sénatus-consulte désigne Sylla pour la province d'Asie. Quand un plébiscite la lui enlève au profit de Marius, Sylla entre dans Rome avec son armée, en chasse Marius et les siens. Mais alors, même alors, il ne s'intéresse pas beaucoup aux revendications du parti dans lequel il vient d'être introduit. Il ne soutient pas sérieusement les candidats de la noblesse aux élections; il laisse ou fait nommer consul un chef du parti adverse, Cinna. Il part pour l'Asie laissant ses amis exposés à un retour inévitable de Marius. Il ne se préoccupe pas beaucoup de leur sort et ils ne sont pas sans s'en douter.

A son retour, il est plus catégorique, il détruit les marianistes, il restaure les privilèges du Sénat. Est-ce bien son but? Ou n'est-ce qu'un moyen? Il est dictateur, mais cette dictature n'a rien de commun avec l'ancienne, dont on n'avait plus vu d'exemple depuis cent trente-quatre ans. Il la tient du peuple et elle est illimitée dans le temps et dans l'espace. Elle est ce que les Grecs appellent la « tyrannie ». Elle est tellement un phénomène nouveau que Cicéron forge un verbe pour la désigner. Pompée *sullaturit*, écrit-il à Atticus, comme on aurait dit sous la Restauration : un tel « fait son petit Bonaparte ». Rien n'est plus contraire à un régime aristocratique qu'une dictature militaire. Le Sénat n'est pas dupe. Une dictature conférée par le peuple, c'est une tyrannie naissante, non une aristocratie renaissante. La manière même dont elle avait surgi ne permettait pas de s'y tromper. Les comices avaient été convoqués pour élire deux consuls à la

place des deux consuls marianistes tués. Le sénateur qui préside les comices en qualité d' « interroi », suivant la règle quand il n'y a pas de consuls, reçoit et lit au peuple une lettre où Sylla conseille la nomination d'un dictateur et s'offre à en assumer les responsabilités. Le Sénat n'est pour rien dans cette affaire, ce qui est d'autant plus significatif et mortifiant que les anciens dictateurs étaient au fond, sinon dans la forme, désignés par lui, et toujours sur son initiative.

Même l'abaissement du tribunat, considéré comme un succès inespéré pour les nobles, ne leur est pas si entièrement favorable. Le veto des tribuns, comme le sabre de M. Prudhomme, était à deux tranchants. L'aristocratie savait s'en garer, voire s'en servir. Sur dix tribuns, il s'en trouvait toujours un dans les grandes occasions pour paralyser les autres. Les Gracques avaient été annihilés par des collègues bien stylés. Sylla, en désarmant le tribunat, ne fortifiait pas le Sénat, il fortifiait son pouvoir à lui. Les empereurs feront de même, mais mieux; ils s'approprieront le pouvoir tribunicien qui les rendra inviolables et leur donnera le veto sur toutes les lois.

Sylla traite dans le même esprit la question agraire. Il la traite à sa façon, non à celle du Sénat. Il donne des terres à ses 120 000 vétérans. Ce sont des terres confisquées. Il se garde de les incorporer au domaine public. Qui en disposait? Qui en jouissait jusqu'ici? Les grandes familles, moyennant une redevance toujours ridicule et généralement impayée. Au contraire les terres confisquées leur échappent, font enclave dans les leurs. Ce que n'avaient pu faire les Gracques, le dictateur ami des grands le fait sans phrases ni délai. Il crée de petites propriétés. Beaucoup ne dureront pas. Sans doute, mais l'exemple est donné et il n'est pas de bon augure pour les possesseurs de *latifundia*.

Quand il s'agit de compléter le Sénat, dans lequel les guerres civiles et les proscriptions avaient creusé tant de vides, c'est encore au peuple que Sylla soumettra les noms des nouveaux Pères conscrits. Il lit la liste à l'Assemblée tribute, qui approuve naturellement ses choix. Les vieilles familles sénatoriales sont noyées dans cet afflux de nouvelles couches. Et, sous le prétexte honorable de remédier

aux abus, à quoi tendent toutes les mesures qui reculent l'âge légal des magistratures, qui en interdisent la réitération, ou ne la permettent pour le consulat qu'après dix ans et une fois seulement? La carrière des honneurs est si bien réglée qu'elle n'a plus ni imprévu ni charme. S'il n'y a plus d'abus, à quoi servira d'être de grandes familles?

Elles le virent bien. Sylla n'a pas travaillé pour elles. De là leur froideur, leur allure frondeuse. Les Metellus eux-mêmes poussent le jeune Cicéron à plaider contre un favori du dictateur. Une Caecilia Metella, parente de la femme de Sylla, a donné asile au client de Cicéron, Roscius d'Amérie, qui gagne son procès. Le triomphe irrégulier décerné au jeune Pompée malgré la répugnance de Sylla, l'attitude des consuls aristocrates que Sylla a fait élire ou qui parfois ont été élus contrairement à son désir, ne sont pas moins significatifs. Sylla est battu en brèche dans les milieux aristocratiques. C'est alors qu'il se retire. Est-ce pour voir ce qui va arriver, comme on l'a cru? Est-ce pour ne pas le voir? Au lieu d'une dictature réussie, sommes-nous en présence d'une monarchie manquée, d'un César qui a renoncé, comme le pense M. Carcopino?

***

« Lui, toujours lui! » Il n'y a pas de pays si barbare, si perdu, que le nom de Napoléon n'y soit connu. C'est par lui qu'on salue un Français au loin, quand personne ne sait un mot de sa langue. Il fait recette une fois de plus sous la signature de M. Jacques Bainville : *Napoléon* (Fayard).

M. Bainville a l'oreille du public. Son *Histoire de France* s'est vendue comme un roman couronné par l'Académie Goncourt, bien qu'elle n'ait pas plu à tout le monde. Où ira *Napoléon*, qui ne provoque pas les mêmes réserves? Le dernier Napoléon sensationnel était celui de M. Ludwig. C'était une étude psychologique, essai d'explication d'une vie prodigieuse par le caractère de l'homme prodige. M. Ludwig avait pour objet « l'histoire intérieure » de son héros, il prétendait éclairer, non pas ses actes, mais son âme. M. Bainville nous prévient qu'il ne veut entendre parler de rien de tel. Il veut faire connaître Napoléon, mais en s'abstenant, « et avec un soin parti-

culier, de toute explication tirée de son caractère ». Parce que, dit-il, « la grande faiblesse de ces sortes d'explications, c'est qu'elles n'éclairent rien et qu'il faut ajuster les faits à la conception que l'on veut imposer ». Il faut croire l'auteur sur parole, accepter son point de départ, les idées maîtresses qu'il prête à son personnage et qui ne sont peut-être que les siennes. Il y a là une grande part de confiance, alors que la méthode historique a pour base le doute provisoire de Descartes, autrement dit la défiance préventive.

Ce qui importe ce n'est pas de juger Napoléon, c'est de le comprendre. Chacun peut conclure à sa manière : la conclusion de l'historien, si tant est qu'il se croie obligé ou simplement autorisé à en formuler une, ne s'impose pas au lecteur. L'essentiel est d'expliquer, d'analyser les causes des événements, sans se dire qu'ils ont été nécessairement voulus tels qu'ils se sont passés. M. Bainville rappelle un mot de Napoléon sur Tacite : « Il ne fait pas connaître les motifs qui ont poussé les hommes à faire les actions. » M. Bainville s'y applique. Nous sommes trop enclins à croire qu'un homme de cette trempe a conduit le destin, qu'il a eu le dessein des choses qu'il a faites. C'est avoir du génie une trop haute idée. Même un Napoléon est entraîné par des courants dont il n'est pas le maître. L'engrenage est plus fort que le mécanicien une fois qu'il a mis le doigt dedans. Qui de nous ne s'est dit après la paix d'Amiens : c'était le moment de fermer les portes du temple de Janus? Certes, et Bonaparte se l'est dit tout le premier. La gloire pacifique d'un Washington, qui remet l'épée au fourreau quand le but de la guerre est atteint et qui dédaigne la couronne comme un hochet d'un autre âge, n'est pas sans le séduire. Un Premier Consul visitant des manufactures, créant la Banque de France, fondant des chambres de commerce, signant le Concordat, est le pendant « poule au pot » du général au pont d'Arcole ou au Grand Saint-Bernard. S'en tenir là, c'était le rêve. Mais ce n'était qu'un rêve.

L'Angleterre avait accueilli avec autant de satisfaction que la France la paix d'Amiens. La foule avait dételé à Londres la voiture de Lauriston apportant la ratification des préliminaires. Mais le gouvernement anglais ne prend pas

son parti de la Belgique terre française. Il ne rend pas Malte aux Chevaliers. De son côté, le Premier Consul occupe le Piémont, régente la Hollande, devient médiateur de la République helvétique, préside la République, non plus cisalpine, mais italienne. Les récriminations se croisent, la guerre reparaît à l'horizon. « De cette guerre, dit un historien qui n'aime pas Napoléon, qui lui est même systématiquement hostile, de cette guerre dérive toute la suite de l'histoire de Napoléon » (Wells). Rien de plus vrai. Mais à qui la faute?

Bonaparte a fait pour éviter la guerre des efforts auxquels on n'a pas toujours rendu justice. Wells, qui se croit internationaliste, est très anglais quand il affirme que « son dessein était de rendre fatale une guerre avec l'Angleterre ». Rien ne l'indique et le bon sens conseillait tout le contraire. C'est Malte qui a été la pierre d'achoppement et c'était la Belgique qui était derrière. Albert Sorel a de meilleurs yeux que Wells : la France au Rhin n'était pas acceptée des puissances continentales, la France en Belgique encore moins de la puissance insulaire. Bonaparte le voit. « Nous possédons trop de choses », disait-il déjà à Rœderer en 1800. « L'Angleterre nous fera la guerre tant que nous conserverons la Belgique », dira-t-il devant Molé en 1805. Et comme il n'entend renoncer ni à la Belgique ni à la Rhénanie, conquêtes de la Révolution, c'est la guerre à perpétuité. L'Angleterre ne signera pas un traité, pas même une trève, avec Napoléon.

Tout s'enchaîne, mais en dehors d'une volonté préconçue. Atteindre l'Angleterre dans son île, c'est une idée, mais qui se révèle à l'expérience irréalisable et dont il n'est plus question après Trafalgar. Comment l'atteindre autrement? Par le Blocus continental, qui tuera son commerce, par suite son industrie, et la tuera elle-même par le chômage. C'est encore une idée, mais qui exige, pour donner un résultat décisif, que ce Blocus n'ait pas de fissures. D'où la guerre d'Espagne, décevante, épuisante, sans issue, son de cloche qui annonce le tocsin, puis le glas. Napoléon commet des fautes, abuse de sa force, parce qu'il ne peut arriver à conclure une paix qui en soit une. On ne dira pas qu'il a été intransigeant à Tilsitt. La Russie battue y est traitée en amie, en alliée qu'elle n'est pas encore, qu'elle ne sera même jamais. Napoléon a fait sur

le radeau du Niémen un grand effort pour enrayer la guerre, pour la transformer tout au moins en un duel avec l'Angleterre.

Il aurait pu ne pas faire la guerre d'Espagne! Oui, et c'est là le grand « tournant dangereux » de sa carrière. Mais le Blocus y conduisait fatalement. Pour saisir Protée, disent les poètes, il fallait le serrer de plus en plus à chaque transformation, jusqu'à ce qu'il se résignât, après constatation de son impuissance, à reprendre sa figure première. Napoléon a eu beau serrer les mailles du Blocus, l'Angleterre s'est tordue sous l'étouffement, mais tendue pour la résistance, et n'a repris sa figure qu'après Waterloo. Certes, elle souffrait du Blocus, mais elle savait pourquoi et elle était soutenue par l'exaltation patriotique, tandis que les neutres et les alliés forcés de Napoléon souffraient presque autant, sans y avoir aucun intérêt et sans espoir de la moindre compensation.

Militairement, Napoléon n'a pu, suivant sa formule, « achever la Révolution ». Il n'a pu conclure. Politiquement, il n'a pas davantage fondé une quatrième dynastie. Le nom n'y a rien changé. Le Consulat décennal, le Consulat à vie, l'Empire héréditaire, c'est toujours la même chose, un régime essentiellement provisoire, personnifié par un homme, reposant sur lui seul et destiné, au sentiment de tous, à ne pas lui survivre. Il n'a pas même duré autant que lui, qui a pourtant duré peu. Il le sent, il le sait. Il n'était pas besoin de la conspiration Malet pour lui ouvrir les yeux.

M. Bainville, tout en se défendant de juger Napoléon sur son caractère, n'a pas résisté à la tentation d'esquisser, lui aussi, un portrait ou plutôt quelques croquis du dernier des Césars. Il aurait eu grand tort de s'en priver, de nous en priver. Précisément parce qu'il n'est pas un théorème ambulant, un être de raison, Napoléon est plus passionnant. C'est un intellectuel qui a le sens de la mise en scène. Il a soigné sa légende à Sainte-Hélène. Il a retouché son bronze. Tout le monde à Longwood vit la plume à la main. L'Empereur dicte le *Mémorial*, les autres écrivent leurs mémoires.

Toute cette littérature est romancée pour le bon motif. Les mesquineries d'Hudson Lowe sont faciles à transformer en persécutions. Ce fonctionnaire inquiet, timoré, est accablé

sous le poids d'une responsabilité qui l'empêche de dormir. Il vient au galop, en pleine nuit, s'assurer que son prisonnier ne s'est pas volatilisé. Il est odieux. Il hérisse l'île de canons et de sentinelles. Elle est presque inaccessible, une tentative d'évasion serait pure folie et l'Empereur n'y a pas songé. Hudson Lowe y pense pour deux. On n'est pas ridicule à ce point-là. On dirait qu'il le fait exprès. Il se donne l'air d'un bourreau qui a des horreurs à cacher, en empêchant les commissaires des grandes puissances de voir l'Empereur et de rendre compte à leurs gouvernements de la façon réelle dont il est traité.

Napoléon en profite pour dresser son calvaire. L'obstination puérile à lui refuser le titre d'empereur lui ménage des mots historiques. On veut l'appeler le général Bonaparte. « La dernière fois que j'ai entendu parler de lui, répond-il, c'est à la bataille des Pyramides et à celle du Mont-Thabor. » Il s'enferme plutôt que d'être suivi en promenade. Il vend son argenterie pour montrer qu'il manque de tout. Il commande un jour de briser son lit pour faire du feu. Il mourra d'une tumeur du pylore comme son père, non de la maladie de foie caractéristique de l'île, dont personne de son entourage ne fut d'ailleurs atteint. Néanmoins, il est communément admis qu'il a été victime du climat.

Michelet, avec son lyrisme romantique, va plus loin, trop loin. « Par une maladresse insigne, dit-il, on le logea à Sainte-Hélène de manière que, de ses tréteaux si haut placés, le fourbe pût faire un Caucase. » Il n'était pas besoin de fourberie pour faire penser à Prométhée cloué sur son rocher. Disons plutôt que Napoléon a su parler à la postérité du haut, sinon d'un tréteau, du moins d'un trépied.

A. ALBERT-PETIT

L'ART FRANÇAIS A LONDRES[1]

Depuis les remarquables travaux de M. Paul Jamot, quelque peu du mystère qui entourait jusqu'ici les Le Nain est dissipé. On sait désormais comment partager entre les trois frères une production que, par paresse ou par incuriosité, on leur attribuait collectivement. L'initiateur est l'aîné, Antoine, peintre sans grande personnalité, et, en tout cas, sans génie. Louis, le second frère, est le grand Le Nain, l'auteur des robustes et sobres scènes paysannes, de ces familles rustiques qui se délassent du travail quotidien en buvant, sans rien dire, au son d'une petite flûte de buis, un vin noir et épais. La plus belle de ces scènes paysannes est venue du Louvre à Londres; celle, peut-être, dont Sainte-Beuve (qui n'a parlé qu'une fois de peinture, pour parler des Les Nain) a dit qu'elle « réjouit l'œil, tranquillise le cœur et fait rêver l'esprit... ». Le troisième Le Nain, Mathieu, le cadet, se préoccupe moins du caractère intime que de l'élégance extérieure; c'est presque un mondain, que tentent les adresses et les succès de virtuosité.

Les tableaux de Louis Le Nain ont fait souche dans notre art. Cézanne les a sans doute interrogés. Pensait-il à eux lorsqu'il rêvait de faire « quelque chose de durable et de solide comme l'art des musées » ? Chardin a pu les consulter aussi. Dès le XVIIIe siècle, ce qu'il y avait d'autochtone dans l'art des Le Nain frappait déjà. Mariette dit d'eux : « Ils peignaient des bamboches *dans le style français.* »

Ce « style français », nous le retrouvons, purgé d'italianisme,

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier.

dans les deux toiles du lorrain Georges Duménil de Latour, un méconnu, un inconnu que l'Exposition de Londres place en pleine lumière.

Il arrive présentement à Duménil de Latour ce qui est arrivé jadis à Vermeer de Delft, dont toutes les œuvres avaient été données par une postérité insouciante à d'autres peintres. Les tableaux de Duménil lui ont été volés (sans que les voleurs fussent des coupables) par les Le Nain, par Honthorst, par le Valentin; peut-être aussi par d'autres peintres du nord, caravagesques comme lui. La seule trace qui subsistait du passage de Duménil dans l'histoire de l'art était une petite note d'un contemporain. On savait par cette note que Georges Duménil de Latour avait vécu à Lunéville, où il était mort, le 30 janvier 1653, d'une pleurésie. La note disait encore : « Il excellait à peindre les mains... » Là-dessus, M. Hermann Voss, un savant allemand, identifia, au musée de Nantes, deux tableaux de Duménil (tableaux d'ailleurs signés). Ces tableaux permirent de rendre à Duménil une toile du Louvre, une toile du musée de Rouen, et *le Nouveau-Né* du musée de Rennes.

Ce *Nouveau-Né* est montré à Londres, ainsi qu'un étrange tableau : *les Tricheurs* (collection Pierre Landry), qui semble bien être de la même main.

Le Nouveau-Né est, non seulement le chef-d'œuvre, jusqu'à présent, de Duménil de Latour, mais un chef-d'œuvre; l'une de ces toiles mystérieuses et singulières qui ne disent pas tout de suite tout ce qu'elles ont à dire, et dont le souvenir vous hante comme celui d'un être vivant. Deux femmes s'occupent d'un enfant au maillot; l'une, la mère, le tient précautionneusement sur les genoux et penche sur lui un visage fervent. Mère et enfant sont éclairés par une chandelle dont l'autre femme, d'une main levée, nous cache la flamme. Rien de plus. Aucun accessoire, aucun détail; la scène se détache sur un fond neutre et nu.

L'œuvre vaut autant par l'intensité du sentiment que par l'autorité du style. Nous avions été retenu, jadis, à Rennes, par cette toile; mais nous ne nous souvenions pas qu'elle fût aussi belle. Ces effets de lumière cachée, qui, pour Honthorst et pour les imitateurs non-italiens du Caravage, ne sont qu'un

prétexte à faire, sur le thème du clair-obscur, des variations de virtuoses; Duménil de Latour leur demande le moyen de toucher et de persuader les cœurs. Certaines « maternités » de Carrière, quoique d'un sentiment beaucoup plus insistant, peuvent donner l'idée du genre d'émotion qui se dégage de cette toile. Pour aider Duménil de Latour à sortir de l'ombre complète, où, depuis près de trois siècles, il était enseveli, l'on n'a guère plus de lumière, à l'heure actuelle, que celle que fait la chandelle qui est la petite âme voilée de ses toiles. Dans quels musées, dans quelles collections, d'autres œuvres de lui attendent-elles d'être rendues à la vie? Qui sait, si dans quelques années, après sa longue et patiente éclipse, Duménil de Latour n'aura pas pris, dans l'art français, comme Vermeer dans l'art hollandais, une des premières places? On souhaite qu'un élève de l'École du Louvre, doué à la fois de ce que M. Adolphe Basler appelle « la connaissance érudite » et la « connaissance intuitive », s'occupe de Duménil. Nous envions les plaisirs de chasse et de découverte qu'un pareil travail lui procurera.

Ce qui est arrivé à maints poètes français de la première moitié du XVIIe siècle est arrivé aussi à maints peintres français du même temps. Comme Malherbe a opprimé Tristan, Théophile et Maynard, Poussin et Claude ont longtemps opprimé les Le Nain; ils oppriment encore un Vouet, un Lahyre, un Sébastien Bourdon.

... Hélas! nous n'avançons que trop flâneusement dans ces salles du Burlington, où les invitations à ne se point hâter sont si nombreuses et si tentantes!... Pourtant, avant de nous approcher de Nicolas Poussin et de Claude Lorrain, nous devons dire qu'il y a, à Londres, un Vouet admirable, blond comme un Fragonard et pur comme un Corot; un portrait de Christine de Suède et une *Nativité* qui répètent une fois de plus que Sébastien Bourdon est l'un des peintres les plus attachants et les plus savoureux de son temps; enfin, qu'une modeste petite toile de Lahyre est là pour avertir, en passant, que la grâce sensuelle des petits maîtres du XVIIIe siècle a sa chaste source dans les roseaux encore peu foulés du siècle précédent.

Avec Poussin et avec Claude l'imagination commence de jouer un rôle prépondérant dans la peinture française. L'observation de la réalité directe cesse d'être un but en soi; elle se fait le tremplin du rêve. C'est à Rome que le normand Poussin et le lorrain Gellée ont été rêver; mais ils emportaient avec eux, là-bas, une manière de voir et une manière de sentir qui ne devaient jamais devenir italiennes.

Dix-sept Poussin et neuf Claude sont montrés à Londres. Les Poussin ont été choisis par M. Jamot; c'est-à-dire très bien. Dix de ces Poussin viennent de collections anglaises. Du Louvre ne sont sortis que deux tableaux : *l'Inspiration du Poète*, et le portrait du peintre par lui-même (qui est terriblement crasseux).

Dans les plus anciennes des toiles de Poussin qui sont en ce moment à Londres, par exemple *le Mariage de sainte Catherine* (coll. Herbert Cook), ou *les Bergers d'Arcadie* (coll. du duc de Devonshire), le spectre d'or du Titien fait partout flotter sa voluptueuse et chaude phosphorescence. Le paysage des *Bergers d'Arcadie* fait songer aux bruits rafraîchissants des eaux, aux odeurs de la terre fertile, aux anfractuosités mystérieuses de l'ombre. Dans ce paysage d'une vérité choisie, les personnages ont la langueur ou la vivacité, le naturel, l'abandon que donne aux corps humains un charme presque animal, involontaire et inconscient. Il y a deux hommes en Poussin; celui qui cède aux impulsions des sens, et celui qui se soumet aux lois de la raison. Les plus belles toiles, à Londres, sont celles, cela va sans dire, où les deux hommes s'entendent pour concilier leurs dons. Entre toutes : *la Nourriture de Jupiter*, prêtée par le musée de Dulwich.

Peut-on vraiment beaucoup retrouver la mâle densité de Rome, et ce que sa Campagne a de fier renoncement dans dans une toile pareille? Ces figures agiles, épurées, flexibles, dont les membres et les mouvements expriment l'entrain et la foi de la jeunesse, évoquent, au bout du compte, les harmonieuses collines qui, aux Andelys, accompagnent les boucles capricieuses que dessine la Seine. Une Seine qu'on ne risque pas de prendre jamais pour le Tibre... Gardons-nous de prétendre qu'on peut reconnaître la Normandie dans certaines toiles de Poussin; mais, parfois, à l'insu de

Poussin, entre ses yeux et le Soracte, le fantôme de ses paysages d'enfant, comme un mirage, ne s'interposait-il pas?

Un autre Poussin magnifique est la *Découverte du corps de Phocion*. Poussin l'a peint comme pendant aux *Funérailles de Phocion* du Louvre. Toile sombre, savante, très compacte, comme stratifiée. Le paysage y joue le premier rôle, strictement inventorié, minutieusement peint. Cette toile (que Bernin admirait particulièrement) fait penser à de la pierre dure, ou à ce qui se reflète d'une rive et d'un ciel dans le miroir noir d'une eau morte, à l'heure où le jour finit.

C'est naturellement le Poussin doré et élancé de Dulwich qui a été choisi pour prendre place, à Burlington House, à côté d'un Watteau. De l'autre côté, il y a un Claude Lorrain. On l'admet sans effort : lorsque les bergers et les bergères de Watteau auront fini de danser et de causer sous les arbres, ils quitteront leur parc et, sans avoir à faire pour cela, dans l'espace et dans le temps, un bien long chemin, gagneront les havres doucement incandescents de Claude Lorrain.

Octogénaire, Claude meurt en 1682. Deux ans plus tard, pour n'y guère rester, Watteau vient au monde. Valenciennes est loin de Rome, mais est beaucoup moins loin du petit village de Chamagne, où Claude a son berceau. Ces frères de poésie sont donc presque des « pays ». Leur grande voisine commune est la « Forêt des Ardennes », contrée assez fabuleuse pour que Shakespeare l'ait imposée comme retraite à Rosalinde et à Orlando. Il les a exilés là pour les protéger des déconvenues fatales de l'existence réelle. « *Comme il vous plaira* », nous dit Shakespeare... Ne vous plairait-il pas de rencontrer Rosalinde et Orlando sous les arbres de Watteau? N'en doutez point : les voici, jouant à faire semblant d'être heureux, à faire semblant d'être sûrs qu'il s'aiment... Ne vous plairait-il pas de les imaginer ensuite à bord de l'une des galères de Claude? Au haut des mâts bat un pavois de drapeaux roses. Où va le beau navire? Nous ne le savons pas, mais il part; et pour mieux croire, au moment de s'en aller, aux promesses des voyages, Rosalinde et Orlando quittent le port à l'heure éphémère où le ciel fait traîner sur la mer les robes des fées...

Les neuf Claude Lorrain et les douze Watteau de l'Exposition de Londres marquent le moment sans durée où notre pein-

ture est entrée dans l'un de ces mondes qui ne sont pas d'ici-bas, et où, avant Claude et Watteau, et après eux, les peintres français ont peu souvent éprouvé le besoin de se rendre. Mondes mobiles et fuyants, et qui ne déçoivent pas moins, s'ils déçoivent autrement, que le monde réel... Les peintres français les plus « représentatifs » ne manquent-ils pas un peu d'inquiétude, de fièvre, de nostalgie? Ne prennent-ils pas trop continûment et trop aisément leur parti de ce qui est, sans beaucoup ni souvent se soucier de ce qui n'est pas, ou de ce qui pourrait être? Chez Claude Lorrain et chez Watteau, le fond d'insatisfaction, le besoin de changement ou d'évasion ne s'exprime que par allusion; il ne vient pas à la surface. La mélancolie de Claude Lorrain est une mélancolie organique, éveillée momentanément par ce « concours de sensibilité » dont parle Maurice Barrès, dans *le Crépuscule chez les Animaux*, et par lequel un être vivant, lorsque le jour s'en va, ne résiste guère aux invites de la tristesse. Claude Lorrain, le matin, avait-il souvent envie d'être triste?

Ce n'est certes pas une tristesse aussi élémentaire, aussi confuse qui domine Watteau. Aucun des personnages des *Fêtes galantes*, toutefois, n'arbore la tristesse presque agressive, violente, par moments presque insoutenable, qui se jette sur vous des hauteurs de la Sixtine, ou qui vous envahit lorsqu'on s'approche de ce *Saül* accablé, peint par Rembrandt. La tristesse de Watteau est secrète, clandestine, refoulée. Elle porte, peut-être par égoïsme, peut-être par pudeur, le masque du plaisir. Elle porte ce masque si naturellement, si élégamment, que le fond de mélancolie, que nous distinguons tous maintenant dans ses tableaux, a été longtemps sans frapper les contemporains, ni la postérité immédiate. Michelet, le premier, a deviné, sous les grâces et les divertissements, la peine, le désenchantement et la déconvenue. Depuis Michelet, bien d'autres, parmi lesquels Walter Pater fut le plus pénétrant, ont fait de cette mélancolie le thème de leurs études sur Watteau; mélancolie qui devait trouver sa correspondance poétique dans certains personnages de Musset (Fantasio, ou l'Octave des *Caprices de Marianne*), dans Heine, dans Verlaine, dans Chopin...

Cette mélancolie-là est extraordinairement absente de la

plupart des œuvres, qui représentent, à Londres, le XVIIIe siècle français.

Lorsqu'on quitte l'atmosphère recueillie, parfois austère des premières salles, la salle VI est un peu pareille à une volière. Comme tout ce monde s'agite, se dépense, se fait valoir! Des baigneuses et des lavandières s'ébrouent, de lestes femmes dévêtues chevauchent les coussins des lits, désordonnent à coup de pied les rideaux des alcôves, se laissent flatter les seins par les ailes des amours et les ailes des pigeons. Voici des parties de colin-maillard, de pied-de-bœuf ou de main-chaude, des parties de chasse, des parties d'escarpolette, des parties de bateau, des parties d'Opéra. On court sous les arbres aux verdures acidulées de Fragonard, on court sous les arches romaines d'Hubert Robert, sous les ramures balancées de Lancret. Ici on montre des marionnettes, là on joue la comédie. Tout danse, rit et chatoie, les yeux, les miroirs, les jets d'eaux, le satin des robes et le satin des peaux. Il s'agit, avant tout, d'éviter la solitude, l'inaction et l'ennui. A l'exception d'un Largillière et d'un Nattier (la nostalgique *madame Louise* du musée de Versailles) tous les portraits, ici, veulent échapper à eux-mêmes. Ces modèles continuent de causer avec leur peintre, avec le visiteur, avec le passant comme ils causaient dans les salons : *Mademoiselle Fel* et la *Camargo* de La Tour, le *Cazotte* et la *Madame Sorquainville* de Perronneau, le *Gresset* de Tocqué, la *Guimard* de Fragonard, la *Dugazon* de madame Vigée-Lebrun, la *Pompadour* de Boucher, tous et toutes parlent, ou écoutent parler. On regarde moins ces visages qu'on ne les entend. Ah! au XVIIIe siècle, l'art français cesse d'être un art muet!

Au milieu de cette folle, effervescente, insouciante et spirituelle société, se dresse le *Gilles* de Watteau. Il ne le cache pas : cette turbulence, cette précipitation, ce vacarme le déconcertent, l'ahurissent, et, instinctivement, comme pour se garer, il lève un peu les épaules. Mais un clin d'œil de côté suffirait pour le rassurer, pour le mettre à l'aise, car voici, à sa droite et à sa gauche, les tableaux de Chardin.

On a pu, à Londres, se passer des Chardin du Louvre. La *Toilette du Matin* du musée de Stockholm vaut le *Benedicite*,

et l'*Ecureuse* de la collection Henri de Rothschild vaut *la Pourvoyeuse*. Les deux panneaux de fruits de la même collection Rothschild, le *Vase de fleurs* de la collection David-Weill et le *Lièvre* (musée de Stockholm) sont parmi les plus belles natures mortes que Chardin ait jamais peintes. Mais faut-il, quand il s'agit de Chardin, employer ce mot de « nature morte »? Préférons-lui l'appellation anglaise, *still-life*, « vie silencieuse ». Elle convient parfaitement à l'art de Chardin, non seulement quand celui-ci peint des fleurs ou des fruits, mais lorsqu'il peint ces sages et probes petites bourgeoises parisiennes, dont les grand'mères sont enterrées dans les villages de Le Nain, et dont les fillettes, qu'elles sont en train d'atiffer, mettront au monde, avant la Révolution, des enfants qui, le moment venu, poseront pour Corot.

Près de Chardin, mentionnons Lépicié. *Le lever de Fanchon* du musée de Saint-Omer et les trois portraits de la collection Henri de Rothschild donnent ici à ce charmant et gentil peintre une place de choix, tout à fait justifiée. Lépicié est de pure veine française, et, chez lui aussi, on peut trouver les promesses que va tenir Corot.

Quinze toiles de Fragonard. Peut-être aurait-on pu les sélectionner plus sévèrement. Mais voici *les Baigneuses* du Louvre, fouettées de soleil et d'eau, *les Lavandières* du musée d'Amiens, et la *Guimard* (collection Veil-Picard) épanouie et hâlée comme une rose thé.

Cette salle du XVIIIe siècle est disposée selon les mêmes principes que les salles précédentes. Pas de barrages; mais un jeu d'écluses; un régime d'infiltrations. La Tour, à la sortie, va au-devant de David (on a oublié d'inviter Duplessis, le plus davidien des portraitistes du XVIIIe siècle); Chardin va au-devant de Millet; Moreau l'aîné et Hubert Robert viennent au-devant de Corot. Joseph Vernet n'est pas avec eux, ce qui est grand dommage et grande injustice, car nul n'était plus qualifié que Joseph Vernet pour faire ici l'articulation, entre Claude Lorrain et Corot. Tous trois eussent pu évoquer de compagnie, comme ils le font assurément dans les Champs Élysées de l'art, les terrasses de la Villa d'Este et les pins du Pincio.

La salle suivante (salle VII) est l'une des plus attachantes de l'Exposition. L'ancien monde y finit, le monde nouveau y commence. On y voit David et Prudhon, l'un préparant Ingres, l'autre annonçant Chassériau; lesquels, cela va sans dire, sont ici près d'eux. Y sont également le baron Gérard (la *Madame Récamier* du Petit-Palais), mesdames Vigée-Lebrun et Labille-Guiard, Boilly et Greuze. Enfin Corot apparaît avec trois toiles, une de Provence, deux d'Italie.

De David, un *Brutus et ses fils*, exemple assez faible de son inspiration romaine, et les deux portraits du ménage Sériziat, incomparables chefs-d'œuvre. On aurait aimé voir, faisant vis-à-vis à ce ménage, le ménage Rivière d'Ingres. Mais M. et madame Rivière sont restés au Louvre. L'un des deux portraits d'Ingres qui font face aux deux David est *la Belle Zélie* de Rouen, toile délicieuse, d'un métier succulent, qui rend, par contraste, plus exsangue encore et plus cartonneux l'autre portrait, celui de *madame de Reiset*. Quarante années séparent les deux peintures, et cela se voit.

Un autre David est la *comtesse Daru* (collection David-Weill). Cette comtesse Daru est la madame Palfy qu'aima Stendhal : une brune et ronde personne au visage gai et gourmand, aux yeux malins, et qui porte, devant David, une étonnante couronne de fleurs blanches, assez pareille à un bonnet d'ouvreuse.

Avec l'*Enlèvement de Psyché* de Prudhon (tableau, hélas, bien fatigué), le romantisme fait son apparition dans la peinture française voyageant sur le rayon d'un clair de lune élégiaque. Les mélodieuses écharpes de vapeurs qui nagent autour du corps de Psyché viennent d'effleurer les tièdes nymphes de Chénier; bientôt elles se feront charpie sur le cœur de Marceline Desbordes-Valmore, et s'exhaleront comme un encens profane des *nocturnes* de Chopin.

A droite et à gauche de la *Psyché*, voici les sourires voluptueusement chastes de *madame Anthony* et de *madame Copia*, détachées du cortège féminin de Prudhon. Brunes dont la peau très blanche est si ombrée qu'elle peut au besoin faire penser à ces crèmes qu'un excès de poussière de vanille enténèbre.

Aux songes de Prudhon s'associent (toujours salle VII)

les songes de Chassériau. Tous deux imposant à des spectres les apparences de la réincarnation. On aurait aimé voir ici, entre la *Psyché* de l'un et l'*Esther* de l'autre, une *Odalisque* d'Ingres. Le nu féminin, au XIXe siècle, cesse d'être allégorique comme il l'a été chez les Italiens, ou libertin comme il l'a été chez Fragonard et chez Boucher. Ces nus sont, si l'on peut dire, des nus nostalgiques, nés de la rêverie des sens. L'imagination, séduite par le passé ou par la fable, rôde dans l'espace et dans le temps, et ranime les reines, les nymphes et les fées. Dans la Tempé de Prudhon, dans les harems d'Ingres et dans le tepidarium de Chassériau les chimères des poètes prennent corps, apportant l'illusion d'une promesse ou la charité d'une consolation.

Nous serions surpris si l'*Esther* de Chassériau ne faisait pas la conquête de la partie du public anglais qui reconnaît en Burne-Jones et en Rossetti son idéal de spiritualité esthétique. Mais les dons d'expression qui ont manqué aux préraphaélites, Chassériau les possédait au plus haut degré. Ses figures de femmes sont des créations personnelles; son imagination les tirait non d'une salle de musée, mais de la réalité. Il donnait la vie à ses propres rêves; Rossetti et Burne-Jones rêvaient, sans les faire beaucoup revivre, des rêves déjà rêvés.

L'Exposition de Londres est assez belle (le succès qu'elle obtient confirme cette beauté) pour que nous puissions, sans lui faire tort, exprimer un regret, c'est de ne pas voir, dans la salle VIII, s'opposant à une école de paysage strictement française (que représente ici Corot) la toile de la collection Moreau-Nélaton où Delacroix donna comme fond à une nature morte un paysage qui ne serait pas ce qu'il est sans Constable et les peintres anglais.

Rappelons ici d'un mot le succès foudroyant qu'obtinrent les paysagistes anglais, à Paris, au salon de 1824, les liens d'amitié qui unirent, à Bonington, Delacroix et Géricault, et le séjour que ces derniers firent à Londres.

Le Derby d'Epsom représente à Londres le Géricault anglicisé. Pour Delacroix, l'on a indiqué du mieux qu'on a pu l'importance qu'eurent dans son inspiration les écrivains d'outre-Manche; entre tous, Shakespeare et Byron. Voici

l'admirable *Hamlet au cimetière* du Louvre et l'un des trois *combats du Giaour et du Pacha.* Voici encore le portrait que Delacroix fit de lui-même à 23 ans, au seuil de son œuvre, vêtu en prince de Danemark (coll. P. Jamot).

D'autres Delacroix (parmi lesquels le *Chopin* du Louvre), d'autres Géricault sont dans cette salle VIII, faisant bon ménage avec Courbet, avec Monticelli, avec Daumier, avec ceux des peintres de cette première moitié du XIXe siècle dont l'écriture, le langage sont aussi « pittoresques » que l'inspiration. On y voit également des David (*le pape Pie VII et le cardinal Caprara*, de Bruxelles), des Ingres (le *Tu Marcellus eris*), et des Millet. A vrai dire une salle assez bigarrée, puisque, dans ce double concert où alternent la musique classique et la musique romantique, se fait aussi entendre la flûte tranquille et pure de Corot.

Si peu rigoureuse qu'elle soit, la présentation de cette Exposition reste cependant chronologique : Corot y est montré avec ses contemporains d'âge; mais comme il leur ressemble peu! Il parait ignorer ce qui les préoccupe; leurs passions, leurs inquiétudes ne l'effleurent pas. Un Delacroix, un Daumier, un Courbet avouent leur époque. Il suffit de les nommer pour voir autour d'eux leur « double », écrivain ou musicien : Hugo, Berlioz, Balzac, Flaubert. Qui est près de Corot? Nerval peut-être, le Nerval de *Sylvie.* Les vrais contemporains de Corot, il faut les chercher parmi ceux qui, chez nous, de siècle en siècle, ont, comme lui, moins été de leur temps que de leur pays. Ce que M. Huyghe a essayé de faire aux lisières des écoles en approchant, comme nous l'avons dit, Lorrain de Watteau ou Prudhon de Chassériau, on regrette qu'il ne l'ait pas pu faire plus librement encore, en plaçant par exemple, sur un même panneau, un tableau du Maître de Moulins, une toile de Le Nain, une toile de Chardin et une toile de Corot. Un autre panneau eût juxtaposé Clouet, Latour, David, Ingres et Degas. Peut-être aurait-on pu essayer aussi un rapprochement Watteau-Manet-Lautrec, un rapprochement Prudhon-Chassériau-Gauguin, un rapprochement Perronneau-Renoir... Mais plutôt que de rêver à ce qu'il ne pouvait être question de faire, continuons de parler de ce qui a été fait; et si bien fait!

***

La salle IX est la salle la plus vaste de l'Exposition, celle qui permet des vues d'ensemble; celle aussi qui permet d'exhiber des toiles, qui, par leurs dimensions, cessent d'être des tableaux et deviennent des décorations.

En 1930 on avait réuni là, lors de l'Exposition italienne, des œuvres magnifiques, mais assez hétéroclites, puisqu'on y voyait un Botticelli en face d'un Titien, un Tiepolo en face d'un Raphaël, etc... Nous, Français, avons donné cette salle IX au seul XIXe siècle, qui n'est pas seulement notre « grand siècle », mais un des grands siècles de l'histoire de l'art.

Pendant ces cent années, il a pu y avoir, ailleurs qu'en France, quelques grands artistes isolés, mais la France seule, possède, au XIXe siècle, cette légion de peintres qu'on ne peut comparer, pour le même temps, qu'à la légion des musiciens allemands. Cette primauté dans l'art pictural nous est d'ailleurs reconnue par le monde entier. Peu de musées, à l'étranger, qui ne consacrent une salle, parfois la salle d'honneur, à la seule peinture française moderne. Bornons-nous à citer l'exemple de la Tate Gallery, à Londres, où sont rassemblés les plus beaux spécimens de nos écoles impressionniste et post-impressionniste; et nous avons parlé ici même, au retour d'un voyage à Berlin, de la grande salle qui, dans l'ancien palais du Kronprinz, devenu musée, ne contient que des œuvres de peintres français.

De David à Cézanne... c'est-à-dire Gros, Ingres, Delacroix, Millet, Rousseau, Corot, Courbet, Daumier, Manet, Renoir, Degas... Tous ces peintres, dont les noms évoquent des mondes si disparates, restent cependant singulièrement fidèles au tempérament de la race. Sauf trois exceptions (d'ailleurs éclatantes), aucun d'eux ne se soucie de représenter autre chose que ce qui est. Il n'y aurait pas ici deux tableaux d'histoire (dont *Triomphe de Trajan* de Delacroix) et un grand tableau d'art religieux (le *Saint-Symphorien* d'Ingres), qu'on n'y verrait pas une seule « peinture à sujet ». Comme leurs aînés des siècles précédents, les peintres français du XIXe siècle s'en tiennent à la réalité la plus quotidienne, la plus fami-

lière. L'anecdote est exclue de la scène de genre, l'allégorie du nu, la composition du paysage, et, jusqu'à un certain point, la passion du portrait.

Nous ne croyons pas qu'un homme qui aime la peinture, et qui a parfois besoin d'elle comme on a soif ou comme on a faim, puisse entrer dans cette vaste salle sans éprouver un sentiment d'émotion, sans céder à un mouvement d'enthousiasme qui dilate les sens comme une gorgée de grand air dilate les poumons.

David y est représenté par le grand portrait équestre du *Comte Potocki*, venu de Pologne. Le *Saint-Symphorien* d'Ingres lui fait face. Ces deux toiles, qui sont assurément les œuvres les plus dynamiques de leurs auteurs, s'entendent à merveille avec le *Triomphe de Trajan* de Delacroix, où le mouvement naît de l'action même des personnages (comme aussi dans la grande femme nue de Courbet, placée à côté du *Trajan*). Ce mouvement, la plupart des peintres qui sont ici ne l'exigent plus des êtres, mais de l'air qui bouge autour de ces êtres, de la lumière qui brille sur eux. L'arc-en-ciel du *Printemps* de Millet a (salle IX), la valeur d'un symbole. De toile en toile, les feux du prisme font leurs jeux souverains. La lumière cesse d'être une belle captive, l'esclave docile du contour; elle devient Iris elle-même, la céleste voyageuse, qui jamais ne s'arrête, et dont il s'agit de fixer l'étincelant et fluide passage, aussi rapide que le passage du vent.

Presque tous les tableaux de l'école impressionniste qui sont dans cette salle IX ne donnent le sentiment de la vie que par cet enregistrement de la vibration colorée. L'immobilité de la jolie blonde du *Bar des Folies-Bergères* est l'immobilité d'une statue archaïque; les clients du *Père Lathuille* ne bougent pas davantage, ni le couple de canotiers dont la barque suit le cours de la Seine, à la hauteur d'*Argenteuil*. Les occupants de la *Loge* de Renoir ne sont pas moins statiques; sa *Danseuse* n'esquisse pas le moindre entrechat. Dans les tableaux de Degas qui sont ici (le *Viol* et le *Bureau de coton*), les personnages sont pétrifiés comme devant le photographe. Ils demandent la vie au milieu atmosphérique dans lequel ils baignent, et meurent s'ils en sont privés.

Grâce à ces sorcelleries de lumière, ces peintres sans inven-

tion, soumis au seul monde réel, à l'univers visible, ont su tirer une poésie de la matière. Manet et Renoir transfigurent les femmes qu'ils peignent en jetant sur elles les robes de Peau d'Ane. Des Cendrillons, ils font des fées. Ils sont (et Berthe Morisot avec eux) les peintres de l'épiderme. Ni Rubens, ni Goya, ni Fragonard n'avaient ainsi fixé avec des couleurs ce rayonnement passager, cette phosphorescence vivante qui est comme l'âme visible de la chair; et que le temps laisse sur la créature à peine un peu plus longtemps qu'il la laisse sur la fleur, sur le fruit.

Les meilleures toiles de ces grands artistes, même celles qui sont le plus travaillées, le plus poussées, ont l'air d'avoir été peintes en quelques heures, sans retours, sans reprises, sans repentirs. Cela leur donne un pouvoir de mirage. En regardant cet *Argenteuil* et cette *Prune* de Manet, ces *Baigneuses* de Renoir, ce *Port de Lorient* de Berthe Morisot, on est à la fois content et inquiet, comme un favori. La joie que ces tableaux inspire est une joie avide, suspendue, comparable à celle qu'on éprouve en écoutant une voix qui chante et dont on se dit qu'elle va se taire, ou devant certains spectacles de la nature, les moins sublimes, les moins choisis, par exemple un coin de jardin que touche un rayon de soleil, qui, tout à l'heure, n'y sera plus.

Manet et Renoir sont admirablement représentés à Londres. Degas ne l'est pas moins bien; mais au milieu des œuvres de ses contemporains, les toiles de Degas, qui, isolées, ont souvent tant d'autorité et de style, prennent quelque chose de sépulcral. Elles ne sont pas faites pour l'exposition publique, pour les voisinages. Ici elles semblent fuir le monde; elles lui font grise mine, se refusent à lui. Les enfants ont hérité l'hypocondrie du père; ils semblent dire : « Pourquoi sommes-nous venus? Nous ne tenions pas du tout à être invités. » Mais notre impression ne tient peut-être qu'à une question de cadre, d'échelle. Dans la salle suivante, qui est petite, intime, la léthargie des Degas est beaucoup moins sensible. Là, un tableau comme *Mademoiselle Valpinçon enfant*, ou comme *la Répétition*, conserve toute ses vertus, et affirme les aptitudes particulières d'un homme à dégager, des aspects de la vie moderne, leur caractère de permanence et de durée.

Cette salle IX est la plus composite de l'Exposition. Un certain nombre d'artistes de tradition, qui, pour représenter leur temps, ne se sont pas préoccupés d'adopter un langage nouveau, sont là moins comme des exemples que comme des rappels. Voici le portrait de *Victor Hugo* par Bonnat, celui de *Sarah Bernhardt* par Bastien-Lepage; un Baudry, un Ricard, un grand Fantin-Latour, un Cabanel, un Henner, un Carrière. Le panneau qu'ils occupent a une dignité, une distinction un peu tristes. Eux aussi, comme les Degas de la salle précédente, ils participent peu à la fête. Ils sont comme assiégés, cernés par les peintures impressionnistes, éclatantes et volubiles, qui pavoisent les autres murs. « Est-ce juste, disent-ils, de nous avoir admis ici aussi parcimonieusement, et comme à regret? Oui, nous ne sommes pas au goût du jour. Nous ne passionnons plus personne; mais, qui sait, nous avons peut-être le temps pour nous. Si l'on fait ici, dans deux cents ans, une nouvelle exposition d'art français, y aura-t-il, comme aujourd'hui, dans les salles du XIXe siècle, onze Monet, onze Seurat, treize Cézanne, dix Sisley? » Ils acceptent d'être traités en parents pauvres, non dans un esprit d'humilité et de renoncement, mais dans un esprit de patience : « Nous en appelons à la postérité... »

On a eu parfaitement raison, selon nous, de sacrifier, dans ces dernières salles de Burlington House, les artistes qui ne passionnent plus l'opinion à ceux qui furent ou qui restent des animateurs, des chefs de file; non des points d'arrivée, mais des points de départ (et, de ce point de vue, on aurait aimé à voir, à Londres, une toile du douanier Rousseau).

Il ne pouvait être question, dans ces salles, de jugements, de réhabilitations; mais de constatations. Voilà ce que nous aimons aujourd'hui, voilà les peintres dont l'influence sur notre peinture a été profonde. Il s'agissait tout à l'heure, de valeurs inamovibles; désormais, nous ne nous engageons que pour nous seuls. L'opinion de l'avenir, nous n'avons pas à nous en soucier.

Il n'est ni possible ni raisonnable de conserver le même point de vue, d'adopter le même criterium pour goûter les œuvres que nous avons vues naître et celles qui sont nées longtemps avant nous. Vis-à-vis des maîtres d'autrefois, nous dépen-

dons de tous ceux qui ont déjà admiré ces maîtres. L'œuvre de Poussin, celui de Chardin, d'Ingres sont en quelque sorte un héritage de famille; on les a dans son patrimoine comme certains meubles, certains papiers. Les peintres de notre temps, il s'agit de les choisir nous-mêmes, avec et pour notre génération. Les peintres d'autrefois nous laissent des œuvres, les peintres d'aujourd'hui nous en apportent. Cézanne gardera-t-il, dans l'avenir, la place que notre temps lui a donnée? Peu importe, cette place est actuellement indiscutable. Lorsqu'on arrive devant ces austères et puissants paysages provençaux, qui s'impriment sur les murs comme des sceaux, alors que les paysages de Monet, de de Sisley y semblent une légère pellicule de poussières, on comprend que le culte de Cézanne, à l'époque où il s'est institué, répondait à un idéal nécessaire.

Cézanne a retrouvé la doctrine des maîtres, en attribuant, dans une œuvre d'art, une part aussi importante à la volonté de style qu'à la pure sensation. Mais Cézanne est un classique qui pleure un paradis perdu. Tenacement, désespérément, il a, toute sa vie, essayé d'en retrouver l'accès. L'Icarie, la Terre Promise dont il a toujours rêvé, peut-être Gauguin s'en est-il approché davantage. Quelques-unes de ses plus belles toiles sont montrées à Londres. L'art de Gauguin est moins subtil, moins concerté que l'art de Cézanne. Il y a en lui un fond de barbarie qui bouillonne et combat des forces civilisées. Il y a surtout en lui un instinct de grandeur, un sens du mystère qui donne à ses toiles un pouvoir d'enchantement que les toiles de Cézanne ne possèdent qu'exceptionnellement. Gauguin ne retient pas, comme Cézanne, par des qualités qui exigent, pour être goûtées, une initiation. Malgré un métier monotone et pauvre, Gauguin est peut-être le seul à se rapprocher ici de ces grands poètes de la peinture dont le vrai moyen d'expression fut la fresque. On songe aux grandes murailles que Gauguin aurait pu décorer, et dont ses plus belles œuvres semblent être les restes ou les commencements.

Avec Cézanne et Gauguin, les derniers maîtres français de cette dernière salle sont Toulouse-Lautrec et Seurat. On le constate mélancoliquement, ces quatre peintres laissent une

œuvre imparfaite, tronquée, inachevée, qui ressemble à leur existence courte, ou malheureuse et tourmentée. Le terrain qui les porte n'est plus un terrain solide et stable; celui où jadis, un Le Nain, un Chardin, un Corot imprimaient paisiblement leurs sillons profonds. On a plutôt l'impression que ces derniers venus tracent un sillage sur une mer difficile; navires qui n'ont plus autour d'eux les autres navires de l'escadre, et qui doivent tenter seuls une difficile traversée. Accompliront-ils ce voyage dans le temps, auquel toute œuvre née d'une main mortelle est contrainte avant de parvenir au port? Vaine question! Mais, somme toute, on aimerait être là à l'arrivée. On aimerait avoir le privilège de revenir ici-bas, quand les arrières-petits-neveux de Louis Metman, de Jean Guiffrey, de René Huyghe et de Paul Alfassa (qui ont organisé cette Exposition-ci), choisiront, en 2232, les œuvres de notre temps, lesquelles seront alors aussi loin d'eux que les œuvres de Claude et de Poussin le sont aujourd'hui de nous.

JEAN-LOUIS VAUDOYER

INCERTITUDES POLITIQUES

Depuis près d'un an que M. Pierre Laval est devenu Président du Conseil, il a pu, en maintes circonstances, témoigner de son habileté parlementaire, et le sort a eu plus d'une occasion de lui montrer sa bienveillance. « Est-il heureux? » demandait ce roi avant d'investir un général de sa confiance. A n'en pas douter, M. Pierre Laval est heureux, heureux de n'avoir pas vu son ministère se disloquer au lendemain de l'élection présidentielle de Versailles, plus heureux encore d'avoir obtenu, lors du vote de la proposition Hoover, cette majorité de rechange à laquelle personne ne croyait, et qui lui a été assurée par les suffrages des socialistes. Cependant, depuis un mois, cette faveur du destin a paru s'interrompre, et M. Pierre Laval a été amené à démissionner sans avoir pu fêter l'anniversaire de son arrivée au pouvoir. Crise politique bien différente de la plupart de celles qui la précédèrent, intrigue menée d'un bout à l'autre dans le secret des coulisses, et dont l'opinion publique s'est quasi désintéressée, faute peut-être d'avoir pu la suivre d'assez près.

Ce n'est un mystère pour personne, en France et hors de France, que la position de M. Briand dans le ministère était devenue paradoxale. Alors qu'en 1929, aucun gouvernement n'aurait pu se former sans son concours, ni vivre sans son appui, le ministre des Affaires étrangères, faute d'avoir su reprendre à temps sa liberté, apparaissait à la fin de 1931 comme un isolé, dont la présence au Quai d'Orsay attirait au gouvernement certaines attaques de l'extrême-droite,

sans lui fournir de couverture à gauche. L'opinion publique, qui simplifie tout, et la presse politique, qui déforme tout, s'étaient emparées de cette contradiction et nul thème n'a été plus exploité ces derniers mois que celui de la divergence entre les conceptions de M. Briand et celles d'André Maginot. Ces deux hommes ne s'aimaient guère et ne se ressemblaient pas, mais leur opposition au sein du gouvernement ne paraît pas avoir été aussi catégorique et brutale qu'on le croit généralement. M. Briand a plus de ténacité qu'on ne dit et André Maginot avait infiniment plus de souplesse que son aspect et sa légende l'eussent fait croire. Quant à l'antithèse facile qui transformait, sur le plan de la politique intérieure, M. Briand en champion des gauches et André Maginot en tenant des droites, elle fait sourire lorsqu'on sait que l'ancien ministre de la Guerre était un anticlérical élu à gauche dans la Meuse, tandis que M. Briand a toujours témoigné d'une particulière tendresse aux démocrates populaires et à tous les hommes se réclamant d'un vague socialisme chrétien. En fait, ni dans les Conseils des Ministres, ni dans l'action politique où leurs deux départements étaient à chaque instant en contact, les idées de M. Briand et d'André Maginot ne se heurtaient de front, et tout se passait comme si le ministre de la Guerre avait travaillé à la sécurité, pour le cas où l'action diplomatique du quai d'Orsay n'eût pas abouti à l'organisation de la paix, tandis que le ministre des Affaires étrangères poursuivait son idéal de désarmement et d'arbitrage, sans avoir à craindre une fâcheuse surprise du fait de voisins mieux armés que nous. Il va sans dire que cette dualité de conceptions nous faisait taxer d'hypocrisie par certains autres pays, et qu'en France même, elle alimentait les polémiques de plusieurs journaux, professionnels du nationalisme, ou patentés du pacifisme. Tant bien que mal, cependant, l'équilibre était maintenu; mais, comme, en politique, l'équilibre dans le mouvement est une chimère, le gouvernement se résignait à l'immobilité. Peut-être aurait-on pu arriver ainsi aux élections du printemps, malgré l'arriéré de plus en plus lourd qui s'accumule quand un cabinet est contraint, pour durer, de remettre à plus tard la solution de toutes les difficultés, lorsque soudain,

pendant les vacances du jour de l'an, une fièvre typhoïde emportait André Maginot.

Après Loucheur, Maginot. Deux hommes qui avaient joué un grand rôle politique depuis la guerre, et qui paraissaient pouvoir en jouer un plus grand, l'un au centre droit, l'autre au centre gauche, jeunes encore tous les deux et pleins d'activité. Ce double avertissement sera-t-il compris? L'exceptionnelle vigueur physique et intellectuelle de la génération qui arriva aux affaires vers 1895 et qui, pendant plus de trente ans, n'a donné aucun signe de défaillance, a eu pour effet que l'on oublie toujours dans les calculs politiques de faire entrer en ligne ce facteur imprévu qu'est la mort. Bien des signes pourtant nous révèlent que les hommes de la génération qui est montée au pouvoir pendant la guerre et après la guerre sont loin d'avoir la résistance de leurs aînés; aussi le rajeunissement des cadres politiques, dont on a si souvent parlé, risque-t-il d'être imposé brutalement par la maladie et par la mort, sans qu'on ait eu le temps de le préparer et de former les remplaçants.

La disparition d'André Maginot n'aurait pas suffi à déterminer une crise ministérielle. Cependant, avant même la mort du ministre de la Guerre, à la seule nouvelle qu'il était gravement malade, l'opinion presque unanime des milieux politiques fut qu'un large remaniement ministériel était inévitable, certains même estimaient qu'un remaniement ne suffirait pas pour répondre aux exigences de la situation. Une telle manière de voir s'expliquait par deux considérations, la première tirée de la santé de M. Briand, la seconde de certains signes d'usure que donnait, au bout d'un an d'existence, le cabinet Laval.

La maladie, ou plutôt l'extrême fatigue de M. Briand ne pouvaient plus être cachées au public. Après avoir passé tout près de sept ans au quai d'Orsay, sans autre repos que de brefs séjours à Cocherel ou à Ouistreham, M. Briand était manifestement surmené; souffrant la nuit de tenaces insomnies, il éprouvait une peine invincible à travailler à certaines heures de la journée. Ne chuchotait-on pas que l'été dernier, lors du voyage à Berlin, il s'était assoupi chez le maréchal Hindenburg? En tout cas, l'état maladif du ministre des

Affaires étrangères fut rendu manifeste aux yeux de tous lorsque, au mois de novembre, il fut dans l'impossibilité de suivre jusqu'au bout le débat sur la politique extérieure. Pénible séance que le président Bouisson fut obligé d'interrompre, et après laquelle les vrais amis de M. Briand furent unanimes à lui conseiller quelque repos. Mais comment se reposer, avec l'interminable conflit sino-japonais? Il apparaissait bien que, même en laissant au Président du Conseil la direction effective de la négociation sur les réparations et les dettes, M. Briand ne pouvait plus assumer sans danger réel pour sa santé la charge qu'il occupait avec tant de prestige. Dès lors, puisque la mort d'André Maginot entraînait la nécessité d'un remaniement ministériel, la question du titulaire du quai d'Orsay se posait aussi.

A vrai dire, elle se posait depuis le voyage de Washington, et il y avait un paradoxe assez choquant à voir la direction des Affaires extérieures partagée entre le quai d'Orsay et la Place Beauvau. Même si M. Pierre Laval avait été admirablement préparé aux négociations internationales, c'était jouer la difficulté que de s'engager dans une conversation aussi délicate que celle de Washington, sans avoir derrière soi nos bureaux diplomatiques : et le caractère d'improvisation qui a été justement reproché à cette initiative s'explique en grande partie par les conditions dans lesquelles elle est survenue. Ajoutons, en outre, que certains membres de la majorité reprochaient au président du Conseil de s'être désintéressé de la politique intérieure pendant qu'il faisait de la diplomatie : bien qu'à notre avis ce reproche ne tienne guère, car le temps n'est plus où les préfets faisaient les élections, et si M. Laval était resté à Paris au lieu d'aller en Amérique, les députés de la majorité qui devaient être battus aux élections cantonales ne l'auraient pas moins été.

Telle était, résumée objectivement, la situation politique à la veille du 12 janvier, date fixée pour la rentrée des Chambres. On savait que le Gouvernement serait à son banc pour bien montrer qu'aucun vote hostile ne l'avait atteint, et que, dès le lendemain, il aurait à choisir entre trois solutions : remplacement de deux ministres; démission collective et remaniement plus profond; constitution d'un nouveau minis-

tère. Comme il arrive souvent dans la politique où les maladresses des uns font la réputation d'adresse des autres, c'est une quatrième solution qui devait l'emporter par la démission collective du cabinet, suivie du remplacement pur et simple de deux ministres sans l'adjonction d'aucun élément nouveau.

***

Tandis que la Chambre élisait son bureau et qu'une vague de pudeur lui faisait chercher le remède à la ridicule proposition de porter le nombre des vice-présidents à huit et celui des secrétaires à seize, d'actives conversations se poursuivaient dans les bureaux, au sein des groupes politiques, et dans les couloirs, entre les hommes représentatifs.

En réalité, la semaine précédente avait été remplie de conciliabules mystérieux, et d'intrigues autour des Affaires étrangères. Malgré tous les commentaires officieux, il semble bien que l'information, câblée par les agences au monde entier, d'après laquelle M. Briand avait remis sa démission le vendredi 8, ne répondait pas exactement aux faits, et que M. Briand avait simplement donné ce jour-là son acquiescement à une démission collective. Cette explication est la seule qui rende compte des incidents du dimanche et du lundi, et du refus nettement signifié alors par M. Briand à M. Laval de s'en aller seul. La journée du 12 s'ouvrait donc sous des auspices peu favorables au président du conseil, mais celui-ci, par une série de manœuvres adroites, allait la transformer en journée des dupes.

Dans la matinée, M. Pierre Laval se faisait remettre leur démission par tous les ministres, sauf par un sous-secrétaire d'État qu'on avait oublié dans sa circonscription : puis, muni de ces démissions, mais se gardant soigneusement d'y joindre la sienne et de porter le tout au Président de la République, il commençait à négocier avec le parti radical-socialiste, en vue d'un élargissement de son cabinet et de sa majorité.

A s'en tenir aux résultats bruts des derniers votes de confiance, le premier cabinet Laval, qui obtenait encore une soixantaine de voix de majorité, le dernier jour de la session extraordinaire, pouvait sembler assuré de son avenir, mais,

pour celui qui observe de plus près la vie parlementaire, sa situation apparaissait moins solide. Certains votes, comme celui du remboursement de ses pertes au change à la Banque de France, ont réduit au minimum la marge de sécurité du gouvernement, et la fin du débat sur le chômage, où le ministre du Travail était mis en minorité, la question de confiance n'étant pas posée, heureusement pour lui, constituait un nouvel avertissement. Si l'on résume impartialement l'histoire de cette médiocre et terne législature, on voit que, depuis la fin de l'Union Nationale, c'est-à-dire depuis la sortie du parti radical de la majorité, les ministères appuyés sur la coalition des droites et du centre ont vécu, mais qu'ils n'ont, pour ainsi dire, fait aucun acte de gouvernement. L'outillage national n'a pas été voté, ou du moins on n'en a voté qu'une miniature, presque une caricature; la question de la conversion des rentes n'a pas été abordée; le problème du déficit des chemins de fer n'a pas été réglé. Ces retards ne sont pas le fait d'une obstruction particulièrement tenace : aujourd'hui, pour oser, les gouvernements ont besoin d'être assurés de leur existence, car l'époque est passée où un ministre se faisait renverser plutôt que de renoncer à un projet auquel il tenait. Vivre d'abord, telle est la devise de la politique dite réaliste. Tous les partis, hélas, paient tribut à ce réalisme.

Cependant, à force de remettre à plus tard les questions embarrassantes, nous nous trouvons, à trois mois des élections, en présence d'une série de redoutables échéances : et ceux-là même qui, au mois de novembre, ont fait échouer l'idée d'un regroupement de la majorité, regroupement souhaité, croyons-nous, par l'Élysée, auraient voulu maintenant s'assurer le concours du parti radical. Essayons de retracer la physionomie des pourparlers à ce sujet, entre M. Pierre Laval et M. Herriot.

Négociations toutes verbales, sans propositions écrites d'une part, sans ordres du jour de l'autre, et qui a été exceptionnellement rapide, puisqu'elle s'est déroulée tout entière dans l'après-midi du mardi 12 janvier. Le Président du Conseil s'entretenait avec le président du parti radical-socialiste, lui exposant en terme émouvants la nécessité de former un ministère appuyé sur une large majorité, et il offrait à

M. Herriot le portefeuille des Affaires étrangères, étant entendu que trois ou quatre autres portefeuilles et autant de sous-secrétariats d'État seraient réservés au groupe radical-socialiste. Il ne paraît avoir été question à aucun moment de la pierre d'achoppement des crises précédentes, le problème de la représentation du groupe Marin dans le cabinet. Aussitôt la conversation finie, M. Herriot en rendit compte à son groupe; celui-ci, vers huit heures du soir, chargeait M. Herriot de faire part à M. Pierre Laval, en termes choisis et dans les formes les plus courtoises, de son refus. La crise ministérielle, avant d'avoir été ouverte, était terminée.

En effet, M. Pierre Laval, qui n'avait pas encore apporté sa démission à l'Élysée, pouvait maintenant la remettre avec la certitude de se succéder à lui-même. N'ayant pas été renversé devant le Parlement, il devait conformément aux précédents et aux usages, être investi par le chef de l'État de la mission de constituer le nouveau gouvernement; mais, par la précaution qu'il avait prise de consulter à l'avance le groupe radical-socialiste, cette mission était désormais sans péril. Au contraire, le refus de participation des radicaux, s'il avait été signifié à M. Laval déjà investi par l'Élysée, aurait probablement rendu impossible la reconstitution de son ministère. Dans ce cas, en effet, la main passait, et un scénario voisin de celui des précédentes crises se fût déroulé, avec, comme terme vraisemblable, la formation d'un cabinet Boncour. A dix heures du soir, toujours dans cette journée de mardi, M. Pierre Laval se rendait avec ses collaborateurs auprès de M. Doumer, la démission devenait effective, et le Président de la République chargeait M. Laval de former le gouvernement. La mission, facile à remplir, aurait pu à la rigueur, être achevée en cinq minutes, puisque le nouveau Président du Conseil devait se borner à effectuer deux permutations : l'une de l'Intérieur aux Affaires étrangères, l'autre de l'Agriculture à la Guerre, les deux postes rendus vacants place Beauvau et rue de Varenne, ayant été pourvus aussitôt par la promotion au rang de ministres de MM. Cathala et Fould.

Cependant, au groupe radical-socialiste, quelques incidents,

grossis du reste par la presse, montraient que la délibération de la veille avait été conduite et clôturée trop expéditivement. Certes, la majorité du groupe ne souhaitait pas de collaborer avec M. Pierre Laval comme président du Conseil, pour cette raison très simple qu'il était, la veille encore, chef d'une majorité différente et qu'à ce titre, il avait bataillé deux ou trois fois contre le parti radical; mais il paraît bien que la plupart des radicaux eussent admis de collaborer avec un autre président du conseil, dans un ministère où M. Pierre Laval aurait parfaitement pu conserver le portefeuille de l'Intérieur. Si la crise avait évolué normalement, cette opinion se serait dégagée à coup sûr, et ainsi se fût enfin réalisée, à trois mois des élections, cette concentration qui si on l'avait faite au lendemain même du Congrès d'Angers aurait pu remplacer avantageusement l'Union Nationale morte.

***

Le second cabinet Laval, frère cadet du premier, s'est présenté devant la Chambre le mardi 19 janvier et le débat traditionnel sur la composition du ministère et sur sa politique extérieure s'est engagé aussitôt. Il n'est pas terminé à l'heure où nous écrivons et ne s'achevera sans doute que dans la nuit de vendredi à samedi.

La déclaration gouvernementale, très courte et conçue en termes modestes, a été accueillie sans fièvre, et a été moins applaudie au centre qu'à droite. Les gauches ont acclamé au passage le nom de M. Briand, mais on sentait bien que tout ce côté de l'assemblée était profondément déçu de ne point voir l'ancien ministre des Affaires étrangères, dont on avait annoncé la venue. Aussitôt après la lecture de la déclaration, le défilé des interpellateurs a commencé : si nous laissons de côté un intermède comique dont s'est chargé un obscur député des Ardennes, et l'habituelle homélie de M. Cachin, la séance a été occupée tout entière par les interpellateurs socialistes. M. Frossard a récité un discours, dont le style abstrait et emphatique contrastait avec la verve incisive qui anime d'ordinaire ses improvisations. La retraite de M. Briand constituait le thème de cette interpellation.

M. Frossard avait paru d'abord vouloir gêner par des questions directes certains membres de la gauche radicale et du groupe démocrate populaire, en leur demandant comment ils concilieraient ce fait nouveau avec leur fidélité ministérielle, mais l'orateur socialiste donnait l'impression de ne pas pousser ses attaques, et il n'a même pas tiré parti d'une interruption de M. Louis Marin qui s'écria : « Aujourd'hui M. Briand a disparu, demain ce sera sa politique! » Phrase qui constitue évidemment ce que M. Pierre Laval a entendu de plus désagréable au cours de la séance.

M. Léon Blum a fait ensuite une conférence d'une heure et demie, qui est manifestement destinée à être apprise par cœur et débitée en tranches aux élections prochaines par tous les candidats unifiés. Malgré une visible fatigue nerveuse, M. Blum a donné une analyse aiguë de la situation, mais la seconde partie de son exposé, où il prétendait apporter des solutions constructives, a déçu tout le monde. Seul parmi les radicaux, M. Pierre Cot, qui a déjà beaucoup varié en politique et qui ne perd pas une occasion de s'attirer les bonnes grâces des socialistes, applaudissait ostensiblement.

On peut se risquer à prédire que le gouvernement se tirera de ce premier débat sans trop de peine, mais sans gloire, avec une majorité d'une trentaine de voix : ensuite viendront les conférences internationales, et la Chambre se séparera pour l'ouverture de la campagne électorale. Personne ne pense sérieusement que le budget soit voté d'ici là. Il est bien difficile à l'heure actuelle de prévoir à quelle date auront lieu les élections et de savoir si M. Laval sera encore au pouvoir à ce moment.

La combinaison ministérielle actuelle ne satisfait pleinement que les socialistes et l'extrême droite, c'est-à-dire précisément les éléments normaux de toute opposition. Le reste de l'Assemblée a le sentiment que, si une crise se produisait en février, on arriverait cette fois à former un ministère qui n'aurait contre lui que 140 voix d'extrême gauche et 60 voix d'extrême droite, et certains juges avisés de notre vie politique tracent déjà une esquisse idéale de ce gouvernement. Ils le voient peu nombreux : tout au plus 14 ou 15 ministres, 4 ou 5 sous-secrétaires d'État, de manière à rendre un peu de

prestige aux fonctions ministérielles dévalorisées par l'inflation des portefeuilles. Il leur paraît inutile que ce gouvernement, comme une carte d'échantillons, compte dans son sein des représentants de tous les groupes lilliputiens de la Chambre. Nous avons vu des cabinets de 34 membres, parce qu'on jugeait sans doute qu'il fallait beaucoup de bornes pour amarrer les éléments flottants de la majorité. Pour ne désobliger personne, nous ne citerons pas telle ou telle Excellence, dont les fonctions ministérielles consistent à surveiller dans les travées les boîtes et la couleur des bulletins, mais tout le monde a vu ce risible spectacle.

Si une équipe d'hommes résolus se présentait avec une déclaration ministérielle de trois lignes : « A l'extérieur, couvrir tous les intérêts de la France; à l'intérieur, tenir loyalement et impartialement les urnes », ne croit-on pas que cela vaudrait mieux que les dosages auxquels s'est résumée la constitution des cabinets Tardieu, Chautemps, Steeg et Laval? Un proche avenir nous dira si nos souhaits se réaliseront ou si nous arriverons aux élections avec une Chambre coupée en deux parties, d'importance presque égale; nous ne hasarderons aucune prédiction à ce sujet, mais ce que nous croyons devoir affirmer, c'est que si les élections ont lieu dans la formation actuelle, bloc de droite contre bloc de gauche, nous allons tout droit à une aventure dont nul ne peut mesurer le danger.

FRANÇOIS LEUWEN

TABLEAUX DE PARIS

Hockey. — Paris joue au hockey sur glace; ce sport le passionne, les pistes artificiellement gelées se multiplient. Leur congélation se fait en quelques heures; en quelques autres, la glace est fondue. Dehors, janvier est doux comme printemps : sur la vaste piste du vélodrome d'Hiver, *le Vel. d'Hiv*, les hommes caparaçonnés pour hiverner au Groënland et vêtus de tricots épais, glissent sur leurs patins, ainsi, voit-on les hirondelles longer en planant le tain violacé d'un lac alpestre, à l'approche de l'orage.

Le pauvre vieux Palais de Glace de notre enfance nous semble un ancien restaurant du Palais Royal, comparé aux établissements des Champs-Élysées. A la piscine *Molitor*, le patinage se fait en plein air. Nous y verrons bientôt patiner aux temps des lilas, des cerises et de la moisson.

Ce qui est toujours bien surprenant, c'est la facilité, la solidité, l'aisance avec lesquelles un public se trouve là, tout prêt, frémissant, considérable et déjà éduqué. Il ne connaissait rien, voilà deux mois, de ce hockey sur glace. Et nous l'entendons exhaler, d'une même haleine, un de ces longs soupirs que lancent plusieurs milliers de bouches à la fois, à un *dribbling* heureux. On me dit que tous les postiers de Paris, qui sont méridionaux, vous ne l'ignorez pas, sont là : que ce public des hautes galeries noyées dans la brume bleue est celui qui a déserté les réunions de rugby.

Depuis quelques mois, le rugby a formé deux camps. Les bonnes équipes, victorieuses des grands matchs, ont fusionné pour des réunions, où le jeu cesse d'offrir les brutalités dont le public se montrait de plus en plus exigeant. Les équipes moins choisies ont continué à s'étriper. Mais les spectateurs

y goûtent à peu près le plaisir qu'un habitué des corridas auxquelles prennent part les étoiles de la tauromachie pourrait trouver à une course qui se donnerait, avec des joueurs de rencontre, dans une petite arène de banlieue.

Le hockey sur glace, dont le jeu est, à peu de choses près celui de l'*association*, est venu offrir aux amateurs de mêlées et de rudes bousculades, le spectacle dont ils se trouvaient à peu près privés.

Pour donner plus d'éclat à ces parties de hockey sur glace, l'homme qui avait réalisé la piste a fait venir la meilleure équipe du monde, celle des Canadiens d'*Ottawa*, qui battit l'Amérique du Nord aux deux dernières Olympiques.

Il fallut constituer une *équipe de France* pour la lui opposer. Nous ignorions tout de ce sport. Nous possédions une seule équipe à Chamonix, qui se rencontrait l'hiver avec les Suisses. L'équipe de Paris, l'équipe *France*, comprend des Américains et des Anglais vivant et travaillant en France et même un Italien, Bessoni, auquel on a retranché un i, ce qui fait, de loin, un Français très présentable sur le programme d'une réunion : Besson. L'étoile de l'équipe française s'appelle Ramsay... Il n'y avait pas moyen, même en supprimant plusieurs lettres, cette fois, de faire un nom français de celui-là.

En dehors de ces soirées de matches sensationnels, Ramsay porte l'uniforme de l'établissement, balaie la neige sur la piste et donne quelques leçons de patin. Pendant une partie de hockey, il devient oiseau et tigre, il manie la crosse d'érable et fait filer le palet d'ébonite avec furie et allégresse. Des milliers de postiers méridionaux, embusqués dans la brume, le réclament dès qu'il se repose. A vrai dire, sans lui, l'équipe... française manquerait d'éclat.

Ce jeu si gracieux, qui a ses risques, même pour le public des loges enserrant la piste, sans cesse menacé par l'extrémité des crosses qui lancent le palet, ne connaît d'autres fautes que celles de *brutalité*.

Elles entraînent de la part de l'arbitre — un Suisse, le seul qui ne soit pas matelassé — une minute ou deux de *prison*.

Le joueur condamné va s'asseoir dans un espace réservé, hors de la piste, au premier rang du public, sous un écriteau qui devient à l'instant lumineux : *Prison*. Les trois *avants*

arrêtent le palet avec la crosse, les arrières peuvent y porter la main; *le gardien de but*, le plus rembourré de tous, cuirassé, les jambes garnies de protège-tibias matelassés, armé d'une crosse plus plate, comme une pelle à enfourner le pain, pour arrêter les *shoots* peut faire ce qu'il veut et, d'abord, se jeter à plat corps sur la glace, s'y étendre, se coucher en travers de la cage grillagée du but, de manière que le palet ne puisse venir s'y placer.

Si les joueurs français, sauf M. Lefèbure et quelques autres, portent des noms étrangers, les noms des Canadiens sont souvent bien français : Saint-Denis, Savageau, Moussette. Ces deux derniers sont des *avants* remarquables.

Grandis par les patins, élargis par le matelassage, les tricots rayés en travers, les bas rembourrés, ces joueurs prennent figure de héros. Ajoutez la rapidité vertigineuse de leur course sur la glace, vous aurez un spectacle qui, pour nous, n'est pas seulement nouveau, mais rare.

***

Spectatrices. — Au rez-de-chaussée du *Vélodrome*, sur les gradins, je regarde le public. Les femmes, surtout, sont extrêmement « marquées d'aujourd'hui ». Elles se sont adaptées avec une virtuosité qui, pour n'être pas surprenante, ne mérite pas moins d'être admirée. Au temps où l'abolition des cheveux longs avait été décrétée, le — 1793 du cheveu, — elles allèrent trop vite et trop loin. Toute nouveauté commence toujours par gagner trop précipitamment un but trop élevé. Lorsqu'on eut inventé le cinéma parlant, on y parlait *cent pour cent*, selon l'expression employée par les gens du métier. Il fallut deux ans pour que les mêmes gens comprissent l'inutilité de remplacer le théâtre par le cinéma, dont les possibilités sont différentes et d'ailleurs encore mal exploitées. Les femmes se firent donc tondre le crâne *cent pour cent*! Cà, c'était une mode! Une vraie, avec ses intransigeances et son apparence « cataclysme ». Elles n'eurent plus de hanches et plus de seins Et nous les vîmes porter, en guise de robes, des petites chemises d'âniers du Caire. Elles se sont reprises; elles ne cherchent plus à faire

gigolo. Elles ont retrouvé leur place, leur rôle, leur empire, mais il leur est resté de l'aventure, un acquis indéfinissable, qui n'est plus le pastiche ou la contrefaçon, qui ne gêne plus. ne fait plus sourire, et fait perdre à l'homme tout ce qu'il avait pu gagner d'inégalité à cette égalité que la femme avait prétendu établir.

La *crise* ramènera le reste! Nous allons revoir les *petites dames*, qui ne seront plus employées chez quelqu'un, qui ne voudront ni écrire sans dons, ni peindre sans travail préliminaire, ni se faire décorateurs ou dactylos, qui redeviendront de charmantes petites femmes tout court, avec la situation indispensable dans toute société, et bien définie, de femmes entretenues.

J'en surveille quelques-unes à cette réunion de hockey qui a fait courir ce qu'on va peut-être pouvoir encore appeler *Tout Paris*!

Elles s'y connaissent en *shooting*, elles parlent du *goal-keeper* avec la même connaissance du jeu que nos postiers méridionaux des galeries supérieures.

Et ce n'est pas un vain chiqué. Elles sont *sportives* et ne sont plus *garçonnières*. Avec l'équipe d'*Ottawa* qui vient de battre à 6 contre 1 l'équipe *France*, crions : *Hurrah*!

***

De Marie Bashkirtsef a Louise Abbéma. — L'Académie Jullian, celle des femmes, expose en ce moment les travaux de quelques élèves de 1880 et de ses élèves de 1931. L'Académie de peinture, que Julliana vait ouverte à des demoiselles, vers 1879, marque l'une de ces évolutions à côté, que les historiens ignorent mais qui influencent assez profondément les mœurs.

Ces ateliers où posaient des modèles nus indique certainement un progrès moindre dans l'art que dans la voie du féminisme. Les élèves-femmes de Rodolphe Jullian, ce beau lutteur méridional, que je connus âgé, tout blanc, mais tout beau encore, ne cherchaient en réalité qu'à donner le change sur leurs qualités et souhaitaient, avant tout, que leurs toiles ne pussent être prises pour un ouvrage féminin. Ce tort nous

gâte à jamais à peu près tout ce qui put être peint à cette époque par des élèves qui ne manquaient point de qualités ni de dons mêmes.

Une seule, en France, alors, sut rester femme, indéfinissablement, de la manière la moins traduisible et la plus certaine : Berthe Morisot. Elle seule, à peu près, demeure et va demeurer. Mais elle travaillait au musée du Louvre ou dans l'atelier de Manet, dont elle allait épouser le frère, Eugène, et ne parut jamais à l'Académie Jullian. Il faut le regretter pour les annales de cette première académie, payante, artistique et féminine.

Pourtant, le souvenir de deux élèves de ces débuts restera particulièrement. L'une était russe, Marie Bashkirtsef, l'autre suisse, Louise Breslau. Leur rivalité, que la Russe a racontée tout au long dans son *Journal*, a retenu les psychologues. Barrès, on le sait, avait surnommé Marie : *Notre-Dame du Sleeping-Car*. Ce n'est point par son talent de peintre que le souvenir de mademoiselle Bashkirtsef mérite de rester. Louise Breslau, elle, qui mourut âgée de soixante-dix ans, fit sa moisson; c'était une femme d'une remarquable et mâle intelligence. Le musée de Dijon possède une salle de ses esquisses, et la Suisse ne témoigne pas encore assez d'admiration pour le labeur, la pénétration, le charme ingénu et solide de cette noble artiste.

Marie Bashkirtsef, dont mademoiselle Madeleine Zillhardt a récemment tracé un portrait si vivant, intéresse encore, après un demi-siècle, les jeunes hommes. Je pense qu'elle n'eût pas souhaité davantage. Elle a des fanatiques à Nice. M. Albéric Cahnet, M. Georges Avril lui ont consacré des études très documentées. Sans doute, eût-elle voulu rester comme peintre. Malheureusement, le temps ne lui fut point donné. Peut-être même ne serait-elle jamais parvenue, en peinture, à l'originalité que lui ont value ses écrits verbeux, son amour de la renommée et de soi-même.

L'Exposition organisée à la Galerie Charpentier par madame André Corthis, écrivain coloré, robuste et sensible, cette exposition nous prouve que *Marie* n'était qu'une élève en peinture. Mais il est toujours possible de relire son *Journal*. Il peint une époque que personne, ainsi qu'on voudrait faus-

sement nous le faire admettre, n'eut besoin de relancer. Trente ou cinquante ans passés, un temps prend toujours sa signification et sa place : il s'est décanté et se montre, soudain, dépouillé de certains ridicules, avec sa vigueur, son caractère et sa force. Il lui vient des partisans, qui ne sont plus embarrassés de la partialité qui aveuglait leurs pères. Ils n'apportent même plus d'impartialité, « cette fausse vertu de ceux qui n'en ont aucune », selon le plus sage de nos contemporains, M. André Suarès. La vie passée prend sa place. Il n'y a pas de décadence : comme le dit aussi le même Suarès, la *décadence n'est sensible qu'à ceux qui tombent, ceux qui montent ne l'aperçoivent pas.*

Pour l'Académie Jullian qui nous occupe, entre 1880 et 1932, peu de différence, non dans l'*apparence* des œuvres, qui ne compte pas, mais dans leurs formation et leur signification. Les travaux des peintres ne sauraient suppléer à ceux des philosophes. C'est le tort de bien des artistes de vouloir tendre entre la nature, le modèle vivant et nous, les voiles de la pensée. La peinture ne fait « penser » ceux qui sont susceptibles de cette fonction du cerveau qu'à condition de demeurer dans son domaine. Lui prend-il fantaisie d'en sortir, elle tombe dans les pires erreurs, c'est une bavarde qui parle pour ne dire rien. Nous l'aimons muette, mais frémissante et sensible, ardente, farouche, noble ou abjecte, éloquente, — comme la vie : Vélasquez et Lautrec, Champaigne et Monet, Holbein et Corot, Michel-Ange et Manet, peu importe, cent autres, qu'ils se nomment Van Dyck et Guardi ou Raphaël et Ingres. Il n'y a d'école que dans la jeunesse, pour la jeunesse seulement. Qui pourrait, en dépit d'un siècle, oser mettre Puget dans une « école » et Rodin dans une autre, Delacroix d'un côté, Rubens à part. Ces lois sont bonnes pour les gens qui ne se déplacent qu'avec un « agenda des siècles » dans leurs bagages et qui n'achèteraient pas un tableau de cent francs sans l'avoir montré à un expert diplômé, breveté, reconnu d'utilité publique, qui ouvrira pour leur répondre un talmud ou quelque bouquin d'un travailleur international, patenté par des collectionneurs américains, allemands, scandinaves, israélites ou très chrétiennement ignares.

Je recevais une invitation à une exposition de peinture ce

matin, — j'en reçois beaucoup, — qui portait cette indication, ce classement :

La Nouvelle Génération.

Je suis demeuré quelques instants, la carte à la main, à me demander ce que l'on voulait me faire entendre. Nouvelle génération? Quand a-t-elle commencé? Hier? Avant-hier? J'y vois le nom d'artistes qui faisaient déjà partie de la « Nouvelle Génération » de 1925, qui ne ressemble plus du tout à celle-ci.

Qu'il faut donc être né « pompier » pour vouloir appartenir à une *Génération*, nouvelle aujourd'hui, vieille ce soir! Ou bien si les nouvelles générations sont composées de membres interchangeables, qui feront pendant un demi-siècle, partie de toutes les « nouvelles générations » qui se succèderont de six mois en six mois, c'est que l'on me prend pour plus sot ou pour plus indifférent encore que je ne suis à toutes ces étiquettes qui ne retiennent et ne satisfont personne, ne signifient rien, sinon le désir d'artistes, — auxquels il faut d'abord reprendre ce nom, — de se faire connaître, sans raison valable...

Les êtres véritablement doués ont toujours été solitaires. Une école, autour d'eux, n'est jamais composée que de leurs imitateurs. Qui dit imitateurs, avoue l'absence complète d'intérêt, aux yeux de celui qui s'intéresse à quelque chose ici-bas.

Revenons à l'exposition de l'Académie Jullian, qui nous a fait retrouver le souvenir du *Journal* de Marie Bashkirtsef et celui de Louise Breslau. Une autre femme peintre de cette époque, madame Beaury-Saurel, qui devint madame Jullian et dont madame André Corthis est la nièce, madame Beaury-Saurel fut « massière », dès les débuts de l'Académie du Passage des Panoramas. Elle exposait aux Salons, chaque année, de grands portraits, où les robes de velours noir étaient quasi-obligatoires. Elle cherchait davantage un certain effet décoratif que la psychologie intime de ses modèles. Toutes les jeunes filles qui se croyaient une vocation pour la peinture sont passées sous sa férule bienveillante pendant près d'un demi-siècle. Marie Bashkirtsef l'appelle l'*Espagnole* dans son journal. Peut-être d'autres mémoires donneront-ils un jour plus de relief à cette image.

Je ne sais pourquoi le souvenir d'une autre femme peintre, qui n'est point représentée là, me vient avec insistance à l'esprit. Lorsque j'avais dix-huit ans et que je commençai de suivre les premières représentations de Sarah Bernhardt, qui jouait alors Rostand, une femme vêtue d'un smoking d'homme et qui portait un col droit, une cravate à pois et des manchettes empesées, se tenait à l'orchestre. Elle n'y serait guère remarquée, aujourd'hui. Alors, les femmes portaient des régimes de bouclettes, s'enveloppaient de tulles, se serraient le col dans des gaînes diamantées, appelées colliers de chiens, et leur taille trop serrée faisait jaillir sur le buste des seins qui eussent évidemment gagné à n'être point si bellement présentés.

Dans son smoking noir, les cheveux plats, un monocle pendu à une ganse, mademoiselle Louise Abbéma, semblait à la fois faire partie du cadre et bien dépaysée. Il émanait de son absence de draperies sur les hanches, une atmosphère de scandale secret ou latent. Le visage plat, les yeux aux extrémités remontant vers les tempes, évoquaient le Japon, à la manière de ce nom étrange : Abbéma.

Comme la sévère et respectable Beaury-Saurel, Louise Abbéma, ne manquait pas d'exposer à tous les salons. Elle s'était fait des amitiés dans le journalisme, autour de Sarah, et ses envois étaient toujours signalés au public et photographiés. Nous, qui avions dix-huit ans, et ceux de notre « nouvelle génération » nous trouvions que cette vieille mademoiselle Abbéma n'avait aucun talent. Elle s'était fait un clan d'amis dévoués qui fréquentaient son atelier de la rue Laffitte. Elle suivait partout madame Sarah-Bernhardt. Elle faisait partie de ce clan de séides jamais lassés, jamais aphones, ou toujours aphones, mais jamais lassés, qui représentait, autour de la tragédienne, l'univers. Personne qui connût moins Paris que Sarah Bernhardt. Un jour que nous parlions à déjeuner devant elle, chez un ami où on l'avait amenée sur une véritable sedia, comme le Pape aux offices de Saint-Pierre de Rome, elle me dit, en enfouissant son visage dans un coussin de violettes de Parme, qui avait encore la prétention de ressembler à un bouquet, qu'elle n'aurait pas su se rendre sur les grands boulevards et que, depuis

l'âge de vingt ans, — elle en avait alors plus de soixante-dix — elle n'avait jamais fait un pas sur un trottoir. Des personnes comme Abbéma apprenaient les faits du jour à Sarah Bernhardt, les faits du jour susceptibles de l'intéresser. Çà n'allait pas très loin. Je voudrais, ce matin, revoir des portraits peints par mademoiselle Abbéma, du temps même où je ne l'apercevais pas encore aux répétitions générales de Sarah. Elle décorait des boudoirs de Japonaises assises sur un nuage et fumant l'opium comme on sucerait un sucre d'orge à l'absinthe, au milieu d'un fouillis de bambous pâles qui me donnaient la nausée. Je me demande si cela ne paraîtrait pas ravissant à nos snobs du temps de la tournure, aujourd'hui?

***

La rue de la Paix se meurt-elle? — Ce n'est pas seulement la crise qui l'atteint, cette crise en partie créée artificiellement par ceux qui la redoutent. La rue de la Paix, trop encombrée, est devenue impraticable pour sa clientèle. Tous les commerçants dits *de luxe*, devaient offrir aux étrangers cette étiquette *rue de la Paix*. Jadis : *de Paris* suffisait. Mais, on avait raffiné, il fallait que le mot : *Paris* fût précédé de : *rue de la Paix*. On l'a tellement embouteillée, cette brillante rue de la Paix, qu'elle deviendra ce qu'est devenue la Chaussée d'Antin, qui était élégante aussi, — au temps du Chevalier d'Orsay, ou la rue Laffitte, au temps de Manet... c'est-à-dire une rue comme toutes les autres, banale, gâtée par la publicité à l'américaine et les commerces de faux luxe : les diamants de verre et les perles de cire, les chaussures toutes faites, les fourrures de basse-cour, les robes à cent-cinquante francs, et les parfums que les femmes de chambre ne volent plus dans les flacons de celles de leurs maîtresses assez peu à la page pour en user encore.

Il existait un moyen de désembouteiller la rue de la Paix. J'en ai parlé déjà. M. Léon Bailby fit, à ce sujet, un article dans *l'Intransigeant*; pour la première fois, sans doute, il ne fut pas entendu. Depuis, M. Citroën a répandu ce projet dans les commissions, sans réussir davantage. Il ne s'agit que de réunir, à travers les Tuileries, la rue de Castiglione

au pont de Solférino par une voie bien facile à établir, sans rien dépenser ou presque. Pourquoi les commerçants de la rue de la Paix ne l'ont-ils pas exigée, cette voie qui les eût sauvés? Les Tuileries n'y perdraient rien. Ils n'y gagneraient que d'être plus fréquentés. Qu'on ne m'objecte point qu'ils servent de promenade aux rêveurs et de terrain de jeu aux enfants. Je les traverse souvent, j'y compte une douzaine de nourrices, pas un rêveur! Et j'y vois jouer à la balle quelques apprentis, à l'heure du repas. Les nourrices auraient encore bien de la place pour faire courir des enfants que çà ennuie. Cette percée se fera. Elle sera rendue obligatoire, comme l'élargissement des ponts. Nous avons la chance que celui de Solférino soit un des plus larges de Paris, utilisons-le. Douze nounous vont-elles être causes, à jamais, de l'encombrement du plus fréquenté des quartiers élégants, et de l'embouteillage et de la mort de cette rue de la Paix, qui, dans le monde, représentait le travail inimitable, la grâce et le renom de Paris?

***

M. Daumier, M. Degas, M. Forain. — L'Exposition des œuvres de Forain, nous ramène aussi à des rétrospectives. Nous commençons l'année dans cette haleine que nous souffle à la face le Passé, devant ces évocations où les disparus prennent à la fois du pantin et du dieu.

Difficulté de faire le point entre ces marionnettes et l'Éternel.

Mais il est bien certain que, depuis six mois, depuis la baisse des valeurs, le public s'intéresse beaucoup moins à ceux qui prennent parfois bien arbitrairement le nom de *jeunes*, — car ils sont parfois très vieux à vingt ans, — et à l'art moderne, qu'au passé. Mais, le passé qui leur plaît, ce n'est pas celui qui est depuis longtemps dans l'Histoire et dans les musées. Le passé qu'on aime, c'est celui qui attend encore à la porte de l'Histoire et à la grille du Louvre — quoique Degas, Lautrec et quelques autres y soient entrés.

Dans sa première manière surtout, Forain représente exactement ce qui plaît aujourd'hui. Et aussi bien à Paris qu'à

Londres, où l'on joue *Cavalcade*, qu'à Berlin, où l'on tourne des films en costumes 1880.

Le premier Forain, c'est le temps de la belle madame Gauthereau, dont on racontait qu'elle se faisait émailler le visage. (Que cette opération semble enfantine, auprès des chirurgies nouvelles, pratiquées par les docteurs des Instituts de Beauté!) Forain, c'est Félix Faure, c'est le temps des Expositions Universelles : 89-1900, des grands scandales politiques, l'affaire Dreyfus, le Panama, la mère Humbert. Il a trouvé pour peindre, alors, le gâchis et les hommes, des légendes qui nous livrent tout. Degas a dit : « Il peint, les deux mains dans mes poches ». Mais, Degas préparait ces mots-là longtemps à l'avance et s'en servait comme d'une grenade, le moment venu, Il a tenté de zigouiller ainsi tous ses contemporains, les uns après les autres. Un seul homme trouvait grâce devant lui : il était mort depuis longtemps, il est vrai, et celui-là Degas pouvait dire de lui-même qu'il avait peint les mains dans ses poches, à ses débuts, c'est Ingres, « Monsieur Ingres », disait-il, comme Forain ne cessa jamais de dire : « Monsieur Degas ».

Mais s'il s'inspira de Degas à ses débuts, s'il ne cessa jamais de l'admirer et de lui prodiguer les témoignages de la vénération, Forain est original. Comme Chamfort, qui doit peut-être quelque chose à Voltaire. Mais il faut bien que l'adolescence se nourrisse!

L'âge de raison, à sept ans, n'est qu'un symbole, comme la majorité à vingt-et-un. L'artiste n'a jamais atteint l'*âge de raison* et ne devient guère majeur avant quarante ans. Pareils aux comédiens et aux comédiennes, les véritables artistes n'interprètent jamais mieux les rôles où on les trouva très vite supérieurs, cependant, qu'à l'instant de devoir les abandonner.

Le cerveau de Forain s'enrichissait jusqu'à la fin. Il regardait peut-être moins Degas et peut-être davantage Daumier.

... Parce qu'on commence toujours par s'inspirer d'un vivant, pour aller ensuite consulter les morts, avec l'obscure prescience que la mort abolit les frontières et les ans et qu'un mort d'hier ou un mort qui baisait Cléopâtre sur la bouche, sont contemporains, à l'instant.

M. Forain, M. Degas, M. Daumier : qui songera bientôt qu'il leur fallut à eux trois, un siècle et davantage pour s'exprimer?

***

« PLACE AUX VIEUX ». — Telle est la formule qui accompagne la carte d'invitation de M. Ruhlmann à l'exposition actuellement organisée chez lui. La tentative de marier l'ancien au moderne, de réserver une place aux maîtres passés parmi les ouvrages contemporains, ne devrait pas être une « tentative ». Et il ne devrait point paraître exceptionnel, méritoire, et d'une audacieuse liberté, de confondre entre elles des œuvres, ou tout simplement des choses exécutées par des hommes de plus ou moins de talent ou de génie, pour une élite de plus ou moins de goût, sous le prétexte surprenant que quelques générations — (toujours ce mot) les séparent.

Un vivant du milieu du XVIIIe siècle, un vivant sagace, intelligent, sensible, qui pourrait revenir parmi nous, devrait aimer et aimerait, tout comme les aimeraient les contemporains de la Ligue ou des Croisades, nos œuvres d'art et nos mobiliers — comme nous aimons ce qui nous reste des leurs.

Les époques se sont servies des artistes de leur temps, mais elles en eussent tout aussi bien adopté d'autres. On n'y songe jamais. Du vivant de Poussin, ses admirateurs se fussent aussi bien passionnés pour Corot et les contemporains des Borgia eussent tout autant aimé Ingres que Raphaël. Ingres et Corot, eux-mêmes, eussent d'ailleurs travaillé quelque peu différemment. Jean-Jacques goûterait des plaisirs certains à la peinture de Cézanne et j'imagine que Shakespeare n'eût pas été indifférent à Delacroix.

J'ai, depuis longtemps, professé cette indépendance dont il me semble qu'il faudrait sourire de voir s'émerveiller certaines gens. Il est aussi stupide de ne pas oser faire entrer une œuvre de notre temps dans une demeure où nous vivons, nous, qu'il est grotesque de se faire une habitation où rien de ce que nous a légué le passé ne saurait trouver sa place. Entre ces extrêmes, existe, comme toujours entre les extrêmes, la vérité.

La vérité, c'est que notre indépendance, sujette à la réflexion, au goût, au caractère, aux mouvements de la production, à la suggestion des voyages, devrait seule nous guider, et non point le tapissier, pas plus que le professeur de grammaire

ne peut influencer l'écrivain. Il doit être difficile à certaines gens de faire des fautes de français; pourtant nous n'éprouvons aucun plaisir à leurs écrits.

C'est une faute de français, pour beaucoup, de mêler le Louis XV au Louis XVI ou le Louis XIII au Louis XIV et le Vénitien au Directoire. Nous, nous voudrions placer un torse grec devant les pages dépliées d'un paravent de Coromandel, un Marie Laurencin au-dessus d'une crédence Henri II, un siège encore peint de sa vieille peinture couvert de cuir gris et signé de Senée près d'une grande table de la fin du xve siècle.

Sous Louis XIV, les potiches de Chine ne figuraient-elles point sur les meubles de Boulle? Ne transportait-on point les porcelaines de Pékin à Delft, et les vestiges de Pompéï ne se sont-ils pas acclimatés très vite chez George IV?

Il faut un peu de tact avec les choses. Elles viennent de si loin. Elles connurent, avant que nous en fussions dépositaires, tant d'avatars ... Elles se méfient. Mais, comme elles resplendissent encore de plaisir chez certains amateurs qui leur donnent la place qu'il leur fallait et ne leur imposent plus les voisinages accoutumés qui les ennuient. M. Ruhlmann a compris que pour rendre leur jeunesse aux œuvres d'autrefois, il suffisait, ainsi que pour bien des humains, de les traiter comme si elles n'avaient pas l'âge de raison. Mais quelle timidité encore, dans ses choix!

ALBERT FLAMENT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris* (*VIIIe*).

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.